



HAL
open science

Les violences conjugales : étude des facteurs psychodynamiques à l'oeuvre chez les auteurs en vue d'une amélioration des perspectives de prise en charge

Marina Binet

► **To cite this version:**

Marina Binet. Les violences conjugales : étude des facteurs psychodynamiques à l'oeuvre chez les auteurs en vue d'une amélioration des perspectives de prise en charge. Psychologie. Université de Strasbourg, 2023. Français. NNT : 2023STRAG011 . tel-04458890

HAL Id: tel-04458890

<https://theses.hal.science/tel-04458890>

Submitted on 15 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

*ÉCOLE DOCTORALE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES -
PERSPECTIVES EUROPÉENNES - ED 519*

Subjectivité, Lien social et Modernité (SuLiSoM) – UR 3071

THÈSE présentée par :

MARINA BINET

Soutenue le : **19 octobre 2023**

Pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/S spécialité : **Psychopathologie et psychologie cliniques**

**LES VIOLENCES CONJUGALES :
ÉTUDE DES FACTEURS PSYCHODYNAMIQUES
À L'ŒUVRE CHEZ LES AUTEURS**

En vue d'une amélioration des perspectives de prise en charge

THÈSE codirigée par :

Mme METZ Claire

Maitre de conférences émérite – HDR,
Université de Strasbourg

Mme THEVENOT Anne

Professeure, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme GRIHOM Marie-José

Professeure émérite, Université de Poitiers

Mr VAVASSORI David

Professeur, Université de Toulouse

AUTRE MEMBRE DU JURY :

Mr MARIAGE André

Professeur émérite, Université de Besançon

À Jean-Léon,,

à Jean-Claude,

*« On regardera le crime comme une maladie,
et cette maladie aura ses médecins qui remplaceront vos juges,
ses hôpitaux qui remplaceront vos bagnes. »*

Victor Hugo, Le dernier jour d'un condamné, 1832.

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de cette thèse.

En premier lieu, mes remerciements vont à ma directrice de thèse, Anne Thevenot. Je te remercie chaleureusement pour ton accueil, ta disponibilité, ta générosité, ton écoute et ta bienveillance, durant ces quatre années de doctorat. Je n'aurais pu mener cette recherche à son terme sans ton soutien sans faille.

Merci à ma co-directrice de thèse, Claire Metz, pour ton regard bienveillant et rigoureux ainsi que tes conseils. Tu as contribué à l'élaboration de ma pensée par la richesse de nos échanges et ton intérêt pour mon travail.

Je tiens également à remercier les membres du jury. Mes remerciements à Marie-José Grihom, membre en qualité de rapporteur. Merci de m'avoir initiée et accompagnée, dès mon travail de master, dans cette belle aventure qu'est la recherche. Vous avez toujours été présente. Merci pour votre regard bienveillant et vos éclairages cliniques à chaque comité de suivi de thèse.

Merci à David Vavassori, membre en qualité de rapporteur, pour la richesse de vos travaux dans la clinique de l'agir qui ont nourri ma réflexion. Vous m'avez fait l'honneur d'accepter mon invitation à évaluer mon travail, je vous en remercie.

Merci André Mariage, membre en qualité d'examineur, pour l'importance de vos travaux concernant les épreuves projectives et l'étude des remaniements psychiques au cours de prise en charge. Vos apports sont précieux dans l'évolution de ma pensée. Merci également d'avoir accepté mon invitation à examiner mon travail.

Mes remerciements vont ensuite à ces hommes et ces femmes qui ont permis que ma recherche existe. Merci aux participants qui ont accepté de témoigner de leur histoire de vie et de leur parcours.

Merci aux équipes partenaires, de l'ARSEA ; Thomas Resch, directeur, Claire Rossini, cheffe de service, Isabel Zapata, psychologue et de l'AEA, Carine Pierre Piccinino, cheffe de service, Mélanie Vargiu, psychologue et Annick Leonardi, secrétaire, de m'avoir ouvert les portes de leur service, de m'avoir accordé leur confiance et de m'avoir accueillie et aidée dans la logistique de ma recherche.

Merci à la région Grand-Est de m'avoir soutenue financièrement. Mes remerciements en particulier à Denis Roth-Fichet, directeur régional aux droits des femmes et à l'égalité Femmes-Hommes de la région Grand-Est et à Sophie Bohn, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Femmes-Hommes du Bas-Rhin, pour votre intérêt pour ma recherche et nos échanges fructueux au cours des événements scientifiques que nous avons partagé.

Je remercie également l'équipe du laboratoire SuLiSoM pour son accueil. Je tiens particulièrement à remercier le groupe collaboratif « VIGENCOR » pour nos travaux passés et à venir. Merci Marie-Paule, Mélanie et Daria de m'avoir intégrée si facilement dans ce groupe et de m'avoir soutenue jusqu'au bout. Merci Sandrine pour ton soutien logistique et moral durant tout ce parcours. Merci Cécile pour tes mots toujours réconfortants.

Merci à mes chers collègues doctorants et amis rencontrés pendant ce parcours, Jad, Katia, Mélissa, Mylène, Stéphanie, Lucie et Yasmine. Nous avons partagé joies et peines, nous nous sommes épaulés tout au long de ce chemin semé d'embûches, merci pour votre partage et votre réconfort.

Merci aussi à mes collègues de l'unité d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Pauline et Priscilla, à mes collègues du Centre Régional du Psychotraumatisme, Amaury, Coline, Chloé, Julie et Sandrine, à mes collègues du Square des Petits, Clémence, Christiane, Gabriel, Myriam et Patricia ainsi qu'à ceux de la Maisonnée, Jonathan et Line, pour toutes vos attentions pendant ce parcours. Nos échanges ont nourri la clinicienne et chercheuse que je suis.

Enfin, j'adresse mes remerciements à mes proches, pour leur soutien indéfectible. Je tiens particulièrement à remercier mes parents, mes frères et sœurs, mes beaux-parents et mes beaux-frères-et belles-sœurs, pour vos encouragements, vos attentions, votre fierté. Je ne peux tous vous citer mais je sais que vous vous reconnaitrez. Vous avez cru en moi, plus que moi-même à certains moments, et vous m'avez poussé à me dépasser. Merci également à mes amis normands, Alexandra, Cinderella, Jules, Lucas, Lucie, Mario, Nicolas, Nina, Quentin et Roxanne pour votre insouciance. Sans trop savoir où j'en étais dans toutes ces années d'études, vous avez toujours été d'un soutien incroyable. Vous m'avez aussi permis de m'octroyer des moments de pause dans ce parcours et ces bulles d'air ont été indispensables à la réussite de cette recherche.

Mon dernier remerciement s'adresse à Charles, mon amour, mon compagnon de vie. Merci de m'avoir supporté dans les moments de crise et d'avoir su me porter dans les moments de doute. Merci pour ton aide précieuse durant la rédaction, ton soutien au quotidien et ton amour permanent. Tu sais ce que j'ai traversé avec cette écriture, jusque dans les dernières heures. Je n'y serai pas arrivé sans toi. Merci.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : VERS UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES : UNE CLINIQUE CONTEMPORAINE. CONSTATS ET PROBLEMATISATION	5
CHAPITRE 1 : LES TROIS GLISSEMENTS CULTURELS A L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE EN FRANCE .7	
I. Du huis clos familial à l'enjeu de santé publique : dénonciation et construction d'un nouvel intolérable	8
A. Les vagues féministes	8
B. Au cœur d'une quatrième vague (2010-2023).....	15
II. De la lutte sociale aux textes institutionnels : institutionnalisation de l'intolérable	20
A. D'un point de vue théorique.....	21
B. D'un point de vue pratique.....	28
III. Du pénal au sanitaire : une matérialisation de l'intolérable	35
A. Au croisement de peine et soin	35
B. L'offre de prise en charge actuelle.....	39
CHAPITRE 2 : CONSTATS ET PROBLEMATISATION	44
I. Constats	45
A. La prise en charge des auteurs dans nos pays voisins	45
B. Les constats de la prise en charge des auteurs en France	48
II. Problématisation	52
A. Présentation de la problématique de recherche	52
B. Les objectifs de la recherche	53
DEUXIEME PARTIE : APPROCHE THEORIQUE	55
CHAPITRE 1 :	56
APPROCHE THEORIQUE DE L'ACTE : UNE SOLUTION SUBJECTIVE ENTRE MENTALISATION, SUBJECTIVATION ET AGIR	56
I. Les rapports entre acte et pensée dans la pulsion	56
A. La pulsion.....	56
B. La pensée.....	58
C. L'acte	61
II. Les rapports entre sujet et son acte	64
A. La mise en acte.....	64
B. Le passage à l'acte ou recours à l'acte	65
C. L'angoisse : mise en regard de la mise en acte et du recours à l'acte.....	65
III. Les rapports entre subjectivation et acte	67
A. La subjectivation	67
B. Les solutions subjectives.....	68
C. La mentalisation	69
CHAPITRE 2 :	72
APPROCHE THEORIQUE DES VIOLENCES CONJUGALES : ENTRE INTERSUBJECTIVITE ET PSYCHOPATHOLOGIE DU CONJUGO	72
I. La psychanalyse du lien	74
A. La naissance du sujet par l'intersubjectivité.....	74
B. Les méandres de la construction de l'intersubjectivité.....	78
II. La conjugalité	81
A. Le choix d'objet d'amour	81
B. Le lien à l'autre	85
III. Les violences conjugales	87
A. Apports psychanalytiques à la compréhension de la violence.....	87
B. Apports théoriques à la compréhension de la violence dans le couple.....	89
IV. Synthèse de la partie : Présentation des hypothèses de recherche	89
TROISIEME PARTIE : UNE RECHERCHE A VISEE EXPLORATOIRE, COMPARATIVE ET LONGITUDINALE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	92

CHAPITRE 1 : CHOIX DES OUTILS METHODOLOGIQUES	93
I. Présentation des outils méthodologiques	93
A. L'entretien clinique de recherche	93
B. Le Relationship Scale Questionnaire.....	94
C. Le Génogramme.....	96
II. Méthodologie d'analyse	103
A. Analyse des entretiens	103
B. Analyse des projectifs	109
C. Analyse du RSQ.....	114
III. Synthèse du chapitre : opérationnalisation des hypothèses	115
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE ET POPULATION	122
I. La méthodologie clinique	123
A. Le cadre épistémologique.....	123
B. Le cadre de participation	125
C. Le cadre des rencontres	127
II. Les terrains de recherches	129
A. L'ARSEA.....	130
B. L'AEA.....	133
C. Le cadre du stage de responsabilisation dans ces services	136
III. La population	139
A. La population des terrains	139
B. La population de la recherche.....	143
QUATRIEME PARTIE : APPROCHE CLINIQUE	147
CHAPITRE 1 : MISE A L'EPREUVE DE L'HYPOTHESE SECONDAIRE – ANALYSE DES ENJEUX DE SUBJECTIVATION DANS LE RAPPORT INTERSUBJECTAL	148
I. Avant-propos : brève présentation de l'histoire des participants	148
II. L'histoire des liens du sujet et du sujet du lien	160
A. Données anamnestiques du corpus	160
B. Quelles sont les caractéristiques des liens des sujets ?	164
C. Quelles sont les caractéristiques du passage à l'acte ?	169
III. Les représentations de relations au Rorschach	172
A. Les représentations de relations sont-elles possibles au Rorschach ?.....	174
B. Lorsque les représentations de relations sont possibles, de quelle nature sont-elles ?.....	176
C. Qu'en est-il de l'imgo maternelle ?	179
D. Quelle relation entretiennent les sujets avec l'objet-test pendant la passation ?.....	181
IV. Les représentations de relations au TAT	185
A. Les sujets sont-ils capables de construire, à ces planches, un récit qui met en relation les personnages ? Le récit est-il conflictualisé ?	186
B. Qu'est-il perçu du contenu latent ? Quelles problématiques sont associées au récit ?	189
V. Les représentations de relations familiales	195
A. Quelle conception ont les sujets de leur famille ?	195
B. Quelle expérience subjective du lien est traduite dans leur génogramme ?.....	199
C. Qu'en est-il de la différence des sexes et des générations dans leur figuration ?	201
D. Qu'en est-il du niveau de reconnaissance du lien et de sa place dans les liens ?.....	204
VI. Les modalités d'attachement	209
A. Les sujets ont-ils un style d'attachement significativement différent de la population générale ? ..	209
B. Y-a-t-il des tendances générales dans leurs réponses ?	215
VII. Synthèse de la mise à l'épreuve de l'hypothèse secondaire	219
CHAPITRE 2 : MISE A L'EPREUVE DE L'HYPOTHESE PRINCIPALE – ANALYSE DES PROCESSUS DE CHANGEMENT	221
I. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets	221
A. Le discours des sujets avant le stage de responsabilisation	221
B. Le discours des sujets après le stage de responsabilisation	228
II. Analyse des processus de changement dans les récits au TAT	235
A. Les récits au TAT avant le stage de responsabilisation	235
B. Les récits au TAT après le stage de responsabilisation	253
III. Synthèse de la mise à l'épreuve de l'hypothèse principale	277

CINQUIÈME PARTIE : DISCUSSION DE LA RECHERCHE. HYPOTHESES COMPARATIVES, VIGNETTES CLINIQUES ET LIENS THEORIQUES.	278
CHAPITRE 1 : MISE A L'EPREUVE DES HYPOTHESES COMPARATIVES	279
I. Mise à l'épreuve de la sous-hypothèse comparative 1	279
A. Composition des groupes en fonction de la qualité de la capacité à mentaliser	279
B. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets du groupe « mentalisation inférieure »	281
C. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets du groupe « mentalisation supérieure »	296
D. Synthèse	307
II. Mise à l'épreuve de la sous-hypothèse comparative 2	310
A. Première vignette clinique : Jonas	310
B. Deuxième vignette clinique : Frédéric	314
C. Troisième vignette clinique : Alban	318
D. Quatrième vignette clinique : Gaby	322
E. Synthèse	325
III. Synthèse générale	326
CONCLUSION	331
BIBLIOGRAPHIE	338

Introduction

Avant-propos

Manifestement, du plus loin que je me souviens, mon intérêt pour les violences conjugales a émergé au détour d'un séjour d'été lorsque j'avais douze ans. Comme chaque année, à mon plus grand bonheur, je partais en colonie de vacances organisée par le Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS). Je garde de très bons souvenirs de chaque séjour. Celui-ci, de 2009, en fait partie. Mais je crois que c'est à cet instant-là que j'ai pris la mesure de l'ampleur du phénomène. A l'occasion d'une veillée théâtre, en deux parties, dont la première consistait au spectacle « *A bâtons rompus : comment sortir de la spirale de la violence* » et dont la deuxième partie consistait en un groupe d'expressions animées par les deux interprètes. Nous étions une trentaine d'adolescents entre 12 et 14 ans, sous la responsabilité d'une dizaine de jeunes adultes, et dans mes souvenirs, nous avons tous pleuré au sein de « ce cercle magique ». Je n'avais pas d'expériences manifestes à y partager, mais la douleur des autres a trouvé, en moi, un écho que la thèse a actualisé. Me sont alors revenus quelques souvenirs, chez mes voisins d'enfance, ma deuxième maison, mais je n'ai gardé que celui de la honte qui m'habitait lorsqu'elle nous déposait à l'école en masquant ses bleus. Des scènes chez mon oncle, je n'ai gardé que les cris, le visage horrifié de ma cousine et le souvenir de nous-deux cachées sous les escaliers. Moi j'avais un ailleurs, fait de tendresse. Mes parents ont toujours su me protéger, mais ma voisine ? Ma cousine (en tant qu'enfant témoin) ? Qui les ont aidées ? C'est de ces vécus partagés et de ce constat collectif que j'ai décidé de parler, en employant la première personne du pluriel dans ce manuscrit. Mais également parce que, tel que je l'évoquais lors des remerciements, je n'aurais jamais pu réaliser cette recherche seule. Elle a pris corps dans un Nous, a été rendue possible par un Nous et vise à comprendre un Nous. Aussi, l'objet de cette recherche m'a également interrogée dans ma position de femme, j'ai souhaité en rendre compte dans la conjugaison, par l'emploi du féminin, dans cet écrit. Je tiens, cependant, à avertir que je n'aie peut-être pas su le mettre intégralement en application.

Raisons scientifiques

C'est de ces mêmes constats, d'ampleur et de permanence des violences conjugales, que l'émergence de la prise en charge des auteurs dans notre société moderne a été rendue

possible. C'est également ce que soulignait Mme Marlène Schiappa, ancienne secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes (2017-2020), le 1er octobre 2018, lorsqu'elle évoquait des mesures à mettre en place « *pour enrayer le fléau de ces violences qui ne diminuent pas* » (Schiappa, 2018).

Cependant, jusque récemment (2019), dans les champs politique et sociologique, les recherches ainsi que les dispositifs de soutien, de prise en charge et de prévention se sont essentiellement centrés sur les victimes, en grande majorité des femmes. Cette appréhension du phénomène trouve son origine dans les études féministes qui ont souligné les effets de l'organisation inégalitaire des rapports sociaux de sexe dans le monde. Si la prise en compte de ce contexte sociopolitique est, manifestement, une avancée pour tendre vers une égalité, elle ne suffit cependant pas à éclairer ce qui peut se jouer dans le cadre des violences conjugales. La persistance des violences conjugales indique qu'il est nécessaire de prendre également en compte, d'une part, le lien qui unit les partenaires et, d'autre part, les aspects psychopathologiques à l'œuvre chez ces derniers.

Ainsi, les violences conjugales constituent un problème de société dont les outils de compréhension, de prévention et de prise en charge développés jusqu'à présent apportent des solutions nécessaires mais encore insuffisantes pour constater une réelle diminution. Une part de ces difficultés semble liée à une approche dichotomique du problème, en termes d'auteurs et de victimes sans véritable prise en compte de la nature et de la fonction du lien qui les unit. L'autre part de ces difficultés semble liée au manque de recherches scientifiques sur le fonctionnement psychique des auteurs. Il s'agit pour nous de se centrer sur ce dernier point de manière à comprendre la prédominance du recours à l'agir.

Notre thèse met ainsi au travail le champ théorique de l'agir, en tant que l'acte peut être une épreuve de désobjectivation et une solution subjective pour le sujet qui le commet. Elle vient interroger les effets des dispositifs actuels et, plus précisément, du stage de responsabilisation, en ce qu'il permet, ou non, des réaménagements psychiques, en

termes donc de subjectivation (de l'épreuve de désobjectivation que le passage à l'acte a été et de ce qui n'est pas élaboré subjectivement qui le sous-tend) pour les bénéficiaires.

Annonce du plan

Notre thèse est construite en cinq parties :

La première partie, contextuelle, porte sur l'émergence de la prise en charge des auteurs dans notre société à partir de trois points que nous évoquons en termes de glissements culturels. Premièrement, elle résulte de la dénonciation d'un « nouvel » intolérable, les violences faites aux femmes, qui a permis aux violences conjugales de sortir du huis-clos familial pour un devant de scène médiatique, permettant la prise en compte de celles-ci comme enjeu de santé publique. Deuxièmement, la prise en charge des auteurs de violences conjugales découle de l'institutionnalisation de cet intolérable, nous en parlons en termes de glissement de la lutte sociale aux textes institutionnels. Cette dernière a pris corps au travers du travail de nomination, de mesures (enquêtes) et de recherches scientifiques sur l'ampleur du phénomène. Troisièmement, la prise en charge des auteurs de violences conjugales résulte de la matérialisation de cet intolérable, nous en parlons en termes de glissement du pénal au sanitaire. Ce dernier, bien que toujours dominé par le champ pénal, ne se trouve plus à cette extrémité et a permis à la prise en charge de prendre corps par l'ouverture de centres dédiés et d'une prise en charge spécifique centrée sur la responsabilisation. Au terme de cette partie nous posons notre problématique de recherche.

La deuxième partie, déploie l'approche théorique de notre objet de recherche et se compose de deux chapitres. Le premier présente la théorie du passage à l'acte dans le champ psychanalytique et nous permet de croire que l'agir au sein du couple peut être compris comme une solution subjective et une épreuve de désobjectivation. Le deuxième chapitre évoque la théorie du lien de couple dans le champ psychanalytique, en tant que conjugo et lien intersubjectif. Cet abord nous permet de rendre compte des enjeux psychiques à l'œuvre dans le passage du Je au Nous. Ce chapitre nous autorise à croire que ce qui reste à symboliser pour l'auteur de violences conjugales, qui se rejoue,

se répète et tente de se subjectiver dans l'agir, est de l'ordre intersubjectif. Cette partie nous permet de définir les principales hypothèses de notre recherche.

La troisième partie, méthodologique, se décompose, elle aussi, en deux chapitres. Le premier présente les outils que nous avons sélectionnés et la méthodologie d'analyse utilisée. Elle nous permet d'opérationnaliser nos hypothèses. Le second chapitre expose le cadre méthodologique de notre recherche ainsi que les terrains partenaires à partir desquels nous avons composé notre échantillon de recherche. Nous présentons ce dernier à l'issue de cette partie.

La quatrième partie, clinique, présente notre analyse des données récoltées en deux chapitres distincts. Le premier se centre sur la mise au travail de notre hypothèse secondaire selon laquelle nous supposons que le passage à l'acte dans le lien de couple est à la fois épreuve de désobjectivation et tentative de subjectivation, qui se jouent, selon nous, dans le rapport intersubjectif du sujet. Le second se centre sur la mise au travail de notre hypothèse principale concernant les effets subjectivant du stage de responsabilisation concernant précisément cette épreuve de désobjectivation et de solution subjective que constitue pour nous l'agir dans le lien.

La cinquième partie, également clinique, se veut discuter les résultats obtenus lors de la mise au travail de notre hypothèse principale en confrontant ces derniers selon une méthodologie comparative. Nous discutons de ce travail à partir : de la capacité à mentaliser des sujets (inférieure – supérieure), de la voie pénale d'entrée dans le dispositif de prise en charge (présentenciel – postsentenciel) et de l'influence des modalités du dispositif (groupe de parole – formation).

Ainsi, au travers de cette thèse, nous invitons le lecteur à découvrir les facteurs psychodynamiques à l'œuvre pour l'auteur dans l'agir conjugal et le travail de subjectivation, ou non, que permettent les dispositifs actuels de prise en charge sur ces facteurs.

PREMIÈRE PARTIE : Vers une prise en charge spécifique des auteurs de violences conjugales : une clinique contemporaine.

Constats et problématisation

Les violences conjugales ont longtemps été invisibilisées dans notre société en tant qu'elles sont un phénomène qui relève du huis clos familial. Mais les mobilisations féministes visant à dénoncer les violences faites aux femmes ont permis de les faire émerger dans le débat public (M. Lieber et M. Roca i Escoda, 2015). Cette prise de conscience a contribué à ce qu'une prise en charge des victimes se matérialise dans notre société. Centres d'accueil et d'hébergement ainsi que lignes téléphoniques d'urgence ont progressivement vu le jour à partir des années 1970. Cependant, si l'action publique s'est intégralement centrée sur la protection des victimes et la répression des auteurs depuis que les violences conjugales sont interprétées comme un enjeu de santé publique, il semblerait qu'une autre prise de conscience ait eu lieu à partir de 2019, date de début de notre thèse, avec l'émergence d'une prise en charge nationalisée des auteurs. L'organisation d'un Grenelle des violences conjugales montre, à cet effet, que les pouvoirs publics se sont saisis, d'une part, des mobilisations féministes encore à l'œuvre et, d'autre part, de la constance et de l'ampleur du phénomène. Mais comment ce processus de sensibilisation aux violences conjugales a été permis dans notre société ?

Cette première partie s'intéresse à la façon dont l'action publique a été constituée, que ce soit en termes de droits des femmes, de réponses pénales ou encore de santé publique. Comment peut-on expliquer que les violences, longtemps passées sous silence, apparaissent aujourd'hui comme inacceptables, intolérables ? Qui sont les acteurs et les actrices qui ont porté cette question et quelles ont été les revendications, les débats et les controverses ? Comment ces violences sont-elles définies aujourd'hui ? Autant de questions qui ont mené notre réflexion dans cette partie. Nous tenterons d'y répondre en nous centrant sur l'institutionnalisation de la cause, devenue intolérable, au travers de trois glissements culturels que sont ; la sortie du huis-clos familial vers l'enjeu de santé publique, la prise en compte des luttes sociales par la matérialisation de l'intolérable dans les textes législatifs qui régissent notre culture et enfin la prise en compte d'un besoin de prise en charge sanitaire de l'auteur jusqu'alors centrée sur la répression.

Chapitre 1 : Les trois glissements culturels à l'origine de la prise en charge en France



La difficile ascension (Hélène de Beauvoir, 1979)

Huile sur toile, don de l'artiste à l'association SOS –Solidarités Femmes de Strasbourg

I. Du huis clos familial à l'enjeu de santé publique : dénonciation et construction d'un nouvel intolérable

Les violences conjugales ont longtemps été invisibilisées dans nos sociétés en tant qu'elles relèvent du huis clos familial. Les mobilisations féministes visant à dénoncer les violences faites aux femmes ont permis de les faire émerger dans le débat public. Dans ce premier point nous souhaitons revenir sur les vagues féministes dans l'idée de répondre à nos premières interrogations : comment les violences si longtemps passées sous silence semblent aujourd'hui intolérables ? qui sont les acteurs et les actrices qui ont porté cette question dans le débat public et l'opinion publique ?

A. Les vagues féministes

Nous avons dû faire des choix pour aborder cette question. D'une part parce que la signification elle-même du terme « féminisme » est déjà matière à débat. Il peut désigner une philosophie, une littérature, une idéologie, un mouvement, un individu, une pratique etc. De ce point de vue nous rejoignons la définition de Marion Charpenel et Bibia Pavard selon laquelle être féministe, c'est considérer « *que les femmes subissent une oppression spécifique en raison de leur sexe* » et c'est « *proposer des voies individuelles et/ou collectives pour abolir les inégalités* » (2013, p. 263). D'autre part, parce que dans l'histoire du féminisme, la construction de typologies s'est révélée indispensable pour rendre compte des fragmentations qui ont opéré « *non seulement sur le plan théorique, en fonction de diverses conceptions de l'oppression et de la manière d'y mettre fin, mais aussi sur le plan empirique, en fonction de la dispersion temporelle et géographique des groupes qui s'en réclament* » (Bouchard, 1991, p. 121). Ainsi il existe une première typologie qui distingue les différents mouvements féministes en différentes familles idéologiques (féminisme libéral, radical, marxiste etc.) et une seconde typologie qui découpe le féminisme en mouvements successifs correspondant à des campagnes ou acquis particuliers. Ces deux typologies ont essuyé de nombreuses critiques au cours de la troisième vague (à partir des années 1980), considérées l'une comme l'autre comme ne pouvant pas suffisamment rendre compte de l'ensemble des variables des mouvements féministes (Bertrand D. , 2020). Nous avons choisi

l'approche empirique pour cette étude. Nous entendons le terme de vague comme : « *un cycle de mobilisation féministe caractérisé par la conjonction de trois critères : une hausse de l'intérêt pour le mouvement et les thèmes de revendications qu'il porte dans l'espace public (auquel préfigure une modification favorable du traitement médiatique et politique de certaines revendications), une transformation des pratiques ou de l'idéologie du mouvement féministe traduisant l'adaptation du mouvement au nouveau contexte politique et social et enfin l'engagement et la nouvelle influence de jeunes militantes permettant de prendre en compte les effets de génération et de période susceptibles d'expliquer l'intensification des mobilisations et la transformation des idées et /ou des pratiques militantes* » afin d'essayer de pallier aux critiques qui ont pu être faites sur cette typologie (Bertrand D. , 2020, p. 32). De plus, la métaphore marine nous tient à cœur et nous semble fidèle à ce qu'il se joue dans l'avancée de la lutte contre les violences conjugales. Comme à marée montante, elle est née de chacune des mobilisations féministes, vague après vague, mais aussi et surtout, de la continuité de l'effort entre ces mobilisations, de la houle, souvenir des vagues et origine de leur force. Ce mouvement de remous reflète ce que nous appelons ici en termes de « construction d'un nouvel intolérable » qui a opéré dans notre société. Nous pourrions également le nommer « *processus culturel de sensibilisation aux violences conjugales* » en référence aux travaux d'Herman (2012). Quelles sont donc les premières contestations féministes qui ont permis que ce processus opère dans notre société ?

1. Première vague (1850-1945) : les prémisses

La première vague est marquée par les revendications pour l'accès des femmes à l'espace public et politique. En Europe et en Amérique du Nord¹, elle se caractérise par la lutte pour l'accession au droit de vote. La construction de cette vague s'est faite progressivement si bien qu'il est difficile d'en dater le début et la fin. D'autant que l'apparition d'un mouvement féministe - repéré pour définir le début de la vague - et l'accès au droit de vote - utilisé pour définir la fin de la vague - ne se produisent pas au même moment dans chaque État de ces continents. Aux Etats-Unis, c'est la Seneca Fall Woman's Rights² de 1848 qui est considérée comme étant le point de départ officiel de

¹ La première vague féministe touche essentiellement ces continents.

² Declaration of Sentiment, Woman's Rights Convention, Seneca Falls, New York, July 19-20 , 1848.

la vague, bien que d'autres initiatives puissent l'avoir précédée il s'agit du premier événement de grande envergure demandant la fin de toute discrimination basée sur le sexe (Dumenil (dir.), 2012).

En France, le début est estimé un peu plus tard, aux années 1860, en lien avec le relâchement du second Empire. Mais encore une fois, conceptualiser le point de départ à cette période c'est aussi négliger un grand nombre de figures et d'actions qui ont vu le jour en amont. Nous pensons, par exemple, à Olympe de Gouges, pionnière dans la lutte pour la liberté et l'égalité, à l'initiative de la « *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* » de 1791 en contestation à la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » proclamée en 1789.

Cependant ces tentatives de changements élaborées pendant la Révolution française s'écroulent face à l'instauration du Code Civil Napoléonien de 1804 qui entérine une vision patriarcale du couple et de la famille (Herman, 2012). C'est donc davantage le point de départ légal, l'instauration du Code Civil Napoléonien, qui sert de point de départ de référence dans la lutte contre les violences faites aux femmes et donc des violences conjugales. En effet, c'est en s'appuyant sur la critique du Code Civil que la première vague développe des contestations sur des faits de domination et de violences dans le mariage. C'est notamment la légitimation par l'État des violences au sein du couple en l'article 213 : « *le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari* » qui est critiquée par les françaises. Dans cette lutte, il s'agit notamment pour les femmes d'obtenir le droit de choisir leur nationalité en cas de mariage avec un étranger, de garder leur nom de jeune fille, de partager avec le père l'autorité sur les enfants, d'être tutrice, de participer aux conseils de famille, de divorcer par consentement mutuel (et bien d'autres...) mais surtout le droit à la pleine capacité civile. Ainsi n'apparaissent pas directement des accusations de violences dans le mariage. Cependant, ces revendications ont formalisé le cadre au sein duquel la dénonciation des violences a ensuite pu émerger (Herman, 2012).

Ainsi en 1938 est adoptée la « Charte de l'émancipation de la femme mariée ». Elle ne permet pas encore le plein exercice de la capacité civile puisque le mari reste le « chef de famille » mais offre un premier tremplin pour la suite des mobilisations. C'est

dans ce contexte qu'au creux de la vague, émerge une figure centrale du féminisme contemporain, Simone de Beauvoir, qui participe avec son essai *Le Deuxième Sexe* (1949) à renouveler la critique du mariage. Son approche joue un rôle certain dans la construction d'une nouvelle norme égalitaire au sein du couple, bien que les violences ne soient pas encore thématiques en tant que telles. C'est le contexte général d'oppression des femmes dans le couple, de domination légalement instituée et moralement justifiée qui est évoqué par de Beauvoir, contexte encore aujourd'hui dénoncé comme permettant aux violences conjugales de s'exercer.

2. Deuxième vague (1960 – 1980) : l'émergence d'un nouvel intolérable

A l'issue de ces deux périodes, première vague et creux de la vague, centrées sur la dénonciation de l'oppression patriarcale, la seconde vague inaugure un réel bouleversement dans la lutte contre les violences conjugales au cours des années 1970. Là encore, c'est au travers d'autres mobilisations que la question émerge. Elle fait suite aux luttes historiques pour le droit à la contraception et à l'avortement d'une part, et contre le viol d'autre part, luttes qui caractérisent cette deuxième vague. Herman dit à cet effet que « *ce n'est qu'une fois la thématique de la sexualité bien installée et de nouveaux droits acquis (contraception et avortement) que la seconde vague aborde les rapports inégalitaires entre hommes et femmes dans le mariage sous un nouvel angle* » (2012, p. 32). L'hypothèse avancée par cette auteure est que le changement culturel libéralisant l'avortement et remettant en cause les représentations traditionnelles de la sexualité et de l'équilibre des pouvoirs entre mari et femme « *ont bouleversé les rapports conjugaux et ont permis la dénonciation d'un écart entre la réalité et la nouvelle norme qui prône l'égalité et le respect* » (Herman, 2012, p. 32). Ces processus sociaux ont permis un nouvel objet de lutte, condition indispensable pour atteindre une égalité dans le couple : l'absence de violences (physiques dans un premier temps, puis sexuelles et plus récemment psychologiques).

La lutte contre les violences faites aux femmes s'est alors développée en trois temps qui aborde respectivement trois lieux symboliques de domination : l'espace public, le travail et la famille (Herman, 2012). C'est tout d'abord le viol commis dans l'espace public

par un inconnu qui est dénoncé et qui suscite la création d'une permanence téléphonique « Viol Femme Information ». Puis c'est le harcèlement sexuel au travail qui est dévoilé et qui aboutit sur une reconnaissance juridique par la qualification pénale³ du harcèlement sexuel au travail de 1992. Enfin ce sont les violences physiques dans l'intimité du couple qui sont dénoncées et qui aboutissent à la construction effective d'un nouvel objet de santé publique. La construction de ce nouvel objet, rendue possible par cette vague féministe, comprend deux dimensions inséparables :

Il y a d'une part une dimension théorique, par la dénonciation de la violence, sa nomination, sa définition et la désignation de victime et de bourreau, effectuée par le champ féministe lui-même. A cet effet la parution et la réception de l'ouvrage « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre » de Pizzey contribue à situer les violences conjugales comme phénomène intolérable contre lequel les mobilisations féministes sont nécessaires (1975). De la même façon que la théorisation de Walker du « cycle des violences » a marqué la compréhension du problème (1979).

Et d'autre part une dimension pratique : par la prise en charge directe du problème par les féministes elle-même à cette période. De la même manière que des avortements ont pu être réalisés clandestinement dans l'idée de proposer une nouvelle solution ; des groupes de féministes viennent directement en aide aux femmes battues, soit en leur proposant des solutions d'hébergement soit en les accompagnant dans les démarches judiciaires et administratives.

Ces deux dimensions ont massivement contribué, au cours des années 70, à sensibiliser la société aux violences conjugales, à en faire un nouvel intolérable et le constituer en objet de santé publique. D'autant qu'à cette période, plusieurs sous-groupes de féministes créent des collectifs qui vont contribuer à créer un écho institutionnel à la lutte.

³ Loi n°92-1179 du 2 novembre 1992 relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale, Légifrance, le 20 aout 2023.

3. Troisième vague (1980-2000) : la construction effective de ce nouvel intolérable

Se déroule alors, entre 1980 et 2000, de façon progressive, le tournant matériel et institutionnel de la construction de ce nouvel intolérable. La lutte se matérialise sur trois plans : l'ouverture de structures d'hébergement pour les femmes et leurs enfants, la construction d'un organe fédératif permettant de jouer un rôle politique accru et l'inscription dans le droit de cette nouvelle norme de comportement égalitaire dans le couple impliquant de réprimer les violences en tant que déviances (Herman, 2012). A partir de cette période, les violences conjugales font l'objet d'une réprobation, d'une répression et d'une aide aux victimes. Le Collectif National pour le Droit des Femmes (CNDF) est créé en 1996 afin de rassembler les différentes organisations et mutualiser un calendrier commun comprenant les deux dates centrales de l'agenda féministe de nos jours : le 8 mars, journée mondiale du droit des femmes et le 25 novembre, journée internationale contre la violence faite aux femmes. Les différentes organisations ainsi que le Secrétaire d'État chargé du Droit des Femmes seront à l'initiative des premières Assises Nationales sur les violences conjugales de 1990 qui participent à faire sortir la lutte du seul champ militant. Cependant nous verrons l'évolution institutionnelle matérielle, en termes de politique publique, dans le second point de ce chapitre, nous nous centrons ici principalement sur l'institutionnalisation de la cause, avant que l'État ne s'en saisisse pour organiser une action concertée contre les violences conjugales (à partir des années 2000). Ce processus d'institutionnalisation de la cause comprend trois dimensions selon Herman : l'action sociale, le lobbying et les évolutions juridiques (2012).

En effet, la pérennisation des centres d'accueil et d'hébergement ouverts à cette période par les militantes elles-mêmes, s'opère par l'obtention de fonds publics et la professionnalisation des accueillantes. C'est dans cette professionnalisation elle-même, en termes de rémunération et de standardisation des pratiques, que se crée un rattachement avec l'État. De la même façon, la construction en 1987 de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), qui réunit ces structures afin de consolider un cadre d'action et le promouvoir auprès des autorités publiques, va créer ce rattachement avec l'État notamment par ses interactions avec les différentes instances

gouvernementales. Enfin, la préfiguration d'une politique pénale et civile réprimant les violences conjugales par un travail de lobbying parlementaire va, là aussi, créer un rattachement avec l'État. Au cours de cette vague, s'organisent donc tout à la fois un discours militant sur les violences conjugales, qu'une pratique de l'accompagnement et qu'une pratique politique où les militantes interagissent entre la sphère institutionnelle et la sphère féministe. C'est dans ces interactions que se tisse le travail de persuasion, pour que débute une véritable institutionnalisation de la prise en charge sous la forme d'une politique publique.

Illustration locale avec l'association Solidarité Femmes 67

A titre d'exemple à Strasbourg, l'association Solidarité Femmes 67, voit officiellement le jour en 1975 sous le nom de SOS Femmes Alternative Alsace. Elle est la première association de province ayant pour objet la lutte contre les violences faites aux femmes. La première présidente de cette association est Hélène de Beauvoir, dont nous avons mis une œuvre en introduction de ce chapitre. Elle est la sœur de Simone de Beauvoir, présidente de la Ligue du Droit des Femmes. Cependant, le rassemblement informel des militantes de Strasbourg, ainsi proche de la Ligue du Droit des Femmes par la présence d'Hélène de Beauvoir, s'était faite quelques années auparavant, en 1973. D'autant qu'un fait divers anime la presse locale à cette période : une femme de Reichstett s'est défenestrée pour fuir les coups de son mari et est décédée des suites de ses blessures. Les Strasbourgeoises se mobilisent dans la rue, mettent en place une permanence téléphonique gérée au domicile de l'une d'entre elles. Elles organisent également des mises à l'abri de façon informelle. Les femmes battues sont hébergées, officieusement, juste au-dessus de la salle de concerts du Palais des Fêtes de Strasbourg. Ce n'est qu'en 1979 que les militantes de Strasbourg obtiennent des subventions pour créer le premier centre d'hébergement officiel de la ville, à la même adresse, 5 rue Sellenick où s'édifie le magnifique Palais des fêtes. Il est aujourd'hui appelé « Centre Flora Tristan » en référence au premier centre d'hébergement de France, du même nom, à Clichy. Il se trouve toujours au premier étage du Palais des fêtes, mais les victimes n'y sont plus hébergées, l'association y a implanté son service d'accueil de jour. L'association est membre de la FNSF et a été renommée SOS Femmes solidarité 67 en 1987 à la création de la FNSF (puis Solidarité Femmes 67 en 2022). Elle comprend à présent : une maison relai, un centre d'hébergement et de réinsertion social, un accueil de jour, un service

d'intermédiation locative et un espace de réflexion. Elle est l'association qui a connu le plus grand développement à Strasbourg.

B. Au cœur d'une quatrième vague (2010-2023)

Plusieurs auteurs parlent à présent d'une quatrième vague féministe (Bertrand D. , 2018; Koechlin, 2019) caractérisée par la force des réseaux-sociaux. Elle débute en Argentine avec la manifestation « Ni Una Menos⁴ » et prend instantanément un caractère international avec dans le même temps les « Women's March » aux États-Unis ou le « Non una di meno » en Italie (Koechlin, 2019). A cette période survient un mouvement social de grande ampleur : l'hashtag MeToo d'un point de vue international (et l'hashtag BalanceTonPorc d'un point de vue national). En France, ce mouvement a contribué à accélérer la mise en place de politiques publiques face aux violences faites aux femmes et par là-même des violences conjugales. L'organisation d'un Grenelle sur les violences conjugales a aussi apporté une nouvelle dimension majeure dans la façon de répondre au phénomène : la prise en charge médico-psychologique de l'auteur à travers l'ouverture de Centres de Prise en Charge pour Auteurs (CPCA).

1. Le mouvement #METOO au niveau international

If you've been sexually harassed or assaulted write "me too" as a reply to this tweet... we might give a people a sens of magnitude of the problem⁵" (Alyssa Milano, sur Twitter, le 15 octobre 2017).

C'est dix ans avant ce tweet que le symbole MeToo est créé, en 2006, par une militante féministe noire américaine et travailleuse sociale Tarana Burke. Selon Vellut, psychanalyste, il traduit à ce moment-là un « *je suis avec toi* » adressé aux victimes de violences sexuelles car il s'inscrit dans une campagne de soutien qu'elle nomme MeToo

⁴ L'expression vient de Susana Aires, poète et militante féministe mexicaine assassinée le 6 janvier 2011 qui l'utilisait pour dénoncer les féminicides : « Ni una mujer menos, ni una muerta mas » (Pas une femme de moins, pas une morte de plus).

⁵ Si vous avez été victime de harcèlement ou d'agression sexuelle, écrivez « moi aussi » en réponse à ce tweet... nous pourrions ainsi donner aux gens une idée de l'ampleur du problème »

(Vellut, 2022). Cependant, elle se déroule en dehors d'Internet et des réseaux sociaux si bien que la circulation du slogan en est limitée (Cousin, Landour, Delage, Fortino, & Paoletti, 2019). Ce n'est que lorsqu'il est repris sur Twitter par Alyssa Milano, actrice américaine, à la suite de témoignages d'actrices dénonçant le producteur Harvey Weinstein d'abus et crimes sexuels, que le mot-dièse⁶ se fait connaître. En vingt-quatre heures, plus d'un million de tweets et retweets l'utilisent. Les femmes du monde entier témoignent des violences auxquelles elles ont été confrontées.

L'influence des réseaux sociaux et des médias a alors rendu possible un nouvel outil de mesure pour l'opinion publique. Le nombre faramineux de tweets a changé la tendance : les violences faites aux femmes que l'on croyait individuelles, privées sont désormais comprises comme politiques, historiques, universellement communes aux femmes. Le mouvement MeToo montre, d'une part, que les femmes se sont massivement saisies des nouveaux droits acquis durant les vagues précédentes et, d'autre part, qu'elles représentent désormais une force politique planétaire. Si bien qu'un certain nombre d'auteurs en sociologie parlent d'un « avant MeToo » et d'un « après MeToo » (Cavalin, et al., 2022).

La symbolique de MeToo se transforme alors en un « *moi aussi j'ai été victime d'agression sexuelle, de viol ou de tentatives* » et « *moi aussi, je suis une femme, toujours potentiellement victime* » (Cousin, Landour, Delage, Fortino, & Paoletti, 2019, p. 4). Nous pensons à cet effet que c'est un travers de la circulation de MeToo dans les espaces sociaux et nationaux. En effet, dans la trajectoire de MeToo, la classe des femmes s'est donnée à voir par opposition à la classe des hommes, renvoyée de facto du côté du sexe toujours potentiellement agresseur. C'est alors la dimension systématique des violences sexistes et sexuelles, structurée par le patriarcat qui a pris le dessus et qui a validé et renforcé les théories féministes de la domination. Bien que cette approche fut d'une importance certaine dans la prise en compte des violences conjugales et la mise en place de solutions pour y faire face, nous pensons qu'elle a dans le même temps limité l'efficacité des outils proposés en évacuant d'une part les aspects psychopathologiques dans lesquelles elles s'inscrivent et d'autre part les auteurs.

⁶ Ou hashtag, terme inscrit dans le petit Larousse en 2013 ; un signe dièse placé devant un mot-clé permet de partager immédiatement un contenu de sens court.

2. Le mouvement #BALANCETONPORC au niveau national

« Et si nous Aussi on donnait les noms des prédateurs sexuels qui nous ont 1/ manqué de respect verbalement 2/ tenté des tripotages » (Sandra Muller, sur Twitter, le 13 octobre 2017). « #balancetonporc !! toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends. (Sandra Muller, sur Twitter, le 13 octobre 2017)

En parallèle du mouvement MeToo se déroule le mouvement BalanceTonPorc en France. Son ampleur a conduit à le réutiliser de manière élargie pour dénoncer d'autres fléaux sociaux comme l'hashtag #Balancetonbahu pour dénoncer le non-respect des mesures sanitaires en vigueur dans les écoles françaises lors du déconfinement de mai 2020. Comme MeToo, il est né d'un commentaire sur un réseau social par une personne d'influence, une journaliste française, Sandra Muller. Les textes BalanceTonPorc sont innombrables et ont, là-encore, permis que quelque chose se passe : *« à force de se multiplier, de s'amonceler, de s'internationaliser, ces récits nés du « je » solitaire, glissant vers le « moi aussi », et « elle aussi » et une autre encore, finissent par dessiner un « nous », étonnante présence collective, où chacune reste debout près de sa phrase lancée, tout près du « je » féminin de l'autre, à côté, dans son cercle de solitude tellement bien compris ; c'est un bloc immense de compréhensions croisées, sans mots mais fait de ces phrases. » (Nahoum-Grappe, 2018, p. 116).*

Une sororité internationale s'est construite, nous pouvons désormais l'entendre sous l'expression de « Nous Toutes ». Ce mouvement nous semble essentiel dans la lutte contre les violences conjugales même s'il a induit un effet que nous souhaitons interroger en faisant une analogie avec la horde primitive décrite dans Totem et Tabou (Freud, 1912). Nous reprenons ici une analogie proposée par Christophe Chevalier et Marie-José Grihom dans leur travaux sur les agresseurs sexuels considérant que la même analogie peut désormais être réalisée pour l'auteur de violences conjugales (2013). En effet avec ce mouvement l'auteur de violences conjugales, comme le Père de la Horde, devient celui qui fantasmatiquement peut toucher toutes les femmes. Cela nécessite la mise en lien des individus, des frères qui en incorporant le Père de la Horde, font lien

social. Or, dans le mouvement BalanceTonPorc, il y a bien sacrifice de celui qui incarne la jouissance « *mais la mise en lien des victimes entre elles ne débouche ni sur le remord coupable qui ramène au calme, ni sur le plaisir qui témoigne de la reconnaissance de la castration* » (Chevalier & Grihom, 2013, p. 100). A la différence du mythe fondateur freudien, un autre agresseur et encore un autre va surgir au moindre tweet ou fait divers. Pour les auteurs, l'incorporation symbolique échoue car c'est un autre imaginaire qui est chaque fois puni et soigné, laissant le groupe dans « *une union précaire qui ne tient que par la jouissance commune à traquer le mal* » (Chevalier & Grihom, 2013, p. 100). Cela a pour risque notamment une présomption de culpabilité envers l'ensemble des hommes, une mise sur le même plan de conduites toutes répréhensibles mais inégalement graves, ou encore des accusations calomnieuses qui viennent pervertir les effets de cette mobilisation.

Cependant, la force nationale de ce mouvement a permis d'accélérer la mise en place de politiques publiques : ouverture de structures médico-sociales et d'hébergement ; formation des professionnels ; promulgation de nouvelles lois... Car la prise de conscience se fait aussi sur la persistance de la violence genrée. Cela se mesure dans le nombre de tweets et autres publications BalanceTonPorc et MeToo ainsi que dans les enquêtes statistiques qui sont réalisées. La prise de conscience de la persistance du phénomène permet notamment la mise en place d'un débat politique national : le Grenelle des violences conjugales.

3. Focus sur le Grenelle des violences conjugales

Le Grenelle est un débat politique majeur destiné à résoudre un problème important pour le pays. Il s'appuie sur un ensemble de rencontres entre différents acteurs, politiques et associatifs, en vue de prendre des décisions à long terme. L'utilisation de cette appellation indique la volonté de l'État de marquer symboliquement l'importance des enjeux en question : dénoncer et remédier à ce fléau, à l'instar des accords de Grenelle de 1968⁷ qui se voulaient être le remède d'une crise sociale majeure (Boy, 2010). Il nous faut noter que ce choix terminologique a aussi

⁷ L'origine de cette appellation vient des négociations qui ont eu lieu au Ministère du Travail situé rue de Grenelle à Paris lors de la révolte de mai 1968.

l'intérêt de signifier que ces violences, même si elles se jouent dans le huis clos conjugal, relèvent d'une responsabilité collective. Les dates choisies pour le cadrer marquent cette symbolique, il s'est ouvert le 03/09/19 – en référence au 3919, numéro de téléphone national pour les victimes de violences - et prenait fin le 25/10/19 - journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Binet & Thevenot, 2022). Il marque un réel tournant dans l'institutionnalisation de la cause de la lutte contre les violences conjugales. Il vient dire qu'il s'agit d'une responsabilité collective dont l'état prend directement part aux côtés des féministes. Nous avons assisté à la restitution régionale du Grenelle contre les violences conjugales. Le constat de la persistance du phénomène est sans appel et trois axes d'améliorations sont proposés, il s'agit de :

- Mieux protéger et accompagner la victime et mieux prendre en compte les conséquences des violences conjugales sur les liens familiaux,
- Renforcer le suivi des auteurs et la prise en charge des violences,
- Mettre en œuvre une méthode de construction d'une politique publique cohérente et efficiente (Prefet du Bas-Rhin, 2019).

Il apparaît alors que l'approche théorique du phénomène s'élargie à la question des auteurs et ce même d'un point de vue institutionnel. Mais comment ce glissement s'est-il effectué ? Comment est envisagée la prise en charge des auteurs ?

A ces axes, plusieurs recommandations sont proposées lors de la restitution du Grenelle, notamment :

- d'imposer un suivi thérapeutique,
- de créer dans chaque département un centre d'accueil et d'accompagnement ou des places d'hébergement dédiées afin de pouvoir les localiser dans le cadre de leur suivi judiciaire (CPCA),

- d'assortir l'éviction d'une obligation de résider dans un lieu spécialisé où l'auteur de violences suivra un accompagnement spécifique pour prévenir la récurrence,
- de s'appuyer sur les standards définis par le Conseil de l'Europe et le réseau de l'Union Européenne pour définir les durées et contenus des stages de responsabilisation et prendre en considération l'addiction à l'alcool et aux psychotropes.

Ainsi, nous pouvons observer ces dernières années une augmentation de l'intérêt pour la prise en charge des auteurs dans le champ militant lui-même ainsi que dans l'espace public. Cependant, il reste ici limité à davantage de répression et de surveillance dans l'espoir de prévenir la récurrence. Ce n'est que tardivement, notre thèse déjà bien entamée, que se développe une prise en charge spécifique pour les auteurs avec l'ouverture de Centres de Prise en Charge pour Auteurs de violences conjugales (CPCA). Bien sûr, quelques foyers et associations avaient déjà été créés bien avant le Grenelle, mais ces derniers n'ont que peu duré faute de subventions (par exemple Accord (fermeture en 2015) et Regain (fermeture en 2016) à Strasbourg). L'historiographie féministe nous apprend alors, d'une part que c'est grâce aux mouvements féministes que la prise en charge des auteurs de violences conjugales a émergé ; et d'autre part, que c'est cette prise en compte elle-même des mouvements féministes (des violences conjugales comme continuum des violences faites aux femmes) qui a peut-être ralenti l'émergence de la prise en charge des auteurs. En créant par exemple une catégorie refusant toute ressemblance possible avec la catégorie opposée. Mais comment l'état et les pouvoirs publics ont-ils alors traduit la construction de ce nouvel intolérable ?

II. De la lutte sociale aux textes institutionnels : institutionnalisation de l'intolérable

En reprenant l'historique de la lutte contre les violences conjugales nous avons montré comment un mouvement social contribue à produire et définir un problème de

santé publique. Dans ce second point nous nous intéressons à l'écho institutionnel qui en découle et qui alimente la production et la définition de ce nouvel intolérable.

A. D'un point de vue théorique

L'institutionnalisation s'est développée à partir de deux versants indissociables ; le versant théorique : par le travail de nomination, de mesure et de cadrage et le versant pratique : par l'adoption de nouveaux textes de lois, par la recherche scientifique et par la mise en place de plans interministériels. Nous nous attachons dans ce premier point au point de vue théorique.

1. L'évolution d'une définition

Les violences conjugales confrontent à du non-sens, elles nous imposent de passer par un travail de nomination et de définition pour les réintégrer dans le territoire des significations. Comme M. Lieber et M. Roca I Escoda nous pensons que le cadrage discursif est un enjeu de taille car « *c'est la problématisation elle-même et la capacité à représenter ledit problème qui établit les frontières de l'acceptable et de l'inacceptable ainsi que les solutions envisageables* » (2015, p. 2).

Depuis les premières contestations féminines, beaucoup de nominations ont été utilisées pour qualifier les violences conjugales : agression entre époux, femmes battues, violence domestique, violence entre partenaires intimes, violence conjugale, violence intrafamiliale, conjugalité violente, coups et blessures volontaires et tant d'autres encore. Les subtilités de chacun de ces termes et leur définition dépendent des concepts théoriques de leurs utilisateurs. Elles renvoient également aux manières spécifiques dont la question a été publicisée et, d'autre part, aux acteurs qui ont permis de faire émerger ce phénomène comme un problème public devant faire l'objet d'une attention particulière de la part des autorités (Lieber & Roca i Escoda, 2015). La multiplication de ces notions est fortement indicative de la complexité de la question et nous impose de réaliser un aperçu des différentes nominations majoritairement utilisées pour en comprendre les contours.

Il y a d'une part les nominations qui renvoient davantage au concept de la famille – violence intrafamiliale ou violence domestique – qui englobent toutes sortes de violences commises dans la sphère familiale sans différenciation du membre (mère, père, enfants) qui les agit ou les subit. Cependant, la définition de la violence domestique de la Convention de l'Europe renvoie davantage à ce que nous entendons dans ce travail par les termes de violences conjugales « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime*⁸ » (Conseil de l'Europe, 2011).

Il y a d'autre part les nominations qui se centrent davantage sur la conjugalité : agression entre époux, violence conjugale, violence maritale, conjugalité violente. L'arrivée de ces termes illustre la transformation des représentations des violences en recentrant l'analyse sur le lien conjugal. Cependant, ils ne prennent en considération que les protagonistes qui sont liés par un lien conjugal légal (Lieber & Roca i Escoda, 2015). Face à cette limite, l'utilisation de « violence entre partenaires intimes » s'est davantage répandue. Selon l'OMS, elle comprend « *tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation* » (Organisation mondiale de la Santé, 2002, p. 99). Elle permet d'étendre les représentations du phénomène à toutes les relations intimes humaines. Cependant, la seule union sexuelle ne permet pas de rendre compte de la réalité du couple d'aujourd'hui. Le code civil français a donc retenu comme définition : « *les violences exercées au sein du couple ou par un ancien conjoint, un ancien partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou un ancien concubin mettant en danger la personne qui en est victime* »⁹. Cette définition permet de remettre au centre un élément fondamental des violences : la dimension de vie commune, qu'il y ait cohabitation ou pas.

⁸ Série des traités du Conseil de l'Europe STCE 210, 2011, Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, consultée à l'adresse <https://rm.coe.int/1680084840>, le 28 février 2023, p.3.

⁹ Article 515-9 du Code Civil, modifié par l'article 3 de la loi n°2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

Nous avons préféré l'expression de "violences conjugales", au pluriel, pour notre étude. Par le terme de « conjugale » nous tenons rendre compte de la dimension conjugale, dynamique et complexe du lien. De plus, il est à entendre comme la notion de couple dans le droit français en comprenant donc les conjoints, les pacsés ou les concubins même s'ils ne vivent plus ensemble mais qu'ils continuent d'être concernés par les violences. Elle nous permet ainsi tout à la fois de reconnaître le sujet qui est en lien tout en prenant en compte la dimension juridique du terme qui vient dire s'il s'agit d'un crime ou d'un délit et ainsi poser la limite de la qualification pénale des violences conjugales. Nous entendons le lien comme étant tridimensionnel, à la fois culturel, intersubjectif et intrapsychique. Cette reconnaissance du lien nous autorise à questionner les violences conjugales comme vérité des sujets pouvant nous apprendre quelque chose sur leur histoire, leurs liens et leur structuration psychique.

2. Les enquêtes statistiques

Le premier projet d'enquête statistique de grande envergure spécifique voit le jour en 1997, il s'agit de l'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF). C'est une enquête dont la demande est politique et le cadre théorique explicitement féministe (Herman, 2012; Jaspard, 2011). Dans cette enquête la violence faite aux femmes est « *fondée sur un rapport de force ou de domination qui s'exerce par les brutalités physiques ou mentales entre au moins deux personnes. Il s'agit d'imposer sa volonté à l'autre, de la dominer, au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission* » (Jaspard, 2011, p. 20). L'ENVEFF établit qu'une femme sur dix est victime de violences dans le couple en France. Chiffre qui recouvre à la fois les pressions psychologiques répétées (24%), les agressions verbales (4%) les agressions physiques (3%) et les agressions sexuelles (1%).

Une seconde enquête majeure est l'enquête Violences et Rapports de Genre (VIRAGE). Dont les premiers documents de travail sont sortis au milieu des années 2010 tels que le n°212 visant à décrire le projet d'enquête. L'objectif de cette enquête est de décrire dans le détail les situations de violences dans leur temporalité et d'en analyser les conséquences. Ainsi, à la différence de l'ENVEFF, elle interroge à la fois les femmes et

les hommes victimes. Pour les violences conjugales, elle établit qu'elles sont particulièrement importantes ; pour les femmes, au moment de la séparation et pour les mères d'un enfant ou de familles nombreuses (Brown, Debauche, Hamel, & Mazuy, 2021) On y retrouve également que les faits déclarés par les femmes sont davantage multiformes tandis qu'ils relèvent essentiellement du registre psychologique chez les hommes (Brown, Debauche, Hamel, & Mazuy, 2021).

Enfin, il existe également les statistiques réalisées par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Ici, sont comptabilisés les crimes et délits (violences physiques (qui vont des homicides aux violences sans incapacité), violences sexuelles (du viol au harcèlement), violences verbales ou psychologiques) commis par une personne étant ou ayant été le partenaire de la victime (union libre, PACS ou mariage) (SSMI, 2022)¹⁰. Il en ressort en 2021 que 208 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées par la police et la gendarmerie dont les deux tiers concernent des violences physiques. Un chiffre en hausse depuis plusieurs années ; +21% par rapport à 2020, lui-même en augmentation de 12% par rapport à 2019.

Ces chiffres nous montrent d'une part l'incroyable persistance du problème, mais aussi et surtout la difficile tâche qu'est la mesure d'un fait aussi subjectif que « la violence ». En effet, toute enquête est tributaire des limites de la méthode de recueil de données qu'elle utilise, c'est pourquoi il est important d'interroger leurs postulats théoriques et d'en connaître les limites. Par exemple, dans sa définition l'ENVEFF retient une lecture féministe de la violence, dans un rapport de continuité avec la domination masculine. Le risque en est qu'elle ne saisit pas tant les actes de violences ou les sentiments d'insécurité mais davantage une organisation politique de l'oppression des femmes par les hommes. La confusion et l'amalgame entre violences faites aux femmes et violences conjugales n'en sont que plus intensifiés. De la même manière que les enquêtes statistiques ministérielles retiennent une lecture juridique de la violence. Elles englobent alors sous un chiffre impressionnant toutes les formes de violences relevant d'un délit ou d'un crime. Si cette approche précise davantage les limites de ce que sont des violences conjugales et ce qu'elles ne sont pas, elle contribue aussi à alimenter une lecture essentialiste du phénomène en catégorisant deux classes l'une

¹⁰ Le SSMI est le service statistique ministériel de la sécurité intérieure

contre l'autre, les victimes contre les auteurs. Notons tout de même une évolution des représentations des violences conjugales avec l'enquête VIRAGE qui s'est davantage intéressée à la temporalité des violences, tant auprès de femmes que des hommes. Nous regrettons cependant qu'aucune enquête de délinquance auto-déclarée auprès d'auteurs de violences conjugales ne soit réalisée.

3. Les textes internationaux

Au niveau des Nations Unies

Le premier texte international de référence contre les violences faites aux femmes est la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) adoptée en 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Concernant les violences conjugales, elle demande aux États signataires de prendre « *toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans toutes les questions découlant du mariage et dans les rapports familiaux*¹¹ ». A la suite de quoi un Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est créé pour surveiller et suivre la mise en œuvre de cette convention dans les États. Elle constate un manque de mesures mises en place et établit en 1992, une Recommandation Générale¹² qui renforce les obligations des États contre la violence à l'égard des femmes et dans le couple. Elle préconise notamment le développement de mesures juridiques, préventives et protectives. La sanction, la prévention et la protection deviennent les trois orientations que doivent suivre les États. Notons que cette avancée se conjugue d'une prise de position féministe explicitement affichée par l'ONU. En effet, en 1993, l'Assemblée générale de l'ONU adopte une Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui réitère le devoir des États membres de mettre en œuvre une politique visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et notamment au sein du couple (Résolution 48/104). Le préambule

¹¹ Article 16, Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/34/180, 18 décembre 1979, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, consultée à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/NR0/378/07/IMG/NR037807.pdf?OpenElement>, le 01 mars 2023, p.220.

¹² Recommandation générale N° 19, onzième session, 1992, Violence à l'égard des femmes, consultée à l'adresse <https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/recommendations/recomm-fr.htm>, le 01 mars 2023.

analyse la violence contre les femmes comme une traduction « *des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes, et qu'elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes*¹³».

C'est en 1995 qu'opère un réel tournant avec la Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Elle donne lieu à un programme d'action, le programme d'action de Pékin, qui décrit douze grands objectifs stratégiques pour viser l'égalité entre hommes et femmes, dont le quatrième est « *de lutter contre la violence à l'égard des femmes*¹⁴ ». Nous retrouvons dans ce texte une description des mesures à prendre par les gouvernements (de l'alinéa 112 à 130) par exemple : « *condamner la violence à l'égard des femmes et s'abstenir d'invoquer la coutume, la tradition ou la religion pour se soustraire de l'éliminer conformément à la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* »¹⁵. La Commission de la condition de la femme est chargée de suivre et d'évaluer les progrès mis en œuvre par la déclaration et le programme d'action. En 2017, elle a procédé à une évaluation de la qualité du cadre juridique international et a conclu que le principal obstacle dans la lutte contre les violences envers les femmes est la transposition et l'application insuffisante des normes internationales. En 2017, est alors adoptée une Recommandation Générale¹⁶ afin d'accélérer la mise en œuvre de ces normes.

¹³ Résolution de l'assemblée générale des Nations Unies A/RES/48/104, 20 décembre 1993, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, consultée à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N94/095/06/PDF/N9409506.pdf?OpenElement> , le 01 mars 2023, p.2.

¹⁴ Objectif D. La violence à l'égard des femmes, , Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes A/CONF.177/20.REV.1, 4-15 septembre 1996, consulté à l'adresse <https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/Beijing%20full%20report%20F.pdf> , le 01 mars 2023, p.52.

¹⁵ *Ibid.* Paragraphe 112, p.52.

¹⁶ Recommandation Générale du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes CEDAW/C/GC/35, 26 juillet 2017, portant actualisation de la recommandation générale n°19, consultée à l'adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N17/231/55/PDF/N1723155.pdf?OpenElement> , le 01 mars 2023.

Au niveau du Conseil de l'Europe

Le texte européen majeur déterminant le cadre d'action dans la lutte contre les violences conjugales est la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique¹⁷ (Convention d'Istanbul). Ouverte à signatures en 2011, elle entre en vigueur en 2014 et constitue le premier instrument européen juridiquement contraignant dans ce domaine. Elle oblige notamment la création de « *programmes visant à apprendre aux auteurs de violence domestique à adopter un comportement non-violent dans les relations interpersonnelles en vue de prévenir de nouvelles violences et de changer les schémas comportementaux violents*¹⁸ ». Le rapport explicatif de la Convention détaille ensuite les exigences européennes concernant les programmes d'interventions, ils doivent : « *se fonder sur de bonnes pratiques et sur ce que la recherche révèle concernant les manières les plus efficaces de travailler avec les auteurs, encourager les auteurs d'infraction à assumer la responsabilité de leurs actes et à réfléchir à leur attitude et leur vision des femmes, être mener par des animateurs qualifiés, formés en psychologie et sur la nature de la violence domestique, de compétences culturelles et linguistiques diverses, et être en collaboration avec les services de soutien des femmes, les autorités judiciaires et les services de protection de l'enfance*¹⁹ ».

Dans le document visant à fournir des conseils pratiques aux décideurs et aux praticiens sur la façon d'élaborer ces programmes d'intervention nous retrouvons deux parties qui nous intéressent plus particulièrement : « comprendre ce qui fonctionne » et « définition du succès d'un programme²⁰ » (Conseil de l'Europe, 2015). Si l'accent est mis dans la première partie sur la difficulté à identifier avec certitude ce qui « fonctionne » dans les programmes destinés aux auteurs au vu des dispositifs souvent

¹⁷ Série des traités du Conseil de l'Europe STCE 210, 2011, Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, consultée à l'adresse <https://rm.coe.int/1680084840>, le 01 mars 2023.

¹⁸ *Ibid.* article 16, alinéa 1, p.7

¹⁹ Série des traités du Conseil de l'Europe STCE 210, 2011, Rapport explicatif de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, consultée à l'adresse <https://rm.coe.int/16800d38c9#>, le 01 mars 2023, paragraphe 104, p. 21.

²⁰ Programmes destinés aux auteurs de violence domestique et sexuelle : article 16 de la Convention d'Istanbul, février 2015, Série de document sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, consultée à l'adresse <https://rm.coe.int/168046e34f>, le 01 mars 2023, p.3.

multimodaux dans les différents pays, il est mis en seconde partie sur ce qui est attendu dans la définition de ce qui fonctionne. En effet, les concepteurs doivent prendre en compte « *un éventail de mesure de résultats et de faire en sorte que « le succès » du programme ne consiste pas uniquement à mettre fin au comportement violent des auteurs* » mais plutôt qu'il doit intégrer « *des relations améliorées caractérisées par le respect et une communication efficace* », « *un exercice de la parenté positif, partagé et exempt de violence* », « *une meilleure connaissance de soi et des autres* », « *une meilleure compréhension de l'impact de la violence domestique sur la partenaire et les enfants*²¹ ». En des termes plus latents, nous entendons qu'il est finalement demandé aux décideurs et praticiens d'organiser des programmes qui doivent avoir des effets subjectivants d'un point de vue psychologique. Ils doivent permettre à l'auteur de s'approprier son acte, en être responsable et comprendre les répercussions qu'il a chez les victimes.

B. D'un point de vue pratique

Jusqu'à la fin du 20ème siècle, face aux violences conjugales, l'autorité publique réagissait peu, voire pas du tout, « *la préservation de l'unité du couple importait beaucoup plus que la répression des comportements objectivement contraires à la loi pénale* » (Harrati & Vavassori, 2017, p. 8). Cependant, depuis les années 2000 de plus en plus de politiques publiques sont mises en place pour faire face au phénomène. Ce travail d'institutionnalisation de la lutte a rendu possible la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Nous avons décidé de nous consacrer ici à l'évolution de la prise en compte du sujet auteur au travers d'une part des textes législatifs et d'autre part des recherches scientifiques et des plans interministériels.

1. Les textes législatifs

La particularité des violences commises au sein du couple a été reconnue juridiquement en France dès 1994, à partir de la loi du 22 juillet 1992²² permettant

²¹ *Op. cit.* p.16

²² Loi n°92-684 du 22 juillet 1992 portant réforme des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre les personnes (Légifrance, le 28 février 2023). Issu de la loi du 22 juillet 1992, le nouveau Code Pénal entre en vigueur le 1er mars 1994.

l'entrée en vigueur d'un nouveau code pénal le 1er mars 1994. L'alinéa 6 de l'article 222-13 du Code pénal place alors la commission par le conjoint ou concubin comme une circonstance aggravante des actes violents. Mais ce n'est qu'une dizaine d'années après qu'est adoptée une série de lois qui renforcent la lutte contre les violences conjugales.

Il y a d'une part, l'adoption de lois qui veulent éloigner l'auteur des violences : par exemple la loi du 26 mai 2004²³ met en place, au plan civil, la mesure d'éviction du conjoint violent du domicile conjugal pour les couples mariés avant l'engagement d'une procédure de divorce. Puis la loi du 12 décembre 2005²⁴ vient faciliter, sur le plan pénal, l'éloignement de l'auteur de violence du domicile et ce à tous les stades de la procédure. Enfin la loi du 28 décembre 2019²⁵ ajoute que lorsqu'une interdiction de s'approcher de la victime est prononcée, elle peut être complétée de l'obligation de porter un bracelet antirapprochement pour le condamné afin de contrôler le respect de cette interdiction.

Il y a d'autre part, l'adoption de lois qui veulent réprimer davantage l'auteur des violences : à cet effet la première loi portant spécifiquement sur les violences conjugales est adoptée le 4 avril 2006²⁶. Elle renforce la répression des violences au sein du couple en élargissant le champ d'application de la circonstance aggravante à de nouveaux auteurs (pacsés et ex) et à de nouvelles infractions (meurtres, viols et agressions sexuelles). Elle complète et précise également les dispositions de la loi du 12 décembre 2005²⁷ en ce qui concerne l'éviction du conjoint violent du domicile du couple. Puis la loi du 30 juillet 2020²⁸ ajoute l'inscription au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes de manière automatique.

²³ Loi n° 2004-439 du 26 mai 2004 relative au divorce (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

²⁴ Loi n°2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

²⁵ Loi n°2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

²⁶ Loi n°2006-399 du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein de couple ou commises contre les mineurs (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

²⁷ Loi n°2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

²⁸ Loi n°2020-936 du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

Ensuite il y a la création de lois qui veulent protéger davantage les victimes des violences : la loi du 9 juillet 2010²⁹ relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, marque une nouvelle étape dans cette lutte. Elle donne au juge les moyens de prévenir les violences via un nouveau dispositif : l'ordonnance de protection des victimes. La loi du 4 août 2014³⁰ améliore ce dispositif de protection pour les victimes de violences au sein du couple. L'éviction du conjoint violent du domicile devient la règle et la loi fixe notamment le cadre juridique du déploiement du téléphone grave danger en vue de protéger les victimes. La loi du 28 décembre 2019³¹ vient ensuite élargir les conditions d'attribution du téléphone grave danger et fixe à 6 jours maximum le délai de délivrance d'une ordonnance de protection. Enfin, la loi du 30 juillet 2020³² ajoutera la possibilité de suspendre le droit de visite et d'hébergement de l'enfant mineur du parent violent.

Pour finir, sont introduites des lois qui veulent prendre en charge les auteurs des violences : à cet effet, la loi du 4 août 2014³³ crée le stage de responsabilisation et son décret d'application est publié en 2016. Le cadre législatif a donc beaucoup évolué dans la lutte contre les violences conjugales. Cependant, dans la pratique, l'application de ces lois reste encore complexe et ce également du fait de leur multiplication. La mesure d'éviction du conjoint violent par exemple est à son fondement une mesure civile, elle est prononcée par le juge aux affaires familiales. Cependant, depuis la loi du 30 juillet 2020, elle peut également être appliquée dans le cadre d'un contrôle socio-judiciaire, autrement dit dans le cadre d'une mesure pénale. Le risque en est une multiplication des procédures et une mauvaise coordination entre les juridictions, qui ne sont compétentes que pour une partie des faits dénoncés. Aujourd'hui c'est le juge aux affaires familiales qui statue sur les ordonnances de protection et le tribunal correctionnel qui punit les

²⁹ Loi n°2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

³⁰ Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

³¹ Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille (1) (Légifrance, le 28 février 2023)

³² Loi n° 2020-936 du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

³³ Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (1) (Légifrance, le 28 février 2023).

délits, ce qui complique grandement les procédures. C'est pourquoi, sur le modèle de la justice espagnole, une proposition de loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale (41 voix pour, 40 voix contre) le 1^{er} décembre 2022³⁴. Elle permettrait de : créer des juridictions au sein de pôles spécialisés dans les violences intrafamiliales ; créer une nouvelle formation du tribunal judiciaire permettant de créer un « tribunal des violences intrafamiliales » qui traitera des délits commis au sein de la cellule familiale et enfin qu'une nouvelle fonction de « juge aux violences intrafamiliales » soit créée qui aura une double compétence, pénale et civile. Cette proposition de loi n'est pas encore promulguée, elle est en deuxième lecture, autrement dit en examen au Sénat.

2. Les rapports scientifiques

Les premiers résultats des enquêtes nationales constituent un levier décisif dans l'élaboration des politiques publiques et légitiment alors la recherche scientifique. Trois sont nationalement connues : le rapport Henrion (2001) sur le rôle des professionnels de santé, le rapport Tursz (2005) sur l'impact de la violence sur la santé et le rapport Coutanceau (2006) sur la prise en charge des hommes violents dans le couple.

Le rapport Henrion de 2001 avait pour objet de recenser les données existantes sur les violences faites aux femmes, d'évaluer leur impact sur la santé physique et mentale des victimes, de présenter des propositions susceptibles d'améliorer l'information et la formation du corps médical sur le repérage des violences et de faciliter les conditions de la prise en charge des victimes (Henrion, 2001, p. 8). Des huit chapitres qui le composent, un est consacré intégralement « aux partenaires violents » (Henrion, 2001, pp. 55-57). Nous pouvons y retrouver une classification originale des « hommes violents » en sept catégories : les hommes immatures et impulsifs, les hommes psychorigides et autoritaires, les hommes qui ont été témoins ou victimes de violences dans leur enfance, les hommes jaloux, les hommes paranoïaques ou psychopathes, les hommes qui ne sont violents que lors de la prise d'alcool ou de toxique

³⁴ Assemblée nationale. (2022). Proposition de loi portant création d'une juridiction spécialisée aux violences intrafamiliales.

et les hommes qui ont des fonctionnements pervers narcissiques (Henrion, 2001, pp. 56-57).

Vient ensuite le rapport Tursz de 2005. Il ne concerne pas spécifiquement les violences conjugales mais aborde un thème plus large « Violence et santé » dans lequel il s'agit de « *sortir les problèmes liés à la violence d'une logique d'approche purement répressive* » (Tursz, 2005, p. 9). Nous n'y retrouvons aucune recommandation spécifique concernant les auteurs et l'analyse à leur sujet est assez superficielle. Il y est seulement dit qu'il s'agit : le plus souvent des proches, qu'ils ont souvent été eux-mêmes victimes de violences dans le passé, qu'il y a de plus en plus d'auteurs mineurs plus particulièrement d'agressions sexuelles et que la dangerosité diminue lorsqu'il n'y a pas de rupture de soins (Tursz, 2005, p. 58).

Puis, le rapport Coutanceau de 2006 a pour objet d'examiner les voies et moyens d'une prise en charge de l'auteur de violences conjugales dans la perspective d'éviter la récurrence, qu'il y ait reprise de la vie commune avec la victime ou non. Dans ce rapport, Coutanceau distingue schématiquement trois profils d'auteurs : « *un profil à tonalité immaturo-névrotique dans le spectre de la normalité* » qui relève à son sens d'une pratique psychothérapeutique individuelle classique, « *un profil mal structuré avec des fragilités diverses : instabilité, agressivité, aspect dysharmonique du caractère, problématique de jalousie ou de peur de la perte* » qui concerne pour lui la grande masse des sujets violents. Pour ce profil, il préconise des techniques de groupe car elles permettent à ceux qui sont le moins autocritiques d'écouter ceux qui sont le plus engagés dans une réflexion authentique émotionnelle les concernant et enfin « *un profil de personnalité particulièrement problématique avec un égocentrisme très marqué et une dimension paranoïaque et mégalomaniacale* » qu'il préconise d'intégrer dans des groupes de prise en charge collective à hauteur d'un ou deux par groupe (Coutanceau, 2006, p. 10).

3. Les plans interministériels

Le premier plan ministériel en matière de lutte contre les violences faites aux femmes date de la période 2005-2007. Il expose une trentaine de mesures dont deux concernent les auteurs : « *recommander que les hommes éloignés de leur domicile soient hébergés dans des structures non-mixtes* » et « *aggraver les sanctions contre les auteurs en cas de violences commises au sein du couple* » (Ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité, 2004, pp. 4-9). Cependant, le rapport d'évaluation concernant ce rapport interministériel soulève un manque de structures et de moyens de prise en charge des auteurs (Lux, et al., 2008)

Suit pour la période 2008-2010 un deuxième plan interministériel qui se centre davantage sur la prévention de la récidive, dans une approche non plus essentiellement répressive mais également sanitaire par « *l'accueil* », « *l'information et la sensibilisation* » ainsi que « *des dispositifs d'accompagnement* » pour les auteurs (Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, 2007, p. 11). En effet, le plan prévoit le développement de centre d'accueil, leur labellisation au travers d'une Charte et la réalisation d'une plaquette d'information et de sensibilisation à destination des auteurs. Cependant dans les faits nous n'avons pas trouvé de moyens prévus pour les mettre en œuvre. Ainsi le troisième plan (2011-2013) vient réitérer ces propositions d'actions. Cependant au regard du grand nombre de mesures (une soixantaine dans chacun des 2^{ème} et 3^{ème} plans) les conclusions déterminent que les plans n'ont été qu'« *imparfaitement assuré* » (Ministère des Droits des Femmes, 2013, p. 4). En effet, dans les faits, ce sont plutôt les actions répressives et protectives qui ont été mises en œuvre.

C'est à partir du quatrième plan interministériel (2014-2016) que l'action se centre sur la mise en œuvre de stage de responsabilisation³⁵. Le stage y est présenté comme une réponse « *pédagogique* » visant à « *contribuer à la prévention de la récidive* » (Ministère des Droits des Femmes, 2013, p. 22).

³⁵ Action 2.5 « Développer les stages de responsabilisation pour prévenir la récidive » (Ministère des Droits des Femmes, 2013, p. 22).

Enfin, le dernier et 5^{ème} plan interministériel sur les violences au sein du couple (2017-2019) relève que « *si l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences a progressé (...) les faits de violences et le nombre de victime reste dramatiquement stable* » (Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, 2016a, p. 2) et prévoit alors un doublement du budget consacré aux actions prévues pour 2017-2019. Cependant, parmi les 38 objectifs du plan, un seul vise à « *améliorer la lutte contre la récurrence par l'élaboration d'outils à l'attention des professionnel.le.s* » (Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, 2016b, p. 72). Le 25 novembre 2019, dans le cadre du Grenelle, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publie un avis mettant en exergue la persistance des violences conjugales et leur gravité. Elle appelle alors à élaborer un sixième plan interministériel qui soit ambitieux d'actions et de moyens. Cependant nous ne retrouvons aucun autre plan interministériel dédié aux violences faites aux femmes ou aux violences au sein du couple. Il existe malgré tout un plan interministériel (2019-2024) pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans lequel sont évoqués les violences sexuelles et sexistes mais nous n'y retrouvons aucune action concernant les auteurs de violences conjugales. C'est dans le plan interministériel de 2023-2027 pour l'égalité entre les hommes et les femmes que des actions ciblées sur les violences conjugales émergent de nouveau. Cependant l'action se centre sur la protection des victimes, la prise en charge des auteurs est évincé de ce plan d'action.

Ainsi nous observons ici que la trajectoire prise par le gouvernement suit les courants féministes qui ont permis de faire émerger la question des violences conjugales dans le débat public. A cet endroit l'amalgame et la confusion entre violences faites aux femmes et violences conjugales sont frappants dans la rédaction des deux premiers plans. Il y est évoqué parfois simplement « les hommes » comme synonyme « d'auteur » : Cependant ce qui nous semble important de relever c'est la relative rapidité du gouvernement dans la prise en compte de l'auteur et la question de sa prise en charge dans la rédaction de ces plans (dès 2008), même si dans les faits ce sont davantage les actions répressives qui ont été les plus soutenues à cette période.

III. Du pénal au sanitaire : une matérialisation de l'intolérable

En France, la prise en charge des auteurs de violences conjugales est en grande majorité inscrite dans le cadre d'une orientation judiciaire. Cela pose, à notre sens, la question des limites entre la peine et le soin et leur opacité voire leur confusion, ce que nous souhaitons éclairer ici.

A. Au croisement de peine et soin

Il existe plusieurs situations dans lesquelles la réponse pénale peut prendre la forme de soins. Il y a, dans un premier temps, les soins pénalement ordonnés. Dans ces cas, l'individu qui a commis une infraction a été reconnu coupable et responsable pénalement. Il est condamné à des soins qui peuvent prendre différentes formes : injonction de soin, obligation de soin ou injonction thérapeutique. A ces condamnations sanitaires peuvent, bien sûr, s'ajouter d'autres réponses pénales comme l'emprisonnement. Puis, il y a, dans un second temps, les soins sans consentement sur décision d'un représentant de l'État (SDRE). Cette deuxième façon, pour laquelle la réponse pénale prend la forme de soins, existe pour les cas où l'individu est reconnu coupable mais irresponsable pénalement car non discernant au moment des faits. Cependant, les SDRE sont assez peu prononcés dans le cas des violences conjugales, ce pourquoi nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux soins pénalement ordonnés.

1. L'injonction thérapeutique

Les soins pénalement ordonnés ont premièrement été mis en place pour les addictions par le biais de l'injonction thérapeutique. Cette mesure prend racine dans la loi du 24 novembre 1953³⁶ indiquant que le condamné peut être astreint de suivre une

³⁶ Loi n° 53-1270 du 24 décembre 1953 modifiant et complétant les dispositions législatives relatives à la répression du trafic et de l'usage illicite de stupéfiants (Observatoire français des drogues et des tendances addictives, le 03 mars 2023).

cure de désintoxication dans un établissement sanitaire. Cependant, cette loi n'a pas été appliquée car son décret d'application n'a jamais vu le jour. A notre période actuelle, depuis la révision par la loi de 2007³⁷, l'injonction thérapeutique est prononcée comme alternative aux poursuites judiciaires ou comme peine complémentaire. Elle implique un médecin traitant, un médecin relai et une autorité judiciaire. Cette réponse pénale concerne majoritairement, encore aujourd'hui, les problématiques addictives. Elle dure 6 mois minimum, renouvelable 3 fois. Elle ne peut donc excéder une durée totale de deux ans. A savoir que l'injonction thérapeutique n'est pas assortie d'une obligation de résultats, mais d'une obligation d'assiduité, évaluée par les trois représentants impliqués. C'est également le cas pour les deux autres soins pénalement ordonnés, ce qui prime c'est l'assiduité.

2. L'obligation de soin

Il y a ensuite l'obligation de soins, elle est définie dans l'article 132-45 du Code Pénal : « *la juridiction de condamnation ou le juge de l'application des peines peut imposer spécialement au condamné l'observation de l'une ou de plusieurs des obligations suivantes :* ». La loi liste 22 obligations possibles dont « *respecter les conditions d'une prise en charge sanitaire, sociale, éducative ou psychologique, destinée à permettre sa réinsertion et l'acquisition des valeurs de la citoyenneté* » ou « *accomplir à ses frais un stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes* ». On retrouve également dans cette liste une injonction thérapeutique lorsqu'il apparaît que le condamné fait usage de stupéfiants ou fait une consommation habituelle et excessive de boissons alcoolisées. Le prononcé de cette obligation de soin ne nécessite pas le même cadre que l'injonction thérapeutique, elle est possible pour tout justiciable, à tout moment. Elle peut être une alternative aux poursuites, une peine complémentaire ou une peine principale.

³⁷ Loi n°2007-1198 du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs (Légifrance, le 03 mars 2023).

3. L'injonction de soin

Enfin, l'injonction de soin est une mesure spécifique apparue dans le cadre de la loi du 17 juin 1998³⁸. Elle ne peut pas être prononcée seule, elle est obligatoirement prononcée dans le cadre d'un suivi socio-judiciaire qui consiste en des mesures de surveillance et d'assistance destinées à prévenir la récidive. On retrouve, là aussi, trois partenaires : le médecin coordonnateur, le médecin traitant et l'autorité judiciaire. Le médecin coordonnateur sert d'interface entre l'autorité judiciaire et le médecin traitant pendant toute la durée de la mesure.

Le suivi socio-judiciaire est une mesure qui entraîne l'obligation pour un condamné de se soumettre à des obligations de surveillance et d'assistance destinées à prévenir la récidive. Il a été créé par la loi du 17 juin 1998³⁹ relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles et à la protection des mineurs. De nombreuses modifications ont été apportées à ce suivi. En effet, s'il était initialement prévu contre les auteurs d'infractions sexuelles, il concerne désormais un large spectre de criminels violents dont les infractions portent atteinte à la vie, à l'intégrité ou à la liberté des personnes. S'il est ordonné en matière correctionnelle, il peut être prononcé seul ou en tant que peine complémentaire au côté d'une peine privative de liberté. S'il est ordonné en matière criminelle, il ne peut être prononcé qu'en tant que peine complémentaire accompagnant la peine privative de liberté. La durée de ce suivi ne prend effet qu'après la peine privative de liberté et peut être étendue à la perpétuité dans les cas les plus graves. Les mesures engendrées par le suivi socio-judiciaire pour le condamné sont les mêmes que celles concernant le sursis probatoire que nous développons ci-après.

Le sursis probatoire (anciennement appelé sursis avec mise à l'épreuve) a été créé par une ordonnance du 23 décembre 1958⁴⁰. Il reprend les mêmes mesures que celles prévues par le suivi socio-judiciaire. Il consiste en une suspension de l'exécution

³⁸ Loi n° 98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (Légifrance, le 03 mars 2023).

³⁹ Loi n° 98-468 du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs (Légifrance, le 03 mars 2023).

⁴⁰ Ordonnance n°58-1301 du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger (Légifrance, le 03 mars 2023).

de la peine d'emprisonnement à condition que le condamné respecte des obligations pendant le temps fixé par le juge. Ces obligations sont fixées pour que le condamné puisse éviter la peine d'emprisonnement qui, en principe, est le dernier recours pénal, et pour faciliter une réinsertion professionnelle et sociale après le temps de la judiciarisation. Le sujet condamné reste libre et les obligations peuvent être de l'ordre du soin, du travail, de la formation, de l'arrêt de certaines conduites addictives. Les obligations peuvent consister en des interdictions, par exemple, de se rendre dans certains endroits ou de rentrer en relation avec certaines personnes.

Aussi, nous voyons là que si le droit pénal, autonome (qui obéit aux seules règles qui lui sont propres, en ce qu'il s'applique sans tenir compte des règles du droit privé voire parfois au mépris de ces règles) a toujours eu pour priorité de sauvegarder les droits fondamentaux de la personne en danger, il prend, depuis quelques décennies, un nouveau tournant, par la prise en compte des aspects psychopathologiques des incriminés. Cela vient, d'une part, questionner la place de la maladie au sein de la responsabilité du condamné, nous l'avons vu, elle peut parfois être reconnue comme gage d'irresponsabilité pénale. Et cela vient aussi questionner la place du soin, bien souvent soin psychique, et de la demande du malade concernant une prise en charge. Le soin est enjoint, ordonné, mais peut-il être thérapeutique ? En psychologie clinique, nous portons une attention particulière à la demande du patient. Elle nous garantit l'investissement, le désir du sujet, la rencontre et ses ressorts thérapeutiques. Le consentement, l'adhésion et l'engagement du sujet sont les voies privilégiées des soins psychiques. A cet endroit, le consentement aux soins ordonnés se doit d'être libre et éclairé. Mais, s'il est éclairé, il semble loin d'être libre tel qu'il est prononcé par exemple dans le cas du suivi socio-judiciaire : « *le président avertit alors le condamné qu'aucun traitement ne pourra être entrepris sans son consentement, mais que, s'il refuse les soins qui lui seront proposés, l'emprisonnement prononcé en application du 3ème alinéa de l'art 131-36-1 pourra être mis à exécution*⁴¹ ». Le sujet a-t-il vraiment le choix ? Ne s'agit-il pas ici plutôt d'un consentement à l'évitement de la répression pénale ? A cet endroit, l'adhésion aux soins, construction progressive d'une volonté qui permet le changement, nous semble compromise.

⁴¹ Article 131-36-4 du Code Pénal, modifié par la loi n° 2007-1198 du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs.

B. L'offre de prise en charge actuelle

Cependant c'est majoritairement dans ce cadre pénal que prend racine la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Ce d'autant plus depuis le Grenelle qui a largement contribué à étendre nationalement le stage de responsabilisation et a permis la création de centres de prise en charge dédiés dans lesquels ces stages ont lieu. Ainsi, nous avons décidé de nous centrer ici sur l'offre de prise en charge qui est étayée de textes émanant des institutions publiques (lois, appels à projets, administration pénitentiaire...). Car, s'il existe également des prises en charge dans le milieu associatif qui nous semblent parfois plus adaptées, il apparaît que ces dernières sont assez peu soutenues par l'État, en témoigne la fermeture des deux associations Strasbourgeoises (Regain et Accord) avant le Grenelle. En effet, ce qui nous semble apparaître ces dernières années, c'est une volonté de l'action publique d'homogénéiser les pratiques.

1. Les centres de prise en charge (CPCA)

Les Centres de Prise en Charge pour Auteurs de violences conjugales (CPCA) voient le jour en 2020, en réponse au Grenelle. En 2023, 16 CPCA sont enregistrés sur le territoire français. Ils se proposent d'accueillir « *toute personne souhaitant, dans une démarche de responsabilisation, mettre en place un accompagnement psychologique et/ou social* » (ARSEA, 2021, p. 1). La prise en charge s'y effectue, dans la très grande majorité des cas, sur orientation judiciaire mais peut également entrer dans le cadre d'une démarche volontaire. Notons, à cet effet, que la prise en compte d'une démarche volontaire est très récente. En 2019, lorsque nous sommes allée à la rencontre des professionnels de la région Grand-Est et leurs avons évoqué cette idée, cette dernière leur semblait inenvisageable. En effet, nous avons été confrontée à des critiques de types : « *ils ne se sentent déjà pas responsables, comment voulez-vous qu'ils s'inscrivent dans une démarche volontaire ?* » alors que, quelques semaines en amont, nous avions interviewée Cécile Kowal, praticienne chez ASBL-Praxis en Belgique, qui nous confirmait que cette dimension volontaire (en augmentation depuis plusieurs années) rencontrait un réel succès dans ce pays.

Cette ouverture au volontariat traduit, selon nous, un réel progrès montrant les vives évolutions actuelles françaises concernant la prise en charge des auteurs. Cependant, nous l'avons dit, ces dimensions volontaires restent peu investiguées au profit d'une orientation judiciaire massive. Les objectifs des CPCA sont de prévenir la récidive, transmettre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, ouvrir la possibilité d'un engagement thérapeutique et d'une discussion qui permet la mise en place de la responsabilisation et enfin favoriser l'expression de leurs difficultés afin de ne pas en arriver aux actes violents (ARSEA, 2021).

Cependant, les moyens mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs sont encore peu documentés. Les directives fournies par l'État indiquent que la prise en charge des auteurs doit se composer d'un module socle et de modules complémentaires. Le module socle concerne la responsabilisation des auteurs : « *les centres proposeront des actions de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes* » (Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes de la diversité et de l'égalité des chances, 2021, p. 7). Tandis que les modules complémentaires concernent l'accompagnement psychologique, médical et socio-professionnel des sujets.

Face au manque de recherches scientifiques et recherches-actions sur les modalités de prise en charge des auteurs au sein de ces institutions, une recherche appliquée portée par l'Université de Tours (Psychologie, QualiPsy⁴²) et codirigée par l'Université Laval (école de travail social et de criminologie) est actuellement en cours sur les CPCA (2023-2024). Elle est intitulée « *Portrait des pratiques auprès des auteurs de violence conjugale et leur impact : étude de cas dans 7 à 8 CPCA* » et ses objectifs sont de dresser un canevas des pratiques, d'évaluer l'impact de ces dernières sur les auteurs et de dégager des lignes directrices des meilleures pratiques à adopter. Sept CPCA volontaires ont été retenus pour cette étude dans les régions : Franche-Comté, Morbihan-Finistère, Nouvelle-Aquitaine-Sud, Nouvelle-Aquitaine-Nord, Centre Val de Loire, Ile de France et Grand-Est (ARSEA).

⁴² Robert Courtois, Lorène Causse et Valérie Roy

2. Le stage de responsabilisation

Au sein de ces CPCA, le module socle, qui consiste la plus grande partie de la prise en charge, correspond au stage de responsabilisation. Ce dernier est mis en place par le décret d'application du 12 décembre 2016⁴³. Les voies de son application entrent dans le cadre d'une peine complémentaire (sursis probatoire ou suivi socio-judiciaire). Il sera alors une des obligations à suivre de ces contraintes pénales. Mais il peut également être une mesure alternative aux poursuites ou une obligation dans le cadre d'une composition pénale (le procureur propose une sanction à l'auteur s'il reconnaît sa culpabilité pour éviter un procès). Ainsi, le champ d'application du stage de responsabilisation est large et son prononcé tend à être généralisé depuis la Convention d'Istanbul et les ressorts du Grenelle des violences conjugales.

Cependant, aucun texte de référence français n'explique ce qui est attendu de ces stages si ce n'est l'article R.131-51-1 du Code Pénal⁴⁴ : *« Le contenu du stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexiste doit permettre de rappeler au condamné le principe républicain d'égalité entre les femmes et les hommes, la gravité des violences, quelle que soit leur forme, au sein du couple ou à caractère sexiste et, le cas échéant, le devoir de respect mutuel qu'implique la vie en couple. Il vise également à lui faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile pour les faits commis ».*

Si les objectifs du stage de responsabilisation sont explicités dans ce texte, rien n'est dit sur le contenu qui doit être mis en place et sur ce qui « fonctionne ». La mise en place de ces stages dépend alors des fondements théoriques des professionnels et des moyens qui leurs semblent les plus pertinents, pour viser ces objectifs. Ainsi, malgré une volonté d'homogénéiser les pratiques, il existe actuellement en France diverses formes de stage de responsabilisation : parfois psycho-éducatifs, parfois psycho-sociaux ou parfois psychodynamiques avec des durées plus ou moins longues.

⁴³ Décret n°2016-1709 du 12 décembre 2016 relatif au stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes et au stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels (Légifrance, le 28 février 2023).

⁴⁴ Créé par le décret n°2016-1709 du 12 décembre 2016 susmentionné.

3. Le groupe de parole

De manière plus ancienne, à partir des années 2000, l'orientation majeure dans la lutte contre la récidive est le groupe de parole. Ce notamment au travers des Programmes de Prévention de la Récidive (PPR). Ils sont introduits par le Ministère de la Justice en 2007 et se fondent sur des directives du Conseil de l'Europe⁴⁵ qui recommande la conception de programmes d'intervention « *destinés aux délinquants qui ont gravement récidivé ou qui risquent de le faire* » qui touche la problématique de répétition des auteurs de violences conjugales, sur laquelle les recherches se concentraient à cette période. Ils demandent de faire appel aux « *méthodes cognitivo-comportementales* » qui consistent « *à apprendre aux délinquants à réfléchir aux conséquences de leur conduite criminelle, à les amener à mieux se connaître et mieux se contrôler, à reconnaître et à éviter les situations qui précèdent le passage à l'acte et à leur donner la possibilité de mettre en pratique des comportements prosociaux* » (Conseil de l'Europe, 2000, Alinéa 23). Cette intervention (PPR) est confiée aux SPIP et consiste à « *réunir pendant plusieurs séances de groupe de condamnés présentant une problématique commune liée soit au type de délit commis (délinquance routière grave, agressions sexuelles, violences familiales ou conjugales) soit à une façon d'être inadéquate à la vie en société (infractions en lien avec des conduites addictives) pour, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et l'utilisation d'outils pédagogiques adaptés, faire évoluer la façon de penser et le comportement des participants* » (Brillet, 2009, pp. 2-3). Si les PPR ne sont pas uniquement destinés aux auteurs de violences conjugales, il était estimé en 2015, que le nombre de PPR pour cette population constituait le grand nombre de cette prise en charge (Gorce, 2015).

Si nous avons évoqué ici les trois grandes prises en charge groupales proposées aux auteurs dans le sens inverse de leur apparition dans notre société, nous souhaitons rendre compte des difficultés du champ pénal lui-même à composer avec les soins et à s'articuler avec le champ sanitaire. En effet, au sein des PPR, ce qui est notable, c'est la prise en compte d'outils de la psychologie tels que les thérapies cognitivo-

⁴⁵ Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe recommande aux États membres la conception de « programmes d'intervention

comportementales, que l'on incombe ici aux professionnels du SPIP tout en écartant, cependant, l'intervention des psychologues : *« l'animation par un binôme psychologue/personnel d'insertion ou l'intervention de tout autre partenaire extérieur ne doit pas être envisagée. Il s'agirait alors d'un groupe de parole ne correspondant pas à un PPR »* (Direction de l'administration pénitentiaire, 2010, p. 20). A cet endroit, la lecture critique de Marianne des textes de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) nous semble bien rendre compte de l'ambiguïté existante à faire apparaître le soin, jusque-là prérogative du champ médical, dans le champ judiciaire. Les circonlocutions sont nombreuses au sein de ces textes et y émerge une interchangeabilité des termes « programmes » (formation et d'éducation) et « groupe » (Marianne, 2017). Puis, le stage de responsabilisation qui constitue, depuis la publication de son décret d'application, la mesure phare à l'attention des auteurs de violences conjugales, vise à enseigner le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, la gravité des violences au sein du couple et le devoir civique de respect mutuel. Nous avons pu soulever que s'il y est évoqué un apprentissage, les effets qui sont attendus de ces derniers sont bien plus larges et renvoient davantage à des effets thérapeutiques, en termes d'appropriation, de subjectivation de l'acte lui-même, c'est-à-dire ses tenants et ses aboutissants. Cependant, la centration sur la « responsabilisation » dans les rares textes qui le précisent, permet, selon nous, au champ judiciaire de se dédouaner des ressorts psychologiques auxquels ils renvoient. Ce n'est que très récemment que l'aspect psychologique de la prise en charge émerge dans les textes des institutions publiques. Mais le manque de moyen et de cadre y sont telles qu'elle se traduit toutefois, pour les intervenants et les institutions, par une forme de « bricolage intellectuel et conceptuel » pour cadrer au mieux la prise en charge.

Chapitre 2 : Constats et problématisation

Nous avons pu observer, dans la partie précédente, comment a émergé la question de la prise en charge des auteurs de violences conjugales par le biais d'un processus international de sensibilisation des violences faites aux femmes. Cependant, l'écho en France est encore restreint. Nous observons que si l'État semble enfin prendre la mesure de l'importance d'une prise en charge sanitaire pour l'auteur, cette dernière apparaît réduite du fait de son ancrage dans un parcours de judiciarisation important. Nous pensons que ce versant judiciaire est crucial dans la reconnaissance des faits, notamment par la reconnaissance des statuts d'auteur et de victime. Mais ce qui nous semble davantage problématique, c'est l'application de la prise en charge sanitaire par la voie judiciaire. Nous le voyons, le droit pénal atteint les limites de son autonomie et de son indépendance à cet égard.

Aussi, si la prise en compte sanitaire semble émerger, elle nous semble rester de surface. Dans cette perspective d'améliorer les réponses proposées aux auteurs, plusieurs fédérations nationales ont par exemple émergé sur le territoire, comme la Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en charge d'auteurs de violences (FNACAV) ou Citoyens et Justice. Cependant, les institutions internationales relèvent qu'elles demeurent disparates, tant en termes de couverture territoriale que de modalités de prise en charge. Les prises en charge sont insuffisamment développées, eu égard aux besoins observés. A cet effet, une permanence téléphonique a été mise en place: « Ne frappez pas » (08.019.019.11). Cependant nous observons dans le tableau de bord des indicateurs de la politique de lutte contre les violences conjugales de l'HCE que cette mesure est l'une des deux seules qui se veut interroger la « *lutte contre le passage à l'acte et la récurrence* ». La seconde est le nombre d'ouverture de CPCA recensés sur le territoire. Il y a 14 indicateurs concernant la protection et l'accompagnement des victimes. A cet effet, nous souhaitons maintenant interroger ce qui, dans la réalité, est proposé aux auteurs. Nous avons échangé avec des professionnels dans ce domaine en Italie, en Belgique et au Luxembourg et souhaitons ici réaliser un parallèle de nos constats avec l'un de ces pays : la Belgique.

I. Constats

Au sein de cette partie nous souhaitons constater ce qui, des précédentes mesures évoquées et de l'apparente progression quant à la prise en charge des auteurs, est réellement appliqué.

A. La prise en charge des auteurs dans nos pays voisins

La prise en charge des auteurs de violences conjugales apparaît plus avancée dans certains de nos pays voisins. Nous avons décidé de nous centrer sur l'un d'entre eux, la Belgique francophone. Nous souhaitons interroger ici leurs pratiques et l'écart qui peut exister avec les pratiques françaises.

1. L'exemple de la Belgique

Au début de notre travail de thèse, nous nous sommes entretenue avec Cécile Kowal de l'ASBL-PRAXIS avec qui nous avons longuement échangé des offres de prise en charge que cette structure propose en Belgique. Il s'agit d'une structure déployée sur tout le territoire francophone belge qui s'élève à environ 1000 demandes par an, dont 75% arrive par le biais d'une injonction judiciaire et 25% par le biais d'une démarche volontaire. Elle propose une prise en charge aux auteurs de violences conjugales depuis près de 25 ans et la professionnelle souligne, à cet effet, la crédibilité que le service a gagné au fil des années auprès de la population générale et des justiciables. Ils ont gagné en réseaux (police locale, médecin généraliste, urgences psychiatriques, service d'assistance sociale) et sont désormais connus de tous. Ils ont une ligne d'écoute et Cécile Kowal indique que c'est une voie d'entrée dans la structure qui est de plus en plus répandue. Ils ont pu formaliser des normes de référence pour la prise en charge des auteurs par la publication et la communication de leurs travaux qui ont accru leur visibilité, au point que la structure a désormais une liste d'attente importante, d'une durée supérieure à 6 mois.

L'ASBL-PRAXIS propose une prise en charge groupale à destination des auteurs de violences conjugales. Les groupes sont constitués de dix participants et sont animés par deux intervenants. En amont du groupe, un entretien individuel est proposé à chaque personne afin d'expliquer les règles du groupe (son positionnement, sa souplesse, son cadre de travail, ses règles de confidentialité...) ainsi que pour recueillir, sur papier, l'engagement du sujet. Le groupe s'organise en 21 séances, de deux heures hebdomadaires, et correspond à 42 heures de prise en charge groupale à laquelle s'ajoute une première séance groupale d'une durée de 3 heures afin de constituer le groupe et d'engager une dynamique. A cet effet, Cécile Kowal souligne qu'un cadre de 45 heures est, pour elle, restreint et limité (Kowal, 2002).

Au cours de ces 45 heures, les professionnels de la structure abordent différents thèmes, s'entrecroisant lors des séances de groupe, tels que les représentations des comportements violents, la dynamique de couple et de la famille ou encore la consommation de psychotropes. L'objectif de ces séances n'est pas la recherche de la vérité mais plutôt de rester attentif à la manière dont les sujets relatent les faits et se décrivent, dans le but de proposer des solutions adaptées aux sources de ces violences. Cela passe par la mise en évidence des processus de banalisation utilisés par l'auteur tout en l'aidant à appréhender la complexité de son environnement familial et relationnel. Aussi, le service a également développé ce que Cécile Kowal appelle « un groupe d'anciens », plus restreint, composé de 4 participants qui souhaitent maintenir une vigilance, certains y sont depuis 10 ans.

Elle nous explique que leur approche est multifactorielle. Cette dernière s'inscrit dans une logique pré-thérapeutique et psycho-sociale. A l'instar de la culture française, l'ASBL-PRAXIS se refuse à l'emploi des termes masculins tels que « mari violent » ou « homme violent » mais aussi des termes relatifs à l'agression tel qu'« agresseur » car la violence physique constitue souvent la part visible d'un processus complexe qui ne peut se réduire à un seul événement isolé. Ces derniers préfèrent, eux aussi, l'emploi du terme « auteur » et le justifie par le désir de rendre le sujet « auteur de ses choix et de ses changements ». Nous partageons cette vision optimiste qui s'inscrit, selon nous, dans la logique d'une responsabilisation de l'auteur recherchée.

Les motivations de la structure, dans l'exercice de ce programme de prise en charge, sont diverses : favoriser une justice plus humaine, une justice qui n'augmente pas les

risques de désocialisation et de marginalisation par le prononcé d'une sanction pénale ou carcérale mais aussi organiser une complémentarité avec les autres acteurs du domaine telles que les associations d'aide aux victimes.

En effet, il semblerait qu'il existe, en Belgique, une logique de collaboration réelle et profonde entre les acteurs investis dans la lutte contre les violences conjugales. En témoigne la collaboration entre l'association d'aide aux victimes Refuge pour femmes battues et leurs enfants et l'ASBL-PRAXIS. Ces acteurs identifient leurs champs d'application, élaborent un objectif commun et organisent les liens et actions à instaurer entre eux. Un exemple fût notamment la rédaction d'un rapport, à la demande du Parquet belge, sur les dysfonctionnements du système actuel et sur les pistes d'amélioration.

A notre sens, cela traduit plusieurs choses : d'une part, les institutions judiciaires et législatives accordent une confiance croissante à ces acteurs et reconnaissent la complexité de cet enjeu de lutte contre les violences conjugales. D'autre part, il semblerait, et il s'agit là d'une opinion qui nous est propre, que rassembler les acteurs sous une même bannière est le moyen le plus efficace de parvenir à des actions conjointes dont la portée et les conséquences ne peuvent être que bénéfique pour une meilleure prise en charge des auteurs de violences conjugales.

2. Les bonnes pratiques mises en avant par le Conseil de l'Europe

Nous avons vu, au travers des textes internationaux de référence, notamment l'article 16 de la convention d'Istanbul, que les programmes destinés aux auteurs doivent « *prévenir de nouvelles violences et changer les schémas comportementaux violents* » (Conseil de l'Europe, 2011, p. 7). Les états signataires de cette convention sont dans l'obligation de mettre en place ces programmes. Nous avons pu relever que la visée de ces derniers renvoyait à des effets thérapeutiques, en termes d'appropriation subjective des auteurs, de leur responsabilité, leur violence et de ses répercussions.

En 2021, une étude commandée par le Conseil de l'Europe, a fait l'analyse croisée, des différents⁴⁶ rapports d'évaluation du GREVIO⁴⁷ (Groupe d'Experts sur la lutte contre la VIOlence faites aux femmes) avec les standards internationaux. Elle a permis d'identifier quelques bonnes pratiques se structurant autour de trois axes :

- l'application de normes de qualité, à l'exemple de l'Italie qui bénéficie d'un réseau national (Relive⁴⁸) qui a élaboré des directives consolidées et qui soutient les nouveaux programmes dans la mise aux normes,
- l'accessibilité et la participation importante à ces programmes notamment par une dimension volontaire de participation et une bonne connaissance de ce dispositif par les magistrats,
- et l'étroite coordination avec les services spécialisés d'aide aux victimes et ainsi leur inscription au sein de politiques intégrées, afin de cesser les erreurs dues à un manque de communication, comme cela a été soulevé dans le rapport pour le Danemark (Binet & Thevenot, *Condamnés à participer à un stage de responsabilisation : parcours et paroles d'auteurs*, 2023).

B. Les constats de la prise en charge des auteurs en France

Nous nous basons ici, d'une part, sur les dispositifs que nous avons constaté à partir de notre expérience de terrain et, d'autre part, sur les rapports d'évaluation mis en place par l'Europe.

⁴⁶ Au moment de cette analyse croisée, le GREVIO avait publié des rapports d'évaluation de références sur 17 Parties : l'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, Monaco, le Monténégro, les Pays-Bas, le Portugal, la Serbie, l'Espagne, la Suède et la Turquie (GREVIO, 2019).

⁴⁷ Il s'agit d'une instance émanant du Conseil de l'Europe qui a pour mission d'évaluer chaque pays signataire de la Convention d'Istanbul afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des recommandations de la convention. Depuis 2015, un rapport d'évaluation est publié pour chaque pays, s'agissant de la France il a été publié en 2019.

⁴⁸ *Relazioni Libere dalle Violenze* (que nous traduisons en français par « Des relations sans violence »)

1. Un objectif flou

En France, la matérialisation de la prise en charge reste encore très controversée car elle manque d'un solide appui scientifique (Oddone & Blouin, 2022). Déjà en 2009, Paul Arnault, psychologue et docteur en sociologie, dans un numéro spécial sur les violences conjugales de la revue *Empan*, faisait ce constat et notait « *une pauvreté de la recherche empirique, un retard relatif au niveau légal (...) ainsi que des pratiques balbutiantes et peu coordonnées* » (p. 93). Cristina Oddone et Jessica Blouin, sociologues, treize ans après dans la même revue, regrettent de faire le même constat en analysant ce qu'elles disent être « *les aléas d'une prise en charge profondément marquée par l'absence d'un cadrage de référence et conforme aux normes internationales* » (Oddone & Blouin, 2022, p. 112).

En 2019, le rapport du GREVIO sur la France a observé plusieurs obstacles à la mise en œuvre de ces programmes appelés stage de responsabilisation : « un manque d'encadrement fondé sur les principes de la sécurité, du soutien et du respect des droits humains de la victime », des modalités d'application du stage de responsabilisation variables selon « l'approche, la durée et le type d'intervenants », un recours à ce type de dispositif qui n'est pas toujours systématique et « l'absence de statistiques concernant le taux de participation aux stages de responsabilisation et le taux de récidive des personnes les ayant suivis » faisant obstacle à l'évaluation des effets de ce dispositif⁴⁹. Le GREVIO a alors encouragé les autorités françaises à s'assurer que les programmes interviennent dans le cadre d'une approche intégrée avec les associations spécialisées (également celles pour les victimes), à évaluer les programmes existants afin de déterminer leur impact à court et long terme, à veiller à ce que les professionnels reçoivent une formation adéquate et à assurer le développement de lignes directrices appropriées permettant d'harmoniser les modalités de mise en œuvre des stages de responsabilisation⁵⁰.

Le GREVIO a alors suggéré l'évaluation des programmes français « *afin de déterminer leur impact à court et à long terme* » tout en « *assurant le développement de*

⁴⁹ GREVIO, 2019, p.40, paragraphe 118

⁵⁰ idem paragraphe 120

lignes directrices appropriées » dans le but « *d'harmoniser les modalités de mise en œuvre des stages de responsabilisation fondées sur des normes minimales communes* » (GREVIO, 2019, pp. 40-41). Car le constat est qu'en France, la mesure n'est pas formalisée et systématisée, que les recommandations internationales ne sont pas relayées localement ni par l'État, ni par la FNACAV et donc que les acteurs de terrain sont amenés à autodéfinir leurs pratiques, ce qui génère une importante hétérogénéité de ces dernières (Oddone et Boué, 2021 cité dans Oddone et Blouin, 2022).

2. Une multiplication des dispositifs

A ce jour en France, l'auteur de violences conjugales peut, principalement, bénéficier d'une prise en charge au travers de différents services que sont des services centrés sur la judiciarisation :

- **Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : qui intervient en milieu fermé auprès des établissements pénitentiaires et en milieu ouvert. Les deux missions principales de ces services sont la surveillance et la prévention de la récidive. Les professionnels du SPIP proposent des interventions individuelles (entretiens qui permettent d'évaluer la situation de la personne, la conseiller, l'accompagner afin de prévenir la récidive) et collectives (stage de citoyenneté, de sensibilisation, programme de prévention de la récidive (par exemple de délinquance routière), programme d'insertion...). Au moment de notre rencontre en 2019 avec les professionnels du SPIP du Bas-Rhin, ce dernier proposait un programme d'intervention de justice restaurative aux auteurs de violences conjugales, mais le service a finalement décidé de focaliser ce type d'intervention au public d'auteurs de violences sexuelles cette même année.

- **Le service Médico-Psychologique Régional (SMPR)** : qui intervient en milieu fermé, auprès des auteurs de violences conjugales qui sont incarcérés. C'est un service présent au sein des Maisons d'Arrêt mais il est rattaché au Ministère de la Santé et non au Ministère de la Justice. Les professionnels,

psychiatres et psychologues, interviennent à la demande des intéressés seulement. Notons que la personne incarcérée peut y avoir un intérêt qui est la possibilité d'une remise de peine. A Strasbourg, leurs interventions se centre sur l'individuel. C'est une association extérieure qui propose une intervention groupale : le stage de responsabilisation.

- **Le Centre de Prise en Charge des Auteurs (CPCA) :** qui intervient auprès des justiciables en milieu ouvert. Elle ouvre récemment à la démarche volontaire. C'est un service qui est en développement depuis le début de notre recherche (2019) dans l'objectif qu'il y en ait 2 par région. Il propose une grande majorité une prise en charge groupale qui correspond au stage de responsabilisation. Cependant ce dernier prend des formes différentes en fonction de chaque service, leur approche peut être psychodynamique, psycho-sociale, juridique, basée sur le modèle Duluth...

- **Association :** nous retrouvons quelques associations recensées sur le site de la FNACAV. Ces dernières apparaissent elle aussi en lien étroit avec la justice : association pour le contrôle judiciaire, association d'accueil et de réinsertion, association de réinsertion sociale, service de contrôle judiciaire et d'enquête... Nous observons très peu d'association indépendante de la justice.

- **La justice restaurative (appelée aussi justice réparatrice) :** est une intervention inspirée des pratiques élaborées en Amérique du Nord durant les années 1970. Elle est introduite en France par la loi du 15 aout 2014 relative à l'individualisation des peines⁵¹. Ce dispositif est centré sur les condamnés, autrement dit elle passe aussi par la voie de la justice. Si elle semble intéressante quant à ses ressorts thérapeutique elle reste, dans les faits, peu proposée aux auteurs de violences conjugales. Nous n'avons pas trouvé de service la proposant dans la Région Grand-Est

⁵¹ Loi n°2014-896 du 15 aout 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales (1) (Légifrance, le 03 mars 2023).

II. Problématisation

A. Présentation de la problématique de recherche

Nous avons montré que le développement de centres dédiés pour les auteurs de violences conjugales (CPCA) et l'établissement d'une intervention spécifique (stage de responsabilisation) tient au constat d'une souffrance qu'il s'agit de prendre en charge. A ce jour, les auteurs de violences conjugales sont de plus en plus perçus comme des personnes qui souffrent, que cette souffrance émane de l'agir et de la séparation conjugale qui peut en résulter ou que cette souffrance soit plus ancienne, à l'origine de l'agir. A cet effet, les lignes directrices européennes sur les programmes destinés aux auteurs viennent dire les enjeux de soins et les attentes thérapeutiques qu'ils ont de ces derniers.

Cependant, nous avons pu relever que la mesure pénale française de stage de responsabilisation n'est pas encore de cet ordre. Elle vise davantage la réparation du dommage causé, la prévention de la récidive et la réinsertion sociale de l'auteur en ce qu'elle reste une mesure pénale. Si au travers de la centration sur la récidive et la mise en place de soins pénalement ordonnés, semble émerger une attention sur la souffrance des auteurs, cette approche nous semble encore bien éloignée des mécanismes de la répétition psychique. Pourtant, dans la récidive, c'est plutôt de cela qui nous semble agir, plus que du rapport à la responsabilité et à la culpabilité. Car pour se sentir responsable de ses actes et être en mesure de répondre, de *respondere*, faut-il déjà se reconnaître comme en étant la cause, *la culpa*. Or ce qui est au centre des conceptions de la répétition psychique, c'est le traumatisme, l'épreuve d'absence dans le Moi voire la désobjectivation. A cet effet, le stage de responsabilisation est-il un dispositif efficace pour réduire la récidive ? Permet-il à l'auteur de s'approprier les éléments non symbolisés qui se jouent et se rejouent dans le passage à l'acte ? Permet-il la subjectivation de ces éléments ?

D'autant que les discordances entre cadre européen et cadre national opacifient les pratiques. Elles sont multiples, dépendantes des positions théoriques des intervenants et prennent ainsi différentes formes : psychoéducation, modèle Duluth, psychosociales, psychodynamique... Quel est le poids de ces différents modèles dans les ressorts subjectifs du stage ? Y-a-t-il un modèle qui serait plus efficace en termes de réaménagements psychiques ?

Voici donc les questions, la problématique de notre recherche : Comment réduire la récurrence ? Comment, en tant que professionnel auprès de cette population, penser la conduite à tenir de ces stages au regard de la confusion institutionnelle ? Qu'est-ce qui semble opérant au sein des dispositifs actuels de prise en charge ? Qu'est-ce que l'opérationnalisation du stage de responsabilisation ? Est-ce une appropriation subjective par le sujet des enjeux psychiques qui entourent le passage à l'acte ?

B. Les objectifs de la recherche

Les objectifs de notre recherche sont :

1/ D'une part, d'appréhender les facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez le sujet qui passe à l'acte dans la relation de couple dans l'idée de comprendre la fonction que peut prendre l'acte pour ce dernier.

2/ D'autre part, d'appréhender les effets de la prise en charge au sein de ces facteurs psychodynamiques, dans l'idée de comprendre comment il permet au sujet de s'approprier, d'élaborer la fonction psychique de l'acte.

Ainsi notre recherche comporte trois visées différentes. La première visée est exploratoire : nous souhaitons explorer la fonction que peut prendre l'acte pour l'auteur

de violences conjugales, au travers des liens de causalités qui sont développés dans la littérature scientifique et les interroger auprès de la population étudiée.

La seconde visée est longitudinale. Nous souhaitons explorer les effets de la prise en charge de l'auteur en termes de réaménagements psychique. Cet objectif nous impose au moins deux temps de mesure, avant la prise en charge et à l'issue de cette dernière.

La troisième visée est comparative. Nous souhaitions initialement interroger divers dispositifs de prise en charge : groupe de parole, justice-restaurative, suivi individuel, stage de responsabilisation, dans l'idée de saisir le poids de ces derniers dans les potentiels réaménagements des sujets. Force est de constater, par notre expérience du terrain, que le stage de responsabilisation est le plus, voire dans certaines régions de France le seul, dispositif proposé. Nous nous sommes donc centrée sur ce dernier et interrogeons deux modèles de son application : groupe de parole et formation.

DEUXIEME PARTIE : *Approche théorique*

Chapitre 1 :

Approche théorique de l'acte : une solution subjective entre
mentalisation, subjectivation et agir

I. Les rapports entre acte et pensée dans la pulsion

A. La pulsion

La pulsion peut être définie comme le « *processus dynamique consistant dans une poussée (charge énergétique, facteur de motricité) qui fait tendre l'organisme vers un but. Selon Freud, une pulsion a sa source dans une excitation corporelle (état de tension) ; son but est de supprimer l'état de tension qui règne à la source pulsionnelle ; c'est dans l'objet ou grâce à lui que la pulsion peut atteindre son but* » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 360).

1. Les caractéristiques de la pulsion

Elle a quatre caractéristiques : la source, le but, l'objet et la poussée. Elle est somato-psychique, c'est-à-dire au carrefour du somatique et du psychique. S. Freud la définira dans ce sens, en 1915, de la manière suivante : « *le concept de pulsion nous apparaît comme un concept limite entre le psychique et le somatique, comme le représentant psychique des excitations issues de l'intérieur du corps et parvenant au psychisme, comme une mesure de l'exigence de travail qui est imposée au psychique par suite de sa liaison au corporel* » (Freud S. , 1915, p. 18).

Dans la conception freudienne, à partir d'*Au-delà du principe de plaisir*, nous opposons les pulsions de vie des pulsions de mort, deux classes elles-mêmes divisées en sous-catégories. Si nous nous intéressons au penchant à l'agression autrement dit les pulsions d'agression, elles renvoient aux pulsions de destruction et sont, à cet endroit, les pulsions de mort tournées vers l'extérieur, dont le but est la destruction de l'objet. Car, selon S. Freud, les pulsions de mort sont d'abord tournées vers l'intérieur et tendent à l'autodestruction, ce n'est que secondairement qu'elles sont tournées vers l'extérieur

et c'est sous cette forme que nous pouvons les appeler pulsions d'agression ou pulsion de destruction (Laplanche & Pontalis, 1967). Ceci nous permet de relever que le penchant à l'agression est chez l'homme une disposition pulsionnelle, originelle et autonome que nous retrouvons au côté de Éros (Freud S. , 1920).

2. L'actualisation

L'actualisation pulsionnelle est donc conçue comme un processus. Pour rendre compte de ce dernier, il faut prendre en compte les trois nuances de sens auxquelles renvoie le terme français « d'actualiser » (Roussillon R. , 2007). D'une part, il évoque l'idée de rendre effectif, au sens d'accomplir. Il renvoie aussi au sens de rendre actuel, de rendre présent. Enfin, il signifie également le fait de mettre à jour, au sens d'adapter au présent. Ainsi, si nous revenons au penchant à l'agression, aux pulsions de destruction, leur actualisation va donc conduire ; à les accomplir, les rendre actuelles et les adapter au présent. Cependant, Freud montre dans son texte fondamental « *Le malaise dans la culture* » comment la culture limite la dimension pulsionnelle, combat vital de l'espèce humaine. La dimension culturelle est à entendre ici sous deux dimensions, comme ce qui relève de culturel en tout un chacun, par l'intériorisation et l'instauration de digues qui vont limiter la pulsion (dignes surmoïques) et comme ce qui relève du monde environnant, qui pose la limite et qui vient définir ce qui est transgressif et ce qui ne l'est pas. Face au penchant à l'agression, pulsion originelle, la culture offre par exemple des formes exécutoires afin que les sujets puissent trouver une satisfaction thanatique : art, cinéma, médiatisation de faits-divers... Elle permet la transformation de la pulsion par la voie de la sublimation, en la détournant de son but par l'utilisation d'objets culturels. De plus, face à ce penchant à l'agression, la culture dit ce qui est transgressif et ce qui ne l'est pas, par le biais notamment du champ des actes pénalement répréhensibles. Elle pose la limite, au sens d'un interdit, par une disposition légale et culturelle. Cependant, les pulsions, elles, chercheront d'autres voies d'échappées pour trouver une satisfaction. C'est notamment le rôle crucial du fantasme, qui, s'il peut dépasser les limites de la morale culturelle, n'est pas répréhensible.

3. Les voies de satisfaction

Ainsi, en psychologie clinique, nous considérons deux grandes voies entre acte et pensée face à l'actualisation pulsionnelle : soit l'acte découle de la fantasmatisation⁵² de la pulsion (action spécifique), soit la pulsion échappe à cette dernière et se décharge purement dans la réalité (agir). Freud pose des bases de distinction entre pensée et action face aux exigences pulsionnelles, dès « *l'Esquisse d'une psychologie scientifique* » (1895).

B. La pensée

Ainsi, la première manière d'élaborer la pulsion est de réaliser une action spécifique : celle-ci combine l'action, la représentation et le rôle de l'objet. Cela renvoie à la conception d'André Green de la pulsion, selon laquelle elle convoque une exigence de travail : « *la pulsion est définie comme un processus, une progression des excitations internes du corps parvenant au psychisme, subissant une pression qui appelle une exigence de travail* » (Green, 1990, p. 146).

Ce travail est celui de la transformation, qui part de la pulsion et qui la lie aux affects ou aux états de corps. L'affect se lie ensuite à la représentation de choses et à la représentation de mots par un travail de transformation qui correspond « *à la chaîne des éléments psychiques dans le trajet de la mentalisation simplifiée de la symbolisation* » (Roussillon R. , 1991, p. 205).

1. L'originnaire

L'idée est que, dans les premiers temps de la vie, la matière première du psychisme commence à se représenter par le biais d'une projection, d'une excorporation hallucinatoire. A cet égard, la théorisation de Winnicott permet d'ajouter qu'elle se « présente » hallucinatoirement dans l'objet (1971). Cette projection confère aux objets

⁵² J. Laplanche et J-B. Pontalis définissent le fantasme comme « un scénario imaginaire où le sujet est présent et qui figure, de façon plus ou moins déformée par les processus défensifs, l'accomplissement d'un désir et, en dernier ressort, d'un désir inconscient. (Laplanche et Pontalis, 1967, 152).

perçus une valeur narcissique qui est telle que le sujet vient loger quelque chose de sa matière première d'être dans l'objet, qui devient objet trouvé-crée. C'est un objet particulier qui n'est ni au-dedans ni au-dehors, mais dont la valeur réside dans le fait qu'il intrique un mode de réalité interne et un mode de réalité externe ce qui définit le champ de l'espace transitionnel (Roussillon R. , 2000). Cet espace, ouvre le champ d'une métabolisation de l'expérience dans et par l'intersubjectivité.

Pour que ce processus s'enclenche et se développe, il faut que l'objet accepte d'être utilisé. Cependant, dû à sa consistance propre, l'objet modifie ce qui lui est projectivement et hallucinatoirement adressé. C'est l'ensemble de ces écarts qui le définira comme autre sujet, comme sujet-alter. Ainsi, les premières formes du symbole – l'originaire - prennent naissance dans cette conjonction entre la part de soi projetée et la part de l'autre réceptacle vivant et transformateur de cette projection.

2. Le primaire

L'enfant sera alors confronté à quelque chose qui échappe à son aptitude à saisir l'objet et à en faire un objet pour soi. Cela va être à l'origine d'une première dérivation de la relation en direction de ce que nomme Roussillon sous le terme d'« objets ». L'insaisissable de l'objet et de soi dans l'objet va se transférer dans des objets inanimés qui vont devenir des objets, des objets pour le jeu. L'objet est à la fois l'objet avec lequel l'enfant joue et le jeu comme objet lui-même, comme l'activité de symbolisation qui commence à se matérialiser par le jeu. C'est ce mouvement « *d'externalisation/internalisation qui est caractéristique du processus de symbolisation primaire* », ce qui va être réexternalisé dans l'objet diffère de ce qui a été externalisé dans l'objet (Roussillon R. , Symbolisation primaire et identité, 2000, p. 70).

L'espace transitionnel offre la possibilité que les objets puissent participer au monde interne mais ce ne sont pas encore des représentations psychiques appropriables. L'enfant doit encore passer par la matérialité perceptive des objets externes pour essayer de tramer quelque chose de sa matière première. Ce qui entraîne une certaine dépendance à l'égard des objets, et par là une menace d'aliénation dans l'objet. Ce pourquoi il va faire une nouvelle bifurcation, un espace aux propriétés narcissiques

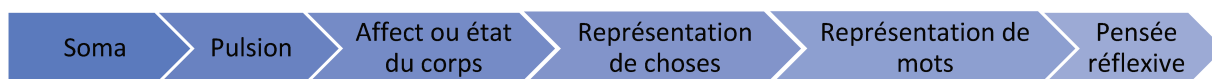
manifestes dit Roussillon, l'espace du rêve (2000). Grâce aux traces des expériences précédentes, l'enfant s'est doté de nouvelles expériences subjectives, des expériences de rencontre symbolisante avec l'objet. C'est en étayage sur ces expériences qu'il va pouvoir se représenter hallucinatoirement dans son monde interne, dans l'espace du rêve, les acquis précédents, à l'origine de ce que Freud appelle : la représentation de chose.

Ce processus va rendre possible le travail de subjectivation, le travail de la présentation de l'être à soi-même, ce à l'intérieur de l'espace du rêve. Là encore, il y a un écart entre la matière psychique première de l'être et sa représentation. Cet écart porte la trace de tout ce qu'il a fallu aller trouver au dehors chez les objets et dans les objets, pour pouvoir faire ce travail de mise en forme signifiante. Il est à l'origine de l'ambiguïté du concept de représentation de chose qui oscille entre une représentation de la chose et une représentation-chose « *une représentation traitée comme une chose perceptive, rendue présente hallucinatoirement au sujet* » (Roussillon R. , 2000, p. 72). Dans les représentations de chose, il faut voir la trace des choses qui ont permis à la forme « représentation de chose » de naître.

3. Le secondaire

Si la symbolisation passe nécessairement par cet état « chose » de la représentation, elle appelle un travail de symbolisation complémentaire dans et par le passage à l'appareil du langage. Elle doit pouvoir se transférer dans le langage pour tenter de s'abstraire davantage de l'héritage laissé par les traces d'objet et d'objet qui ont servi son élaboration. Subjectiver grâce à la symbolisation, c'est donc aussi au sens de Roussillon, effacer progressivement les traces singulières des processus par lesquels la symbolisation advient, c'est « *« impersonnaliser » ce parcours pour le rendre transférable à l'infini : ce qui est l'enjeu de la symbolisation secondaire* » (Roussillon R. , 2000, p. 73). La symbolisation secondaire concerne ainsi la manière dont les représentations de chose et les scénarii dans lesquels elles s'insèrent, sont traduites dans l'appareil du langage. Pour Roussillon, il ne s'agit pas seulement de transférer des représentations dans les mots, mais concerne tout l'appareil du langage verbal. Ainsi il repère trois vecteurs du transfert dans le langage : le premier à partir du choix des mots,

le second dans l'organisation pragmatique des énoncés et enfin le dernier dans la voix et la prosodie. Le processus de symbolisation et ses différents niveaux que nous avons évoqué ici sont en lien avec celui de la subjectivation. Cependant, de manière schématique, le travail de transformation de la pulsion par la voie de la pensée pourrait être schématisé de la manière suivante :



C. L'acte

En psychanalyse, l'acte est conçu au carrefour de deux théorisations qui peuvent être perçues comme les extrémités d'un continuum ; la représentation d'action et l'agir en (Freud S. , 1914). Ajoutons à cela qu'avec l'arrivée de la seconde topique, la pulsion elle-même est considérée comme actante. En effet, les motions pulsionnelles du Ça, en sus de leur caractère de mobilité, ont une forte capacité de décharge. Dans cette conception, la représentation n'apparaît plus vraiment, mais la pensée semble toujours convoquée comme action interne dont le rôle est crucial dans l'obtention de la satisfaction. A cet égard, selon Roussillon, il ne peut y avoir de pur saut du somatique dans l'acte sans un minimum de représentance. Même si cette représentance correspond à un niveau originare.

1. La pensée est action

Nous évoquons plus haut la fantasmatisation de la pulsion comme voie de satisfaction de cette dernière. A cet endroit, le fantasme peut être envisagé comme opposition à une action réelle mais peut également être envisagé comme une action psychique. Car, au sein du fantasme, la pulsion s'élabore au travers de représentations d'actions. Le fantasme peut être défini comme : « un scénario imaginaire où le sujet est présent et qui figure, de façon plus ou moins déformée par les processus défensifs, l'accomplissement d'un désir et, en dernier ressort, d'un désir inconscient » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 152). Si le fantasme a son propre destin psychique, il se développe

en effet en marge de l'action, il est lui-même ancré sur l'action (la représentation d'action étant ici à la base du travail psychique de la liaison affect-représentation).

Cependant, tel que le souligne Perron-Borelli, nous distinguons le fantasme de l'action dans le sens où « *il ne peut y avoir de réalisation simple et directe du fantasme par l'action* » car toute mise en acte d'un fantasme préalable suppose un travail d'élaboration intrapsychique important et c'est lorsque ce travail se trouve court-circuité que se produisent les passages à l'acte sous leur différentes formes (Perron-Borelli, 2006, p. 30). Ainsi, si la représentation d'action est à la base de tout fantasme, elle est incarnée dans l'action elle-même.

2. L'action spécifique ou action adéquate

Dès l'Esquisse du psychologie scientifique (1895), Freud évoque le terme « d'action spécifique ». Elle est définie comme une action adéquate qui permet la décharge d'un excès d'excitation et s'inscrit à ce moment-là dans un modèle énergétique, lié à la satisfaction d'un besoin (Perron-Borelli, 2006). Tel que Freud prend l'exemple de la faim. Cependant, il précise que l'action adéquate n'est pas un réflexe mais qu'elle suppose des préparatifs psychiques. En effet, il présente, par exemple par l'état de néoténie de l'enfant, comment l'action spécifique de l'adulte - l'intervention d'une personne secourable - va permettre à l'enfant de réaliser, à terme, une action adéquate pour lui-même. Par ses réponses adaptées aux besoins de l'enfant, l'adulte lui propose deux voies majeures pour transformer l'excès d'excitation et permettre l'obtention du plaisir : la pensée et l'action. L'action spécifique est la première manière d'élaborer la pulsion et préfigure ce qui sera théorisé par les contemporains de Freud « *quant à la complexité des problématiques de l'acte, en même temps que les contradictions qui en rendront l'élucidation théorique difficile* » en ce qu'elle concerne les liens de l'action et de la représentation ainsi que le rôle de l'objet (Perron-Borelli, 2006, p. 28).

A cet effet, Grihom dit que la difficulté théorique évoquée par Perron-Borelli concerne l'élucidation du destin pulsionnel qu'est la liquidation de la décharge : « *si la possibilité de fantasmer l'action satisfaisante est barrée, par exemple sucer son pouce*

en hallucinant l'objet, ne resterait alors que la décharge pulsionnelle » (Grihom, 2013, p. 157). Elle témoignerait d'un triple échec : l'accès au plaisir, l'accès à la représentation liée à l'affect et enfin l'accès à l'action calmante. Car toute pulsion peut déboucher sur une action spécifique, telles que peuvent être les actions de penser ou discourir. Dans la conception freudienne, la parole est acte, de par l'adresse à un autre qui la constitue en tant que telle et la pensée est acte mental, en tant qu'elle relie la représentation à l'affect et des représentations de niveaux différents entre elles (Grihom, 2013). Cette pensée est anticipatrice et organisatrice de l'action au cours du développement des fonctions psychiques chez l'enfant. A cet égard, les défaillances de l'environnement, de l'objet maternel, dans l'établissement de la voie de l'action spécifique « *ne peuvent qu'entraver l'instauration de la voie économique que constitue la pensée d'ordre fantasmatique* » (Grihom, 2013, p. 157). En conséquence, l'agir en comporte une force d'actualisation qui le distingue de l'action spécifique.

3. Les formes d'agir en

Il existe des situations où la pulsion ne peut pas suivre le destin de transformation psychique complet qui lui est initialement prévu. La pulsion, faute d'autre possibilité de traitement, se tourne alors vers une autre voie, le retour dans le corporel. Freud a montré des faits cliniques qui témoignent du fait que l'acte est la traduction d'une pensée prise dans un conflit psychique : l'acte manqué (1901), les actions compulsives ou actions de contraintes (1907) et l'acting-out (1938).

L'acte manqué (1901) : il s'agit d'un acte qui manque son objectif conscient et réussit son objectif inconscient. Il permet la décharge pulsionnelle dans l'acte et consiste en une formation de compromis entre l'intention consciente et le refoulé.

Les actions compulsives ou actions de contraintes (1907) : il s'agit des actions qu'un sujet se sent pousser d'accomplir de façon irrésistible. L'acte, ici, équivaut à une défense contre l'angoisse suscitée par le fantasme refoulé. Elle renvoie également à la contrainte à répéter des expériences traumatiques à l'œuvre dans l'automatisme de répétition apparu avec la seconde topique.

L'acting-out (1938) : L'acting out traduit la difficulté du sujet à élaborer le conflit angoissant qui met en scène son désir inconscient. Le sujet agit à la place de dire ou de penser. Il montre, par son acte, le conflit psychique dans lequel il est pris. Il s'agit d'une conduite située du côté du symptôme. Il s'agit d'un déplacement de la scène psychique sur la scène de la réalité qui ne doit cependant pas être confondu avec la notion de passage à l'acte, qui relève plutôt du passage direct de la motion pulsionnelle dans l'acte.

II. Les rapports entre sujet et son acte

Il existe une différence entre ce qui est de l'ordre de la mise en acte et ce qui est de l'ordre du passage à l'acte. Mettre en acte appelle les représentants de la pulsion au niveau psychique, tandis que le passage renverrait davantage au passage direct de la motion pulsionnelle dans l'acte.

A. La mise en acte

Ainsi, la mise en acte renvoie à l'idée de mettre en acte les pulsions afin d'obtenir une satisfaction immédiate. La mise en acte peut être définie comme « *la modalité agie de l'élaboration psychique du conflit sur le mode de la figuration et de la transformation dans un espace potentiel* » (Raoult, 2008, p. 19). C'est un « passage par l'acte » (Roussillon R. , 2000). C'est un compromis entre l'intention consciente et le refoulé et il renvoie, à cet égard, aux différents faits cliniques qu'a pu repérer Freud : acte manqué, actions compulsives et acting-out.

Ici, il s'agirait davantage d'une traduction actée du fantasme ou de la représentation d'action. L'acte reste pris dans l'expérience subjective et le travail psychique. A cet effet, Raoult relève que l'acte manqué est une formation de compromis entre l'intention consciente et le refoulé comme un symptôme (Raoult, 2006). Assoun, lui, considère que la compulsion de répétition est comme une contrainte qui décrit l'acte « *selon le double registre de l'influence de l'événement (traumatique) qu'il trahit et traduit et de la pensée chargée d'affect qu'il exprime* » (Assoun, 1985, p. 160).

B. Le passage à l'acte ou recours à l'acte

Tandis que le passage à l'acte (ou recours à l'acte dans les théorisations de Balier (1996) signe la défaite du psychisme. Il survient lorsque la surcharge économique est telle que le sujet est débordé et « *qu'aucune maxime ne vient donner à l'agir la forme d'une action* » (Denis, 2019, p. 231). Le passage à l'acte est davantage une épreuve de déssubjectivation. Balier le décrit sous le terme de recours à l'acte : « *le sujet n'est ni auteur ni acteur du scénario, mais seulement un rouage, un mécanisme (...) réduit à n'être que l'instrument d'une scène qui se passe ailleurs* » (1996, p. 174). Soudain, de manière immotivée, selon une logique folle et brutale, ça agit et ça parle sans qu'il n'y ait plus de sujet de l'énonciation. Grihom écrit, au sujet du passage à l'acte et du recours à l'acte, qu'il est à la conjonction d'une angoisse majeure et d'un moment hallucinatoire (niveau originaire) où s'actualisent dans le réel, des fragments d'imagos pour Balier, des objets partiels, sujet réduit à n'être plus que l'objet de la jouissance de l'Autre, pour Lacan (Grihom, 2013).

C. L'angoisse : mise en regard de la mise en acte et du recours à l'acte

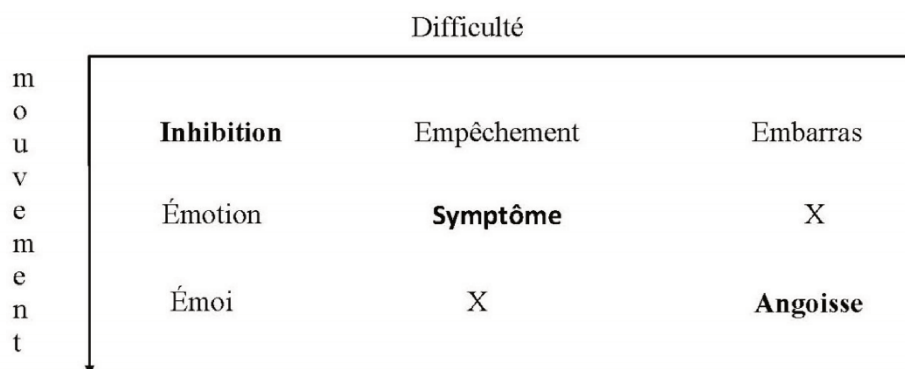


Image 1 : "L'angoisse" proposée par Lacan, le séminaire livre X, séance du 14 novembre 1962, p.22

Au travers de ce tableau, trois possibilités semblent apparaître pour le sujet face à l'affect d'angoisse lié au conflit psychique :

1/ Soit il inhibe sa reconnaissance en le réprimant ou en le retournant en son contraire, comme dans l'acte manqué où le sujet agit le désir refoulé.

2/ Soit il empêche sa reconnaissance, comme dans l'acting out où le sujet joue son fantasme dans la réalité mais il est empêché de subjectivation.

3/ Soit il se trouve dans « l'embarras » d'être le sujet de cette expérience comme dans le passage à l'acte ou le recours à l'acte, où c'est le sujet lui-même qui est désubjectivé et s'évacue dans l'acte.

En effet, selon Lacan « *le moment du passage à l'acte est celui du plus grand embarras du sujet, avec l'addition comportementale de l'émotion comme désordre du mouvement. C'est alors que, de là où il est - à savoir du lieu de la scène où, comme sujet fondamentalement historisé, seulement il peut se maintenir dans son statut de sujet -, il se précipite et bascule hors de la scène. Ceci est la structure même du passage à l'acte* » (Lacan, 1962, p. 136).

Cela renvoie à la notion de « *panne de circuit psychique* » dont font l'objet les personnes commettant des agressions sexuelles selon A. Ciavaldini : « *la pulsion, quelle que soit sa source, a une « représentation » qui est l'image que se donne la psyché de cette tension pulsionnelle et, par un affect, plus ou moins fort, qui représente comment le corps est affecté par cette tension. Ainsi, la pulsion par la voie de l'affect est prise dans le corps et, quand tout se passe bien, le corps est son théâtre. Cependant, quand la fabrique psychique (la capacité de mentalisation) de ces représentants est altérée ou non fonctionnelle, la psyché est confrontée à deux situations corrélées fortement l'une à l'autre. D'une part, elle n'a plus les moyens de se représenter les poussées pulsionnelles. Celles-ci surviennent alors comme des formations étrangères au psychisme et le système pulsionnel, qui plonge ses racines dans le somatique, a ses exigences qui ne sont plus modérées par des formations supérieures ; elle se trouve ainsi face à une poussée pulsionnelle violente sans représentation qui devient dès lors une menace vitale pour elle* » (Ciavaldini, 2007, p. 16).

Cet auteur, ainsi que Balier, font à cet endroit appel aux notions de désubjectivation et de désobjectalisation dans le recours à l'acte afin de montrer la sortie du sujet lui-

même hors de la scène et le fait que la victime elle-même perd son statut de sujet humain. Ainsi Balier évoque l'annulation des différences, la disparition d'une conflictualité insupportable de par son intensité, la disparition du sentiment global d'existence et un état de la pulsion sans décorporation dans la scène du recours à l'acte. Notons que ce type d'agir a été théorisé dans les cas de perversion et de psychopathie et vient éclairer les crimes les plus extrêmes, meurtres familiaux ou actes sexuels violents avec meurtre dans lesquels il y a acharnement sur la victime. Ainsi, elle nous semble loin d'être la forme de passage à l'acte que nous rencontrons dans notre population au travers du stage de responsabilisation. Cependant, la théorisation du passage à l'acte nous semble bien rendre compte de l'extrémité de l'épreuve de désobjectivation que peut être l'agir pour un sujet.

III. Les rapports entre subjectivation et acte

Ainsi, la distinction qui s'opère entre mise en acte et passage à l'acte dépend des effets du conflit psychique en jeu sur la subjectivation du sujet. Dans le passage à l'acte, nous sommes face au basculement du sujet lui-même dans l'acte. Tandis que dans la mise en acte, le sujet reste présent et l'acte traduit l'expérience subjective. A cet effet, il nous semble primordial de revenir ici sur les différents concepts connexes à celui de subjectivation.

A. La subjectivation

Selon Bernard Penot, le terme de subjectivation est apparu chez Lacan. Mais il ne renvoyait pas encore au concept métapsychologique qu'on lui confère maintenant. De nombreux auteurs ont depuis contribué à définir ce qui signifie subjectiver (Penot, 2006 ; Roussillon, 2006 ; Richard & Wainrib, 2006).

La subjectivation renvoie d'une part à la place de sujet, en tant qu'il se sente auteur, qu'il se sente Je, qu'il se sente sujet. Elle renvoie ici à l'appropriation de son expérience subjective, être « auteur de ses œuvres » pour Roussillon (2006) ou « *s'éprouver comme agent de sa vie (sa vie psychique avant tout)* » pour (Penot, 2006, p. 183). A cet endroit la subjectivation a une place centrale dans les conceptions et

pratiques d'aujourd'hui centrées sur le trauma, puisqu'elle est au cœur des interrogations lorsqu'il y a impossibilité pour le sujet d'inscrire un événement dans son histoire. Le sujet n'y a pas souvenir ou représentation mais la trace psychique de ce quelque chose qui n'est pas symbolisable va « *se traduire par des agirs compulsifs, hors de toute réminiscence* » (Bertrand M. , 2005, p. 25).

Mais depuis plusieurs années maintenant, la subjectivation renvoie également à l'intersubjectivité, au sens où la construction du sujet est possible par l'autre. A cet endroit sont apparus de nouveaux concepts comme ceux « d'intersubjectivité » (Carel, 2006) ou « de subjectalisation » (Cahn, 2002) qui permettent de rendre compte du réseau de liaisons complexes dans lequel est pris le sujet, sujet lui-même construit en fonction des autres. Ce qui est mis en avant au travers de ces concepts c'est la place de l'autre dans la construction du sujet. Cette altérité, se perçoit sous deux formes, l'autre-intime et l'autre-extime. Ainsi, il ne s'agit pas seulement, dans la construction subjective du sujet, de l'influence extérieure de l'autre, mais bien d'une altérité interne, poussée interne, d'un autre-en-soi.

B. Les solutions subjectives

Roussillon (2008) utilise le terme de solutions lorsqu'il évoque les voies par lesquelles un sujet, chez qui la symbolisation primaire a mal opérée, se défend d'une expérience de désespoir, d'anéantissement, de désobjectivation. Selon cet auteur, les défenses narcissiques-identitaires ont pour visée de maintenir le sentiment d'existence du sujet. Ces solutions, sont dépendantes des possibilités qu'a le sujet de symboliser son expérience subjective. Lorsque la symbolisation ne peut donner lieu à des fantasmes structurants elle va passer par le corps. A cet endroit, l'acte peut être perçu comme une tentative de symbolisation par le corps : « *Mon hypothèse clinique est que ce sont de telles expériences de tentatives de communication qui, à force de n'être pas reconnues comme telles, de ne pas être qualifiées par les réponses de l'entourage, vont venir se manifester dans les tableaux psychopathologiques de l'enfant, l'adolescent ou l'adulte, et en particulier dans la symptomatologie des problématiques narcissiques-identitaires à forme d'expression corporelle : agir ou psychosomatique* » (Roussillon R. , 2008, p. 29).

En effet, la modélisation des pathologies narcissiques-identitaires, permet de penser les logiques des passages à l'acte les plus graves comme logique paradoxale de survie face à un désespoir vécu mais non symbolisé. Roussillon montre comment, dans la diversité des situations qui n'obéissent pas à des logiques de choix subjectifs, le sujet n'a pas d'autre solution que de se retirer de l'expérience subjective. La blessure dans la subjectivité conduit à une solution défensive de nature paradoxale dans la mesure où il s'agit de se retirer de sa subjectivité pour survivre. Les restes de l'expérience, sont soumis à la compulsion de répétition tant qu'elles n'ont pas trouvé d'inscription psychique convenable : *« l'action compulsive a un sens, elle « raconte » une histoire, l'histoire, mais, c'est en plus une histoire adressée (...) L'acte « montre » une pensée, un fantasme, il « raconte » un moment de l'histoire, mais il montre ou raconte à quelqu'un de significatif, il s'adresse, et ceci même s'il n'assume pas pleinement son contenu, même si la pensée se cache derrière sa forme d'expression. L'acte « montre », il ne « dit » pas, il raconte, mais avance masqué »* (Roussillon R. , 2006, p. 25).

Les défenses de type narcissique, à cet égard, ont pour visée de maintenir le sentiment d'existence par le corps et par l'acte, lorsque la symbolisation ne peut donner lieu à une mise en scène organisée. Ces solutions se produisent lors de conflits de subjectivation. Elles peuvent être organisatrices du psychisme comme elles peuvent être transitoires, sont diverses au cours d'une histoire de vie et sont dépendantes du contexte (relations, environnement, moments de vie etc..). Cependant, même transitoires, elles seraient en lien avec les capacités habituelles à subjectiver et à symboliser.

C. La mentalisation

Le concept de mentalisation a été introduit par Marty et Fain dans les années 1960 afin de rendre compte de l'activité précoce de transformation des excitations pulsionnelles somatiques et des affects en contenus mentaux symbolisés (Fain & Marty, 1964). En 1991, dans son dernier ouvrage, Marty synthétise sa conception de la mentalisation. Pour lui c'est l'excitation pulsionnelle et l'affect qu'il s'agit de mentaliser pour passer à un niveau de représentation. Cela nous renvoie à la conception « d'élaboration symbolique » de Cassiers, correspondant à la capacité d'élaborer les pulsions sexuelles et agressives ainsi que les affects de plaisir et de déplaisir.

Cependant, dans l'ouvrage de Marty, les mécanismes par lequel se fait ce processus ne sont pas clairement conceptualisés, il souligne seulement que la qualité de la mentalisation dépend « *de la richesse du préconscient* » qui est variable d'un individu à l'autre fonction à la fois « *de facteurs congénitaux et d'avatars du maternages* » (Marty, 1991, p. 16). La richesse du préconscient étant définie par trois qualités selon l'auteur :

- **Son épaisseur** : fonction du nombre de couches successives de représentations qui le constituent
- **Sa fluidité** : définie par la qualité de la circulation des représentations appartenant à des domaines différents
- **Sa disponibilité dans le temps** : approchée par la possibilité plus ou moins permanente de l'individu d'y plonger et d'y puiser les représentations qu'il recherche (Marty, 1991, p. 18).

Si une des trois dimensions est touchée, il y a pour Marty une défaillance des capacités de mentalisation chez le sujet. L'appareil psychique ne sera plus en mesure d'élaborer et transformer les excitations pulsionnelles en représentations communicables à autrui. La décharge pulsionnelle, inévitable et primordiale à l'équilibre psychique, ne pourra plus sortir au travers de la voie de l'imaginaire et s'effectuera par la voie du corps.

Si nous préférons l'approche de Marty de la mentalisation que celle des théorisations contemporaines qui renvoient à un concept plus large telle une habilité à comprendre les émotions, les désirs, les sentiments, pensées ou intentions qui sous-tendent à ses propres réactions et comportements ainsi que ceux des autres qu'est l'approche de Fonagy (Fonagy & Target, 2002), nous regrettons que son approche ne prenne davantage en compte l'environnement dans le développement de cette capacité. En effet, l'élément qui est central dans cette conception, c'est l'accumulation des

excitations qui ne peuvent plus recevoir de traitement au travers des capacités de mentalisation. La perspective y est donc avant tout interne.

Là où la conception de Bergeret nous semble être la plus adéquate à notre champ de recherche. Ce dernier distingue imaginaire de mentalisation en ce qu'elles sont deux notions complémentaires. Il définit l'imaginaire comme « l'activité *des rêves et de fantasmes dont on a conscience ou pas, composée de fantasmes préconscients, conscients, inconscients ou primitifs*⁵³ ». Tandis qu'il définit la mentalisation comme « un des modes de fonctionnement de l'imaginaire qui s'oppose à la somatisation et au comportement : la mentalisation est une attitude où l'imaginaire est traité, élaboré, utilisé en tant qu'imaginaire c'est-à-dire sur le plan de représentations qui restent dans le domaine mental. C'est l'activité la plus noble de toutes les formes de fonctionnement imaginaire⁵⁴ ».

Cette approche nous semble être celle qui est la plus adaptée à notre réflexion clinique. Le travail de mentalisation traduisant ainsi une activité de représentation, à savoir un travail de symbolisation des pulsions sexuelles et agressives (opération de sens) et un travail d'élaboration mentale des affects (liaison affect-représentation). Là encore, dans cette conception de Bergeret, une faille du traitement mental de l'excitation rend compte d'une voie de décharge possible : le corps, par l'acte ou la somatisation.

⁵³ Communication orale citée dans Rebourg, C. ; (de) Tychev C., Vivot., M. (1992). Étude comparée des conceptions de l'imaginaire et de la mentalisation : réflexion sur leur opérationnalisation au test de Rorschach. *Bulletin de la société du Rorschach et des méthodes projectives*, p. 46).

⁵⁴ Op. cit. p. 50

Chapitre 2 :

Approche théorique des violences conjugales : entre intersubjectivité et psychopathologie du conjugo

« A mon avis en effet, les êtres humains ne se rendent absolument pas compte du pouvoir d'Eros, car s'ils avaient vraiment conscience de l'importance de ce pouvoir, ils lui auraient élevé les temples les plus imposants, dressé des autels, et offert les sacrifices les plus somptueux (...) Parmi les dieux en effet, nul n'est mieux disposé à l'égard des humains : il vient à leur secours, il est leur médecin, les guérissant de maux dont la guérison constitue le bonheur le plus grand pour le genre humain. Je vais donc tenter de vous exposer quel est son pouvoir, et vous en instruirez les autres.

Mais, d'abord, il vous faut apprendre ce qu'était la nature de l'être humain et ce qui lui est arrivé. Au temps jadis, notre nature n'était pas la même qu'aujourd'hui, mais elle était d'un genre différent. Oui, et premièrement, il y avait trois catégories d'êtres humains et non pas deux comme maintenant, à savoir le mâle et la femelle (...) En ce temps-là en effet il y avait l'androgyne, un genre distinct qui, pour le nom comme pour la forme, faisait la synthèse des deux autres, le mâle et la femelle. Aujourd'hui, cette catégorie n'existe plus, et il n'en reste qu'un nom tenu pour infamant (...) Ils s'en prirent aux dieux, et ce que Homère raconte au sujet d'Éphialte et d'Otos, à savoir qu'ils entreprirent l'escalade du ciel dans l'intention de s'en prendre aux dieux, c'est à ces êtres qu'il convient de le rapporter.

C'est alors que Zeus et les autres divinités délibérèrent pour savoir ce qu'il fallait en faire ; et ils étaient bien embarrassés (...) En effet, dit-il, je vais sur-le-champ les couper chacun en deux ; en même temps qu'ils seront plus faibles, ils nous rapporteront davantage, puisque leur nombre sera plus grand. (...)

Quand donc l'être humain primitif eut été dédoublé par cette coupure, chaque morceau, regrettant sa moitié, tentait de s'unir de nouveau à elle. Et, passant leurs bras autour l'un de l'autre, ils s'enlaçaient mutuellement, parce qu'ils désiraient se confondre en un même être, et ils finissaient par mourir de faim et de l'inaction causée par leur refus de rien faire l'un sans l'autre (...) Chacun d'entre nous est donc la moitié

complémentaire d'un être humain, puisqu'il a été coupé, à la façon des soles, un seul être en produisant deux ; sans cesse donc chacun est en quête de sa moitié complémentaire. Chaque fois donc que le hasard met sur le chemin de chacun la partie qui est la moitié de lui-même, tout être humain (...) est alors frappé par un extraordinaire sentiment d'affection, d'apparement et d'amour ; l'un et l'autre refusent, pour ainsi dire, d'être séparés, ne fût-ce que pour un peu de temps.

Et ces hommes qui passent toute leur vie l'un avec l'autre ne sauraient même pas dire ce qu'ils attendent l'un de l'autre. Nul ne pourrait croire que ce soit la simple jouissance que procure l'union sexuelle, dans l'idée que c'est là, en fin de compte, le motif du plaisir et du grand empressement que chacun prend à vivre avec l'autre. C'est à l'évidence une autre chose que souhaite l'âme, quelque chose qu'elle est incapable d'exprimer. Il n'en est pas moins vrai que ce qu'elle souhaite elle le devine et le laisse entendre. Supposons même que, au moment où ceux qui s'aiment reposent sur la même couche, Hephaïstos se dresse devant eux avec ses outils, et leur pose la question suivante : « Que désirez-vous, vous autres, qu'il vous arrive l'un par l'autre ? » Supposons encore que, les voyant dans l'embarras, il leur pose cette nouvelle question : « Votre souhait n'est-il pas de vous fondre le plus possible l'un avec l'autre en un même être, de façon à ne vous quitter l'un l'autre ni le jour ni la nuit ? Si c'est bien cela que vous souhaitez, je consens à vous fondre ensemble et à vous transformer en un seul être, de façon à faire que de ces deux êtres que vous êtes maintenant vous deveniez un seul, c'est-à-dire pour que, durant toute votre vie, vous viviez l'un avec l'autre une vie en commun comme si vous n'étiez qu'un seul être, et que, après votre mort, là-bas chez Hadès, au lieu d'être deux vous ne formiez qu'un seul être, après avoir connu une mort commune. Allons ! voyez si c'est là ce que vous désirez et si ce sort vous satisfait. » En entendant cette proposition, il ne se trouverait personne, nous le savons, pour dire non et pour souhaiter autre chose. Au contraire, chacun estimerait tout bonnement qu'il vient d'entendre exprimer un souhait qu'il avait depuis longtemps : celui de s'unir avec l'être aimé et se fondre en lui, de façon à ne faire qu'un seul être au lieu de deux. Ce souhait s'explique par le fait que la nature humaine qui était la nôtre dans un passé reculé se présentait ainsi, c'est-à-dire que nous étions d'une seule pièce : aussi est-ce au souhait de retrouver cette totalité, à sa recherche, que nous donnons le nom d'« amour ».

Le Banquet, Platon, pp. 114-120

I. La psychanalyse du lien

Bernard Brusset introduit son ouvrage de la manière suivante : « *les liens entre les êtres humains, l'attachement, l'amour, le désir, mais aussi la haine, la contrainte, l'emprise constituent la substance même de l'existence humaine, l'expérience de tous les âges, en tout lieu et à toutes les époques* », ce qui nous semble bien être au cœur des violences conjugales considérant le lien qui unit les deux partenaires (Brusset, 2007, p. 1).

A. La naissance du sujet par l'intersubjectivité

1. L'intersubjectivité à l'origine de la subjectivation identitaire

En effet, nous avons esquissé, dans la partie précédente, que le concept de subjectivation, au sens d'identitaire ici, prend racine chez l'autre. Nous évoquerons ici deux processus distincts que sont l'identification du sujet et le processus d'appropriation subjective pour en rendre compte.

Centrons-nous dans un premier temps sur l'identification du sujet ; Laplanche et Pontalis définissent le terme d'identification comme un « *processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications* » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 187). Par définition, l'identification est un processus inconscient, il est symbolique, primaire et fonde la subjectivation identitaire en ce qui la précède aussi paradoxale soit ce mouvement.

Au tout début de la vie, la première identification est symbolique, elle se fait par la parole de l'autre. Identification sociale et symbolique ici, car le sujet semble s'approprier ce qui le désigne et le signifie : son nom propre et son lien de filiation (Grihom, 2010). L'identification se fait à la parole énoncée de l'autre et ce n'est que dans un second temps qu'opère un processus de subjectivation, une appropriation

subjective de l'identification fournie par les autres. Dans cette idée, l'identification symbolique opère à partir du lien de filiation grâce à la nomination, la prénomination et l'utilisation des termes de parentés des parents (Grihom, 2013). La nomination d'un sujet à l'état civil le situe dans une généalogie réelle qui permet de relier chaque sujet à un système relationnel et culturel donné. La prénomination place le sujet dans une généalogie imaginaire. Enfin, les termes de parenté (« fils de », « frère de »...), permettent au sujet de trouver sa position dans la généalogie.

Cette transmission est celle des parents œdipiens, elle dépend de leur propre histoire œdipienne. Leur transmission à l'enfant des éléments organisateurs de la double différence (des sexes et des générations) dépend de leur propre histoire œdipienne. Leur fonction repose sur des actes performatifs qui font référence, par la parole, à l'existence subjective dans la relation, dans et par le lien. C'est à partir de là que les autres identifications du sujet vont pouvoir se réaliser, notamment les autres formes imaginaires, par lesquelles il se singularisera et constituera son Moi. Cette identification symbolique implique une différenciation du sujet avec ceux qui le reconnaissent et l'affilient. Ainsi, elle délimite le territoire de la subjectivité et de l'altérité. Nous entendons, dans cette conception, l'altérité en trois sens – altérité de l'autre, l'altérité première du corps et l'altérité la plus intime – en référence aux travaux de Ricoeur (1990).

L'appropriation subjective concerne dans cette conception, en premier lieu, l'adhésion à la parole de l'autre et une acceptation de cette dernière. Puis, elle passe par une intériorisation de cette identification symbolique par des processus d'incorporation et d'introjection.

2. Le lien intersubjectif comme organisateur de la subjectivation identitaire

Opère également une transmission du lien intersubjectif par la mise en relation elle-même du sujet au groupe familial. Bion est le premier à avoir développé une théorie du

lien en psychanalyse pour traduire le travail psychique qui associe le bébé à sa mère avec le concept de « *fonction alpha maternelle* » (1959)⁵⁵. Dans sa conception, il imagine le lien à partir de la fonction qu'il a dans la relation : la mère participerait à la formation du psychisme de son enfant en lui prêtant son propre psychisme. Mais nous nous appuyerons particulièrement sur la théorie de R. Kaës qui a davantage développé les concepts de lien et d'intersubjectivité. Il définit le lien comme « *la réalité psychique inconsciente spécifique construite par la rencontre de deux ou plusieurs sujets* » (2005, p. 73). Selon René Kaës, la vie psychique se développe dans et à travers l'espace interpsychique créant ainsi des « *groupes internes* » qu'il définit comme « *une configuration de liens entre des pulsions et des objets, leurs représentations de mot ou de chose, entre des instances de l'appareil psychique, des imagos ou des « personnages internes* » (Kaës, 1993, p. 130).

Dans cette conception le sujet est, tout à la fois, sujet singulier et sujet du groupe : un inter-sujet. Ce terme désigne son appartenance à deux espaces topiques : son espace psychique propre et l'espace groupal dans lequel il est situé. A cet égard, la position intra-subjectale du sujet, celle qui le met en relation avec lui-même au niveau psychique, est le résultat du travail psychique suscité et imposé par le groupe. La dynamique du groupe vise sa propre préservation et sa cohésion par divers moyens défensifs. Kaës repère six principales exigences de travail psychique imposé par le lien intersubjectif : l'obligation pour le sujet d'investir le lien et les autres de sa libido narcissique et objectale afin de recevoir en retour de l'investissement des autres et être reconnu comme « *membre du lien* », la constitution d'alliances inconscientes, le renoncement mutuel à la réalisation directe des buts pulsionnels, l'activité représentationnelle et de formation de sens, l'identification et les pactes dénégatifs (Kaës, 2000, p. 181).

Ce qui veut dire, qu'en plus de transmettre des éléments porteurs d'identification symbolique, qui reposent sur la différenciation des places de chacun selon la différence des sexes et des générations, les membres du groupe familial transmettent également au sujet des éléments inconscients qui déterminent sa place dans les liens intersubjectifs et

⁵⁵ Conception traduite en français en 1982

la position qu'il a à y tenir (Grihom, 2013). Il peut, par exemple, lui être imposé une position psychique à laquelle il sera identifié. Le rapport entre symbolique et imaginaire à cet endroit n'est pas constant. Certains défauts d'articulation entre symbolique et imaginaire semblent tenir aux effets des liens intersubjectifs et aux fantasmes de transmission, tandis que d'autres, pourraient relever d'une inefficience des fonctions parentales et des soins psychiques. Bon nombre de travaux montrent que la possibilité de subjectivation du lien avec l'autre est fonction du lien primaire à la mère et au père, tels que ceux de (Winnicott, 1960) sur les effets de la dépression maternelle sur la construction subjective de l'enfant.

3. Le lien intersubjectif comme désorganisateur de la subjectivation identitaire

A côté de la vie intrapsychique propre, coexisterait donc une vie « *de sujet du groupe* » résultat de la transmission groupale intersubjective. Cette perspective permet de mettre en rapport le sujet singulier et le sujet du groupe. Cependant, si le lien peut être organisateur essentiel de la subjectivation identitaire, il peut également créer des distorsions dans l'appareil psychique, comme le montrent les travaux de Winnicott. Selon Kaës, les dysfonctionnements dans les liens psychiques seraient « *générateurs de troubles psychiques et de souffrance invalidante pour les sujets constituant de ce lien* » (Kaës, 1996, p. 22). Grihom apporte deux précisions entre troubles psychiques et souffrance invalidante. En effet, il y aurait des cas où « *le lien ne présente pas d'aspects pathologiques notables mais paraît déterminer une souffrance subjective et d'autres cas où les sujets semblent malades dans leur lien mais pas en eux-mêmes* (2013). Nous faisons l'hypothèse que ce deuxième axe puisse être en jeu dans les violences conjugales et qu'à cet effet, il concernerait davantage le rapport intersubjectif, celui qui met en tension le sujet et l'autre à un niveau psychique pour un sujet. Nous préférons ce terme à celui d'intersubjectivité car il nous semble davantage rendre compte de la dimension psychique que nous entendons dans ce rapport, en comparaison à la notion d'intersubjectivité qui nous semble renvoyer au fait d'être en lien dans la réalité avec un autre et psychiquement, au psychisme de l'autre. Là où nous souhaitons interroger le rapport interne d'un sujet à l'altérité.

B. Les méandres de la construction de l'intersubjectivité

Sur le plan psychanalytique le lien amoureux contient les germes d'amour et de haine si ce n'est de violence qui ont pu être vécus, dans la réalité et psychiquement, lors de l'enfance, dans les premiers liens. Dès 1905, Freud esquissait une théorisation du choix d'objet d'amour en relation aux liens tissés avec les premiers objets d'attachement.

Les auteurs travaillant sur le lien conjugal ont pu montrer, à cet effet, que des enjeux inconscients opèrent dans la constitution de tout couple. Ainsi, selon Dupré La Tour, « *je m'adresse à l'élu de mon cœur en lui demandant de rejouer avec moi les scénarios infantiles dont il connaît les répliques* » (2005, p. 48) ou selon Charazac, nous choisissons notre partenaire en « *résonnance identificatoire* » (2003) en espérant que le lien soit lieu d'élaboration des traumatismes et souffrances vécues pendant l'enfance. Les racines infantiles de la violence primaire seraient notamment à l'œuvre dans toute mise en relation, c'est en tout cas la thèse de Ortigues et Ortigues (1999) selon lesquels une répétition non mortifère remettrait en tension une expérience énigmatique dans le couple conjugal, expérience qui est celle de la violence.

1. La violence primaire

En effet, dans un premier temps, la notion de violence en psychanalyse vient convoquer celle de la violence primaire inhérente aux premiers investissements relationnels (Aulagnier, 1975). Elle naît d'un mouvement de haine de la part de l'enfant face à la limite castratrice imposée par les parents. Selon Aulagnier, elle trouve également racine dans le discours de la mère adressé à l'enfant encore incapable d'en saisir la signification. Elle l'a définie comme « *l'action psychique par laquelle on impose à la psyché d'un autre un choix, une pensée ou une action qui soient motivés par le désir de celui qui l'impose mais qui s'étayent sur un objet qui répond par la catégorie du nécessaire* » (Aulagnier, 1975, p.40). Violence nécessaire puisque c'est à travers la signification que la mère donne aux besoins de l'enfant qu'il va pouvoir s'appropriier les paroles et leur sens. Elle est constitutive de la construction du premier lien et nous renvoie au concept de « *messages énigmatiques* » de (Laplanche, 1987).

2. Les messages énigmatiques

En effet, du fait de son état de néoténie, l'enfant est totalement dépendant de son milieu physique et affectif (Winnicott, 1960). L'autre, notamment la mère, n'est appréhendé qu'à travers les effets de ses soins, apaisant ou excitant le corps et la psyché du nourrisson. La construction de l'enfant est liée à cette personne « *suffisamment bonne* », à son attention, sa vigilance et sa capacité de penser pour contenir, traduire et apaiser le désordre et parfois l'effolement qui envahit l'enfant. Cependant, cet autre nécessaire à sa survie psychique ne peut percevoir tous les mouvements et ressentis corporel du nourrisson, laissant alors à l'état brut des éléments de corps comme traces de l'histoire vécue. De plus, l'enfant est dépourvu des codes de cet autre et de ce fait la totalité du discours qu'il lui porte ne lui est pas accessible. C'est de cette asymétrie que se créeraient des messages énigmatiques pour l'enfant ainsi que du fait qu'ils soient imprégnés de l'inconscient adulte (Laplanche, 1987). Ces éléments constituent autant de traces, traumatiques ou non, à la fois aliénant et dynamisant la vie psychique de l'enfant par leur répétition. Pour aller plus loin, nombre de travaux ont également mis en évidence les traces laissées par des expériences infantiles de maltraitance, de négligence, d'exposition à la violence des adultes (Savard & Zaouche-Gaudron, 2011 ; Razon & Metz, 2011 ; Lazaratou & Golse, 2016 ; Bonneville-Baruchel, 2014, 2018). Cependant, il ne faut pas minimiser la part active que prend l'enfant dans la relation à l'autre (Golse, 2020). Si les expériences satisfaisantes partagées avec l'autre sont suffisantes pour permettre de réguler l'angoisse et d'engager la construction identitaire, alors l'enfant sécurisé peut avoir confiance, entrer dans la relation intersubjective et s'ouvrir à d'autres objets. Cet accès à l'altérité ouvre le *Nous* symbiotique et permet au *Je* du sujet enfant d'advenir.

3. Les effets dans la relation intersubjective de couple

Cependant, au temps de la mise en couple, le sujet doit refaire le chemin inverse pour passer du *Je* au *Nous* (Becar, 2009). Ainsi dans ce passage « tout est là » pour raviver la vie pulsionnelle infantile. Dans ce lieu de fragilité et de confrontation à l'altérité ressurgissent des éléments de corps (sensations, perceptions) non symbolisés et laissés en souffrance dans l'enfance. Les scènes de ménage puis les violences répétées en seraient les traces ou les tentatives de résolution (Jacquot & al, 2018).

L'importance des violences dans le lien de couple et les risques pris dans la relation à l'autre révèlent toute la puissance des enjeux inconscients. Une réponse à l'appel que constitue cette énigme pourrait enrayer la répétition des violences conjugales. Nous faisons l'hypothèse que cette énigme se joue dans le rapport intersubjectif du sujet, dans le rapport psychique qu'il entretient avec l'altérité, altérité de l'autre mais également altérité de soi, construit par identification et appropriation dans le premier lien intersubjectif organisé par les premiers objets puis mis en tension par le groupe familial.

4. Pulsions d'attachement

A cet effet, un lien possible nous semble pouvoir être fait avec la pulsion d'attachement. En s'appuyant sur les travaux de Winnicott (1960), de Spitz (1947) sur l'hospitalisme et ceux des deux éthologues Lorenz (1935) et Harlow (1958), la théorie de l'attachement énoncée par Bowlby en 1958 a emprunté ses concepts à la fois à la psychanalyse et à l'éthologie. Dans cette dernière, l'attachement est envisagé comme un besoin inné, biologiquement déterminé, de la même façon que tous les autres besoins fondamentaux liés à la survie. Cette approche souligne que le bébé humain vient au monde avec une prédisposition à participer aux interactions sociales du fait de sa grande immaturité et de sa dépendance vis-à-vis de l'autre. L'attachement se construit dans cette dépendance, à partir de cohérence et de continuité des soins réels, que la personne qui prend soin de lui, lui prodigue. Bowlby défend la thèse selon laquelle un enfant a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne pour connaître un développement émotionnel et social harmonieux.

La « pulsion d'attachement » proposée par Golse (2004), en s'appuyant sur les travaux de Didier Anzieu sur les signifiants formels (1987), nous semble intéressante à poser ici puisqu'elle peut permettre de faire le pont conceptuel entre théorie de la pulsion (Freud, 1915) et théorie des relations d'objet tel que l'évoque Golse (Golse, 2004, 2006). La pulsion d'attachement est définie comme « *une pulsion d'autoconservation secondairement libidinalisée au sein du système interactif précoce* » (2004, p.17) que

Golse situe dans le troisième temps du montage du circuit pulsionnel. Golse dit à ce sujet : « *l'objet d'attachement serait, ici, après découverte par l'enfant de son rôle auto-conservatoire pour lui (premier temps de la pulsion) et de ses absences intermittentes (deuxième temps de la pulsion), celui que l'enfant pourrait séduire en cherchant à s'offrir à lui comme objet de ses propres pulsions (troisième temps de la pulsion), ce qui ramène à concevoir l'objet ou la figure d'attachement comme un objet particulier qui pourvoit à la survie de l'enfant et dont l'enfant doit apprendre, à certains moments, à se passer, mais aussi comme un objet disposant déjà de sa propre pulsionnalité et que l'enfant doit animer, en cherchant activement à se mettre en position passive d'objet pulsionnel partiel de celui-ci* » (Golse, 2004, p. 20).

Cette approche permet d'entrevoir qu'une représentation psychique du lien précéderait la représentation d'objet en tant que telle. Par exemple Anzieu développe « l'attachement négatif » en précisant que d'un point de vue dynamique, il découlerait de l'alliance de la pulsion d'attachement à la pulsion d'autodestruction plutôt qu'à celle d'autoconservation.

A cet effet, en lien avec notre objet de recherche, nous pouvons fréquemment lire que les auteurs de violences conjugales ont un style d'attachement insécure (Ferraty-Giacardi et Delbreil, 2017 ; Carraud, Jaffé et Sillitti-Dokic, 2008 ; Clulow 2012 ; Welldon 2011).

II. La conjugalité

A. Le choix d'objet d'amour

Nous souhaitons donc centrer notre réflexion sur le lien intersubjectif de couple et ses spécificités afin d'interroger davantage les enjeux inhérents à ce dernier. A partir d'une approche psychanalytique, nous nous centrons principalement sur les conceptions de Freud et Eiguer.

1. Le choix d'objet primaire

Freud (1905) situe l'origine du choix d'objet dans ce temps de développement psychique où l'enfant est en état de besoin. Le premier choix d'objet d'amour à cet égard, s'initie pour Freud dans la relation entre l'enfant et ses parents, ou leurs substituts, qui lui prodiguent des soins. Aussi, l'objet de ce choix est, dans le premier temps, un objet partiel dans lequel s'inscrit l'auto-érotisme au regard de l'état d'indifférenciation moi-autre dans lequel se trouve l'enfant à cette période. Freud écrit à cet effet ; *« le rapport de l'enfant avec la personne qui s'occupe de lui est pour celui-ci une source constante d'excitation sexuelle et de satisfaction depuis les zones érogènes, d'autant plus que sur ce point cette personne – en règle générale, tout de même, la mère – destine à l'enfant des sentiments qui proviennent de sa vie sexuelle à elle, elle le caresse, embrasse, berce, et le prend très clairement comme substitut pour un objet sexuel à part entière »* (Freud, 1905, p. 307). Ainsi, l'objet est œdipien, car en lui-même marqué et déterminé par son histoire infantile.

Dans les conceptions freudiennes, le choix d'objet d'amour, s'inscrit sous la forme d'un processus dont deux phases sont majeures après ce premier temps de choix d'objet primaire et partiel. La première phase concerne la traversée œdipienne et la seconde, la traversée pubertaire. Ces deux phases sont liées aux deux courants du comportement amoureux que Freud a conceptualisé.

2. Le courant tendre et le courant sensuel

En effet, il théorise le comportement amoureux à partir du courant tendre et du courant sensuel. De ces deux courants, le plus ancien est le courant tendre, il provient des toutes premières années de vie et correspond à ce choix d'objet primaire. Dans ce dernier, chacun (mère (ou son substitut) et enfant) offre une confirmation de l'amour réciproque, au sens de tendresse, comme partie de soi-même. Puis, les fixations tendres

persévèrent durant l'enfance et ne cessent d'entraîner avec elle de l'érotisme qui est alors détourné de ces buts sexuels. Or, Freud dit que « *quand vient la puberté, s'y ajoute le puissant courant sensuel qui ne méconnaît plus ses buts* » (Freud, 1912, p. 57). Ce courant suit alors les voies antérieures dessinées par le courant tendre et amplifie la décharge libidinale portée aux objets du choix primaire infantile mais se heurterait à un obstacle dressé entre temps : l'interdit de l'inceste. Il manifesterait alors le plus tôt possible une volonté de passer à des objets inadéquats dans la réalité, des objets étrangers avec lesquels il peut mener une vie sexuelle réelle. Mais ces objets étrangers sont choisis selon le prototype des objets infantiles et ils attirent à eux la tendresse qui était attachée aux objets antérieurs. En effet, l'atténuation des buts sexuels durant la période de latence permet la prévalence de l'aspect tendre de la vie sexuelle. Mais le moment de la traversée pubertaire marque le renoncement aux premiers objets et permet un nouveau départ sensuel, après l'intégration des lois œdipiennes.

3. Les choix d'objet d'amour

Dans cette logique, Freud distingue deux types de choix d'objet : le choix d'objet par étayage et le choix d'objet narcissique. Au sein du premier, l'objet d'amour est élu et le choix d'objet se fait sur le modèle des figures parentales en tant qu'elles assurent soin et protection au sujet. Il peut être appelé choix d'objet anaclitique, en ce que l'étayage y est au centre. Ici l'acceptation est que les pulsions sexuelles trouvent leur étayage dans les pulsions d'autoconservation. Au sein du second, narcissique, l'objet d'amour est élu non directement sur le modèle des figures parentales mais comme elles ont pu être du soi dans l'autre au début de la vie, au moment du narcissisme primaire. Il y a l'idée, qu'au sein de ce choix, le sujet cherche ce qu'il y a de soi dans l'autre. Le sujet cherche un objet qui ressemble à ce qu'il est, à ce qu'il a été et ce qu'il voudrait être, pouvant de manière simplifiée se traduire en « j'aime ce qu'il y a de moi en l'autre, en ce qu'il me ressemble ».

A partir du choix narcissique, nous pouvons distinguer différentes positions du sujet. Selon si le sujet aime ce qu'il est ou ce qu'il a été, « *il s'agit d'un choix d'objet semblable*

à la personne propre du sujet, mais il convient de souligner, d'une part que ce qui sert de modèle pour le choix est une image ou un idéal et d'autre part que la ressemblance de l'objet élu au modèle peut être tout à fait partielle, réduite à quelques signes privilégiés » (Laplanche et Pontalis, 1967, p.65).

Si le sujet aime ce qu'il voudrait être, c'est plutôt à l'idéal du moi que la position fait référence. Freud introduit, premièrement, l'idéal du moi comme ce que le moi cherche à atteindre pour retrouver les satisfactions narcissiques perdues (Freud S. , 1914). Puis, il le développe comme instance psychique en cause de l'état amoureux (Freud, 1921). L'objet aimé se retrouverait à l'endroit où se projette le moi idéal du sujet. Le moi idéal est défini comme « *un idéal de toute puissance narcissique forgé sur le modèle du narcissisme infantile* » (Laplanche et Pontalis, 1967, p. 255). Tandis que l'idéal du moi est l'«*instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme et de l'identification aux parents, à leurs idéaux et aux idéaux collectifs* » (Laplanche et Pontalis, 1967, p. 184). La dimension narcissique du moi idéal se retrouve dans l'idéal du moi dans ses tentatives de récupération de la toute-puissance perdue et cet aspect du narcissisme se retrouve dans l'amour des parents envers l'enfant : « *le point le plus épineux du système narcissique, cette immortalité du Moi que la réalité bat en brèche, a retrouvé un lieu sûr en se réfugiant chez l'enfant. L'amour des parents, si touchant et au fond, si enfantin, n'est rien d'autre que leur narcissisme qui vient de renaître et qui, malgré sa métamorphose en amour d'objet, manifeste à ne pas s'y tromper son ancienne nature* » (Freud, 1914, p. 96). L'enfant est l'objet d'un double investissement libidinal : objectal et narcissique, de même qu'à l'âge adulte, son choix d'objet d'amour se trouvera au sein de cet équilibre instable entre investissement narcissique et investissement libidinal. A cet endroit, nous pouvons également parler d'une troisième forme de choix d'objet, œdipien, lorsque celui-ci est investi sous les deux aspects de l'investissement libidinal, narcissique et objectal. Là où les deux formes évoquées précédemment, étayage et narcissique, renvoient à la dominance d'un aspect sur l'autre de l'investissement.

B. Le lien à l'autre

Le terme de lien n'appartient pas à la conception freudienne, il ne figure pas dans le *Vocabulaire de psychanalyse de Laplanche et Pontalis*. Mais l'expression de lien à l'autre renvoie à celui de relation d'objet évoquée par Freud et renvoie de manière générale au mode de relation du sujet avec son monde (Brusset, 2007). Nous avons privilégié ici l'approche des contemporains de Freud qui appréhendent davantage la relation d'objet sous le terme de lien car cette conception semble pouvoir rendre compte de spécificités que le concept de relation d'objet ne permet pas, notamment les groupalités psychiques communes que nous pouvons retrouver chez Kaës, Eiguier ou Cuynet.

1. L'état et la structure du lien

Kaës a développé dans ses travaux une théorie du lien à partir des mouvements du désir inconscient - désir de l'autre et de l'objet du désir de l'autre - en prenant en considération les rapports mutuels du sujet et de l'objet en tant que ces derniers sont animés par la présence de l'autre. Il définit le lien comme « *la réalité psychique inconsciente spécifique construite par la rencontre de deux ou plusieurs sujets* » (Kaës, 2005, p. 81). Pour ce faire il distingue l'état de lien de la structure du lien (Kaës, 1984). L'état du lien serait sans fonction séparatrice, lien sans lien, renvoyant à l'idée d'une transmission directe des mouvements émotionnels inconscients, tandis que la structure du lien suppose une coupure, une différenciation et renvoie davantage à l'idée d'une organisation de liens intersubjectifs.

2. Les organisateurs du lien

Il propose le concept d'organisateur psychique du lien pour rendre compte du principe général à partir duquel s'organisent les processus et les formations psychiques mobilisés pour que s'établissent un appareil psychique groupal. Il évoque à cet égard, les « groupes internes » au sein de l'appareil psychique groupal et rend compte de l'organisation d'une matière psychique groupale qui définit la réalité psychique du groupe et des liens de groupe. Le concept de groupe interne désigne : « *des formations et des processus intrapsychiques du point de vue où les relations entre les éléments qui les constituent sont ordonnées par une structure du groupe* ». (Kaës, 1993, p. 130). Pour

cet auteur, les groupes internes, assurent une fonction déterminante dans la structure du lien, tandis que les alliances inconscientes, concept qu'il a développé également, expriment plutôt l'essentiel du processus du lien.

Il définit l'alliance inconsciente comme « *une formation psychique intersubjective construite par les sujets d'un lien pour renforcer en chacun d'eux, certains processus, certaines fonctions, ou certaines structures dont ils tirent un bénéfice tel que le lien qui les conjoint prend pour leur vie psychique une valeur décisive* » (Kaës, 2005, p. 86). Elle implique l'idée d'une obligation, d'un assujettissement. A cet endroit, il en existe qui sont structurantes tels que le contrat de renoncement à la réalisation direct des buts pulsionnels ou le contrat narcissique. Puis il en existe des défensives, comme les dérives aliénantes et pathologiques dans le lien ou le pacte dénégatif. Les alliances inconscientes fonctionnent comme des régulateurs du lien dans son approche et sont à l'œuvre dans tout groupe tel que le lien de couple est déjà un groupe. A cet effet nous souhaitons continuer d'interroger la théorie psychanalytique du lien en nous centrant sur le lien de couple puis les violences conjugales, telles qu'elles peuvent être une de ces dérives aliénantes et pathologiques dans le lien.

3. Le lien de couple en tant que groupalité psychique

Le couple à cet endroit est compris comme groupalité psychique en psychanalyse. Sanahuja, Bernard et Naimi évoquent ainsi que dans la formation de tout couple, les partenaires amoureux « *partageraient leurs habits mettraient en commun leurs fils familiaux pour tisser une tunique singulière* » (Sanahuja, Bernard, & Naimi, 2020, p. 196) Elles font référence ici au concept d'enveloppe psychique tel que le constitut le moi-peau théorisé par Anzieu (1974) et en parlent en termes « d'enveloppe psychique couplale ». Leur conception renvoie à l'idée que deux membres distincts sont psychiquement unis au sein d'une même enveloppe. Enveloppe contenante et délimitante, en ce qu'elle permet de contenir ce que les sujets sont amenés à partager d'un point de vue conscient et inconscient. Pour ces auteures, cet espace-couple serait également croisé à un autre espace, celui de la famille que les partenaires ont construit,

lui-même inclus dans un espace familial élargi composé des lignées de chacun. Le groupe famille étant lui aussi abordé comme un groupe psychique. Cela renvoie également à la notion d'interfantasmatisation qui désigne la co-construction d'un ensemble fantasmatique qui n'est pas réductible au fantasme individuel ou la somme de fantasmes individuels.

Ainsi le lien de couple est loin d'être un état, un fait, composé de deux entités complètement distinctes l'une de l'autre. La dichotomie auteur/victime à cet effet dans l'appréhension des violences conjugales semble bien éloignée de ce qui se passe pour les protagonistes de ce lien.

III. Les violences conjugales

Il existe une diversité de modèles explicatifs des violences conjugales (sociologiques, psychopathologiques, féministes...). Nous avons décidé de n'en n'évoquer qu'un seul, le modèle psychopathologique du champ psychanalytique, à partir du lien conjugal. Nous ne prétendons cependant pas qu'il soit suffisant pour prendre en compte la complexité du phénomène. Mais il nous permet tout même de les interroger finement à la lumière de notre discipline.

A. Apports psychanalytiques à la compréhension de la violence

Nous avons déjà pu évoquer précédemment les apports théoriques à la compréhension de la violence à partir du champ de l'agir. C'est davantage sous sa dimension métapsychologique que nous souhaitons l'aborder ici.

Il faut d'une part différencier la violence de l'agressivité. La violence en psychanalyse renvoie à un moment de rage narcissique où la pulsion de destruction se tourne vers le monde externe. Tandis que l'agressivité convoque l'idée d'une attaque d'un autre, qui est repérée comme différenciée de soi, et cette attaque suscite sentiment de culpabilité et désir de réparation dans le lien libidinal. Nous l'avons vu au travers de la violence de l'interprétation, que la souffrance liée à la violence existe d'emblée chez

le nourrisson. L'hostilité aussi, voire la préexiste, car les fantasmes des parents avant la naissance de l'enfant sont teintés d'ambivalence.

De plus, dans la perspective freudienne, la genèse de l'agressivité primaire s'appuie sur la naissance de l'objet, à la suite d'un déni de son existence. Les apports de Mélanie Klein (1968) à cet endroit remettent en cause la bulle quasiment autistique de ce temps, puisqu'elle conçoit la vie fantasmatique du nourrisson comme existant d'emblée et comme étant envahie de mouvements internes violents. Les désirs oraux archaïques qu'elle convoque renvoient à un sadisme précoce. A cet endroit, Houssier dit que « l'agressivité est un instrument pour incorporer l'objet d'amour, s'en emparer afin d'en avoir pleine jouissance et maîtrise » (Houssier, 2009, p. 15). Le passage par l'omnipotence serait alors porteur d'une double violence : celle des fantasmes (mordre, déchirer) et celle du ressenti. Pour Houssier, c'est le modèle de toute violence : « se vivre passivé ou sous emprise de l'objet provoque le retournement en son contraire, agir la violence dont le sujet se sent la victime de l'intérieur » (Houssier, 2009, p.15).

Nous pouvons également évoquer ici le couple amour-haine qui s'appuie davantage sur la prise en compte de la réalité extérieure. En effet, pour Freud (1915), la haine provient des rapports à la réalité extérieure vécue comme étrangère. C'est dans la déception face à la tentative de se satisfaire par l'hallucination en l'absence de la mère que naît la haine en réponse à la polarité plaisir/déplaisir. A cet endroit l'objet différencié naît dans la haine.

Ainsi nous voyons là que la violence est présente, même dans le fantasme au décours des premières expériences avec le monde. Ces conceptions théoriques nous montrent que la violence vise l'intégrité du sujet, à l'instar des conceptions théoriques de l'agir que nous avons évoquées plus haut. A cet endroit Birraux disait « il n'y a pas de violence qui ne s'origine dans une terrible souffrance, celle de la mise hors-jeu des forces de liaison au profit de la pulsion de mort » (1997, p. 138).

B. Apports théoriques à la compréhension de la violence dans le couple

Le couple est donc lieu d'interfantasmatisation en ce qu'il constitue une groupalité psychique à part entière. C'est de cette interfantasmatisation qu'il semble s'agir dans les violences conjugales, en ce qu'elle serait ratée ou empêchée. A cet égard, Atani-Torasso évoque que c'est au « *triple travail de symbolisation que la scène de ménage porte profondément atteinte* » (originale, primaire et secondaire) (2017, p. 168). De la même manière, Sanahuja, Bernard et Naimi évoquent « un défaut de rêverie » à l'œuvre dans les couples où la violence est agie (2020). Elles font ici référence à la capacité de rêverie de la mère à transformer des éléments bruts, dits bêta, envoyés par son bébé en éléments alpha métabolisés conceptualisée par Bion (1962). Dans le couple, cette capacité renvoie à la capacité d'accueillir et transformer les sentiments hostiles et les angoisses archaïques de l'autre afin de pouvoir lui restituer sous une forme réintégréable par sa psyché et qui permet ainsi aux sujets de maintenir un équilibre. Cette capacité nous renvoie en effet au travail de symbolisation.

Aussi c'est donc à la clinique du traumatisme que semble renvoyer les situations de violences conjugales. Ce que montrent les travaux évoqués ici, c'est la dette, l'« empreinte inconsciente maudite » qui est encryptée par le sceau du traumatisme transgénérationnel et intergénérationnel. Cette dette, faille, empreinte, s'il elle ne peut être contenue et transformée par la voie de la symbolisation, semble alors passer par la voie du corps dans le passage à acte.

IV. Synthèse de la partie : Présentation des hypothèses de recherche

A partir des conceptions psychanalytiques ici évoquées, les violences conjugales nous semblent prises dans un conflit psychique de subjectivation. Nous pensons que des éléments non symbolisés, restés en souffrance se rejouent dans l'espace du couple. Cependant, au regard de la difficulté à rencontrer les deux partenaires d'une même histoire, dans le cadre de la prise en charge des violences conjugales, parce justement

réalisée de manière dichotomique, nous nous sommes centrée sur la question des auteurs au sein de nos hypothèses de recherche.

Notre hypothèse est que **l'agir violent dans la relation de couple rend compte d'enjeux psychiques à l'œuvre dans le processus de subjectivation de l'auteur en particulier dans son rapport intersubjectal**. Nous pensons en effet que l'agir, ici, est une mise en acte qui met au jour le conflit psychique de subjectivation de l'auteur. Nous situons ce conflit dans le rapport intersubjectal du sujet car il s'agit, selon nous, d'enjeux qui se situent sur le plan psychique, liés à l'altérité, à la fois altérité de l'autre (la partenaire) et altérité interne. Ces enjeux psychiques nous semblent émaner d'une individuation précaire chez les auteurs et de l'angoisse toujours potentiel de l'autre dans sa survie psychique. Il s'agit de notre hypothèse que nous avons appelé secondaire.

Car notre hypothèse principale se centre sur les effets de la prise en charge concernant l'appropriation subjective des enjeux psychiques agis dans le lien de couple. A cet effet, nous posons comme hypothèse principale que **le stage de responsabilisation permet à l'auteur de s'approprier subjectivement l'agir et les enjeux psychiques qui le soutendent**. Si l'acte dans la relation de couple ne nous semble pas de l'ordre du passage à l'acte dans lequel le sujet est complètement désubjectivé et l'objet désobjectalisé, il nous semble tout de même être une énigme pour le sujet qu'il convient de subjectiver. Nous sommes assez pessimiste quant à l'idée que le stage de responsabilisation permette de tels effets thérapeutiques pour les sujets. Cependant, nous posons notre hypothèse du côté de la positivité car nous considérons que la prise en charge, dans sa globalité, permette tout de même d'amorcer une réflexion subjective chez les auteurs.

C'est notamment dans cette idée que nous posons deux sous-hypothèses comparatives. La première est que **la capacité à mentaliser de l'auteur de violences conjugales est un facteur renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivants du stage de responsabilisation**. En effet, si l'agir montre un défaut de la symbolisation au moment où il est réalisé, il nous semble que la capacité à mentaliser habituelle des sujets ne soit pas de même niveau chez ces derniers. A cet effet, la

différence entre mise en acte et passage à l'acte pourrait tenir également à ceci à notre sens (entre une faible capacité à une incapacité). Il est d'ailleurs possible que cette capacité soit de bonne qualité pour certains auteurs. Cependant nous préférons employer les termes de « capacité inférieure » et « capacité supérieure » pour distinguer les deux groupes de cette hypothèse, considérant qu'un sujet ayant une bonne capacité à élaborer n'aurait pas eu recours à ce type d'acte.

La seconde est que **les modalités du dispositif du stage de responsabilisation, ainsi que la voie pénale d'entrée dans ce dernier, sont des facteurs renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivants du stage de responsabilisation.** En effet, comme nous l'avons indiqué précédemment, nous supposons que l'ensemble de la prise en charge, allant de l'intervention des forces de l'ordre à la fin du stage, puisse permettre à l'auteur d'engager une réflexion subjective sur son agir et sur ce qui le sous-tend, peut-être parfois même plus que le stage lui-même. A cet égard, nous avons souhaité interroger deux éléments de cette prise en charge : la voie pénale d'entrée en ce que le stage a été prononcé en présentiel (sous-tend une reconnaissance des faits de l'auteur) ou en postsentenciel (après condamnation). Aussi nous interrogeons le poids du dispositif de stage de responsabilisation, en ce qu'il est organisé sous la forme d'un groupe de parole (six semaines) ou sous l'angle d'une formation (deux jours).

**TROISIEME PARTIE : Une recherche à visée
exploratoire, comparative et longitudinale**
Méthodologie de la recherche

Chapitre 1 : Choix des outils méthodologiques

Dans l'objectif de répondre à nos hypothèses de recherche nous avons donc établi un protocole qui permet de viser les enjeux exploratoires, comparatifs et longitudinaux de notre travail. Cependant, il nous faut tout de même nuancer. Nous avons répondu à un appel à candidatures à un contrat doctoral pour cette recherche avec un cadre méthodologique existant à partir duquel nous avons fait des liens avec nos connaissances théoriques en psychologie clinique et en criminologie. Ce cadre, non rigide, nous avons pu l'adapter à nos connaissances théoriques, mais la construction de la méthodologie ainsi que les hypothèses théoriques ont été pensé au même moment dans le processus de la recherche.

I. Présentation des outils méthodologiques

Nous avons choisi différents outils de recueil de données qui sont habituellement utilisés en méthodologie clinique comme les observations, les entretiens, les outils projectifs et les dessins. La visée de notre recherche est de s'approcher de la subjectivité du sujet, au sens clinique du terme, c'est-à-dire par la prise en compte du transfert « *qui sous-tend la démarche de recherche et enrichit la compréhension des phénomènes (le fonctionnement psychique et ses marqueurs, les processus psychoaffectifs, la métapsychologie des troubles psychopathologiques, l'inscription dans la dynamique intersubjective* » (Roman, 2014, p. 4). Pour ce faire nous avons choisi d'utiliser des entretiens cliniques de recherche à thèmes (semi-directifs) auxquels nous ajoutons d'autres outils de la méthodologie clinique (RSQ, Génogramme, Rorschach et TAT).

A. L'entretien clinique de recherche

Notre démarche nous a d'abord conduite à choisir l'outil privilégié de la méthode clinique : l'entretien clinique de recherche. Nous l'entendons comme une démarche, liée à nos compétences cliniques et pratiques, visant à mener les entretiens de recherche dans une position, une attitude et une écoute cliniques.

Le discours est le résultat d'une mise au travail des désirs, des représentations et des investissements du sujet. Il nous semblait donc inenvisageable de faire l'impasse sur cet outil, étant aussi celui privilégié par la recherche clinique, pour l'exploration de nos deux hypothèses de recherche. Nous avons choisi d'utiliser des entretiens à thèmes car ils nous permettent d'explorer la complexité du vécu des sujets dans leur contexte de vie tout en leur laissant la liberté d'associer librement durant l'entretien. Nous avons construit la grille de nos entretiens à partir de nos connaissances théoriques et dans la visée de notre travail. Cette grille nous permet également de garantir la reproductibilité dans les entretiens.

1. La grille d'entretien

Les actes violents : nous souhaitons à cet endroit interroger le rapport du sujet aux faits de violence, le rapport à sa responsabilité, le vécu émotionnel du passage à l'acte, la capacité à appréhender le retentissement émotionnel du passage à l'acte sur la victime directe et les potentielles victimes indirectes, leur rapport à la loi.

La famille : nous souhaitons ici interroger la manière dont le participant parle de ses relations familiales et son vécu dans l'enfance.

La relation amoureuse : nous souhaitons explorer le lien de couple du sujet, autant celui qui est problématique dans l'instant de la rencontre, que les liens passés et l'appréhension des liens futurs. Nous amenons par exemple les sujets à nous parler de leur rencontre, de leur vie de couple, ou des attentes qu'ils ont du couple.

La mesure d'obligation de soin : nous interrogeons ici la manière dont le dispositif de stage est perçu, vécu, appréhendé et investi.

B. Le Relationship Scale Questionnaire

A l'entretien clinique de recherche nous avons décidé d'ajouter la complétion du Relationship Scale Questionnaire (RSQ) afin d'explorer les modalités d'attachement des participants.

L'exploration des modalités d'attachement auprès des auteurs de violences conjugales nous a semblé pertinente dans la mise au travail de notre hypothèse secondaire concernant les enjeux psychiques de subjectivation dans le rapport intersubjectif du sujet qui passe à l'acte dans le lien de couple. En effet, nous avons montré dans la partie théorique de notre travail, l'importante hypothèse des chercheurs de notre discipline concernant un style d'attachement insécure de cette population (Lafontaine & Luissier, 2003; Carraud, Jaffé, & Sillitti-Dokic, 2008). Ainsi nous avons décidé d'interroger cette hypothèse dans notre travail.

Il existe plusieurs outils de mesure qui permettent d'identifier le style d'attachement d'un individu comme le *Adult Attachment Interview* (AAI), le *Current Relationship Interview* (CRI), ou le *Peer Attachment Interview* (PAI) mais la plupart de ces outils sont issus de travaux anglo-saxons. Nous avons choisi d'utiliser le RSQ développé par Griffin et Bartholomew en 1994 car il a été validé dans sa version française (Guédénéy, Fermanian, & Bifulco, 2010). Il est construit à partir du *Adult Attachment Scale* (Hazan & Shaver, 1987) et du *Relationship Questionnaire* de Bartholomew et Horowitz (1991). Il reprend trente items de ces instruments mais seulement dix-sept sont spécifiques au RSQ.

Les études montrent que le RSQ est un prédicteur efficace des différences individuelles d'attachement. Cependant la méthode de cotation classique de Bartholomew et Horowitz (1991) utilisant quatre échelles prototypiques (sécure, détaché, préoccupé, craintif) présente une cohérence interne plutôt faible (Griffin & Bartholomew, 1994). A l'inverse de cette première utilisation qui conduisait à une évaluation catégorielle, les auteurs suggèrent plutôt de procéder à une évaluation de l'attachement global, sur la base d'un continuum entre deux dimensions : l'évitement et l'anxiété (Guédénéy, Fermanian, & Bifulco, 2010). Ainsi, l'analyse factorielle de l'étude de validation de la version française suggère un modèle en trois facteurs (évitement, anxiété et sécurité) correspondant aux deux dimensions d'insécurité : évitement (items 1, 2, 6, 10, 12, 19, 26) et anxiété relationnelle (items 5, 22, 24, 25, 28), ainsi qu'à la dimension sécurité (items 3, 8, 9, 15 et 16) permettant de situer le sujet sur un continuum entre l'insécurité et la sécurité d'attachement (Guédénéy, Fermanian, & Bifulco, 2010). Dans leur étude,

les scores des alphas de Cronbach suggèrent une cohérence interne supérieure pour cette analyse factorielle (éviter, anxiété et sécurité) par rapport à ce qui était observé pour les échelles prototypiques.

Nous avons donc choisi de retenir le modèle de Guédeney et al. de 2010 du RSQ pour cette recherche. Ce choix est justifié, d'une part, pour les qualités psychométriques qui ont été validées pour la version française et pour sa cohérence théorique avec les connaissances actuelles de l'évaluation de l'attachement. En effet, il nous semble préférable d'utiliser une méthode d'évaluation globale et factorielle de l'attachement d'un individu plutôt que d'utiliser la méthode d'évaluation catégorielle, étant dans une approche dynamique du sujet et dans un souci de ne pas le fixer dans une catégorie.

Consigne : Nous laissons le participant lire la consigne suivante et répondre en auto-questionnaire : Merci de bien vouloir lire les propositions suivantes et de coter jusqu'à quel point chacune d'elle décrit vos sentiments à propos des relations avec les gens dont vous vous sentez proches. Pensez à toutes ces relations proches, passées ou actuelles et répondez en fonction de comment, en général, vous vous y sentez. Pour chaque proposition, entourez d'un cercle le chiffre qui vous correspond le mieux. Donner une seule réponse pour chaque proposition et merci de répondre à toutes sans en oublier une seule (Traduction française, Guédeney et al., 2010). Nous n'intervenons pas, sauf à la demande des participants.

C. Le Génogramme

Nous avons choisi d'inclure le génogramme à notre recherche afin de mettre au travail notre hypothèse secondaire. C'est une méthodologie qui nous permet d'observer l'élaboration subjective des liens familiaux du sujet et la manière dont il se situe dans ceux-ci. Cet outil se compose de la représentation de la famille et du discours qui l'accompagne. Le dessin de l'arbre généalogique mobilise ainsi « *une activité représentative et élaborative complexe de ses liens aux autres et à soi-même* » (Grihom, 2013, p. 56).

Le génogramme nous permet d'interroger la place réelle, symbolique et imaginaire du sujet car elle est une tâche « *qui mobilise directement la représentation de ses liens aux autres et à soi-même en levant partiellement le refoulement de façon à laisser passer le contenu fantasmatique en amortissant l'émotion* » (Grihom, 2013, p. 57). La technique du génogramme suscite ainsi un investissement subjectif qui permet de considérer cette méthodologie comme une épreuve projective. Nous pouvons grâce à cet outil avoir des informations sur la représentation psychique de la place du sujet et de celle des autres qui constituent son groupe familial ainsi que sur les défenses qu'il met en place face à ces représentations. Cet outil nous a donc semblé pertinent pour notre recherche et nous avons choisi d'utiliser la méthodologie de M.-J. Grihom (2002). Cette dernière a déjà été utilisée par Christophe Chevalier dans le cadre d'une recherche sur l'apport du génogramme pour l'étude de la subjectivation des liens familiaux dans le cadre de l'injonction de soins (Chevalier, 2016). Il a pu montrer comment le génogramme est révélateur du travail de subjectivation de la place et des liens du sujet dans ses relations intersubjectives. Cette mise en évidence lui a permis d'interroger la fonction de tiers de l'injonction de soin et de l'efficacité thérapeutique de cette mesure. C'est dans la visée d'interroger l'élaboration de la place et des liens des sujets dans leurs relations intersubjectives que nous avons décidé d'utiliser cet outil.

Consigne : Nous posons la consigne suivante « Acceptez-vous, s'il vous plait, de réaliser un schéma de votre famille ? ». Nous nous plaçons à côté du sujet pour avoir le même angle de vue de la feuille que lui et prenons des notes pendant la réalisation. Nous ajoutons « j'emploie le terme de « schéma » car je vais vous demander de représenter les femmes, filles ou bébé filles par un rond et les hommes, garçons ou bébé garçons par un carré. Vous pouvez enrichir ce code minimal par tout ce qui vous semble nécessaire : par exemple des noms, prénoms, dates ou autre symboles ». Nous traçons ces icônes sur une feuille vierge, sur le même plan et à une distance d'environ dix centimètres et disons : « Imaginons que ça c'est un homme, que ça c'est une femme et qu'ils sont mariés ou qu'ils vivent ensemble. Pour le montrer vous pouvez faire comme cela (double ligne horizontale s'accrochant au rond et au carré). S'ils ont des enfants vous pouvez le représenter ainsi ». Nous esquissons alors le geste graphique en partant du lien d'alliance vers le bas, en nous assurant que le participant perçoive ce que nous simulons sur la feuille. Ce code permet de signifier qu'il est attendu que les membres familiaux soient

représentés au moyen de signes iconiques – ici conventionnels – selon leur appartenance sexuée et générationnelle (différences des sexes et des générations) (Grihom, 2002, 2004).

D. Le Rorschach

A cela nous avons également ajouté le Rorschach afin d'explorer, au plus loin, notre hypothèse secondaire. Il nous permet notamment d'investiguer finement les représentations de relations des participants et les modalités d'investissement de ces dernières.

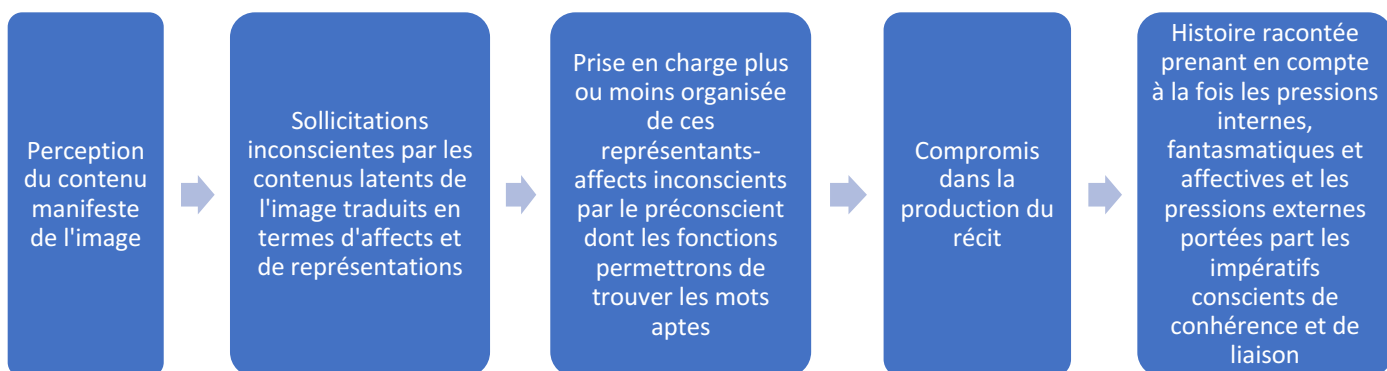
En tant qu'objet réel, ce test projectif permet l'émergence d'une parole qui rend compte des représentations subjectives à partir d'une réalité matérielle. En tant qu'objet potentiel, imaginaire, il permet également l'élaboration de ce qui est perçu en fonction des préoccupations essentielles du sujet, des modes d'aménagement de sa relation avec lui-même et avec ses objets internes, des fantasmes et des affectss qui sont sous-tendus par les récits qu'il va nous livrer (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020). Ainsi, via cet outil, le sujet est confronté à une double exigence ; perceptive et projective ; et montre dans quelle mesure et comment il s'organise pour faire face à son monde interne et à son environnement. Plusieurs auteurs ont montré l'intérêt de cet outil dans une recherche clinique ; Neau (2005), Chagnon (2015), , Roman (2015a) - (2015b), Harrati et Vavassori (2020). Ces travaux ont régulièrement nourri la réflexion clinique et métapsychologique des logiques de l'acte en s'appuyant sur la méthodologie projective. Ainsi le Rorschach nous permet de repérer les différents processus qui contribuent à l'organisation du sujet dans le cadre d'une épreuve perceptive. C'est-à-dire de nous intéresser au travail de transformation d'une perception en représentation interne propre à chaque individu (symbolisation primaire, Roussillon (1997)). La visée dans le choix de cet outil est d'appréhender le rapport que le sujet entretient avec son propre monde interne et d'appréhender le rapport qu'il entretient avec l'autre. De plus, la méthodologie de la passation du Rorschach s'inscrit dans l'intersubjectivité (sujet-test-clinicien). Cette méthode nous permet ainsi d'accéder à de riches éléments concernant la dimension intersubjective du sujet. Ainsi, notre utilisation s'inscrit dans une démarche clinique à visée exploratoire. Cependant, il nous semble important, pour viser la compréhension

fine du sujet, de confronter les données obtenues au Rorschach à un autre test projectif, nous avons donc décidé d'inclure le Thematic Apperception Test à notre recherche.

Consigne : Nous utilisons la consigne de l'école projectiviste française « je vais vous montrer dix planches et je vais vous demander de me dire tout ce à quoi elles vous font penser, ce que vous pouvez imaginer à partir de ces planches ». Cette consigne reprend la référence relationnelle qui s'établit à travers trois termes : sujet-test-clinicien, la sollicitation perceptive et projective et enfin la limitation de l'épreuve (10 planches) qui signe le caractère transitoire de l'échange.

E. Le Thematic Apperception Test

Afin de confronter les données obtenues au Rorschach nous avons également inclus le TAT. L'hypothèse est que le récit-TAT traduit, à travers l'organisation du discours, les opérations psychiques mobilisées dans le processus associatif déclenché par la présentation des images. Les caractéristiques manifestes des récits sont sous-tendues par les mécanismes de défenses qui permettent le traitement des problématiques sollicitées (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020). Le processus du récit-TAT est le suivant :



Aussi, le TAT est régulièrement associé au Rorschach. La complémentarité de ces deux épreuves s'impose parce qu'elle permet de tester les capacités de liaison (et de déliaison) du sujet dans deux situations différentes en mobilisant un processus associatif qui peut se déployer dans des modalités plurielles « à l'instar de ce qui se passe dans la vie psychique et réelle puisque la diversité des situations requiert des conduites

variables selon leurs caractéristiques et leurs sollicitations » (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020, p. 28). Nous avons choisi cet outil pour l'exploration de notre hypothèse secondaire, mais également pour l'exploration de notre hypothèse principale. En effet, le processus de liaison initié par le TAT nous a semblé être le plus pertinent à interroger en retest car il nous permet d'analyser finement les processus de changement des sujets en termes d'appropriation subjective. L'appropriation subjective étant un travail de symbolisation et de mentalisation à notre sens.

Consigne : Nous utilisons également la consigne de l'école projectiviste française « Je vais vous demander d'imaginer une histoire à partir de chaque planche ». Les sélectionnées pour les hommes sont les 1, 2, 3BM, 4, 5, 6BM, 7BM, 8BM, 10, 11, 12 BG, 13B, 13MF, 19, 16 et pour les femmes nous remplaçons les 6BM, 7BM et 8BM par les 6GF, 7GF, 9GF. Dans la logique de notre interrogation sur les capacités à symboliser des sujets nous ne souhaitons pas utiliser la consigne spécifique de la planche 16 « Je vais vous montrer la dernière planche, vous pouvez me raconter l'histoire que vous voulez » afin d'interroger la capacité des sujets à représenter face au vide de cette planche sans risquer de les influencer. Cependant, si les sujets sont en forte difficulté à cette planche, nous leur proposons, plutôt dans la perspective de l'épreuve des choix au Rorschach, de nous parler du dessin qu'ils auraient aimé faire ou voir.

II. Présentation du protocole de recherche

Il était indispensable, au regard de notre objet de recherche, d'intégrer un deuxième temps de recueil de données selon une approche longitudinale. Nous avons pour ce faire choisi de réaliser trois entretiens organisés de la manière suivante :

- Le premier entretien consiste à recueillir la parole du sujet à partir de la grille d'entretien présentée. A cela nous ajoutons la complétion du Relationship Scale Questionnaire (RSQ) et enfin lorsque la disponibilité du sujet le permet nous réalisons également la passation du Génogramme. Nous faisons en sorte de toujours terminer cet entretien par la complétion du RSQ. Tandis que la réalisation de l'arbre généalogique peut être réalisée à différents moments de

l'entretien, notamment au moment où le sujet évoque davantage son histoire familiale.

- Le deuxième entretien consiste en la passation des projectifs, le Rorschach puis le TAT. Lorsque que le sujet ne peut réaliser le génogramme au premier entretien faute de temps, c'est à ce second entretien que nous le lui proposons, en premier lieu, avant la passation du Rorschach et du TAT. Nous prenons le temps, en amont, pour revenir sur le premier entretien et, en aval des passations, pour revenir sur ce second entretien avec les sujets afin de recueillir leurs ressentis et leur laisser la possibilité de nous préciser des éléments de leur histoire.
- Le troisième entretien consiste à recueillir la parole du sujet après le stage de responsabilisation. Il se déroule au minimum 6 semaines après le deuxième entretien. Nous avons choisi d'utiliser les mêmes axes exploratoires qu'au premier entretien considérant que cette méthodologie nous permet de mieux appréhender l'évolution du sujet par rapport aux thèmes de notre réflexion. A cela, nous ajoutons la passation du TAT. Nous avons choisi d'appliquer la méthodologie en retest à ce seul outil projectif parce qu'au moment de l'élaboration de notre méthodologie, nous avons été confrontée à un certain nombre de craintes quant à la durée et la conséquence de notre recherche auprès des partenaires. Ainsi nous avons fait le choix d'un seul outil, et avons choisi celui qui nous semble le plus pertinent par rapport à nos hypothèses de recherche. Le TAT nous permettant d'explorer finement le processus de symbolisation et ainsi de mentalisation qu'il initie.

Voici la grille d'entretien de ce troisième entretien :

Les actes violents : nous souhaitons, à cet endroit, interroger la potentielle évolution du sujet par rapport aux faits de violence, à sa responsabilité, au vécu émotionnel du passage à l'acte, à sa capacité à appréhender le retentissement émotionnel du passage à l'acte sur la victime directe et les potentielles victimes indirectes et le rapport à la loi.

La famille : nous souhaitons ici approfondir l'axe infantile et familiale et interroger les sujets sur les répercussions des faits et de la sanction dans leurs liens familiaux.

La relation amoureuse : de la même manière il s'agit ici d'explorer les répercussions des faits et de la sanction dans le lien de couple du sujet.

La mesure d'obligation de soin : nous souhaitons ici interroger comment le sujet a vécu la mesure (le stage, mais également le parcours de prise en charge dans son ensemble (des faits à la fin de la sanction). Nous investiguons ce dont il s'est saisi, ce qu'il a appris, et les répercussions du stage qu'il identifie.

Synthèse :

<p>Hypothèse principale :</p> <p>Le stage de responsabilisation permet à l'auteur de s'approprier subjectivement l'agir et les enjeux psychiques qui y sont associés</p>	<p>Hypothèse secondaire :</p> <p>L'agir violent dans la relation de couple rend compte d'enjeux psychiques à l'œuvre dans le processus de subjectivation de l'auteur en particulier dans son rapport intersubjectif</p>	<p>Sous hypothèse comparative 1 :</p> <p>La qualité de la capacité de mentalisation de l'auteur de violences conjugales est un facteur renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivant du stage de responsabilisation</p>	<p>Sous-hypothèse comparative 2 : Les modalités du dispositif et la voie pénale d'entrée dans ce dernier sont des facteurs renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivant du stage de responsabilisation</p>
<p>- Entretiens cliniques de recherche avant et après stage</p> <p>- TAT 1 et TAT 2</p>	<p>- Entretien clinique de recherche avant stage</p> <p>- RSQ</p> <p>- Génogramme</p> <p>- Rorschach</p> <p>- TAT 1</p>	<p>- Composition des groupes à partir du Rorschach</p> <p>- Entretiens cliniques de recherche avant et après stage</p> <p>- TAT 1 et TAT 2</p>	<p>- Composition des groupes à partir des données des terrains de recherche</p> <p>- Entretiens cliniques de recherche avant et après stage</p> <p>- TAT 1 et TAT 2</p>

II. Méthodologie d'analyse

Les choix méthodologiques étant ainsi posés, nous présentons maintenant comment nous procédons pour analyser les données obtenues par le biais de ces outils dans l'objectif de répondre à nos hypothèses de recherche.

A. Analyse des entretiens

L'analyse des entretiens s'appuie sur le discours retranscrit des personnes interrogées. Les silences, rires, pleurs ou autre expression hors narration sont aussi retranscrits dans le corpus. Pour analyser les contenus du corpus, il nous faut trouver une méthodologie rigoureuse dont l'objectif est de permettre un mode de lecture commun et partageable avec d'autres chercheurs.

Démarche exploratoire

Dans un premier temps nous procédons en une lecture complète de tous les entretiens, étayée du travail de transcription en texte et d'une écoute des audios. Ce temps nous permet de nous plonger dans l'entièreté de notre corpus et en avoir un aperçu global. A cette première lecture nous avons ajouté une analyse de contenu thématique inspirée des travaux de Laurence Bardin (1995). Au travers de cette analyse, nous relevons les thèmes évoqués par les participants et la manière dont ils construisent leur discours autour de ces thèmes. Ainsi, nous relevons les thèmes que les participants évoquent d'eux-mêmes et nous établissons une grille de lecture où nous interrogeons les mêmes thèmes auprès de tous les participants. Nous sommes par exemple attentive à l'apparition des thèmes dans le discours des sujets : quels liens le sujet fait-t-il entre les thèmes ? le thème est-il abordé par le participant ou est-il suscité par notre question ?

Nous nous intéressons également aux modes de désignation utilisés dans le discours des sujets, plus particulièrement en ce qui concerne leur partenaire ou ex-partenaire victime des violences : sont-ils prénommés ? sont-ils seulement évoqués par des pronoms ? des titres de civilités ? Considérant que cela nous renseigne sur la nature des liens qu'ils entretiennent. Aussi nous sommes sensible à la manière dont les sujets

organisent leur discours au travers des silences, des annulations, des changements de temporalité ainsi que dans les failles de ce dernier ; les lapsus, les bégaiements et autres troubles de la syntaxe. Notre idée par ce travail est de garder la subjectivité au cœur de l'analyse de sorte que ce soient les sujets eux-mêmes qui nous renseignent sur leur condition, en tentant d'amoinrir les effets de nos hypothèses sur l'analyse.

Si ce travail, riche d'enseignements, a largement contribué à l'interprétation de nos données, il nous a également confronté à des difficultés qu'il nous semble important de souligner ici. D'une part nous avons obtenu une quantité de données très élevée (38 entretiens, 12 RSQ , 12 Génogramme, 11 Rorschach et 20 TAT) eux-mêmes divisés à la fois en données brutes et en données retravaillées à partir des analyses précitées et des cotations, qu'il a été difficile de traiter entièrement seule. Ce pourquoi nous avons fait appel à des étudiantes⁵⁶ en psychologie qui nous ont fortement aidée dans le décryptage des données brutes : retranscription, analyse descriptive et quelques cotations ; qu'elles en soient ici toutes remerciées, leur investissement fut d'une aide précieuse. Cependant nous pensons que cela a aussi conduit à rendre plus opaque quelques pans de nos données, chacune travaillant avec sa propre subjectivité. Nous nous sommes égarée à la suite de ce premier travail d'analyse. Nous dégagions des hypothèses intéressantes mais nous sortions de notre champ préétabli de recherche. Nous pensons que l'influence des étudiantes à cet effet est minime, mais que c'est plutôt, d'une part notre souci d'exhaustivité et d'autre part, lié à des effets contre-transférentiels avec la population de notre recherche. A nous centrer intégralement sur le discours des sujets et en mettant nos hypothèses de côté, nous nous sommes retrouvée nous-mêmes dans de fortes difficultés à faire des liens, mettre du sens et faire parler de manière complémentaire les données obtenues aux différents outils. Nous en parlons en termes d'effets contre-transférentiels car c'est ce que nous a fait ressentir notre première analyse des entretiens, nous renvoyant à notre première hypothèse de travail concernant la capacité faire des liens, mentaliser, des auteurs de violences conjugales. Nous avons renoncé à être exhaustive et nous avons décidé de nous limiter dans ce manuscrit à deux axes d'analyse pour explorer le discours des sujets afin d'interroger nos hypothèses selon la méthodologie précitée :

⁵⁶ Inès Bleichner, Mélissa Candan, Génia Gurina et Camille Schwartz

Nous commençons par les données anamnestiques du corpus (données sociodémographiques, données judiciaires, données psychiatriques), puis nous analysons le discours des sujets autour des axes :

- **Axe 1** : Les liens des sujets (famille d'origine, relations de couple antérieures, relation de couple conflictuelle, relation de couple actuelle)
- **Axe 2** : Le passage à l'acte (l'avant, le pendant et l'après)

Démarche comparative

A cela nous avons ajouté une analyse comparative des discours des temps 1 (avant-stage) et 2 (après-stage) à l'aide du logiciel ALCESTE. L'Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte est une méthodologie qui permet de mettre en évidence la régularité de l'usage de certains mots et la conjonction de leurs apparitions dans des portions similaires de texte (appelés co-occurrences) (Reinert, 1997). Pour cela, le logiciel réalise un classement de segments de corpus en fonction de la ressemblance ou de la dissemblance des unités textuelles qui les composent. Cela permet au logiciel de dégager des polarités dans le vocabulaire du corpus. Les polarités sont les usages répétés de mots identiques dans un vocabulaire utilisé, dans un corpus. Ces polarités sont selon Reinert « *une trace pertinente du point de vue du sujet* » car le vocabulaire est à la fois la trace d'un lieu de référence et la trace d'une activité cohérente du sujet-énonciateur. Nous appelons mondes lexicaux, « *les traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique* » (Reinert, 1997)⁵⁷. Ainsi, la mise au travail des thématiques élaborées par le logiciel nous permet de mettre au jour les mondes de pensées des locuteurs et nous permet, sur la base de classes de mots et d'accès aux unités textuelles d'où elles sont tirées, d'appréhender la dimension subjective des entretiens. De plus, les auteurs ajoutent que le logiciel est capable de regrouper des classes de mots à partir de différents espaces de référence (parce que associés à des énoncés distincts) et de réunir par conséquent dans un même ensemble « *différents points de vue* » et

⁵⁷ REINERT, M. (1997). Les mondes lexicaux et leur logique à travers l'analyse statistique de divers corpus. *Lexicometrica*. 0. en ligne <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/article/numero0/MRmondlex.html> (consulté le 8 mars 2022)

« *différents moments de l'activité du sujet* » (Bart, 2011, p. 174). Ainsi, cette méthodologie nous permet de prendre en considération les différents points de vue qui composent nos corpus.

En ce qui concerne le fonctionnement du logiciel ; il génère une classification hiérarchique qui permet de montrer la proximité entre les mots. Il fournit des classes de mots et le profil détaillé de ces classes en révélant :

1. Le lexique significativement présent et absent des classes. Par exemple dans la classe 1 de notre corpus « avant-stage » nous retrouvons le mot « puisque » qui a une forte cooccurrence (Khi2 de 120) avec la classe à laquelle il est associé, que nous avons alors nommée « Justifications ».
2. Le contenu en termes de discours donné par la segmentation du texte. Il s'agit des unités de contextes élémentaires (citations représentatives) de la classe où les mots caractéristiques sont signalés entre parenthèse. Par exemple : « puis (face) aux (difficultés) (financières) toute (façon) je pouvais plus faire (face) » pour la classe 1.
3. Enfin, les données quantitatives. Il s'agit du nombre effectif réel du mot dans la classe, du nombre d'unités textuelles contenant le mot et du pourcentage du nombre d'unités textuelles contenant le mot par rapport au nombre total d'unités classées contenant le mot. Par exemple : le mot « puisque » apparaît 45 fois dans le corpus dont 35 fois dans la classe 1 et 32 unités textuelles contiennent ce marqueur de relation.

Voici le paramétrage que nous avons utilisé pour nos deux corpus, T1 « avant-stage » et T2 « après stage » :

Etape A : Lecture du texte et calcul des dictionnaires

- Lemmatisation
- Calcul automatique de la taille des u.c.e
- Prendre les paragraphes du texte comme u.c.e

Etape B : Définition des u.c.e et classification

- Classification double sur les unités de contexte (u.c)
- Valeur DONN.1 pour la première classification
- Valeur DONN.2 pour la seconde classification
- Classification simple sur les unités de contexte initiales (u.c.i)
- Classification simple sur les unités de contexte élémentaires (u.c.e)
- Nombre de classes terminales par classification:
- Fréquence minimale d'une forme analysée

Etape C : Définition des classes et calcul de l'A.F.C.

- Nombre minimum d'u.c.e. par classe

Etape D : Calculs complémentaires

- Nombre d'u.c.e. colorées et affichées par classe
- Recherche des segments répétés
- Classification Ascendante Hiérarchique

Image 2 : Paramétrages du logiciel ALCESTE

L'étape A est propre au logiciel, il est préférable que le chercheur n'intervienne pas à cet endroit. Ce sont les paramètres qui influencent directement l'analyse du vocabulaire par le logiciel (extraction des formes, gestion des majuscules, découpage du corpus en segments ponctués, catégorisation grammaticale des formes, réduction du vocabulaire, création du dictionnaire des formes réduites...). Nous n'avons pas modifié ses paramètres et avons laissé ceux proposés automatiquement par le logiciel.

L'étape B concerne directement la classification, nous sommes intervenue à cet endroit. Le logiciel propose différentes opérations : une classification simple par individu (u.c.i), une classification simple par segment de corpus (u.c.e) par rapport aux paragraphes et/ou à la ponctuation du corpus et enfin une classification double des unités de contexte (u.c). La classification est forcément liée au découpage effectué. ALCESTE considère en général que la stabilisation des classes obtenues passe par l'exécution de deux classifications en parallèle, basées sur deux segmentations différentes. Comme il est difficile de modifier le découpage par u.c.e., celles-ci sont conservées mais regroupées en u.c. pour la classification. Aussi nous avons choisi cette double classification car elle nous semble la plus fine. Une u.c peut se définir comme le regroupement d'un nombre

entier d'u.c.e, dans une même u.c.i, tel que cette u.c. contient au moins « n » mots analysés différents. On prendra alors deux valeurs de « n », appelées n1 et n2, légèrement différentes, pour tester la stabilité des unités obtenues. Automatiquement, le logiciel donne un écart de 2 entre n1 et n2, nous avons conservé cet écart et avons choisi des valeurs n de n1= 11 et n2 = 13 (allant automatiquement de n=6 minimum à n= 20 maximum). Aussi, nous avons demandé un maximum de 8 classes au logiciel afin d'obtenir les classes les plus pertinentes tel que le paramétrage automatique le préconise et avons cependant réduit la fréquence minimale d'une forme analysée à 3 (au lieu de 4 automatique) afin que le logiciel prenne en compte le plus de formes possibles pour la catégorisation. En effet après plusieurs essais en laissant ce dernier paramètre en automatique, nous nous sommes rendu compte que nous avions un faible pourcentage de pertinence du traitement et seulement deux classes. Nous en avons discuté avec notre formateur, il nous a expliqué que lorsque le vocabulaire du corpus est assez pauvre le paramètre de fréquence minimale d'une forme élevée à 4 pouvait être trop discriminant. Nous avons donc réduit de 1 ce dernier et avons obtenu des pourcentages de traitement satisfaisants (80% du corpus T1 et 89% du corpus T2).

L'étape C concerne directement le croisement des classifications et la création du profil des classes (listes des présences et absences significatives, calcul des khi2...). Nous ne sommes pas intervenue à cet endroit. Enfin, l'étape D concerne les calculs complémentaires de l'analyse, par exemple la recherche et le comptage des couples de mots et segments répétés dans le corpus, le calcul du Khi2 des u.c.e par rapport à leur classe d'appartenance. Là encore nous n'avons pas modifié les paramètres et avons préservé ceux donnés automatiquement par le logiciel.

Il revient ensuite au chercheur d'appréhender et d'interpréter les résultats fournis par le logiciel. Nous nous sommes appuyés sur le rapport détaillé pour notre analyse car il résume toutes les informations et analyses effectuées par le logiciel notamment les fragments de phrases les plus représentatives des classes. Cela nous permet, tout en intégrant les données quantitatives de l'analyse, de nous approcher de la subjectivité des sujets via des citations de leur discours.

B. Analyse des projectifs

Concernant l'analyse des données obtenues à chaque outil projectif nous souhaitons dans un premier temps les investiguer de manière isolée en approfondissant d'abord les résultats obtenus au génogramme d'une part, au Rorschach d'autre part et enfin au TAT. Nous présentons ici la méthodologie d'analyse que nous utilisons pour chaque outil. Cela nous permet de conserver une méthodologie exploratoire le plus loin possible dans notre démarche de recherche. Aussi, cela nous permet de relever les grandes tendances observables de notre échantillon de recherche, à chacun de ces outils. Ce n'est que dans un second temps que nous mettons en commun les analyses afin de mettre à l'épreuve nos hypothèses.

1. Génogramme

Bien que premièrement conceptualisé auprès d'enfants en période de latence, la méthodologie de M.-J. Grihom pour analyser le génogramme reste très pertinente auprès de sujets adultes. Elle permet de recenser précisément les indicateurs cliniques de l'assemblage intersubjectif entre le sujet et l'autre. Il s'agit des marqueurs du travail psychique imposé par le fait d'être en lien avec un autre sujet de l'inconscient, M.-Grihom en parle en termes de « *corrélations de subjectivité* » dans le lien. L'idée centrale est que d'être en lien avec l'autre impose une somme d'exigences au sujet qui détermine sa constitution et ses modalités de pensée sur soi et sur l'autre (Grihom, 2013). Sur le plan narcissique, l'investissement que le sujet se porte dépend de l'investissement parental dès l'origine de son existence. Le narcissisme primaire est la formation inconsciente de ce rapport, il est lié aux contrats et pactes narcissiques dans le groupe. L'enjeu de cette liaison intersubjective est la subjectivation narcissique et l'investissement des images que les autres sujets du lien renvoient au sujet. La manière dont le sujet se situe dans les pactes et les alliances inconscientes avec l'autre, dans la famille, dans le couple ou dans sa relation de parentalité peuvent être les témoins de cette transmission inconsciente. Sur le plan de l'occupation de sa position dans la famille, il est imposé au sujet de faire avec les interdits fondamentaux et les renoncements qu'ils réclament. L'identification symbolique, l'intégration de la double

différence et l'intériorisation des interdits sont les témoins de la corrélation du sujet avec les dispositifs instituants. Enfin, sur le plan de la subjectivation, le sujet dépend de l'ensemble des facteurs évoqués mais notamment du rapport au sens ou à la signifiante qu'il rencontre dans ses liens. La manière dont se produit l'activité de représentation, de liaisons signifiantes et de symbolisation chez les autres du lien, est supposée orienter la propre activité de pensée et de subjectivation du sujet.

Ainsi, au terme de la réalisation, le génogramme se présente comme une image formée de signes de deux sortes : des signes iconiques agencés en un schéma de figuration globale du groupe familial et des signes verbaux, énoncés oralement ou écrits (Grihom, 2004). Il mobilise la connaissance qu'a le sujet de sa position dans les relations de parenté (les liens institués) ainsi que la représentation qu'il se fait de sa place dans les liens intersubjectifs (Grihom, 2013).

A cet effet, *la connaissance de la position du sujet* dans ses liens est explorée à partir d'une analyse sémiotique. L'intérêt porte sur « *les modalités de codage, de sémiotisation, au sens où le sujet utilise un signe pour représenter un concept, une idée, une pensée et les relations textuelles qu'entretiennent entre eux ces signes* » (Grihom, 2004, p. 25). Lorsque les oppositions entre les signes sont signifiantes et permettent une lecture de la signification du texte-figure alors nous considérons qu'il y a expression secondarisée de la position du sujet dans ses liens.

Puis, *la représentation de sa place* est appréhendée au travers de toute expression sémiotique issue de logiques subjectives : « *lorsque les logiques inconscientes (processus primaire et symbolisation) viennent déformer la production du génogramme, son dessin comme sa forme, l'opacifier, nous convenons de qualifier leur effet de sémantisation* » (Grihom, 2004, p. 25).

Enfin, *la subjectivation* correspond à la manière dont le sujet reconnaît les différences existantes entre sa position instituée et celles des autres dans la généalogie et sa place dans le désir des autres en particulier. C'est au rapport entre la position dans ses liens institués (sémiotisation) et la représentation de sa place (sémantisation) que Marie-José Grihom infère la qualité du processus de subjectivation.

2. Rorschach

Nous réalisons la cotation des réponses obtenues au Rorschach selon la méthodologie de l'école projectiviste française (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020). Cependant notre objectif premier est d'explorer les enjeux de subjectivation dans le rapport intersubjectif des sujets. Ce pourquoi nous nous centrons ici sur une dimension spécifique – les représentations de relations - bien que l'étude du Rorschach permette une appréhension globale du fonctionnement psychique du sujet.

Dimension exploratoire

Après une appréhension globale des protocoles par le travail de cotation et une appréhension des psychogrammes, nous nous centrons sur plusieurs critères dégagés par les projectivistes concernant l'étude des représentations de relations à cet outil (Gaudriault & Baroth, 1990 ; Guillaumin, 1977 ; Raush de Traubenberg, 1970 ; Orr, 1958 ; Phillips & Smith, 1953). Notamment : les réponses kinesthésiques et les réponses humaines à toutes les planches, à laquelle nous ajoutons une analyse plus fine de l'imago maternelle aux planches I, VII et X. Nous appréhendons également la relation qu'entretient le sujet avec l'objet-test notamment par le biais des commentaires évoqués. Enfin nous portons également une attention particulière aux objets récurrents (contenus qui reviennent à plusieurs planches) que nous pouvons retrouver dans certains protocoles.

Dimension comparative

A cela nous ajoutons, pour la composition des groupes de notre sous-hypothèse comparative 1, l'étude du niveau d'élaboration symbolique des réponses à cet outil. Nous adoptons pour ce faire l'approche de Léon Cassiers (1968). Selon cet auteur, il nous faut prendre en compte deux critères pour évaluer la qualité du niveau d'élaboration symbolique d'une représentation. Il y a, d'une part, sa distance par rapport à la pulsion qui l'a générée (ex : à la planche VI détail supérieur : sexe masculin < bâton < totem indien) et, d'autre part, sa surdétermination pulsionnelle, considérant que plus une réponse se symbolise plus elle se charge de significations pulsionnelles associées qui

l'enrichissent de leur signification propre (ex : le bâton renvoie aussi à l'idée d'appui ou d'agressivité et le totem à la sacralisation et la vénération, là où la réponse « sexe masculin » n'est pas porteuse d'autres significations). En procédant ainsi, Cassiers distingue deux niveaux de symbolisation défaillante (D et E) et deux niveaux de symbolisation plus achevée (B et C). Les catégories D et E valent respectivement -1 et -2 et les catégories B et C valent respectivement 2 et 1. Il aboutit ainsi en un calcul d'indice d'élaboration symbolique des réponses et élabore une liste de mots pour chaque catégorie. Les réponses banales comme « papillon » sont cotées A et n'entrent pas dans le calcul de l'indice. Nous nous référons à sa liste de mots pour la cotation de cet indicateur (annexe p.6). Nous nous appuyons également sur les indicateurs relevés par De Tychey et ses collaborateurs concernant les difficultés à élaborer symboliquement les affects de plaisir et de déplaisir (inhibition massive de l'affect, acting-in, recours massif à la réalité externe, refoulement rigide, pauvreté du nombre d'opérations défensives disponibles associée à un recours rigide de l'une d'entre elles, inhibition, clivage et isolation (d'une représentation à sa charge émotionnelle permettant au sujet de verbaliser de manière détachée, froide ou intellectualisée) (De Tychey, Diwo & Dollander, 2000). Ainsi que les indicateurs concernant les difficultés à élaborer symboliquement les pulsions sexuelles et agressives ; réponses crues très proches de l'expression pulsionnelle sexuelle ou agressive brute, évitement total du rouge ou stupeur totale devant le rouge avec oscillations entre des mouvements d'attractions et de répulsion, choc au rouge et opérations défensives archaïques (De Tychey, Diwo, & Dollander, 2000)

3. TAT

L'analyse des TAT nous permet d'une part de comparer les données obtenues au Rorschach en ce qui concerne les représentations de relations, mais également de les enrichir en explorant les problématiques auxquelles renvoient la conflictualisation des récits des sujets aux planches qui font référence à des relations. Cela nous permet notamment de ne pas nous fier à un type de données pour analyser la dimension intersubjective. Nous appréhendons en effet les contradictions et antinomies qui peuvent exister dans les données obtenues plutôt comme venant enrichir notre analyse et montrer les différentes composantes de l'activité psychique des individus.

Dimension exploratoire

De la même manière que pour l'étude des réponses au Rorschach, concernant la mise au travail de notre hypothèse secondaire, nous adoptons une appréhension spécifique de l'étude des récits-tat en nous centrant sur les représentations de relations. Ainsi, si nous cotons l'ensemble des protocoles selon l'école projectiviste française nous permettant une vision globale du fonctionnement psychique des sujets, nous nous centrons sur l'étude des représentations de relations pour cette recherche. Notre analyse porte à cet endroit directement sur le contenu des réponses des sujets et les procédés du discours mobilisés. Pour notre analyse, nous nous posons quatre questions majeures : les sujets sont-ils capables de construire un récit qui met en relation les personnages ? Le récit est-il conflictualisé ? Qu'est-il perçu du contenu latent ? Quelles problématiques sont associées au récit ? Nous avons décidé de centrer cette analyse seulement sur les planches dont les contenus latents renvoient aux relations intersubjectives étant ici centrée sur l'étude de la dimension intersubjective : 2, 4, 6BM/GF, 7BM/7GF, 8BM/9GF, 10, 13B, 13MF. Nous avons également décidé de conserver la planche 16 dans notre analyse étant la planche dont le contenu latent renvoie à la manière dont le sujet structure ses objets internes et organise ses relations avec eux.

Dimension longitudinale et comparative

Pour la mise au travail de notre hypothèse principale, nous y ajoutons une analyse des processus de changement en appui sur les recherches longitudinales dans la clinique de l'agir usant des épreuves projectives (Chabert , 1990 ; Champagne & Leveillée, 2011 ; Roman et Melchiorre, 2015). Nous nous en tenons aux travaux qui s'inscrivent dans une orientation psychanalytique dans lesquels plusieurs critères ont été dégagés afin d'évaluer les processus de changement de ces sujets que sont : la dynamique entre réalité interne et externe, la liaison entre affects et représentations et la symbolisation de l'acte (Roman, 2021).

C. Analyse du RSQ

Enfin concernant le RSQ, il permettait, initialement, selon Griffin et Bartholomew, de mesurer le style d'attachement en quatre catégories possibles : sécure, anxieux, évitant et désorganisé. Ces catégories découlent d'un croisement entre deux dimensions continues ; les représentations du soi dit « modèle de soi » et les représentations de l'autre dit « modèle de l'autre » ; évaluées de façon dichotomique en positif ou négatif.

Tableau 1 : (reconstruit) Styles d'attachement de Bartholomew et Horowitz (1991)

		Modèle de soi	
		Positif	Négatif
Modèle de l'autre	Positif	Sécure	Préoccupé
	Négatif	Désorganisé	Détaché

Cependant selon la méthodologie que nous avons choisie (Guédénéy et al., 2010), ces catégories ne s'entendent pas comme pouvant s'exclure. Via le RSQ nous demandons aux participants dans quelle mesure chaque item les représentent et non de choisir l'item le plus représentatif d'eux-mêmes. Ainsi, nous considérons le profil global et la possibilité pour un même sujet d'être dans plusieurs facteurs. Pour faire cette analyse nous calculons la moyenne qu'obtient le sujet à chaque dimension : évitement (items 1, 2, 6, -10, 12, 19, 26) anxiété relationnelle (items 5, 22, 24, 25, 28) et sécurité (items 3, 8, 9, 15 et 16). Nous faisons la somme des réponses obtenues à chaque item d'une dimension et divisons cette somme par le nombre d'items que comprend la dimension. Dans cette perspective, un score élevé à l'échelle d'anxiété relationnelle est associé à une faible positivité du modèle de soi et à une forte positivité du modèle des autres. A l'inverse, un score élevé sur l'échelle d'évitement est associé à une forte positivité du modèle de soi et à une faible positivité du modèle de l'autre (Guédénéy et al., 2010).

Dimension comparative

Nous comparons ensuite, via un t de Student, les scores que les participants ont obtenus à ceux de la population tout venant de Guédénéy et ses collaborateurs, afin de vérifier si notre échantillon diffère significativement de la population générale.

Dimension exploratoire

Dans un second temps nous apprécions la distribution des réponses des participants aux 30 items du RSQ. Nous avons remarqué à la première lecture des RSQ obtenus, que les réponses des participants pouvaient être identiques pour certains items (ex : concordance concernant leur accord à un item). Ainsi il nous a semblé pertinent d'explorer davantage la distribution de leurs réponses à cet outil.

III. Synthèse du chapitre : opérationnalisation des hypothèses

Ainsi, nous avons établi un protocole de recherche dans l'objectif de mettre au travail nos hypothèses.

1. Hypothèse principale

Si nous nous centrons premièrement sur notre hypothèse principale : **le stage de responsabilisation permet à l'auteur de s'approprier subjectivement l'agir et les enjeux psychiques qui le sous-tendent**. Nous utilisons, pour mettre au travail cette hypothèse, une méthodologie longitudinale et comparative entre le T1 et le T2. Nous nous centrons sur le matériel utilisé à ces deux temps de mesure : les entretiens cliniques de recherche avant et après stage (1 et 3) et les deux passations de TAT. L'analyse des processus de changement **dans le discours** des sujets est appréhendée de manière exploratoire et comparative, au travers du logiciel ALCESTE (comparaison du discours « avant-stage » du discours « après-stage » et exploration de ce qui est dit sur l'agir à ces deux temps). L'analyse des processus de changement **dans les TAT** est appréhendée de manière comparative, à partir des indicateurs relevés dans la littérature en particulier ceux synthétisés par Roman et Melchiorre (2015) :

- La dynamique entre réalité interne et réalité externe, traduite au TAT au travers de la répartition des procédés d'élaboration des récits,

- La qualité de la liaison affect-représentation et le dégagement de l’envahissement perceptif et/ou traumatique, qui se traduit au TAT par une souplesse des récits et un maniement des procédés d’élaboration,
- Les indices de la symbolisation de l’acte au travers du mode d’investissement de l’acte au TAT (particulièrement à la 13MF pour notre recherche au regard de son contenu manifeste).

Cette analyse est effectuée pour tous les participants ayant réalisé les deux temps du protocole, ainsi nous n’incluons pas ici Ali, Emeric et Léa. En termes d’opérationnalisation de notre hypothèse principale à partir des outils sélectionnés nous pourrions formuler nos attentes de la façon suivante :

Hypothèse opérationnelle au logiciel ALCESTE : Considérant que le stage de responsabilisation permet à l’auteur de s’approprier subjectivement l’agir et les enjeux psychiques qui y sont associés, prenant en considération les principes d’analyse du logiciel ALCESTE, nous pensons que les processus de changement seront perceptibles dans les modifications du discours - des classes de mots, des lexiques significativement présents et absents au sein des classes, des contenus en terme de discours et des données quantitatives relatives à ce dernier – opérées entre le T1 et le T2.

Hypothèse opérationnelle au TAT : Considérant que le stage de responsabilisation permet à l’auteur de s’approprier subjectivement l’agir et les enjeux psychiques qui y sont associés, prenant en considération les principes d’analyse du TAT de la méthodologie projectiviste française, nous pensons :

1/ que la dynamique entre réalité interne et réalité externe sera de meilleure qualité au T2 qu’au T1 traduite par une meilleure répartition des procédés d’élaboration des récits au T2 ;

2/ que la liaison affect/représentation sera de meilleure qualité au T2 qu’au T1 traduite notamment par plus de souplesse des récits et procédés d’élaboration au T2 ;

5/ enfin également une symbolisation de l'acte de meilleure qualité au T2 qu'au T1 traduite notamment par un mode d'investissement de l'acte (de l'agir à l'action) davantage secondarisée au T2.

2. Sous hypothèse comparative 1

La première sous-hypothèse comparative est la suivante : **la qualité de la capacité à mentaliser de l'auteur de violences conjugales est un facteur renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivant du stage de responsabilisation.** Pour la mettre au travail, nous adoptons une démarche essentiellement comparative, à partir de l'analyse et de la mise au travail de l'hypothèse principale. Nous comparons ici les sujets à partir de la qualité de leur processus de pensée. La qualité du processus de pensée analysée au Rorschach, étayée par une analyse du niveau symbolique des réponses (IDS de Cassiers, 1968) à ce même outil, viennent ici comme critère de comparaison inter-groupe, entre les sujets qui semblent avoir une capacité à mentaliser élevée et les sujets pour lesquels elle semble plus défaillante. Les données qui sont travaillées sont les mêmes que pour l'hypothèse principale, il s'agit des processus de changement évalués dans le discours et les TAT des sujets aux deux temps de la recherche à partir des indicateurs précités. En des termes d'opérationnalisation de cette hypothèse comparative, à partir des modalités d'analyse des processus de changement au discours et aux TAT ci-au-dessus mentionnées, nous pourrions formuler notre hypothèse opérationnelle de la manière suivante :

Hypothèse opérationnelle 3 : les indicateurs des processus de changement susmentionnés au logiciel ALCESTE et aux TAT sont davantage perceptibles auprès des sujets ayant une capacité à mentaliser supérieure, au contraire des sujets ayant une capacité à mentaliser inférieure.

3. Sous-hypothèse comparative 2

Concernant la deuxième hypothèse comparative : **les modalités du dispositif stage de responsabilisation ainsi que la voie pénale d'entrée dans ce dernier sont des facteurs renforçant positivement ou négativement les potentiels effets**

subjectivant du stage de responsabilisation. De la même manière que pour la première hypothèse comparative, il s'agit en fait d'une sous-hypothèse de l'hypothèse principale. Aussi, nous appréhendons encore ici les processus de changement mais comparons cette fois-ci les modalités du stage (« 6 semaines » et « 2 jours ») et la voie pénale d'entrée dans ce dernier (pré-sentencielle et post-sentencielle). Il nous semble en effet important de comparer les deux dispositifs afin d'en appréhender le poids dans les potentialités de changement des auteurs. En des termes d'opérationnalisation de cette hypothèse, nous pourrions décrire nos attentes de la manière suivante :

Hypothèse opérationnelle 5 : les indicateurs des processus de changement susmentionnés au logiciel ALCESTE et aux TAT sont davantage perceptibles auprès des sujets ayant bénéficiés d'un dispositif de stage de responsabilisation de 6 semaines.

Ces attentes sont directement en lien avec nos connaissances théoriques du processus thérapeutique et des dispositifs de prise en charge existants actuellement. Cependant concernant la seconde variable de cette hypothèse, la voie pénale d'entrée dans le dispositif, nous n'avons pas trouvé d'indicateurs concernant son influence dans les potentiels ressorts thérapeutiques du stage, ni dans la littérature, ni auprès des professionnels rencontrés. Nous avons-nous même l'impression que cet indicateur n'a pas d'influence notable dans la prise en charge, sauf peut-être au niveau de la reconnaissance des faits, considérant que c'est bien plutôt la manière dont le sujet se saisit de cette voie pénale d'entrée qui va influencer la prise en charge. Cependant, cela nous semble tout de même être une variable importante de notre travail, puisque les retombées peuvent être intéressantes pour penser au mieux la prise en charge des sujets auteurs de violences conjugales. Par exemple, si nous observons qu'une voie pénale d'entrée influence la reconnaissance des faits des sujets, cela peut permettre aux professionnels de penser au mieux la composition des groupes de stagiaires à partir de cet indicateur. Aussi, nous avons tout de même souhaité l'inclure à notre recherche mais gardons ici une démarche totalement exploratoire sans opérationnalisation de cette dernière. Nous gardons les mêmes indicateurs des processus de changement au discours et aux TAT et explorons l'influence des deux modalités de voie pénale d'entrée sur ces derniers.

4. Hypothèse secondaire

Enfin, si nous nous centrons maintenant sur notre hypothèse secondaire : **l'agir violent dans la relation de couple rend-compte d'enjeux psychiques à l'œuvre dans le processus de subjectivation de l'auteur en particulier dans son rapport intersubjectal**. Nous utilisons ici une méthodologie totalement exploratoire, au travers des outils sélectionnés au premier temps de la mesure : entretien n°1, RSQ, Génogramme, Rorschach, TAT 1. Tous les participants sont ici compris dans l'analyse. Dans la littérature, nous pouvons retrouver un certain nombre d'indicateurs relatifs au fonctionnement psychique des auteurs de violences conjugales tels que : l'immaturation affective, l'impulsivité, les défaillances narcissiques, la dépendance ou les carences affectives (Dickinson & Pincus, 2003) ; l'incapacité à établir une relation de confiance (Daligand, 2006) ; les profils de personnalités à tonalité immaturo-névrotique, à tonalité égocentrique, à tonalité dysharmonique avec aspects paranoïaques ou mégalomaniaques (Coutanceau, 2006); un attachement non sécurisant où les sujets seraient démunis de confiance et sécurité (Lafontaine & Luissier, 2003) et autres indicateurs que nous avons déjà pu développer dans le chapitre 4 de la deuxième partie de ce manuscrit.

Cependant, nous avons souhaité garder une démarche exploratoire et avons souhaité mettre au travail notre hypothèse au travers :

1/ du discours des sujets à partir de trois axes d'analyse : les données anamnestiques, l'histoire des liens du sujet et l'histoire de l'agir;

2/ de la subjectivation des liens et de sa place dans ces derniers à partir de l'analyse du génogramme selon l'approche de M.-J. Grihom et des modalités d'attachement à partir du RSQ selon l'approche de Guédeney et coll ;

3/ des représentations de relations des sujets, à partir de l'analyse du Rorschach et du TAT selon l'approche projectiviste française (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020) à partir de plusieurs questions majeures : Au Rorschach ; les représentations de relations sont-elles possibles ? Si oui de quelles natures sont-elles ? Qu'en est-il de l'imgo maternelle ? et quelle relation les sujets entretiennent avec l'objet-test ? Au TAT, les sujets sont-ils capables de construire un récit qui met en relation les

personnages ? Le récit est-il conflictualisé ? Qu'est-il perçu du contenu latent et quelles problématiques sont associées au récit ? Ainsi nous n'avons pas directement opérationnalisé cette hypothèse dans notre travail afin de garder une méthodologie exploratoire au plus loin de notre travail.

Synthèse de la méthodologie d'analyse :



Chapitre 2 : Cadre méthodologique et population

Dans ce second chapitre méthodologique nous présentons le cadre de notre recherche. Il s'agit pour nous de préciser le cadre épistémologique de cette dernière, celui de la méthodologie clinique, dont nous avons déjà développé les jalons spécifiques à notre objet de recherche dans la partie théorique précédente. Nous précisons davantage ici le cadre épistémologique ; la construction de l'objet de recherche, l'angle à partir duquel nous l'appréhendons et le champ méthodologique dans lequel nous nous inscrivons. De plus, il s'agit aussi de préciser le cadre davantage pratique de notre recherche. Notre objectif est d'apporter des éléments sur les méthodes que nous avons mises en place pour rencontrer des participants ; affiche d'appel à participation, note d'information à la recherche et permanence dans les terrains. Cette partie a également pour but de préciser les difficultés que nous avons rencontrées dans le processus de recrutement, les aménagements que nous avons opérés et le vocabulaire que nous avons employé pour présenter notre recherche. Il s'agit ensuite pour nous de poser le cadre des entretiens, en précisant les conditions éthiques, les conditions matérielles et les conditions liées à la situation sanitaire exceptionnelle de nos entrevues.

Dans un second temps nous présentons plus spécifiquement les terrains partenaires de notre recherche (présentation générale, dispositif de stage de responsabilisation et les autres dispositifs proposés aux auteurs dans ces lieux). Nous développons plus spécifiquement le cadre du stage de responsabilisation dans chacune des deux structures ; leurs fondements théoriques, et historiques, leur partenariat avec la justice et les perspectives de prise en charge pour l'avenir. Nous nous centrons ensuite sur les populations qu'elles accueillent à partir des données statistiques de 2021 et le point de vue des professionnels qui y interviennent. Enfin il s'agit aussi de préciser la population de notre recherche à partir des critères d'inclusion préalablement établis et des aménagements que nous avons dû entreprendre. Nous terminerons par une présentation générale des participants de notre étude.

I. La méthodologie clinique

Les choix méthodologiques que nous avons pris dépendent du champ théorique auquel nous nous référons ; ici la théorie psychanalytique. Ce pourquoi il s'avère important de préciser le cadre épistémologique de notre étude (A). Nous souhaitons également présenter le cadre de participation à notre recherche (B) et le cadre de nos entretiens (C).

A. Le cadre épistémologique

Notre recherche utilise une méthodologie issue de la psychologie clinique en référence à la théorie psychanalytique. La psychologie clinique s'entend comme un domaine de recherche et une méthode d'étude de la subjectivité. La psychologie clinique visant à explorer les mécanismes complexes à l'œuvre dans l'histoire singulière d'un individu en prenant en compte la dynamique psychique du sujet et ses avatars inconscients. A cet endroit, la voie privilégiée d'accès à la position subjective du sujet est sa parole.

1. Notre position subjective face à l'objet de recherche

Il nous semble important de préciser la genèse de notre objet de recherche afin de préciser notre position, d'où nous parlons, puisqu'elle annonce aussi la manière dont nous procédons pour mener en toute cohérence notre projet de recherche dans la perspective choisie. C'est le travail que nous avons effectué tout au long de la partie théorique de ce manuscrit. Nous souhaitons tout de même rappeler que nous nous centrons sur une approche psychologique des violences conjugales sans ignorer la nécessité d'autres éclairages pour interroger leur complexité.

Évoquons ici davantage notre position subjective ; la rencontre avec notre objet de recherche est directement en lien avec notre parcours universitaire, de chercheuse et de clinicienne. Le maillage entre subjectivité et lien social, dans un contexte

criminologique, nous a toujours interrogée. Notre réflexion commence dès notre licence dans le cadre de notre travail d'étude et de recherche, dans une perspective davantage sociale, où nous avons interrogé une population tout venant sur leurs représentations du détenu. Nous avons poursuivi cette réflexion en master I, dans une perspective plus clinique. Nous étions en stage en maison d'arrêt et avons réalisé notre mémoire de recherche sur les effets de l'incarcération chez la personne détenue en termes de subjectivation, de construction identitaire. Nous avons été frappée à cette époque par ces premières rencontres de notre activité de psychologue, et de nous rendre compte que ces personnes détenues avaient été malmenées dans leur enfance. En master II, nous avons donc – idéalement - réalisé notre stage dans un Centre Médico Psychologique pôle Enfance. Nous avons continué à nous former à la criminologie et la victimologie et avons été sensible aux enjeux victimaires de certaines situations de notre stage. C'est à ce moment-là que nous nous sommes davantage centrée sur les violences conjugales en interrogeant leurs effets dans la construction subjective des liens de parentés chez les enfants témoins en prenant appui sur leur génogramme. Ces différents éléments nous ont conduite à répondre à l'appel à candidature déposé par le laboratoire Sulisom pour mener un doctorat sur les auteurs de violences conjugales. L'étude du fonctionnement psychique et de la prise en charge des auteurs de violences conjugales s'est présentée à nous comme la continuation de nos précédents travaux, regroupant les divers aspects qui nous avaient interrogée durant notre premier et second cycle d'étude.

2. Une épistémologie psychanalytique

La psychanalyse est une méthode qui explore des phénomènes complexes et représentatifs à partir de l'étude approfondie de situations singulières. Notre perspective est de dégager les éléments représentatifs des différentes situations rencontrées, tout en préservant la singularité de chacune d'elles afin de mettre à l'épreuve nos hypothèses de recherche. Aussi, nous avons élaboré la méthodologie de notre recherche dans une position d'accueil de la parole subjective des sujets au travers d'entretiens à thèmes. Cela nous permet de laisser les sujets s'exprimer librement tout en les sollicitant sur des thèmes, en lien avec nos questions de recherche.

3. Une méthode de recherche clinique

Au recueil de la parole nous avons ajouté des outils méthodologiques de la recherche clinique. Selon L. Fernandez et J.-L. Pedinielli « *la méthode clinique comporte deux niveaux complémentaires : le premier correspond au recours à des techniques (tests, échelles, entretiens) de recueil in vivo des informations (en les isolant le moins possible de la situation « naturelle » dans laquelle elles sont recueillies et en respectant le contexte) alors que le second niveau se définit par l'étude approfondie et exhaustive du cas* » (Fernandez & Pedinielli, 2006, p. 4). Dans ce souci de complémentarité, nous avons souhaité intégrer à notre recherche, tout à la fois, l'étude approfondie des sujets rencontrés ainsi que le recours à des techniques de la méthodologie clinique.

B. Le cadre de participation

Lors de notre première année de thèse, nous avons pris contact avec toutes les structures de la région Grand-Est qui avaient pour missions principales la prise en charge des auteurs de violences conjugales (SPIP, CRAVS, SMPR, associations). Nous avons discuté avec plusieurs professionnels de ces terrains (psychologue, éducateur spécialisé, chef de service, directeur) et à l'issue de ces échanges, deux structures ont accepté de participer à notre recherche en tant que terrain partenaire. Nous avons été confrontée à divers motifs de refus : la méthodologie de notre recherche paraissait trop ambitieuse pour la population, le manque de temps, les biais potentiels liés à leur champ d'intervention. Nous pensons que nos difficultés à trouver des partenariats sont également dues au contexte à l'œuvre avec les pouvoirs publics. Nous les avons rencontrés au lendemain de la restitution du Grenelle des violences conjugales, suscitant de nombreux appels à projets, afin de proposer davantage de moyens aux structures sélectionnées. Plusieurs associations rencontrées s'étaient investies dans la construction de projets à la période où nous les sollicitons. A cet endroit, nous pensons que notre recherche, financée elle-aussi par la région Grand-Est, s'intéressant aux effets du stage de responsabilisation, a effrayé plusieurs d'entre eux parce que perçue comme une évaluation directe de leur dispositif et projet. Les deux structures qui ont accepté d'être

des terrains de recherche, deux associations, nous ont aussi fait part de leurs inquiétudes à ce sujet. Nos deux terrains sont l'ARSEA⁵⁸ et l'AEA⁵⁹. Nous les présenterons davantage dans la seconde partie de ce chapitre. Nous avons dû mettre en place deux méthodes différentes de prise de contact avec les participants qu'il nous faut d'abord expliciter ici comme condition du cadre de participation à la recherche.

1. Le poster d'appel à participation

Pour les deux associations, nous avons dans un premier temps mis en place une affiche d'appel à participation que nous avons installée dans les salles d'attente de ces deux lieux. Cette dernière était assez classique, y figuraient simplement les informations suivantes : « Étude sur le vécu des hommes engagés dans une prise en charge groupale pour violences conjugales et ses effets : à travers votre regard et votre parole » (annexe p.20). Nous pensions qu'il était préférable que les sujets nous écrivent d'eux-mêmes à partir d'une invitation sous forme d'affiche pour nous assurer du caractère confidentiel des participations. Cela nous permettait de ne pas avoir à échanger avec les professionnels sur les participants de notre recherche. Cependant, nous n'avons reçu aucune demande d'informations ou de souhait de participation par ce biais. Nous avons alors réfléchi à d'autres médiums pour solliciter des participants.

2. La note d'information à la recherche

Nous avons d'une part présenté une note d'information à la recherche. Nous l'avons proposée aux psychologues des associations afin qu'elles puissent les distribuer aux personnes qu'elles rencontraient. Nous les avons également distribuées à l'ensemble des participants afin qu'ils puissent s'y référer à n'importe quel moment à mesure que la recherche avançait et que l'on se revoyait. La note d'information reprend une brève présentation de la recherche : ses objectifs « interroger votre vécu afin de penser au mieux le dispositif d'accompagnement à travers votre regard et votre parole », sa méthodologie « trois rencontres durant lesquelles il vous sera demandé d'effectuer un

⁵⁸ Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation (67)

⁵⁹ Association Est Accompagnement (54)

questionnaire rapide, un schéma généalogique et deux exercices basés sur votre imagination » ainsi que les conditions éthiques de participation (confidentialité, consentement éclairé et possibilité de se rétracter) (annexe p.21). Nous avons obtenu six participations par ce biais, tous les participants arrivant de l'AEA. La psychologue du service évoquait notre recherche lors de ses entretiens d'évaluation (avant stage) avec chaque sujet rencontré, leur présentait les grandes lignes figurant sur notre note d'information et recueillait leur accord pour nous transmettre leurs coordonnées s'ils semblaient intéressés. Cinq sujets nous ont été adressés par ce biais mais n'ont pas souhaité donner suite au moment où nous les avons contactés. D'un point de vue chiffré, nous ne savons pas combien de participants ont accepté de participer à notre recherche par rapport au nombre de sujets informés de cette dernière par la psychologue.

3. Les permanences dans les institutions

Enfin et uniquement à l'ARSEA, nous avons réalisé des permanences dans l'association afin d'aller à la rencontre des sujets lorsqu'ils sortaient de leur entretien initial (avant stage) avec la psychologue afin de leur présenter notre recherche. Nous avons obtenu l'accord de six participants par ce biais. Nous avons cependant essuyé beaucoup de refus et estimons avoir rencontré près de 30 sujets pour 6 participations.

C. Le cadre des rencontres

Lors des deuxièmes et troisièmes années de thèse, nous avons rencontré les douze participants de notre recherche. La récolte de nos données s'est étalée sur près de deux ans du fait, d'une part, du contexte sanitaire à l'œuvre et d'autre part du caractère longitudinal de notre étude. Cela nous a conduit à réaménager certaines conditions de nos entretiens à différents niveaux. Nous souhaitons les évoquer ici afin d'éclairer les contours de nos rencontres.

1. Les conditions éthiques de la recherche

Notre recherche a été validé par le Comité d'Éthique pour la Recherche (CER) de l'Université de Strasbourg et a obtenu le numéro d'accréditation suivant : Unistra/CER/2020-22. En conformité avec les recommandations du CER, toutes les mesures éthiques ont été respectées. Nous assurons n'avoir connu aucun conflit d'intérêts dans le cadre de cette recherche. Nous avons recueilli le consentement éclairé de tous les participants. Tous ont été informés oralement des objectifs de la recherche, de sa méthodologie, de sa durée et de ses contraintes ainsi qu'à partir de la note d'information. Ce n'est qu'après présentation de ces éléments que nous avons recueilli leur consentement. Nous leur avons également précisé la possibilité de se désister à n'importe quel moment, sans avoir à donner de justification. Nous assurons la confidentialité des informations personnelles des participants. Nous avons rendu anonymes toutes les informations qui pouvaient permettre d'identifier les sujets et leurs proches. La sécurité des données a aussi été assurée par l'utilisation de logiciel couvert par le portail de l'Université. Enfin, les données sont archivées dans le serveur sécurisé de l'Université pour une durée envisagée de 10 ans et a minima de 5 ans permettant de s'y référer à n'importe quel moment pendant ce délai.

2. Les conditions matérielles

En fonction de leur disponibilité, nous avons rencontré les participants dans trois lieux différents ; les locaux de l'AEA, les locaux de l'ARSEA et les locaux de la plateforme recherche de la Faculté de psychologie de Strasbourg. En ce qui concerne les locaux de l'AEA, nous rencontrons dans un premier temps les participants dans le bureau de la psychologue de l'association pendant sa demi-journée d'absence. Mais les difficultés organisationnelles nous ont amenée à rencontrer les participants dans un bureau de coworking que nous réservions, à l'avance, afin d'y être seule. A une occasion, nous avons réalisé un entretien dans le bureau de la secrétaire du service, mais avons été dérangés pendant la passation des projectifs et n'avons pas souhaité réitérer cette expérience. En ce qui concerne les locaux de l'ARSEA, nous avons réalisé quatre entretiens sur place, à la demande des participants, afin de faciliter nos entrevues. La

demande était notamment de pouvoir faire *d'une pierre deux coups* en réalisant l'entretien sur place avant le début du stage. Nous avons rencontré plusieurs difficultés organisationnelles (manque de bureau, déménagement de la structure, nouvelles embauches) qui nous ont conduite à proposer aux participants de les rencontrer à la plateforme recherche de la Faculté. Nous leur précisons que la confidentialité de leur participation était garantie par la localisation de la plateforme au sein de l'Université et par la fermeture au public de l'Université pour une grande part à cette période. Tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone avec l'accord des participants.

3. Les conditions liées à la situation sanitaire exceptionnelle

Nous avons également été confrontée à des difficultés liées à la situation sanitaire exceptionnelle. Tous les participants ont été rencontrés avec un masque chirurgical. Pour seulement quelques-uns d'entre eux, nous avons pu, sur la fin de leur participation, découvrir leur visage. Tous les participants de l'AEA ont été rencontrés au travers d'un plexiglass, ce qui a par exemple influencé la passation des projectifs (obligeant par exemple le sujet à prendre les planches dans les mains). Enfin, nous avons dû, pour certaines rencontres, réaliser des attestations sur l'honneur dans notre fonction de psychologue clinicienne afin de justifier les déplacements liés à nos rencontres « sur le motif du soins » (seule dérogation possible d'une courte liste) au cas-où nos entrevues dépassaient l'horaire de couvre-feu imposé.

II. Les terrains de recherches

Nous avons réalisé des entretiens avec les professionnels de nos terrains de recherche afin de contextualiser davantage nos données. Nous avons échangé avec la cheffe de service et la psychologue de l'ARSEA ainsi qu'avec la psychologue et la stagiaire psychologue de l'AEA. Tous ont participé à la mise en place du stage de responsabilisation et à sa conceptualisation dans les services. Nous les avons interrogés autour de six thématiques concernant leur dispositif : les fondements théoriques, les enjeux, l'évolution, le partenariat avec la justice, les autres dispositifs au sein de leur service, la population et les perspectives d'amélioration envisagées. Dans cette partie

nous présentons les deux services partenaires à partir des éléments issus de ces entretiens.

A. L'ARSEA

L'ARSEA est créée le 6 mars 1946, par décret ministériel, pour répondre aux besoins socio-éducatifs et pédagogiques de la jeunesse en difficulté au sortir de la guerre. L'association s'est ensuite adaptée aux politiques publiques en matière sociale et médico-sociale et a développé des actions en direction des personnes en situation de handicap (1960) et des personnes en difficultés sociales (1980). Elle comporte désormais trois pôles : le pôle protection de l'enfance, le pôle handicap et insertion et le pôle développement social. Ces derniers sont eux même divisés en plusieurs pôles géographiques : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

1. Présentation générale

En 2019, l'équipe que nous rencontrons pour la première fois, est une partie de l'équipe du service d'accompagnement socio-judiciaire de l'ARSEA (SASJ-ARSEA) : directeur, cheffe de service, psychologue et intervenant social. Il s'agit d'un des services du pôle développement social, créé en juillet 2015, qui exerce des missions en lien avec la justice, en direction des mineurs et des majeurs, par exemple : l'accompagnement psychologique des auteurs de violences intra-familiales, le contrôle judiciaire éducatif, l'enquête de personnalité ou le stage de citoyenneté. La prise en charge des auteurs de violences conjugales n'est qu'une partie de l'activité du SASJ-ARSEA. Le service rejoint le réseau de la FNACAV à la fin de l'année 2018, lorsque les professionnels envisagent de créer une prise en charge groupale à destination des auteurs de violences conjugales (groupe de paroles) et qu'ils réalisent une revue de la littérature scientifique à cet effet. Dans le même temps, un partenariat avec le laboratoire de psychologie clinique de l'Université de Strasbourg est créé afin d'étudier les processus de changement d'auteurs volontaires pour participer à un groupe de parole. Cette étude n'a pas abouti faute de l'insuffisante participation d'auteurs volontaires.

2. Le dispositif stage de responsabilisation

Dans la poursuite de ce travail et face à la nécessité de créer un dispositif de prise en charge groupale, les professionnels se sont centrés sur les stages de responsabilisation proposés dans le cadre judiciaire et ont signé une convention avec le tribunal judiciaire de Strasbourg à la fin de l'année 2019. Dès janvier 2020, le tribunal a commencé à orienter des auteurs dans ce dispositif cependant les premiers stages ont débuté en mai 2020 au regard du réaménagement imposé par les nouvelles conditions d'accueil liées à la situation sanitaire. Ainsi, un groupe a intégralement participé au stage en visioconférence et il n'y a eu que sept groupes de stage sur l'année 2020. A la différence d'autres structures en partenariat avec les tribunaux de Colmar, Saverne et Mulhouse, l'ARSEA, en accord avec le tribunal de Strasbourg, a fait le choix d'étaler les 12 heures de stage de responsabilisation sur une durée de 6 semaines. Il est constitué de 12 participants et comprend un module socle de six séances à hauteur d'une séance par semaine et d'un module complémentaire :

Tableau 2 : Organisation du stage de responsabilisation à l'ARSEA

Module socle	
Séance 1	Cadre légal des violences conjugales
Séance 2	Représentations de la violence
Séance 3	Droits parentaux
Séance 4	Conséquences sur les victimes
Séance 5	Consommation d'alcool et de stupéfiants
Séance 6	Conséquences sur eux-mêmes
Module complémentaire : Communication non violente/bienveillante (CNV)	
Séance 7	Aller vers soi et aller vers l'autre

Chaque séance de deux heures est dédiée à un thème préétabli que nous avons recensé dans le tableau ci-dessus. Le service est en partenariat avec les associations du territoire qui interviennent à des temps spécifiques du stage, par exemple lors de la séance 4 « conséquences sur les victimes » un professionnel d'une association d'aide aux victimes (VIADUQ 67) intervient et évoque le consentement à partir d'un podcast

de *Disbonjoursalepute*, entreprise fondée par une militante Strasbourgeoise qui lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Avant et après le stage, chaque stagiaire réalise un entretien individuel « initial » et « de bilan » avec la psychologue du service. En ce qui concerne l'entretien avant stage, la psychologue de l'association nous dit qu'il s'agit de recueillir les données d'anamnèse du sujet, l'histoire des faits et de réaliser une évaluation de la personnalité afin de penser la constitution des groupes en fonction de la nature des faits et des personnalités en présence. Elle peut considérer que le dispositif groupal n'est pas adapté et peut proposer un suivi individuel. Lors de cet entretien, le stagiaire s'acquitte du paiement du stage d'un montant de 250 euros. En ce qui concerne l'entretien après stage, il a pour visée d'obtenir un retour de la part du stagiaire sur ce qu'il l'a mis au travail et sur ses ressentis pendant le stage. Elle leur fait également un retour de ce qu'elle a observé au fil des séances. C'est à ce moment-là que certains stagiaires en accord avec la psychologue décident de poursuivre la prise en charge psychologique en individuel.

Depuis le début de notre collaboration, le service a obtenu le financement régional pour devenir un Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA). Cela lui a permis de développer son offre de prise en charge qu'il nous semble important de mentionner.

3. Les autres dispositifs proposés à l'ARSEA

Le SASJ-ARSEA a répondu à l'appel à projet pour devenir CPCA en juillet 2021 et a été sélectionné. Ainsi, le service a pu développer le stage de responsabilisation au sein de la Maison d'arrêt de Strasbourg. Ce dernier correspond peu ou prou au stage extérieur, mais a plusieurs spécificités : il est uniquement basé sur le volontariat, comprend deux séances supplémentaires (huit séances) et les entretiens, initial et de bilan, sont réalisés avec le CPIP. En ce qui concerne les personnes accompagnées directement au CPCA, elles peuvent désormais bénéficier d'autres dispositifs appelés modules complémentaires :

Tableau 3 : Les autres dispositifs proposés à l'ARSEA

Nom du module	Intervenants	Partenariat
Contrôle judiciaire socio-éducatif	1 contrôleur judiciaire socio-éducatif (CPCA)	Tribunal judiciaire
Suivi psychologique individuel	2 psychologues (CPCA)	SPIP
Accompagnement social	Travailleur social (CPCA)	
Permanence d'accès à l'emploi	1 conseillère d'insertion professionnelle (CIDFF)	CIDFF
Permanence avancée en addictologie	1 éducateur spécialisé (ALT)	ALT
Permanence d'accès au droit	1 juriste (VIADUQ 67)	VIADUQ 67
Dispositif « Rebond »	2 travailleurs sociaux ARSEA	ARSEA
Atelier communication bienveillante	2 travailleurs sociaux (SERP ⁶⁰)	SERP

Ainsi, muni de nouveaux moyens et d'un réseau partenarial associatif important, le service propose désormais une prise en charge plus globale pour l'auteur de violences conjugales.

B. L'AEA

L'association Est-Accompagnement est le fruit d'une fusion de deux anciennes associations Mosellane, « Formal » créée en 1961 et « Le Relais » créée en 1973. Au regard des projets associatifs similaires dans les deux lieux, sur la question de l'hébergement et l'insertion des personnes en difficultés sociales et face à des problèmes structurels pouvant compromettre leur pérennité, elles ont fusionné en 2013. L'association s'est alors nommée LeRelaisFormal puis renommée Est-Accompagnement en 2018. Elle a pour mission de venir en aide à toutes personnes en

⁶⁰ Service Éducatif de Réparation Pénale

difficulté sociale et se décompose en trois pôles : le pôle 115 SIAO-Hébergements d'urgence, le pôle médico-social et le pôle insertion par l'activité économique.

1. Présentation générale

Le service partenaire de notre recherche appartient au pôle médico-social de l'association. Il a diverses missions que sont notamment l'hébergement d'insertion éclaté, la pension de famille, le programme violence et l'accompagnement vers et dans le logement. Concernant le programme violence, le service propose à la fois un parcours pour les victimes, qui arrivent notamment par le biais du pôle 115 SIAO- hébergement d'urgence. Les victimes peuvent bénéficier d'un stage de sophrologie, d'un suivi psychologique individuel et de séances de sport. Le parcours dédié aux auteurs est plus récent, il a été créé en janvier 2020. La prise en charge des auteurs en partenariat avec le tribunal judiciaire de Thionville étant, jusque-là, la mission d'une autre association, Lestive, très investie depuis 2015 dans les recherches universitaires de Lorraine et d'Alsace. Une convention entre le tribunal judiciaire de Thionville, le SPIP de la Moselle et Lestive avait ainsi été signée afin de mettre en œuvre des stages de responsabilisation pour auteurs de violences conjugales.

2. Le dispositif stage de responsabilisation

Depuis 2020, c'est désormais l'AEA qui est en charge du stage de responsabilisation à Thionville en partenariat avec le tribunal judiciaire. Dans la reprise des précédents travaux naissant du partenariat entre Lestive, l'espace rencontre, l'ATAV et l'Université, le service a repris le programme auteurs tel qu'il avait été pensé et tel qu'il est toujours appliqué dans le reste de la Moselle avec le tribunal de Sarreguemines et le tribunal de Metz. Il s'agit d'un stage de responsabilisation de deux journées consécutives divisées en quatre modules.

Tableau 4 : Organisation du stage de responsabilisation à l'AEA

Module 1	Présentation et cadre pénal
Module 2	Les enfants

Module 3	La dynamique de groupe
Module 4	L'estime de soi

A la reprise du stage de responsabilisation par l'AEA le stage était animé par deux intervenants extérieurs (un médiateur familial et une psychologue clinicienne libérale). Pour des raisons économiques et organisationnelles, depuis janvier 2021, les deux psychologues du service animent désormais les séances avec l'aide de stagiaires psychologues. Le stage qui était pensé en ces quatre modules est depuis plus souple. La première matinée consiste en la présentation de chacun (du stage et ses objectifs, des professionnels et des stagiaires). Cela commence par une présentation plus imaginaire, à partir du portrait chinois⁶¹ et les animatrices notent à cet endroit ceux qui ont le plus de mal à se représenter. La séance se poursuit par une présentation plus classique, avant l'intervention du délégué du procureur pour un échange sur le cadre pénal des violences conjugales. L'après-midi a pour visée que chacun évoque les faits pour lesquels il est au stage. C'est à partir de ces éléments que les animatrices vont choisir de développer un thème plutôt qu'un autre en fonction des besoins du groupe. La deuxième matinée est centrée sur « l'avant, le pendant et l'après » du passage à l'acte. Chacun est amené à poser des mots sur ce qu'il a ressenti à ces temps. Tandis que l'après-midi est davantage « détendu », ils y évoquent l'estime de soi, les émotions ou l'alcool, là encore de manière plus ou moins approfondie en fonction des groupes. Les animatrices tentent d'apporter des clés et conseils aux stagiaires bien qu'elles s'estiment très limitées sur ce point. Tout au long des deux journées, les animatrices nous disent souvent choisir de les faire travailler en sous-groupe, notamment la première journée lorsque la dynamique est plus compliquée. Par exemple sur les représentations de la violence en les interrogeant de la manière suivante : qu'est-ce que la violence ? qu'est-ce qu'un conflit de loyauté ? qu'est-ce qu'un enfant témoin ? afin de les amener à produire, être actif et réflexif.

Avant le stage, les participants sont amenés à réaliser un entretien dit d'évaluation avec les psychologues du service. Elles y recueillent les données d'anamnèse du sujet et l'histoire des faits. La psychologue interviewée nous précise qu'avec l'expérience, elle a aussi appris à recentrer l'entretien sur l'historicisation des faits et ne plus porter attention aux digressions autour du travail et la famille. Elle aussi,

⁶¹ Série de questions de type : Si j'étais une couleur, je serais ... ; Si j'étais un objet, je serais

s'interroge sur l'intégration et la composition des groupes et sur la compatibilité des profils. Les motifs de refus pour l'intégration dans un stage collectif peuvent être l'impulsivité, la barrière linguistique ou une histoire particulière. Comme à l'ARSEA, c'est pendant ce temps que le sujet est amené à payer son stage, à hauteur de 250 euros environ. Chaque groupe est composé de 12 personnes, hommes et femmes, comme dans la seconde association. Cependant, à l'inverse de l'ARSEA, il n'y a pas d'entretien après le stage de responsabilisation, faute de temps et de moyens.

3. Les autres dispositifs proposés aux auteurs

Le service n'a pas été sélectionné à la suite de l'appel à projet concernant l'ouverture de deux CPCA dans le Grand-Est. La deuxième association choisie, aux côtés de l'ARSEA, est Terres à Vivre de Nancy. La psychologue interviewée déplore de ne voir aucun CPCA en Moselle à cause du regroupement en grande région. A ce jour, les professionnels se limitent au stage de responsabilisation et espèrent un nouvel appel à projet. Le service propose cependant une prise en charge aux victimes de violences conjugales et les professionnels soulignent l'importance de ces deux versants dans leurs réflexions cliniques.

C. Le cadre du stage de responsabilisation dans ces services

Lorsque nous avons échangé avec les professionnels, nous les avons également interrogés sur le cadre du stage de responsabilisation, notamment ses fondements, son partenariat avec la justice et ses perspectives. Nous présentons ici la manière dont ont été pensés les dispositifs afin d'en apprécier les contours et les points mis en avant par les concepteurs.

1. Les fondements

La conception des différents dispositifs de stage s'origine dans l'histoire et les partenariats associatifs de chaque service :

A l'ARSEA, la psychologue nous explique s'être référée au calendrier scolaire et injonctions qui peuvent y être liées pour baser à six semaines la durée du stage tout en nous expliquant s'être référée à des modèles comprenant 10 à 25 séances. Elle nous cite, en exemple, les travaux d'Alain Legrand. Elle souligne la nécessité d'un partenariat avec les associations du territoire notamment celles pour les victimes et l'importance que le service a aussi donnée à cela. Il a ainsi développé son offre de prise en charge en s'associant à des structures existantes. Les professionnels nous expliquent avoir fait le choix d'un cadre assez rigide en termes de « module/thème » tout en essayant de maintenir un format de groupe de parole.

A l'AEA, la psychologue nous explique avoir décidé de reprendre l'activité des stages avec sa collègue psychologue depuis janvier 2021. Elle nous explique que le service a connu des difficultés financières avec les anciens intervenants extérieurs. Très vite, nous comprenons qu'il s'agissait également de difficultés de communication entre les intervenants et le service. Elle évoque un clivage entre l'individuel et le groupe et ainsi l'opacité qu'il pouvait y avoir, pour elle, de ce qu'il se passait en groupe pour les stagiaires. De plus elle évoque des critiques envers l'ancien dispositif proposé par les intervenants extérieurs : les participants étaient infantilisés, chacun avait un cordon autour du cou avec son prénom, devait déposer son téléphone portable au fond de la salle et les intervenants utilisaient beaucoup de supports vidéo laissant moins de place à la parole. Elle nous explique qu'elle a donc repris l'animation des stages avec l'autre psychologue du service et l'aide d'étudiantes en stage. Ils ont gardé le même découpage en quatre modules avec plus de souplesse pour remettre la parole des stagiaires au cœur du dispositif. Historiquement, ils ont décidé de garder le même format proposé par les associations en partenariat avec le tribunal de Metz et Sarreguemines. Les références théoriques mobilisées sont celles du Dr Roland Coutanceau et du service Riicht Erasus de la Croix-Rouge du Luxembourg. Enfin concernant la temporalité, le choix sur deux jours s'est fait afin de se distinguer du stage de citoyenneté sur un jour.

2. Le partenariat avec la justice

Nous avons également interrogé les professionnels quant au partenariat avec la justice afin de mieux saisir les enjeux qui pouvaient y être liés pour les professionnels d'une part ainsi que pour les stagiaires d'autre part.

Concernant l'ARSEA, nous avons vu que les professionnels sont libres quant à l'évaluation de l'adaptabilité de la mesure. Ils doivent cependant en informer l'autorité judiciaire compétente sur le dossier. A l'issue du stage, la psychologue remet également à la procureure un bref compte-rendu sur le déroulement du stage pour chacun des participants et évoque les incidents qui ont pu avoir lieu. Les motifs de non-validation du stage sont par exemple : une absence injustifiée à une séance du stage, un stage impayé ou un rapport d'incident. La cheffe de service nous précise également qu'ils doivent remettre à la procureure un bilan statistique annuel qu'elle nous a également fourni pour l'année 2021, afin que nous puissions avoir une vue d'ensemble de l'activité du service et de la population accompagnée.

Concernant l'AEA, la psychologue nous explique qu'un nouveau poste a été mis en place au niveau de la ville de Thionville, celui de chargé de mission violences conjugales, dont le rôle est d'établir des liens entre les associations, la préfecture et le parquet. C'est avec ce chargé de mission qu'un débriefing a lieu à chaque fin de stage. Ce débriefing est plutôt général, il porte sur la dynamique de groupe et les incidents qui ont pu avoir lieu. A l'issue de ce débriefing elle envoie également, par mail, un rapport de validation (ou non-validation) du stage pour chaque situation à l'autorité compétente. Là encore il ne lui est pas demandé davantage d'information sur le participant, l'exigence se trouve plutôt du côté d'une alerte lorsque des éléments concernant la dangerosité d'une situation sont rapportés.

Enfin, les professionnels des deux structures constatent une augmentation des stagiaires en 2021. Si l'assouplissement des mesures sanitaires peut l'expliquer, c'est davantage le renforcement des liens avec la justice pour que les magistrats leur fassent confiance et leur adressent plus de mandats que les professionnels relèvent.

3. Les perspectives

Enfin nous avons interrogé les professionnels quant aux perspectives d'amélioration qu'ils pouvaient envisager pour l'avenir dans leur service. **Les professionnels de l'ARSEA** relèvent la nette amélioration qu'ils ont connu depuis le Grenelle des violences conjugales. Cela leur a permis de devenir CPCA et d'obtenir un important financement. Ce dernier leur a permis de recruter 2,5 ETP qu'ils ont décidé d'affecter à l'emploi de psychologues, travailleur social et secrétaire. Ils observent également que la volonté des pouvoirs publics change, alors qu'ils n'arrivaient pas à obtenir de places d'hébergement, ils en obtiennent 5 en 2021 et 5 places supplémentaires en 2022. Depuis qu'ils ont le statut de CPCA les professionnels relèvent que les prises en charge sont plus globales et plus continues. Leurs perspectives d'amélioration seraient d'améliorer l'hébergement des auteurs et la prévention primaire par des interventions dans des collèges et lycées. A cet effet, un éducateur spécialisé a été recruté pour intervenir dans les établissements scolaires du département. **A l'inverse les professionnels de l'AEA**, relèvent la stagnation de leur activité. Elles observent que les volontés publiques changent mais sont déçues des faibles financements du fait de l'absence de CPCA dans leur région (ancienne Lorraine). Elles aussi souhaiteraient obtenir des places d'hébergement et réaliser des entretiens à l'issue du stage, ce qu'elles ne peuvent faire à ce jour.

III. La population

A partir des données qui nous ont été transmises, nous allons maintenant présenter les populations auxquelles les stages de responsabilisation sont adressés afin de contextualiser davantage notre échantillon de recherche.

A. La population des terrains

Les deux structures étant d'importance différente nous nous centrons ici uniquement sur la population du stage de responsabilisation.

1. Les statistiques de l'ARSEA

En 2021, 226 auteurs de violences conjugales ont été orientés vers le service de l'ARSEA pour effectuer un stage de responsabilisation. Sur ces 226 dossiers, 18 concernaient des femmes.

Tableau 5 : Orientations judiciaires vers l'ARSEA

Nombre d'orientations pour stage de responsabilisation (Total)	Nombre d'orientations en compositions pénales et CRPC ⁶² (Procureur) Pré-sentenciel	Nombre d'orientations en jugements (Juge d'Application des Peines) Post-sentenciel	Nombre d'orientations en exécution des peines (Juge des libertés et des détentions et SPIP) Post-sentenciel
226	107	71	48

L'orientation principale à la participation d'un stage de responsabilisation au sein de l'ARSEA est réalisée par le Procureur, par le biais de la composition pénale (pré-sentenciel). Puis viennent les orientations réalisées par le juge d'application des peines par le biais du tribunal judiciaire (post-sentenciel) et enfin les orientations réalisées par le bureau de l'exécution des peines par le biais du SPIP (post-sentenciel). Finalement, une grande moitié des orientations de stage (119) fait suite à une audience de jugement (poursuites) à Strasbourg.

Dix-huit stages collectifs ont été mis en place sur l'année 2021, dont 16 à Strasbourg, 1 à Haguenau et 1 en visio-conférence. Sur ces 18 stages, un a été prolongé par une septième séance, à la demande des stagiaires, avec une séance du module complémentaire introduisant certains principes de la communication non-violente ou bienveillante (CNV). Deux de nos participants font parties de ce groupe. Depuis 2021, le CPCA propose des stages mixtes avec une augmentation de 0 à 8% de la population féminine enjoignant à participer à un stage entre 2020 et 2021. De même que la population générale de stagiaires a largement augmenté sur l'année 2021 passant de 84 (7 groupes) en 2020, à 226 (18 groupes) en 2021.

⁶² Comparution par Reconnaissance Préalable de Culpabilité

2. Les statistiques de Est-Accompagnement

A l'AEA, en 2021, ce sont 134 auteurs de violences conjugales qui ont été orientés pour réaliser un stage de responsabilisation. Sur les 134 dossiers orientés par le parquet de Thionville, 14 personnes étaient des femmes.

Tableau 6 : Orientations judiciaires vers l'AEA

Nombre d'orientations pour stage de responsabilisation (Total)	Nombre d'orientations en compositions pénales et CRPC ⁶³ (Procureur) Pré-sentenciel	Nombre d'orientations en jugements (Juge d'Application des Peines) Post-sentenciel	Nombre d'orientations en exécution des peines (Juge des libertés et des détentions ⁶⁴ et SPIP ⁶⁵) Post-sentenciel
134	91	11	32

L'orientation principale reste là encore celle du Procureur, par le biais de la composition pénale. Les orientations par le juge d'application des peines sont proportionnellement moins importantes par rapport à l'ARSEA, tandis que les orientations réalisées par le bureau de l'exécution des peines sont similaires. Finalement, il semblerait ici qu'une grande majorité des orientations de stage (91) fait suite à une composition pénale (alternatives aux poursuites). Nous ne saurions expliquer cette différence, dépendante de plusieurs facteurs : liens de confiance entre les différents partenaires (procureur et magistrats envers le dispositif de l'AEA), interprétation des textes de lois, appréciation des faits... Il se peut tout à fait qu'à Thionville le stage soit davantage prononcé pour des faits de faible gravité, qui relèvent selon le procureur du pré-sentenciel tandis que d'autres peines post-sentencielles sont peut-être davantage prononcées pour des faits de gravité plus importante, n'ayant pas ici les données chiffrées du nombre de prévenus auteurs de violences conjugales auxquels ont eu affaire le procureur et les magistrats de Thionville.

Dix stages collectifs ont été mis en place en 2021, tous à Thionville. Onze stages ont été réalisés en individuel (collectif considéré comme inadapté). Depuis 2021, l'AEA

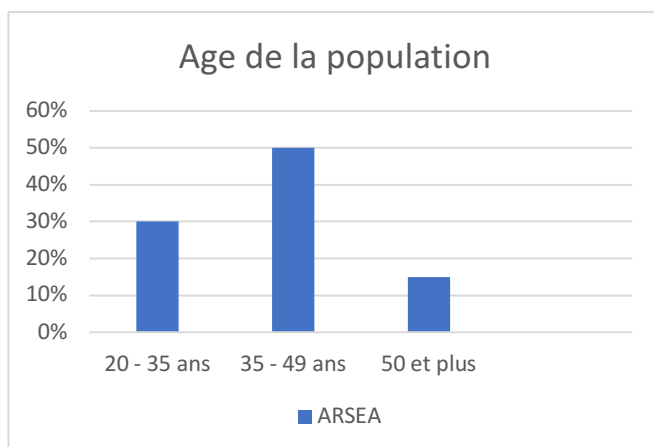
⁶³ Comparution par Reconnaissance Préalable de Culpabilité

⁶⁴ Contrôle judiciaire socio-éducatif (avec éventuellement éviction)

⁶⁵ Sursis avec mise à l'épreuve, projet d'exécution, obligation de soins psychologique

propose aussi des stages mixtes pour répondre à l'augmentation de la population féminine, il y en a eu trois sur l'année. Une de nos participantes en a bénéficié. Ils observent également une augmentation générale du nombre de stagiaires depuis qu'ils proposent des stages.

3. Le point de vue des professionnels



En 2021, les personnes accompagnées à l'ARSEA dans le cadre du stage ont entre 20 ans et 79 ans pour un âge médian de 39 ans. La répartition par tranche d'âge est la suivante, il y a environ 30% des sujets qui ont entre 20 et 35 ans, 50% entre 35 et 49 ans et 15% ont entre 50 ans et plus. Les

professionnels de l'AEA ne nous ont pas envoyé ces informations mais nous ont confirmé oralement qu'ils avaient des chiffres tout à fait similaires dans leur service.

A l'ARSEA, les professionnelles n'observent pas d'évolution particulière du public qui leur est adressé. Elles observent cependant que les stagiaires sont de plus en plus en demande de suivi psychologique avec une augmentation des suivis volontaires : aucun en 2019, 20 volontaires en 2020 et 40 en 2021. Elles remarquent aussi qu'au fil des séances, plusieurs stagiaires se séparent de leur partenaire, au moins une séparation de corps. Elles relèvent également une évolution dans la reconnaissance des faits, par exemple au début du stage ils sont nombreux à ne pas considérer la violence verbale (insulte et menace) comme étant une forme de violence mais nous disent que cette représentation évolue pendant le stage.

A l'AEA, les professionnels observent une évolution du public qui leur est adressé, notamment par la présence de plus en plus de femmes dans les stages. Elles constatent que c'est l'une de leurs plus grosses difficultés actuelles car beaucoup de femmes auteures leur sont orientées alors qu'elles sont également victimes de violences

depuis plusieurs années. Ce qui les amènent à proposer des stages individuels à ces femmes car cela leur posait problème dans la dynamique de groupe : « *elles doivent d'abord être reconnues en tant que victime pour qu'ensuite éventuellement elles réussissent à se responsabiliser dans les actes qu'elles ont pu avoir à un moment donné* ». Les psychologues ont observé que dans ces groupes accueillants des femmes « auteurs-victimes », les stagiaires restaient plus longtemps dans une position victimaire. Tandis que dans les groupes mixtes où les femmes ne se sentent pas victimes, elles observent que cette position victimaire est rapidement écartée, même chez les hommes pour lesquels « *l'argument des hommes victimes de la société ne tient plus* » en présence de femmes. Concernant les volontaires, il y a eu un seul participant à réaliser un stage dans une démarche volontaire en 2021 et il n'y en avait pas les années précédentes. Les professionnelles relèvent aussi une évolution entre le premier jour et le deuxième jour de participation au stage, elles se centrent plutôt sur la dynamique de groupe qui leur paraît beaucoup plus fluide et sereine.

B. La population de la recherche

La population de notre recherche fait donc partie de la population de ces deux structures. Avant d'aller à leur rencontre, nous avons dû établir des critères d'inclusion à notre recherche que nous vous présentons ici. Malgré ces critères d'inclusion, nous avons rencontré des difficultés dans le recrutement des participants, ce pourquoi nous avons également quelques spécificités de participation que nous vous présentons dans le deuxième point de cette partie.

1. Les critères d'inclusion

Lors de notre première année de thèse, au moment où nous échangeons avec les professionnels et que nous constituons notre dossier de soumission au Comité d'Éthique pour la Recherche, nous avons établi deux critères d'inclusion et deux critères de non-inclusion à notre recherche. Le premier critère d'inclusion était que les violences aient été commises sur un ancien(ne) ou actuel(le) conjoint(e) ou partenaire. Nous intéressant spécifiquement aux violences conjugales, nous avons établi ce critère dans l'idée que

nous aurions potentiellement des terrains de recherche qui avait un public violent dans d'autres contextes (par exemple au CRAVS ou au SPIP) et où la question du lien de couple peut être secondaire. Dans le même ordre d'idée, le deuxième critère d'inclusion était que les sujets s'inscrivent dans une prise en charge enjointe par la justice (injonction de soin, injonction thérapeutique ou obligation de soin). Comme nous l'avons vu dans la partie contextuelle de ce manuscrit, il existe de multiples dispositifs à la frontière entre peine et soin. Nous souhaitons à la base comparer plusieurs de ces prises en charge (justice restaurative, groupe de parole etc..) ce pourquoi nous avons indiqué ce point comme un critère d'inclusion. Ce n'est qu'après que nous nous sommes centrée sur le stage de responsabilisation face à la réalité des terrains. Le critère de non-inclusion était si les participants ne parlaient pas français couramment. Aussi, nous pensions exclure du corpus final, les données des participants qui n'avaient pas participé à l'ensemble de la recherche (T1 et T2). La réalité de la clinique nous a là aussi amené à penser des réaménagements.

2. Constitution de l'échantillon

Les premiers entretiens avec les participants nous ont amenée à penser qu'éliminer les données « incomplètes » du point de vue du corpus pouvaient constituer un biais à notre recherche. Nous avons l'impression d'avoir accès aux auteurs les plus réflexifs quant à leur relation conjugale et leur violence. Notre rencontre avec Ali a étayé ce ressenti et nous avons décidé de garder sa participation. De même que nous avons trouvé les participations après stage seulement, tout à fait intéressantes dans leur démarche, ce pourquoi nous les avons également incluses à la recherche. Nous avons recensé dans le tableau suivant tous les participants de la recherche dans l'ordre chronologique des rencontres et avons indiqué lesquels ont été rencontrés dans ces conditions particulières et lesquels ont été rencontrés selon la méthodologie initiale.

Tableau 7 : Liste des participants et modalités de participation

Pseudo	Condamnation	Éléments factuels	Méthodologie
Steven 46 ans	Post-sentenciel	Séparé de Myriam (VC) depuis les faits après deux ans et demi de	AEA : Avant/après stage

		relation. Il a deux enfants issus d'une précédente relation de 20 ans avec Abby. Interdiction d'entrer en contact avec Myriam.	Janvier à avril 2021
Gabriel 51 ans	Post-sentenciel	En couple avec Sandra (VC) depuis deux-ans et demi. Il a trois enfants issus d'une précédente union de 23 ans de mariage avec Marie-Ellen.	ARSEA : Avant/après stage Février à juin 2021
Frédéric 53 ans	Post-sentenciel	Veuf de Barbara (VC) depuis 2020, il a un fils de sa première union décédé par suicide en 2017. Depuis 2020 il est en couple avec Chloé. Il a participé à un premier stage de responsabilisation interrompu par le décès de Barbara.	ARSEA : Avant/après stage Février à mai 2021
Thomas 29 ans	Post-sentenciel	Séparé d'Élisa (VC) depuis les faits après un an de vie commune. Il n'a pas d'enfants et est célibataire. Interdiction d'entrer en contact avec Élisabeth.	AEA : Avant/après stage Février à juin 2021
Pierre 53 ans	Pré-sentenciel	Séparé de Jeanne (VC) depuis sa convocation au tribunal après un an et demi de relation. Il n'a pas d'enfants et est célibataire.	ARSEA : Avant/après stage Mars à avril 2021
Ali 24 ans	Post-sentenciel	En couple avec Stella (VC) depuis 10 ans, ils ont deux garçons en bas-âge	ARSEA : Avant stage Mai 2021
Jonas 35 ans	Post-sentenciel	En couple avec Sybille (VC) depuis onze ans. Ils ont un fils ensemble, il a aussi un fils d'une précédente relation. Les faits remontent à sept ans, mais ni Jonas ni les professionnels n'ont été en mesure d'expliquer	AEA : Avant/après stage Juillet à octobre 2021

		pourquoi son dossier n'a été traité qu'en 2021.	
Emeric 49 ans	Pré-sentenciel	Séparé d'Emma (VC) depuis les faits après dix années de vie commune. Ils ont une fille ensemble et il a deux autres enfants, issus de relations différentes, de dix ans chacune.	AEA : Après stage Aout à septembre 2021
Grégoire 34 ans	Post-sentenciel	Séparé d'Alice (VC) depuis les faits après trois années de vie commune. Ils n'ont pas d'enfant. Interdiction d'entrer en contact avec Alice et un bracelet électronique.	AEA : Avant/après stage Septembre à novembre 2021
Alban 33 ans	Pré-sentenciel	En couple avec Lexie (VC) depuis cinq ans. Il n'a pas d'enfant.	AEA : Avant/après stage Février à mai 2022
Gaby 44 ans	Pré-sentenciel	En couple avec Etienne (VC) depuis 5 ans. Elle a deux enfants, un fils et une fille de relations différentes.	ARSEA : Avant/après stage Novembre 2021 à janvier 2022
Léa 51 ans	Pré-sentenciel à chacun des deux partenaires	En couple avec Josèphe (VC) depuis trente-sept ans. Ils ont trois enfants ensemble. Josèphe a également une mesure d'éloignement de quelques mois	AEA : Après stage Janvier à mai 2022

Notre échantillon est ainsi composé de 12 participants, 10 hommes et 2 femmes, dont 9 ont été rencontrés avant et après stage, 1 avant stage et 2 après stage. Cinq proviennent de l'ARSEA (stage de 6 semaines) et sept proviennent de l'AEA (stage de 2 jours).

QUATRIEME PARTIE : *Approche clinique*

Chapitre 1 : Mise à l'épreuve de l'hypothèse secondaire – analyse des enjeux de subjectivation dans le rapport intersubjectal

Il s'agit ici d'explorer notre hypothèse secondaire dans laquelle nous supposons qu'il existe un lien de causalité entre l'agir violent dans le lien de couple et des failles dans le processus de subjectivation du sujet du lien. Par sujet du lien nous entendons celui qui « *est tissu avant d'être issu* »⁶⁶, celui qui s'inscrit dans un maillage intergénérationnel aux enjeux et rejets inconscients (Ruffiot, 1981). Afin d'explorer ces enjeux psychiques nous analysons le discours des sujets sur leurs liens, leurs représentations de relations aux tests projectifs et leurs modalités d'attachement au RSQ.

I. Avant-propos : brève présentation de l'histoire des participants

Steven : Nous rencontrons Steven⁶⁷ (46 ans) à l'association Est-Accompagnement. C'est le premier participant de notre recherche⁶⁸. Il est chef d'entreprise commerçant dans le domaine de l'informatique. Il est séparé de son ex-compagne depuis quatre ans après seize-années de vie commune. Ils ont ensemble deux enfants ; une fille, Laura (19 ans) et un garçon, Thibault (16 ans). En 2018, deux ans après son divorce, Steven rencontre Myriam de 16 ans sa cadette et mère d'une petite fille (3 ans) d'une précédente relation. Il présente leur histoire avec ambivalence entre le « *coup de foudre* » et la relation « *compliquée vraiment compliquée* » aux conflits présents dès le début. C'est au détour d'une soirée du premier confinement national que la situation dégénère amenant Steven à finir la journée en garde-à-vue. Ce jour-là Steven invite des amis dans sa maison pour jouer aux cartes malgré l'interdiction imposée de distanciation sociale. Il passe la journée à boire de l'alcool avec ses amis et nous dit que Myriam boit

⁶⁶ Citation également chère à nos collègues de l'université de Franche-Comté (Sanahuja, Bernard, & Naimi, 2020)

⁶⁷ Tous les prénoms de ce document ont été modifiés par nos soins.

⁶⁸ Nous présentons les participants dans l'ordre de nos rencontres.

également mais reste de son côté. C'est au départ des amis et au moment de passer à table que la dispute s'est engagée au sein du couple. Myriam est furieuse qu'il ait laissé venir des amis. Elle hausse le ton devant les enfants, le bouscule et lui jette de la nourriture sur le corps. Steven la bouscule jusqu'à la mettre à terre avec force et la cogne contre la table. La violence de Steven à ce moment-là se joue aussi sur les objets environnants, il jette ce qu'il y a autour de lui, notamment les chaises. Il finit la soirée en garde-à-vue en pensant être en cellule de dégrisement. Il est condamné à quatre mois de sursis et un an de mise à l'épreuve. Les conditions de sa mise à l'épreuve sont les suivantes : il est condamné à respecter une obligation : réaliser un stage de responsabilisation ; et à respecter une interdiction : entrer en contact avec Myriam (mesure de protection). Steven ne l'a jamais revue depuis les faits, elle n'a d'ailleurs pas porté plainte, c'est le Procureur de la République qui a engagé des poursuites (principe de l'opportunité des poursuites). Lors de nos rencontres, la responsabilité de son comportement est niée et attribuée à Myriam. Il nous dira que c'est soit « *elle qui se serait fait cette marque à l'œil* » soit « *la table qui lui aurait fait ça* ». Steven reconnaît cependant qu'il peut être violent verbalement, mais cela dépend surtout de « *la personne en face* » de lui. Lors du dernier entretien, Steven minimise toujours ce qu'il s'est produit « *de 0 sur 10 j'étais à 1* ». Cependant, en l'écoutant se livrer sur ses anciennes relations, nous découvrons qu'il a déjà pu avoir ce comportement par ailleurs, dans les relations qui ont suivi son mariage.

Gabriel : Nous rencontrons Gabriel (51 ans) à la plateforme recherche de l'Université de Strasbourg par le biais de l'ARSEA. C'est le deuxième participant de notre recherche. Il est chef d'une grande entreprise qui a été mise en liquidation en 2019. Cette entreprise, il l'a créée avec son ex-compagne, Marie-Ellen, qu'il avait rencontré sur les bancs de l'école de commerce. Ils sont restés ensemble pendant 23 ans et ont eu 3 enfants ; deux filles (Aurélia et Elena) et un garçon (Adrien). Gabriel et Marie-Ellen sont séparés de corps mais le divorce est toujours en procédure. Gabriel aurait eu une relation extra-conjugale dont le couple ne se serait jamais remis malgré une tentative de réparation par le biais d'une médiation de couple. A cet endroit le discours de Gabriel est confus, il ne sait plus dans quel ordre se sont déroulés les événements qui ont causé du tort au couple. Lors de nos rencontres Gabriel fait une digression sur son histoire avec Marie-Ellen avant d'en venir à son acte violent. Il nous explique qu'il a dû licencier Marie-Ellen car

l'entreprise ne pouvait plus lui verser de salaire. Ils étaient déjà séparés à ce moment-là et procédaient à une garde alternée à l'amiable pour les enfants. Pour Gabriel, ce licenciement est la cause de la haine de Marie-Ellen envers lui. Il pense qu'elle aurait influencé les enfants à avoir une mauvaise image de lui. Toujours est-il que, peu de temps après ce licenciement, Aurélia sa plus grande fille, a porté plainte contre lui pour attouchements sexuels. S'en est suivi une lourde enquête, où Gabriel et sa famille ont fait l'objet d'analyses psychologiques (Rorschach notamment) et de rapports qui ont conduit à un non-lieu. Ces accusations sont mensongères pour Gabriel. Mais elles nous semblent avoir créé un nœud traumatique. Depuis, il ne peut plus revoir Aurélia, c'est ce qui l'a mené à entamer un suivi psychologique encore en cours. En parallèle, Gabriel rencontre Sandra, maman d'une petite fille du même âge que Adrien. Ils se sont rencontrés lors d'un goûter d'anniversaire que Gabriel avait organisé pour son fils. Gabriel nous explique qu'il y a des tensions dans le couple notamment parce que Sandra aurait un fort besoin de sécurité qu'il ne peut lui apporter au regard de la faillite de son entreprise et de tout ce qu'elle engendre pour lui à ce moment-là. Un jour, alors que Sandra fait tomber son téléphone et qui lui prête son ancien, elle tombe sur des messages douteux de Gabriel envers d'autres femmes. Devant Elena, elle l'accuse d'avoir eu une aventure extra-conjugale. Il la gifle pour la faire taire. Lors du premier entretien, Gabriel construit son discours autour du mensonge en faisant des liens entre ce qu'il s'est passé avec son ex-compagne, les accusations mensongères dont il se sent victime et cette accusation de Sandra qui selon ses dires est mensongère également. Il est condamné à quatre mois de prison avec sursis avec mise à l'épreuve comprenant l'obligation de réaliser le stage de responsabilisation. Lors du dernier entretien, Gabriel construit son discours autour de la communication non violente à laquelle il a été initié pendant son stage. A plusieurs endroits, Gabriel fait le lapsus « communication non verbale » nous laissant penser qu'il ne s'est peut-être pas totalement approprié ce qu'il nous apporte pendant cet entretien.

Frédéric : Nous rencontrons Frédéric (53 ans) à la plateforme recherche par le biais de l'ARSEA. C'est le troisième participant de notre recherche, il fait partie du même groupe de stagiaires que Gabriel. Il est ingénieur dans le domaine de la mécanique. Durant les entretiens, Frédéric évoque les quatre relations amoureuses de sa vie. Il a d'abord connu Lucie, au lycée. Elle l'a suivi pour ses études et ils ont eu un fils

ensemble, Antoine, lorsqu'ils avaient vingt ans. Lors du dernier entretien, Frédéric nous dira qu'il n'est pas le père biologique d'Antoine, mais que ce dernier est issu d'un viol commis par le frère de Lucie. Notons à cet endroit que Frédéric n'a pas de véritable preuve de ce qu'il avance. Lucie a fait un déni de grossesse et Antoine est arrivé, sans qu'ils n'aient jamais eu de relation sexuelle entre eux, aux dires de Frédéric. Il nous dira que « la vie » sous-entendue « la vie sexuelle », il l'a connue plus tard, avec Frédérique. C'est elle qui lui a ouvert les yeux sur sa vie sexuelle et sa paternité. D'ailleurs, c'est aussi avec elle qu'il a découvert l'alcool, dont il ne peut plus se passer depuis. Il ne resta pas longtemps avec Frédérique et nous explique que c'est parce qu'elle ne s'entendait pas avec son fils. Frédéric a ensuite rencontré Barbara, elle était aide-soignante dans l'EHPAD dans laquelle est la mère de Frédéric. Barbara a perdu son emploi à la suite de nouvelles réformes qui encadrent les professions du soin. Leur relation s'est dégradée au fil des années, Barbara restant enfermée de longs moments dans la chambre conjugale et lui dans le bureau où il se livrait à des consommations d'alcool. Un soir, alors que Barbara prenait un lourd traitement pour sa santé mentale (psycholeptique et opioïdes) et que Frédéric buvait, Barbara est descendue dans le bureau de Frédéric et l'a surpris en train de consommer. Barbara s'est énervée, Frédéric dit avoir voulu se défendre et la maintenir. Il l'a prise par les poignets et l'a poussée au sol. Frédéric a fini la soirée en garde-à-vue et a été condamné à une peine pécuniaire, en guise de dédommagement, et à une obligation de suivre un stage. Il a commencé un premier stage à ce moment-là, mais Barbara est décédée à cette période. Il a été hospitalisé dans un centre d'addictologie. C'est à la sortie de ce centre qu'il rencontre Chloé, sa compagne actuelle. Lors du premier entretien, Frédéric est calme, distant mais nous livre des éléments sensibles de son histoire, notamment le suicide de son fils en 2017. Il s'est alors engagé dans un suivi psychiatrique qu'il a arrêté au moment de son hospitalisation. Frédéric se sent victime de son histoire, il est, pour lui, victime d'une injustice, ne faisant que se défendre. Lors du dernier entretien, il nous dit tout de même qu'il y a des éléments qui ne peuvent être dits ou partagés à sa compagne, dont il souffre et qu'il faudrait qu'il règle personnellement. Nous notons de grands changements dans la manière dont Frédéric s'est présenté aux entretiens. A la première rencontre, Frédéric portait une veste noire qu'il garda pendant notre échange, avait les cheveux aplatis sur le front, portait des lunettes et un masque chirurgical si bien que nous ne distinguions à peine son visage. A la dernière rencontre, il s'est présenté dans une chemise à manche-courte rose, les cheveux en arrière, sans lunette et sans masque. Ce dernier entretien dura 2h30 au lieu

des 1h à 1h30 que nous avions prévues et auxquelles il nous avait habitué, nous laissant envisager une angoisse de séparation.

Thomas : Nous rencontrons Thomas (29 ans) à l'association Est-Accompagnement. Il est la quatrième personne que nous rencontrons pour cette recherche. Thomas est employé en CDI dans le domaine du bâtiment. Il a rencontré Élisabeth sur un site de rencontre en 2013. Avant de se mettre en couple et de vivre leur histoire pendant 1 an, ils étaient déjà sortis ensemble deux fois pendant un mois à chaque fois. Thomas et Élisabeth vivent ensemble dans un logement de fonction. Élisabeth, en effet, est directrice de résidence étudiante lui permettant d'avoir ce logement. Pendant le premier entretien, Thomas nous explique les différentes déceptions qu'il a connu au sein de cette relation. Élisabeth aurait démissionné de son emploi sans lui en parler ce qui aurait engendré le déménagement du couple. Sans emploi, elle aurait petit-à-petit changé son mode de vie et son attention envers Thomas ; elle dormait la journée et ne faisait plus rien. Déçu, Thomas s'imaginait « *aller voir ailleurs* ». C'est au détour du soir de la Saint-Valentin que la situation dégénère entre eux. Ils étaient partis voir un spectacle dans une grande ville près de chez eux, à la sortie, Thomas prête son téléphone à Élisabeth afin qu'elle trouve un restaurant ouvert à proximité. Elle est alors tombée sur des recherches douteuses que Thomas aurait fait quelques temps auparavant sur son téléphone. En voiture pour rentrer chez eux, le ton monte au sein du couple. Élisabeth décide d'arrêter de lui parler. En rentrant, Thomas se met à boire de l'alcool et nous dit « plus j'ai bu plus j'étais malheureux plus j'étais malheureux plus j'essayais de lui parler » (p.244, 1.153). Thomas souhaite régler le conflit dans l'immédiat, il revient vers Élisabeth avec insistance, mais restant sans réponse, il retourne boire. Thomas ne se souvient pas de toute la scène et nous dit que cela lui fait peur. Il se souvient avoir mis trois gifles à Élisabeth et l'avoir poussée sur le lit, mais imaginativement, il se dit qu'il aurait pu aller plus loin. Élisabeth est allée faire constater ses blessures et porter plainte le lendemain. Ce jour-là, Thomas s'est dit qu'il avait tout perdu et a commencé à avoir des idées noires scénarisées (prendre sa voiture pour foncer dans un mur). Mais les forces de l'ordre toquent à sa porte. Il est amené en garde-à-vue. Thomas déclare que cette privation de liberté a calmé ses idées noires. C'est en se confrontant à la chose qui lui était interdite (la liberté) qu'il prend la mesure du bonheur de l'avoir. A sa sortie, Thomas entame un suivi psychiatrique qu'il poursuit toujours au moment de notre rencontre. Il est condamné à quatre mois de prison avec sursis avec 2

ans de mise à l'épreuve dont l'obligation de participer à un stage de responsabilisation et l'interdiction d'entrer en contact avec Élisabeth. Thomas craint la justice, le sursis dont il fait l'objet soulève en lui un certain nombre d'angoisses. Au dernier entretien, Thomas va mieux, c'est la première fois qu'il vit seul et est fier d'avoir repris sa vie en main.

Pierre : Nous rencontrons Pierre (53 ans) à l'ARSEA. Tous les entretiens avec lui se sont déroulés dans leur locaux, à sa demande, pour simplifier sa participation. Il est plombier-chauffagiste depuis de nombreuses années. Durant le premier entretien, il se centre sur sa relation avec « Madame ». A aucun moment des entretiens, il ne la prénommera. Il se sont rencontrés dans un cadre festif par le biais de son cercle d'amis. Pierre à cet endroit se décrit comme fêlard. Avant cette relation, Pierre a été marié. Cela fait 9 ans qu'il est divorcé mais nous ne savons pas la durée de son mariage. Il est en couple avec « Madame » depuis un an et demi avec « beaucoup de cassures ». Pierre nous dit en effet que les conflits dans la relation ont commencé dès le début parce qu'il ne « lui faisait pas confiance ». Le couple ne s'est jamais installé en ménage, ils ont gardé tous deux une résidence principale séparée. Durant nos rencontres, il évoque un seul acte violent. Un lundi soir, alors que Pierre est chez lui à se reposer, il ressent l'envie d'aller voir sa compagne. Il lui écrit un message pour lui demander si elle est disponible mais cette dernière lui dit que non, qu'elle est en train de réaliser des livraisons dans le cadre de son travail. Pierre décide tout de même d'aller à son domicile pour l'attendre. En arrivant sur le parking, il la découvre avec un voisin. Il s'en prend alors physiquement à cet homme mais ne reconnaît pas avoir été violent envers sa compagne. Pour lui, elle serait probablement tombée en essayant d'intervenir entre les hommes. Il reconnaît cependant avoir été violent verbalement envers elle. Le lendemain, elle est allée aux urgences, a fait constater ses blessures et a porté plainte. Pierre a alors été convoqué au commissariat où il a été mis en garde-à-vue quelques heures. Le couple est resté ensemble pendant un mois et demi jusqu'au jugement de Pierre où là il a dit « écoute non, non c'est fini ça sert plus à rien » (p.315, l.66-67).

Ali : Nous rencontrons Ali (24 ans) à l'ARSEA juste après son entretien initial avec la psychologue de l'association. Il est manutentionnaire dans un grand magasin. Il rencontre Stella lorsqu'il a 14 ans et elle 24 ans par le biais de son réseau d'amitié alors qu'il passe la journée à leurs côtés dans une gravière. Cela fait donc dix ans qu'ils sont

ensemble et le couple a deux enfants, deux garçons. A cet endroit, quand Ali nous parle de Stella durant l'entretien il nous dit bien souvent « *la mère de mes enfants* » (p.380, 1.22) alors qu'elle est la seule relation qu'il évoque pendant l'entretien. Lorsque nous lui demandons pourquoi une mesure de stage de responsabilisation a été mise en place, Ali nous dit « *comme d'habitude c'est encore une erreur judiciaire* » (p.380, 1.18). Il ne reconnaît pas du tout avoir été violent et reste très vague sur la survenue d'un agir violent « *parce que la mère de mes enfants avait... les hormones elle était énervée elle a pété les plombs et... c'est encore moi une fois avec mon passé que... je me retrouve dans la merde* » (p.380, 1.22-23). Le père de Stella est intervenu pendant ce conflit et a appelé les forces de l'ordre qui ont placé Ali en garde-à-vue. Il se centre alors davantage sur son passé judiciaire, pour lequel il a fait de la détention, après des faits de vols avec usage de violence et d'arme. Il nous dira tout de même que les conflits ont commencé assez tôt dans la relation notamment au moment où Stella est tombée enceinte de leur premier enfant alors que lui sortait d'une longue convalescence et rééducation après un grave accident de la voie publique. Depuis, Ali est d'ailleurs reconnu personne en situation de handicap par la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées). Il n'a pas donné suite à sa participation, nous n'avons réalisé qu'un seul entretien avec lui dans lequel nous avons tout de même procédé à la réalisation du génogramme et à la complétion du RSQ.

Jonas : Nous rencontrons Jonas (35 ans) à l'association Est-Accompagnement. Il est employé administratif et est en couple avec Sybille depuis dix ans. Avant cela, Jonas évoque une première union ayant duré trois ans, où « *tout se passait bien* », dans laquelle il a eu son premier fils, Nolan. Il nous dit que sa relation avec Sybille est difficile depuis le début. Ils se rencontrent sur Internet par le biais d'un site dédié. Jonas nous explique que pendant la première année, à distance, Sybille lui aurait menti sur son identité et sa situation. Elle se serait présentée à Jonas sous un autre prénom, Lina, une autre localisation, même ville que Jonas, séparée et sans enfant. Ce n'est que plus tard et par le biais de manigances que Jonas découvre la vérité. Malgré cela Sybille et Jonas ont continué de se voir à quelques occasions. Sybille est tombée enceinte et Jonas situe cet événement comme un élément déclencheur, ce n'est qu'à ce moment-là que Sybille s'est séparée de son ancien partenaire et s'est installée avec Jonas. Il nous décrit deux événements ayant dégénéré en violences physiques mais ces derniers remontent à une

dizaine d'année (2012 et 2014). Ni Jonas, ni les professionnels ne sont en mesure de nous expliquer ce délai. Aussi, nous ne savons pas si de nouveaux éléments ont été portés à la connaissance des forces de l'ordre engendrant une nouvelle instruction de son dossier. Imaginairement, c'est ce que nous supposons comme pouvant expliquer la condamnation à un stage de responsabilisation dix ans après les faits que nous évoquent Jonas. Jonas décrit un premier événement violent le jour où Sybille rentre de la maternité. Pour lui, Sybille aurait perdu tous ses repères, elle aurait tout quitté pour le rejoindre et retrouver toutes ses affaires empilées dans des cartons dans un nouveau logement avec un nouveau-né l'aurait renvoyé à ce changement brutal. Dès son arrivée dans le lieu, Sybille s'en serait prise verbalement à Jonas, qui nous dit avoir tenté de faire de son mieux pendant son absence pour déménager la famille. C'est au moment où il prête un doudou d'un des enfants de Sybille à son premier fils Nolan que la situation s'est fortement dégradée où Jonas nous dit s'en être pris physiquement à Sybille. A cet endroit, la place de l'enfant nous semble importante dans le scénario de l'agir violent. Dans la deuxième situation que nous décrit Jonas, il est également question des soins prodigués à son fils. Jonas ne sait plus les raisons de l'énervement au sein du couple, il a souvenir de ne pas pouvoir quitter le domicile, ce qu'il pouvait faire habituellement quand le ton montait dans le couple, il devait nourrir son fils avant de prendre le train pour l'amener chez son ex-partenaire. Sybille lui aurait fait des reproches et Jonas s'en serait pris physiquement à elle. A cet endroit Jonas nous dit que l'éducation des enfants pouvait être un motif récurrent des conflits dans le couple, Sybille considérant que Jonas favorise Nolan.

Emeric : Nous rencontrons Emeric (49 ans) à l'AEA. Ce participant a été informé de notre recherche pendant son stage de responsabilisation par la psychologue de l'association et a souhaité y participer. Emeric rencontre « Madame » en 2009 par le biais d'un jeu en ligne. Comme Pierre, Emeric ne la prénomme jamais dans nos entretiens. Ils se marient deux ans après, en 2011 et ont une petite fille, Enola. Emeric nous dit qu'avant elle, il a eu deux relations de dix ans chacune à partir de ses 18 ans, dans lesquels il a eu un enfant à chaque fois, Adeline puis Sacha (garçon). Cela faisait d'ailleurs dix ans qu'il était marié avec « Madame » au moment des faits. Emeric nous explique que les conflits au sein du couple ont commencé à l'arrivée d'Enola. Il remet cela sur le favoritisme de « Madame » envers Enola et du partage des tâches ménagères.

Ses enfants et lui, s'occuperaient de toutes les tâches liées à la maison tandis que Madame ne s'occuperait qu'exclusivement d'Enola. Emeric évoque alors une situation où il s'en est pris physiquement à elle alors qu'elle venait de jeter à la poubelle le dernier doudou-souvenir qu'avait Sacha de sa mère biologique. Le couple s'est alors séparé et c'est un mois et demi plus tard qu'elle aurait porté plainte contre Emeric « *pour l'embêter* » alors qu'ils se disputaient à nouveau au sujet des enfants. Bien que séparés, le couple a continué de vivre dans la même résidence pendant quelques mois le temps que sa compagne trouve un nouveau logement. Emeric nous dit qu'elle aurait également porté plainte contre lui pour attouchements sexuels sur Sacha mais l'affaire a été classé sans suite. Emeric lui-même a déjà porté plainte contre la mère de Sacha pour violences envers mineur, l'affaire est encore en cours mais Emeric a la garde exclusive de son fils.

Grégoire : Nous rencontrons Grégoire (34 ans) à l'AEA, il est actuellement employé dans une usine. Lui aussi ne prénomme jamais sa compagne dans nos rencontres. Il nous explique qu'ils se sont rencontrés par le biais d'un réseau social numérique il y a trois ans. A cette période-là, Grégoire avait très peu de moyens financiers, il vivait chez son frère depuis plus d'un an. Son frère l'aurait alors mis à la porte et cette femme lui aurait proposé de l'héberger, en tant qu'amie. Grégoire nous dit s'être petit-à-petit attaché à elle et que c'est ainsi qu'ils ont décidé de se mettre en couple. Il nous dit que les conflits sont fréquents entre eux, pour divers motifs : jalousie de sa compagne ou des différences sur leurs modes de vie (notamment le travail et les sorties). Grégoire reste très vague sur les raisons de la mesure de stage de responsabilisation. Il reconnaît avoir été violent verbalement mais pas physiquement : « *puis un soir on s'est pris la tête (pause) et euh... tout bêtement je lui ai lancé un paquet de chips (pause) ça a été la goutte d'eau j pense* » (p.598, l.32-34). S'il se contente d'une version minimisée à notre première rencontre, émergent dans les autres entretiens des éléments de la scène violente : « *qu'après j'ai tiré une fois les cheveux et deux fois vous savez où j'ai mis une claque sur la jambe* » (p.685, l.2607-2608) ; « *du verre par terre parce que j'avais soulevé la table y'avait un verre dessus* » (p.689, l.2742-2743). De plus, Grégoire se centre principalement sur cet événement mais nous dit que sa compagne a porté plainte pour plusieurs éléments au cours des trois ans de relation. C'est cependant suite à l'évènement qu'il nous décrit brièvement, qu'il a été placé en garde-à-vue et qu'il a été condamné à huit mois de prison provisoire, dont quatre mois d'assignation à résidence avec surveillance électronique et

quatre mois de sursis avec mise à l'épreuve (stage de responsabilisation et interdiction d'entrée en contact).

Alban : Nous rencontrons Alban (32 ans) à l'association Est-Accompagnement. Du point de vue professionnel, Alban a une formation en boulangerie et pâtisserie mais exerce actuellement dans un grand magasin en tant qu'employé polyvalent de l'autre côté de la frontière Luxembourgeoise. Il dit ne pas apprécier ce travail mais profiter des avantages financiers que la frontière lui offre. Tout au long de l'entretien Alban nous montre à quel point le travail est une valeur importante à ses yeux. Il se décrit comme étant célibataire et sans enfant lors de nos questions préliminaires, mais très vite nous parle de Lexie, sa copine actuelle, qui a porté plainte contre lui « *pour un tout* » (p.729, 1.463). Il évoque des violences verbales (harcèlement, menaces et insultes) et deux situations qui ont dégénéré en violences physiques, l'une où il s'en est pris à Lexie, Alban dit : « *je m'étais pris sur elle* » (p.731, 1.515) et l'autre où il s'en est pris au frère de Lexie. Le couple s'est rencontré sur Internet en 2017, au lendemain d'une longue convalescence en centre de rééducation après un grave accident de la voie publique pour Alban. C'est sa première relation longue et sérieuse, il est « *attaché* » à Lexie. Avant cela, il n'avait que des courtes relations où il ne « *se faisait pas chier (...) c'était comme ça* » (Alban, p.767, 1.1735-1740). Cependant, Alban investit différemment sa relation avec Lexie, il souhaite s'installer avec elle et acheter une maison. Mais un élément fait barrage selon lui : Lexie n'a ni de permis de conduire ni de travail. Les disputes du couple sont fréquentes autour de ce motif. Pour Alban le couple est bloqué sans perspective d'avenir à deux. Il inscrit ainsi les difficultés du couple dans les attentes et objectifs de vie qu'il s'était fixé. A cet endroit, il semble davantage investir la relation fonctionnelle du lien, celle qui unit deux personnes qui collaborent dans le but d'obtenir quelque chose qui se trouve en dehors de la relation en soi (De Butler, 2008). De la même manière, le désir de devenir mère de Lexie est incompris par Alban, il est pour lui inenvisageable d'imaginer un enfant dans ce contexte (instabilité de la relation, précarité du logement et insécurité de l'emploi). Aussi il nous explique qu'il a eu une relation extra-conjugale avec une collègue de travail au bout d'un an de sa relation avec Lexie. Cette situation a mis en péril le couple mais Alban « *a tout fait pour qu'on se remette ensemble* » (p.721, 1.175) désormais il se dit qu'« *en fait y a rien qui va y a pas grand-chose qui va* » (p.721, 1.187) dans son couple et que Lexie ne lui a probablement pas

pardonné. Le couple s'échauffe aussi autour des sorties entre amis d'Alban qui « *lui prennent beaucoup de temps* » (p.741, l.868) et qui ont de mauvaises influences selon Lexie. Enfin, Alban nous dira qu'elle le surveille (elle a ses comptes mails), le contrôle (suppression de ses réseaux-sociaux) et l'isole (lui impose de ne plus voir certaines personnes) depuis qu'ils sont ensemble. Mais il donne finalement assez peu d'importance à cela pendant les entretiens.

Gaby : Nous rencontrons Gaby (44 ans) à la plateforme recherche par le biais de l'ARSEA. Elle est actuellement intérimaire. Il y a cinq ans, elle rencontre Etienne, son compagnon actuel, sur Internet. Tous deux décident de se séparer de leur partenaire respectif pour se mettre en couple et s'installer ensemble. Gaby a deux enfants de ses précédentes relations, un fils, Malo, souffrant d'un trouble du spectre autistique qui réside avec elle, et une fille issue d'une autre union, Anna, qui réside chez son père. Etienne a également une fille d'une précédente union. Gaby nous dit avoir tout quitté pour rejoindre Etienne : son précédent compagnon, décrit comme son meilleur ami depuis plus de trente ans, père d'Anna, son emploi, son logement, ses amis et sa famille. Gaby nous dit alors être tombée en dépression à son arrivée et avoir réalisé deux tentatives de suicide. Elle nous explique avoir été violente physiquement à plusieurs reprises envers Etienne sans jamais qu'il ne soit violent physiquement à son tour et sans décrire de scène précise « *c'est arrivé cinq-six fois bon c'est déjà pas mal* » (p.1008, l. 1142). Concernant les faits qui l'amènent à devoir réaliser un stage de responsabilisation elle en parle comme « *la dernière fois* » et nous dit « *donc la dernière fois où c'est qu'y a eu des coups je l'ai fait exprès je l'ai attrapé j'ai pris son portable je l'ai attrapé au cou je l'ai, je l'ai griffé bon malheureusement y avait sa fille qui était pas très loin donc ça pas cool ça, ça par contre je me le pardonne pas je n'arrive pas à me le pardonner j'ai pris son portable j'ai pris des photos et j'ai dit « vas-y maintenant va porter plainte va euh... peut-être que ça fera bouger les choses peut-être que je pourrais partir plus vite » bon y a rien qui a bougé moi non plus ça m'a pas apporté euh... donc là depuis on fait une thérapie conjugale* » (p.987, l. 408-414). Si Gaby évoque plusieurs motifs de conflits et plusieurs conflits depuis le début de la relation, elle se centre en effet sur son incapacité à sortir de la relation liée à un fort sentiment de dépendance. Etienne a porté plainte contre Gaby plusieurs mois plus tard, elle a alors été convoquée

par la gendarmerie mais n'a pas été placée en garde à vue. Elle écope d'un stage de responsabilisation en tant qu'alternative aux poursuites par composition pénale.

Léa : Enfin nous rencontrons Léa (51 ans) à l'association Est-Accompagnement. Elle a également entendu parler de notre recherche par la psychologue pendant son stage et a souhaité y participer. Léa est actuellement sans emploi, elle est mariée avec Josèphe depuis ses dix-huit ans après quatre années de relation. Ils se sont rencontrés à l'école et Léa nous en parle comme étant sa seule relation amoureuse. Ensemble, ils ont trois enfants, une fille et deux garçons. Léa nous dit que ce n'est que très récemment que les conflits se sont installés au sein du couple. Elle accuse son conjoint de voyeurisme, selon elle ce dernier profiterait des moments où elle est absente ou endormie pour regarder les voisines en se tenant caché. Lorsque Léa l'accuse, Josèphe dément. Le ton monte au sein du couple et tourne en violence verbale et physique. Léa évoque plusieurs événements où Josèphe l'a violenté ces derniers mois à partir de ces accusations. Léa nous dit avoir elle aussi été violente physiquement envers Josèphe, une fois, où elle lui aurait mis une claque, prise par la peur. C'est lorsque Josèphe s'en prend à leur grand fils en lui demandant de quitter le domicile que Léa se décide d'aller porter plainte. Dans sa plainte, elle évoque le geste qu'elle a eu envers Josèphe. Les deux partenaires sont alors tous deux condamnés à un stage de responsabilisation auquel s'adjoint quatre mois d'éloignement pour Josèphe. A notre première rencontre cela fait déjà plusieurs semaines que Josèphe a quitté le domicile. Il y revient au lendemain de la levée de la mesure. Il réalise son stage au moment de notre deuxième entretien avec Léa et porte plainte contre elle au lendemain de son stage pour préjudice moral (le matin de notre deuxième rencontre qui fut alors annulée). Cette plainte débouche sur un non-lieu par le juge d'instruction. Au fur et à mesure de nos rencontres, Léa nous dit tout de même que sa relation s'était dégradée bien avant qu'elle ne fasse ces accusations. Le couple ne partageant plus de temps à deux, ne dormant plus dans la même pièce ou ne partageant plus les repas. Elle ne se souvient cependant pas d'un élément ou événement qui aurait eu une influence sur la dégradation de leur relation. Au dernier entretien, le couple s'est remis ensemble, Léa nous dit que tous deux fournissent des efforts et que la situation s'arrange. Elle évoque cependant de nouveaux faits violents de son conjoint depuis son stage mais ne souhaite pas porter plainte à nouveau, malgré nos alertes ainsi que celles

de l'association d'aide aux victimes dans laquelle elle consulte une psychologue depuis son premier dépôt de plainte.

II. L'histoire des liens du sujet et du sujet du lien

Étudions dans un premier temps les liens des sujets à partir de leur discours. Notre idée est d'explorer les caractéristiques générales des liens intersubjectifs des sujets rencontrés par l'analyse de leur parole. Après avoir exposé les données d'anamnèses des participants et plus particulièrement les données sociodémographiques, judiciaires et psychiatriques que nous avons obtenues, nous présentons les tendances générales que nous observons concernant l'histoire des liens des participants à partir de deux questions majeures : quelles sont les caractéristiques des liens des sujets ? et quelles sont les caractéristiques de leur violence ?

A. Données anamnestiques du corpus

Comme indiqué dans la partie méthodologique de ce manuscrit, l'analyse des entretiens obtenus repose sur une première lecture visant en une analyse descriptive et sur une seconde lecture visant une analyse du contenu thématique. Nous présentons ici ce qui ressort de ces analyses.

Données sociodémographiques :

Tableau 8 : Données sociodémographiques des participants

Pseudo	Age	Niveau d'études	Statut socioprofessionnel selon PCS-INSEE 2020	Enfants	Situation actuelle
Steven	46	BAC+2	Commerçant et assimilé	2	Célibataire
Gabriel	51	BAC+4	Chef de moyenne entreprise	3	En couple avec Sandra (VC)
Frédéric	53	BAC+3	Ingénieur de l'État et assimilé	1	En couple avec Chloé

Thomas	29	BAC+2 (BTS)	Vendeur du commerce de fleurs	0	Célibataire
Pierre	53	PREBAC (CAP)	Plombier et chauffagiste qualifié	0	Célibataire
Ali	24	PREBAC (16 ans)	Manutentionnaire non qualifié	2	En couple avec Stella (VC)
Jonas	35	BAC+2	Employé administratif	2	En couple avec Sybille (VC)
Emeric	49	BAC+4	Ingénieur de l'État et assimilé	3	Célibataire
Grégoire	34	PREBAC (BEP)	Ouvrier peu qualifié de type industriel	0	Célibataire
Alban	33	PREBAC (CAP)	Vendeur polyvalent des grands magasins	0	En couple avec Lexie (VC)
Gaby	44	BAC+2	Ouvrière et technicienne des spectacles vivants	2	En couple avec Etienne (VC)
Léa	51	BAC	Personne sans activité professionnelle	3	En couple avec Josèphe (VC)

Sur les douze participants rencontrés, dix sont des hommes et deux sont des femmes. Ils ont entre 24 et 53 ans avec une moyenne d'âge de 41,8 ans (distinctement 40,7 ans pour les hommes et 47,5 pour les femmes). Tous sont de nationalité française et résident en France. Ils ont un niveau d'études allant du pré-bac au bac +4 répartis de la manière suivante : Ali n'a pas de diplôme ; Pierre, Grégoire et Alban ont un diplôme de niveau 3 (pré-bac) ; Léa a un diplôme de niveau 4 (bac) ; Steven, Thomas, Jonas et Gaby ont un diplôme de niveau 5 (postbac +2) et Gabriel, Frédéric et Emeric ont un diplôme de niveau 6 (postbac +3 et plus). Tous exercent un emploi sauf Gabriel pour

lequel l'entreprise a fait faillite dernièrement et Léa qui n'a pas repris d'emploi après s'être arrêtée pour une opération chirurgicale il y a un an. Huit des douze participants ont des enfants. Ils sont exclusivement issus de relations antérieures dans les cas de Steven, Gabriel, Frédéric et Gaby, issus de la relation avec la victime⁶⁹ dans les cas de Ali et Léa et issus de relations antérieures et de la relation avec la victime dans les cas de Jonas et Emeric.

Au moment où nous les rencontrons, six des douze participants sont toujours en couple avec la victime (Gabriel, Ali, Jonas, Alban, Gaby et Léa). Trois d'entre eux (Gabriel, Jonas et Léa) ont tout de même procédé à une séparation de corps à la suite des faits⁷⁰, non mariés ils sont toujours en couple mais vivent séparément. Dans le cas de Léa la séparation de corps a plutôt été imposée, son conjoint ayant eu une mesure d'éviction du domicile avec une interdiction d'entrée en contact. Des messages téléphoniques ont été échangés pendant ce temps et Josèphe est revenu au domicile à la levée de la mesure. Les autres sujets se sont séparés de leur partenaire au moment des faits, étayé d'une interdiction d'entrée en contact dans les cas de Steven, Thomas et Grégoire. Dans deux rares cas, la séparation de corps a eu lieu quelques mois plus tard notamment au moment du prononcé de la peine pour Pierre, ou le temps que sa compagne trouve un nouveau logement pour Emeric. Ces cinq participants sont célibataires au moment où nous les rencontrons. Pour Frédéric, la situation est un peu plus complexe, Frédéric et Barbara sont restés ensemble après les faits, mais Barbara est décédée quelques mois plus tard, à une période où Frédéric avait commencé son stage de responsabilisation. Il a été hospitalisé dans un service d'addictologie à ce moment-là. À sa sortie, il rencontre Chloé avec qui il est désormais en couple. N'ayant pas réalisé le stage de responsabilisation dans son entièreté il est contraint de participer à un nouveau stage au moment où nous le rencontrons.

Données judiciaires : Cinq d'entre eux ont déjà été confronté au système judiciaire français avant les faits. Alban et Ali avaient déjà un casier judiciaire pour lequel ils ont

⁶⁹ Nous avons choisi ce terme pour plus de clarté de notre propos malgré son imparfaite congruence avec notre champ théorique.

⁷⁰ De manière générale, lorsque nous évoquons « les faits » nous parlons de ceux connus par les autorités judiciaires. Ce sont de ces faits-là que les sujets nous ont parlé, sans toujours évoquer les autres conflits et/ou violences antérieures.

été incarcérés. Dans le cas d'Ali il s'agit de faits de vol, de menace avec usage d'une arme, d'extorsion et de violence. Pour Alban son incarcération fait suite au non-respect de sa condamnation, notamment de son bracelet électronique, pour des faits de trafic de stupéfiants. Il a également été poursuivi pour des faits de violence. De son côté, Grégoire a par le passé eu une annulation judiciaire du permis de conduire, mais ces faits ne sont plus inscrits dans son casier judiciaire au regard de leur ancienneté. Enfin, Gabriel et Emeric ont tous deux été accusés de violences envers leurs enfants notamment d'attouchements et de violence sexuels mais ces accusations ont eu pour résultat un non-lieu (Gabriel) et un classement sans suite (Emeric). Enfin, nous devons aussi noter qu'un participant, Thomas, a, dans une précédente relation, porté plainte contre sa partenaire, pour violences conjugales. Là encore l'affaire a été classée sans suite.

Données psychiatriques : Sept des douze participants nous disent avoir déjà rencontré un psychiatre et/ou un psychologue au cours de leur vie. Trois d'entre eux, Ali, Frédéric et Alban, ont eu recours à une psychothérapie avant les faits. Dans l'enfance dans le cas d'Ali, au décès de son fils puis lors de son hospitalisation pour Frédéric et dans un cadre judiciaire pour Alban pour « *des problèmes de violences* » (p.797, 1.2774). Ils ne sont plus suivis actuellement. Gaby également s'est engagé dans un suivi psychologique depuis longtemps, elle nous dit avoir été diagnostiquée borderline et participe depuis quelques temps à un groupe psychothérapeutique de régulation émotionnelle. Depuis les faits, son couple s'est engagé dans une thérapie ainsi que dans une thérapie familiale avec leurs enfants respectifs. Gabriel consulte un psychologue clinicien en libéral depuis son divorce et a aussi été confronté à une expertise psychiatrique pénale dans laquelle il a réalisé une passation de Rorschach. Enfin, Thomas et Léa consultent depuis les faits, Thomas s'est orienté vers un psychiatre en libéral à sa sortie de garde-à-vue et Léa s'est orienté vers une association d'aide aux victimes à la sortie de son dépôt de plainte. Tous deux poursuivent ces suivis au moment de nos rencontres. Concernant directement des troubles psychopathologiques nous relevons que Frédéric et Alban nous disent souffrir d'addiction (alcool pour Frédéric ; cannabis pour Alban et alcool auparavant). Thomas, également, considère avoir eu une période où il avait un rapport particulier à l'alcool. Enfin, Thomas et Gaby évoquent des épisodes dépressifs, pour Gaby l'épisode dépressif est apparu au moment où elle s'est mise en couple avec Etienne, pour Thomas juste après les faits, au moment de sa séparation avec Élisabeth.

B. Quelles sont les caractéristiques des liens des sujets ?

Concernant les caractéristiques des liens intersubjectifs des sujets, nous appréhendons, dans un premier temps, les éléments relatifs à la famille d'origine des sujets et abordons, dans un second temps, les éléments relatifs au lien de couple. Un tableau récapitulatif de notre analyse thématique de cette dimension intersubjective figure en annexe de ce manuscrit (annexe p.22).

Famille d'origine : La totalité des sujets rencontrés a grandi dans une configuration parentale hétérosexuelle et pour la grande majorité en présence de leur père et mère. Quatre sujets cependant, Thomas, Alban, Grégoire et Gaby relatent un vécu abandonnique. Les parents de Thomas ont divorcé lorsqu'il était âgé de 5 ans et ont déménagé loin l'un de l'autre, l'entraînant à ne voir son père qu'à de rares occasions. Grégoire aussi nous dit avoir été abandonné par sa mère lorsqu'il avait 5 ans : « *moi je me souviens encore très bien à cinq ans quand ma mère est partie (pause)... mais je me souviens pas de ce qu'il s'est passé y a deux semaines chez moi (sa voix se brise) ça m'a tellement marqué c'est là que ça a commencé* » (p. 606, l. 300-303). Le père d'Alban est décédé lorsqu'il avait 12 ans, premier de la fratrie, il nous dit avoir pris un rôle de père auprès de ses plus jeunes frères. Enfin, Gaby évoque une période de deux ans durant laquelle elle vivait chez sa nourrice et ne voyait ses parents que le week-end lorsqu'elle avait deux ans « *mes parents m'ont laissée deux ans chez ma nourrice en fait euh (inspiration) pas par plaisir mais par euh... parce qu'ils avaient pas le choix hein parce que j'avais pas envie d'aller chez une autre nourrice que ma nounou ma première nounou (...) le mari de ma nourrice a été muté donc bah forcément ils déménagent (...) c'est comme ça que j'ai commencé à faire des crises (...) crise de nerfs et du coup mes parents euh.. le seul truc ils ont trouvé de bon c'est de... de me laisser la semaine chez elle* » (p.998, l. 778-807).

Si la majorité des sujets a bénéficié d'un environnement familial dans leur enfance, celui-ci n'apparaît que rarement harmonieux. En effet, en plus des ruptures de liens précédemment évoqués, les sujets relatent également un climat conflictuel (Frédéric et Emeric) voire de violences (Steven, Thomas, Jonas, Alban, Grégoire, Léa et Gaby). Notons cependant que c'est nous qui les qualifions de violences intrafamiliales mais les

sujets ont plutôt tendance à les minimiser et les justifier : « *alors dans le domaine familial absolument pas euh... j'ai pris des roustes quand j'étais petit parce que à l'époque on se prenait des roustes et pis euh... voilà c'était comme ça on bronchait pas* » (Steven, p. 45, l. 286-288) ; « *mon père qui était un peu impatient et euh... qu'avait la... la claque facile (...)* j'ai pas été élevé dans... dans la violence du tout, du tout, pas du tout ça n'a rien à voir » (Gaby, p. 1026, l. 1643-1676). A cet effet, les sujets évoquent plutôt une violence de leur père, dite éducative lorsqu'elle leur était adressée, et normalisée par l'époque lorsqu'elle était dirigée vers leur mère. Deux participants, Pierre et Ali ne parlent que très peu de leur enfance. Le sujet est évité, malgré nos sollicitations. A ces éléments s'ajoutent dans la situation d'Alban et de Grégoire des difficultés financières de l'environnement familial dans l'enfance. Ce sont les seuls sujets qui nous en ont fait part. Enfin, nous notons également des consommations de substances psychoactives dans leur environnement familial. Il s'agit de la mère de Frédéric, décrite comme souffrant d'un trouble psychique et ayant un traitement conséquent. Ainsi que les pères d'Alban et de Grégoire décrits comme alcooliques. Aucun antécédent judiciaire n'a été évoqué dans les entretiens concernant la famille des sujets. Thomas, cependant, mentionne l'incarcération d'un beau-père de ses demi-frère et demi-sœur paternels après qu'il ait commis le meurtre de leur mère (ex-compagne de son père). Ce propos montre que Thomas semble avoir conscience de l'univers violent dans lequel il a grandi.

Relations de couple antérieures : Cinq des douze participants ont eu de longues relations avant de se mettre en couple avec la victime (Steven, Gabriel, Frédéric, Pierre et Emeric). Ces relations vont de dix ans, dans le cas de Emeric, à 23 ans, dans le cas de Gabriel. A cet effet, deux sujets, Gabriel et Pierre, font des liens entre les motifs des conflits dans la relation violente et les déceptions qu'ils ont connus durant leur mariage : « *en semaine elle rentrait même plus hein mercredi elle passait les soirées je ne sais où c'est peut-être aussi de là que j'ai peut-être eu un peu... un... manque de... de... de... confiance envers quelqu'un maintenant* » (Pierre, p. 319, l. 181-183) ; « *j'fais toute cette digression parce que ça explique pourquoi le mensonge euh... est intolérable pour moi euh... et c'est qui m'a conduit après avec mon, mon ma future compagne euh... à exploser euh... le jour où elle avait justement elle aussi évoqué un mensonge* » (Gabriel, p.98, l.125-131). A l'inverse deux des participants, Ali et Léa, nous disent qu'ils sont en couple depuis leurs quatorze ans avec le partenaire-victime et n'évoque que cette

relation. Enfin, cinq sujets (Gaby, Alban, Thomas, Grégoire et Jonas) évoquent plusieurs relations de courtes et moyennes durées. Il est intéressant de constater que si certains évoquent brièvement ces relations passées (Grégoire et Jonas) d'autres font des liens avec la relation conflictuelle : « *j'étais super attaché à la fille là (pause) et juste parce que j'avais pas le permis de conduire et parce que je travaillais pas en gros elle m'avait fait comprendre que nous deux ça n'irait pas plus loin et ça m'avait fait vraiment super mal c'est vrai (pause) mmh (pause) et comme quoi aussi, ça, ça m'a fait repenser un peu à ça en fait* » (Alban, p. 768, l. 1790-1794) ; « *il m'a tellement enrhumé euh... dans le pff... j'sais pas dans une petite bulle (pause) jusqu'à même me faire déménager me faire habiter à la campagne euh plus d'relations j'avais plus rien en fait (...) j'pense que j'avais une revanche après à prendre sur euh... sur les hommes quoi honnêtement j'pense hein j'pense que ça vient de là* » (Gaby, p.1029, l.1744-1749). A cet effet, plusieurs participants considèrent avoir été victime dans leurs liens passés (Gabriel, Frédéric, Thomas, Grégoire et Gaby) : « *en l'occurrence vous êtes victimes mais vous ne pouvez pas le prouver vous ne pouvez pas dire euh... c'est, c'est quelque chose de, de, de terrible c'est, c'est euh... c'est comme un broyeur que/ comme un cauchemar (...) mais j'me suis pas réveillé et le cauchemar était la réalité* » (Gabriel, p.98, l.134-138) ; « *une cicatrice ça se referme mais ça, ça, ça part pas et je pensais que ça partait je suis le premier à dire... de faire le malin hein dire « ouais le passé ça reste derrière on oublie » mais c'est faux (pause) parce que dès qu'on tombe sur quelqu'un qui vous remet dedans là le passé il revient plus vite qu'il est parti hein* » (Grégoire, p.636, l.1309-1312).

Relation de couple conflictuelle : Pour la totalité des sujets, la configuration conjugale se caractérise par un couple hétérosexuel. Le contexte de la rencontre du couple est décrit par tous les participants. Elle se déroule en grande partie via un réseau social numérique (Steven, Thomas, Jonas, Emeric, Grégoire, Alban et Gaby). A moindre mesure, elle se déroule via un réseau d'amitiés (Frédéric et Ali) notamment dans un contexte festif (Gabriel et Pierre). Dans un cas, elle se déroule via un réseau scolaire/professionnel (Léa). Parfois, les modalités du choix du partenaire sont également renseignées dans le discours des sujets (Steven, Frédéric, Thomas, Pierre, Emeric et Alban). Les autres évoquent plutôt cela comme une conséquence logique, comme allant de soi : « *une petite amourette j'veux dire euh... j'avais 14 ans c'était euh... puis en fin de compte de fil en*

aiguille et bah... on a fini par se marier (pause) ça a duré toutes ces années on était bien ensemble » (Léa, p.1161, l.3143). Trois sujets, Steven, Frédéric et Emeric se centrent essentiellement sur des traits de caractère : « *quelqu'un de posé de calme* » (Steven, p.43, l.213) ; « *son énergie son courage sa... elle était intelligente* » (Frédéric, p.175, l.301) ; « *son côté indépendante* » (Emeric, p.544, l.186). Alban et Thomas évoquent plutôt des éléments de l'ordre de la fonction narcissique de l'objet d'amour tels que « *physiquement elle m'attirait pas (...) elle a été très attentionnée euh avec moi (...) quand on vous dit je vous aime depuis tant d'années euh j'veus ai jamais oublié c'est... fin c'est quelque chose moi ça m'a... fin ça m'a touché mais en plus de ça (...) elle m'a juste avancé une voiture à... (rire) ma première voiture elle m'a accompagné au permis euh... (...) elle a toujours été très serviable* » (Thomas, p. 251, l.373-382). Enfin, Pierre lui décrit plutôt des caractéristiques physiques, ce que nous pouvons également retrouver dans les entretiens de Steven : « *c'était surtout le physique je suis très physique je... la plupart des personnes que... que je... où j'tombe amoureux comme ça, c'est plutôt physique après avec le temps on creuse* » (Pierre, p.320, l. 232-233).

Le début de la relation est mentionné par tous les sujets. Pour sept des participants, elle est décrite comme complexe, difficile et dans laquelle émerge déjà des conflits (Steven, Gabriel, Pierre, Jonas, Grégoire, Alban et Gaby) : « *c'était très compliqué pour elle parce que euh... bah parce qu'elle quittait quelque chose qu'elle connaissait elle quittait son confort elle quittait (nom de ville) pour quelqu'un avec qui elle... n'avait pas fait sa vie (...) ça a été très... difficile vraiment très, très difficile* » (Jonas, p. 417, l.80-84) ; « *dès l'début oui (...) je pense que la rupture elle a été euh elle a été violente partir du jour au lendemain de... de son... sa maison euh ses amis euh... j'ai quitté le père de ma fille pour lui comme lui il a quitté sa femme pour moi (...) ça, ça clashait dès, dès l'début parce que je me suis mise en colère j'étais en dépression j'étais euh... j'étais pas bien j'ai fait des tentati/j'ai fait deux tentatives de suicide* » (Gaby, p. 981, l. 189-212). Pour les autres elle est décrite comme étant saine et simple, dans laquelle les conflits n'émergent que plus tard (Frédéric, Thomas, Ali, Léa et Emeric) : « *c'est devenu conflictuel bien des années après euh lorsque... moi j'associe ça en fait euh... euh... avec ses... (déglutition) ses soucis euh... avec son fils* » (Frédéric, p.175, l.293-295). En ce qui concerne le contexte de vie conjugale, nous n'avons pas obtenu d'éléments concernant les conditions financières des couples. Seul Grégoire nous précise avoir été en difficulté

au moment de sa mise en couple, sans emploi et mis à la porte par son frère, il emménage chez sa compagne à cette période. Cependant quatre sujets (Gabriel, Grégoire, Gaby et Léa) évoquent une précarité professionnelle : « *bah être avec quelqu'un comme moi la sécurité euh... puisqu'à ce moment-là l'entreprise allait de plus en plus mal (...) donc après la liquidation de l'entreprise ben y a eu un défilé d'huissiers mais quasi quotidien* » (Gabriel, p.104, 1.328-333). La question de la résidence du couple semble être un point important dans le discours des sujets en tant que source de conflit. Cinq des participants ont emménagé dans le logement personnel de leur partenaire (Thomas, Ali, Grégoire, Jonas et Gaby), deux sujets ont emménagé dans un nouveau logement avec leur partenaire (Frédéric et Léa), deux sujets ont accueilli leur partenaire dans leur logement personnel (Steven et Emeric) et deux sujets ont gardé une résidence séparée (Pierre et Alban). Pour les sujets qui ont emménagé chez leur partenaire, nous observons que cela a pu être source de tensions dans le couple créant un sentiment de dépendance « *quand elle s'énerve c'est « tu pars de chez moi* » (Ali, p.383, 1.115), « *cette emprise cette euh... menace de « tu es chez moi tu es machin tu es m... je te contrôle* » (Jonas, p.428, 1.446-447). Les sujets qui ont gardé une résidence séparée décrivent un désir de s'installer avec leur partenaire également source de tensions : « *je l'avais déjà proposé qu'on achète ensemble et qu'on s'emménage (...) elle voulait jamais acheter ensemble ou se mettre ensemble complètement parce que sinon elle n'aurait pas pu faire ces p'tites soirées là* » (Pierre, p.317, 1.114-121). Enfin, si nous nous centrons davantage sur la dynamique conjugale, nous notons que la manifestation des disputes conjugales apparaît liée à des motifs divers au sein d'un même couple. Il s'agit notamment de la répartition des tâches et des rôles dans le couple (qu'elles soient ménagères, éducatives, administratives ou financières), de relation extra-conjugale, de jalousie, de différences dans l'engagement amoureux... De manière générale, tous les sujets évoquent divers motifs de conflits et des périodes de séparation à répétition nous montrant que la dynamique relationnelle conjugale est dysfonctionnelle. Aussi, les huit participants qui ont des enfants (Steven, Gabriel, Frédéric, Ali, Jonas, Emeric, Gaby et Léa) évoquent tous des conflits dans le couple liés aux enfants (grossesse non désirée par l'un des partenaires, différences dans le traitement des enfants, mésentente avec un des enfants, mésentente des enfants entre eux).

Relation de couple actuelle : Cinq sujets sont toujours en couple avec la victime (Gabriel, Jonas, Alban, Gaby et Léa). Tous ont souhaité mettre en place une séparation physique à la suite des faits, à leur demande, sauf Léa. Seule Gaby n'est finalement pas allée au bout de cette démarche pour des raisons financières. Ces sujets nous disent que la situation conjugale s'est améliorée depuis le dépôt de plainte sauf Alban. Si les sujets nous font ce retour, nous observons cependant dans leur discours que les conflits semblent persister : « après *il fait beaucoup d'effort on e/ on essaye de faire énormément d'efforts là on a prévu de partir en vacances (pause) on est sur une location qui n'a pas encore été (pause) vraiment euh... validée (...) on attend les papiers euh... par mail (...) et beh hier soir une dispute (...) il a dit « je pars plus en vacances » » (Léa, p.1313, l. 8132-8144). Les autres sujets (Pierre, Emeric, Grégoire, Thomas) sont actuellement célibataires et nous disent (sauf Pierre) que l'histoire conjugale violente a modifié leurs attentes et leurs désirs d'une relation de couple : « *j'ai pris aussi la philosophie de enfin la, la, la résolution de dire « si j'ai un jour une relation, c'est euh... c'est chacun chez soi » et euh... le jour que ça me gonfle et bah... (pause) je pars je rentre chez moi » (Emeric, p. 558, l.647-649). Depuis les faits, il n'y a que Steven qui a eu de nouvelles courtes relations et Frédéric qui est en couple avec Chloé.**

C. Quelles sont les caractéristiques du passage à l'acte ?

Enfin, supposant que dans la scène du passage à l'acte se rejouent des éléments non symbolisés de l'expérience intersubjective du sujet, et qu'elle est par là même une tentative d'appropriation subjective de ce qui est non symbolisé par le sujet du lien, il faut aussi nous centrer sur ce que nous disent les personnes du passage à l'acte. Une analyse de cette dimension permettant la synthèse de ce que nous abordons ici figure en annexe de ce dossier (annexe p.31). Nous avons décidé de nous centrer ici sur le discours des sujets sur les trois moments qui entourent l'agir : l'avant, le pendant et l'après.

Avant-l'acte : Tous les sujets évoquent des éléments antérieurs à la mise en acte comme justifiant de cette dernière. A cet endroit, c'est l'histoire de vie des deux partenaires et leurs vulnérabilités psychiques qui sont mises en avant par tous les participants. Ainsi, Steven explique par exemple que Myriam a « *connu l'abandon de sa mère très tôt (...) elle me disait souvent m'abandonne pas m'abandonne pas m'abandonne pas »* alors que

lui souhaitait mettre un terme à leur relation (p.40, l. 118-119). Gabriel évoque « *un besoin prégnant de sécurité* » chez Sandra alors que lui se trouve dans une situation d'insécurité financière (p.104, l. 328). Frédéric explique que Barbara ne pouvait pas supporter les consommations d'alcool parce que « *son père était euh... euh... très al/enfin alcoolique et en fait ça lui a causé euh... durant son enfance beaucoup de... de désagréments* » alors que lui se livrait à des consommations dans son bureau au domicile (p.169, l.75-76). A cela, les participants ajoutent la description de vulnérabilités situationnelles, comme le confinement (Steven et Grégoire), la perte d'un emploi (Gabriel, Frédéric, Thomas et Alban) ou le changement de résidence (Thomas, Jonas, Gaby et Léa). Tous les participants également, évoquent des dégradations relationnelles, soit avec le/la partenaire directement, liées à des jalousies et des situations d'extra-conjugalité, soit avec les enfants du/de la partenaire liées à des mésententes, soit avec les autres membres de leur propre famille ou de la famille de leur partenaire liées aux conflits émanant de leur relation conflictuelle, soit avec des amis liés là aussi à leur relation conflictuelle (perte de contact suite au déménagement pour résider avec le partenaire, interdiction de contact par le partenaire...). Dans deux rares cas, est également évoqué des consommations de substances psychoactives (Thomas et Frédéric) comme facteurs ayant déclenchés la mise en acte.

L'acte : Pour tous les participants, le passage à l'acte à lieu au domicile conjugal ou au domicile de l'un d'entre eux, sauf dans le cas de Pierre pour lequel la scène s'est déroulée sur l'espace public (parking de la résidence de Madame). Autrement dit, c'est en majorité dans l'espace réel où est vécu et mis à l'épreuve le conjugo, l'espace-couple psychique, que se déroule la scène. Tous les participants évoquent l'agir comme impulsif, comme moyen de réguler le conflit conjugal à l'œuvre. Ainsi, Gabriel l'évoque plutôt comme un moyen de faire taire Sandra : « *elle criait tellement fort évidemment ça a réveillé les enfants et Elena est descendue et devant elle, elle dit « ouais tu sais ce que fait Gabriel euh voilà il m'a trompée » et là, et là la gifle est partie* » (p.105, l.362-364) là où Thomas, par exemple, l'évoque plutôt comme un moyen de faire parler Élisabeth « *moi j'ai voulu lui parler et euh... au bout de... au bout d'une heure euh... après être arrivé à la maison euh... et elle voulait pas discuter et euh... vu que j'étais malheureux en fait euh... euh... ben j'me suis... j'me suis mis à boire et plus j'ai bu plus j'étais malheureux plus j'étais malheureux plus j'essayais de lui parler et tout machin euh plus j'ai été dur*

aussi dans mes mots (forte inspiration) » (p.244, l.150-154). Aussi, dans tous les cas, les participants évoquent une décharge massive et une évacuation d'un trop-plein d'excitation liées à de la colère, de l'angoisse voire un vécu de dépersonnalisation où le sujet se dissocie de l'action : « c'est plus la frustration et la colère en fait ouais c'est de la frustration et de la colère » (Alban, p.731, l.520) ; « une bouilloire qui, qui souffle qui souffle qui souffle et puis au bout d'un moment ça explose quoi (pause) ça explose et c'est les mains qui parlent ou les pieds ou euh... on contrôle plus son corps dans ces cas-là » (Gaby, p.1003, l.953-956) ; « des fois quand on se prenait la tête je voyais pas que c'était elle (...) voilà tout simplement c'est... on est pris dans un délire total » (Grégoire, p.608, l.379-383). Autrement dit, tous les participants évoquent l'agir comme une solution subjective, parfois somme toute plus tout à fait subjective mais plutôt comme pur saut du somatique, face à ce qui, précisément, leur fait violence et angoisse.

L'après-acte : En effet, dans l'après-coup de l'agir, au moment de nos rencontres, c'est sur ce second point que les sujets se centrent, sur ce qui leur a fait violence et qu'ils peuvent, dans certains cas, identifier comme élément déclencheur dans la scène du passage à l'acte. Si nous nous centrons sur l'après-acte dans sa dimension temporelle, les sujets se centrent bien plutôt sur les éléments factuels liés à la judiciarisation de l'évènement. Ce pourquoi nous avons décidé de développer ici plutôt ce qu'ils nous disent dans l'après-coup des motivations de leur acte. A cet endroit par exemple, Gabriel identifie « *une cause première* » il s'agirait des accusations de Marie-Ellen qui ont conduit à la rupture de lien avec sa fille Aurélia. Gabriel nous explique qu'il a, depuis, une aversion pour les mensonges et que l'agir est arrivé face à de fausses accusations par Sandra. De la même manière Grégoire nous dit qu'il y a des éléments de son enfance qui l'ont blessé (séparation de ses parents, abandon de sa mère, placement en foyer) et dont il souffre encore et nous dira « *quand on me blesse j'ai tendance à me braquer* » (l.268, p.576) et « *j'ai fait un parallèle entre mon passé et elle (pause) c'est la personne qui m'a mis le plus dans mon passé que n'importe qui hein* » (l.3764, p.579). Ou encore, Gaby nous dit que ses premières crises ont commencé dans la petite enfance, lorsque ses parents ont décidé de changer de nourrice parce que le conjoint de sa précédente avait été muté dans une autre région. Elle nous dit qu'elles sont réapparues à ses premières relations amoureuses à l'adolescence. Désormais, elles se réactivent dans un lien que Gaby elle-même qualifie de dépendance, comme si elle avait « *une revanche à prendre*

sur euh... sur les hommes » (p.1029, l. 1748). Nous retrouvons des éléments du même ordre dans le discours des autres participants mais ces derniers ne font pas véritablement le lien par eux-mêmes. Aussi il nous semble qu'il y ait bien des éléments de l'expérience intersubjective du sujet, non encore entièrement symbolisés, pouvant alors renvoyer à des éléments traumatiques, à l'œuvre dans l'agir dans le lien de couple.

Synthèse : Ainsi, nous retrouvons dans le discours de nos participants des éléments déjà largement dégagés par les auteurs de notre discipline concernant la répétition d'une expérience traumatique dans le lien conjugal (Atani-Torasso, 2017 ; Marianne, 2017 ; Harrati, Coulanges et Vavassori, 2018 ; Thevenot, 2020). En effet, la majorité des participants évoquent des dynamiques relationnelles dysfonctionnelles, qu'ils s'agissent de leurs premiers liens avec l'environnement familial d'origine ou de liens secondaires tels que les relations de couple antérieures. Aussi, tous les sujets décrivent un haut degré d'angoisse voire d'embarras au moment du passage à l'acte concourant pour certains à une épreuve de désubjectivation/dépersonnalisation. Nous observons que ce qui est vécu psychiquement devient alors invasif somatiquement. A cet endroit plusieurs participants de notre recherche semblent, au fil de la prise en charge, être en mesure d'identifier les enjeux subjectifs d'ordre intersubjectifs de leur mise en acte. Cependant il nous semble qu'il y ait beaucoup de « reste à symboliser » (au sens de Roman & Lempen, 2013) pour une grande part des sujets.

III. Les représentations de relations au Rorschach

Intéressons-nous maintenant aux protocoles de Rorschach. Pour l'étude des représentations de relations à cet outil, nous nous basons sur plusieurs indicateurs de la littérature scientifique. Notamment *les réponses kinesthésiques*, particulièrement celles en lien avec le corps humain (K), appréhendées par les auteurs comme étant une fenêtre de visibilité de **l'objet psychique** (Rorschach, 1921 ; Gaudriault & Baroth, 1990). Cette approche se réfère à la théorie Winnicottienne sur « l'utilisation de l'objet » (1971), selon laquelle l'utilisation d'un objet bienveillant par le sujet n'est possible que si celui-ci a premièrement détruit l'objet interne et constaté sa survivance externe. Au Rorschach, la réponse kinesthésique renverrait ainsi à l'objet psychique, dans la mesure où il s'oppose à la motricité, l'objet externe (Gaudriault & Baroth, 1990).

Aussi, nous nous intéressons également aux *réponses humaines* de manière générale, considérées depuis longtemps comme signes privilégiés des identifications et projections de la vie relationnelle des sujets. Cette recherche au Rorschach se traduit plutôt en l'étude de **la nature de la relation d'objet**, appréhendée par la façon dont est élaboré le contenu humain de la réponse.

De plus, dans l'histoire du Rorschach, plusieurs auteurs ont cherché à reconnaître des objets psychiques correspondant notamment **aux imagos parentales** dans certaines planches. A cette recherche a été associé la notion de *choc*, selon laquelle diverses manifestations anxieuses apparaissent devant une planche et expriment les difficultés des sujets envers l'objet symbolisé par cette dernière. Ainsi plusieurs auteurs ont estimé qu'il y avait une relation directe entre les réponses *aux planches IV et VII* et les attitudes envers les figures respectivement paternelle et maternelle (Gaudriault & Baroth, 1990; Phillips & Smith, 1953; Orr, 1958). Pour M. Orr ce sont surtout *les planches I, VII et X* qui évoquent l'imago maternelle (Orr, 1958). Dans cette partie, nous nous centrons sur les planches renvoyant à l'imago maternelle mais nous sommes attentives à ne pas les isoler du reste du protocole. Par exemple, nous prenons en compte la relation à l'objet-test durant la passation et notamment de la relation à l'objet-test durant la passation. En effet, nous considérons comme bon nombre d'auteurs que se rejoue également une **relation fantasmatique** au Rorschach (Rausch de Traubenberg, 1970 ; Guillaumin, 1977). Aussi il nous semble important d'appréhender l'objet psychique également au travers des « *commentaires, intermédiaires entre ce qui est tu et ce qui est dit, avec toute la difficulté, l'étonnement, la perplexité voire l'étrangeté pour le sujet d'entrevoir une image dont il n'a pas la certitude qu'elle appartienne à ses propres représentations* » (Gaudriault & Baroth, 1990, p. 11). **L'objet récurrent** par exemple semble être un indicateur remarquable de l'objet psychique. Nous centrons également sur ces objets qui peuvent réapparaître au sein d'un protocole. Nous présentons l'étude des représentations de relations au Rorschach, selon ces indicateurs, à partir des questions que nous nous sommes posées pour leur analyse :

A. Les représentations de relations sont-elles possibles au Rorschach ?

A partir de notre travail de cotation et d'analyse, nous distinguons trois grandes tendances dans notre échantillon en ce qui concerne la possibilité de représenter des relations au Rorschach. Il y a, d'une part, les sujets pour lesquels les représentations de relations nous semblent impossibles, il s'agit de Pierre et Jonas. D'autre part les sujets pour lesquels les représentations de relations nous semblent très difficiles notamment Emeric, Grégoire, Alban et Gaby. En effet, il y a une grande part de sujets de notre recherche pour laquelle nous relevons très peu de mise en relation ou de véritable interaction entre deux entités distinctes. Enfin il y a les participants pour lesquels les représentations de relations nous semblent plus aisées avec quelques interactions présentes entre les entités perçues, tels que Steven, Gabriel, Frédéric, Thomas et Léa.

Des représentations de relations impossibles – Pierre et Jonas : Dans les protocoles de ces sujets nous n'observons aucune véritable représentation de relation. Il n'y a d'ailleurs pas de représentation humaine clairement définie. Les sujets évoquent des parties de corps humains « des mains » (Jonas, pl. I et VIII) et « deux visages » (Jonas, pl. VII ; Pierre, pl. III et VII). Dans le protocole de Jonas nous pouvons parfois retrouver des réponses qui, symboliquement, pourraient renvoyer à des représentations humaines comme « deux êtres » (pl. I, II et X) et « une famille » (pl. X). Mais ces réponses ne nous semblent pas réellement convaincantes comme représentation humaine. Les êtres renvoient à une catégorie plus large qui pourrait inclure tous les êtres vivants sans renvoyer au signifiant humain. La famille, remplie de ces « petits êtres » reste aussi bien plutôt une entité, une idée générale. De la même manière, nous observons très peu de déterminants kinesthésiques dans les protocoles de ces sujets. Ceux-ci sont davantage restreints dans le protocole de Pierre. Si Pierre se meut pendant toute la passation du Rorschach, dont la seule kinesthésie associée à un contenu humain partiel (kp) dans un mouvement projectif permet notamment de rendre compte « il bat son cœur (fredonne : tou-tou-tou) » (pl. IX), les réponses qu'il apporte, elles, sont gelées, immobiles. Nous n'observons que deux légères kinesthésies associées à un contenu animal : « deux bestiaux (...) elle rentre dans un/ » (pl. III), « bec ouvert » (pl. V) et une kinesthésie entière associée à un contenu animal « bestiaux qui grimpent » (pl. X). Du côté de Jonas

nous observons quelques kinesthésies associées aux réponses « êtres », ils sont « relativement proches » (pl. I), « s'unifi...aient par la main » (pl. II) puis s'unissent « par le cœur » (pl. III). Aux planches pastel, le mouvement est également plus présent, mais se présente dans une sorte de mise en scène abstraite, où tout semble confondu, mélangé, empiété. Il semble appréhender les trois planches de manière indifférenciée, comme si les trois planches n'en composaient plus qu'une à la fin de la passation « impression d'chaleur mélangée à la froideur (...) main tendue du chaud vers le froid (...) comme si tout était lié (pl. VIII), « le côté froid et le côté chaleur mélangés » (pl. IX), « une froideur (...) entachée par du froid » (pl. X).

Des représentations de relations très difficiles - Emeric, Grégoire, Alban et Gaby :

Pour ces sujets nous notons davantage de représentations humaines. Elles sont parfois entières et bien définies « deux personnes » (Grégoire, pl. II ; Alban, pl. III), « deux femmes » (Grégoire, pl. III), « deux hommes » (Gaby, pl. III) mais bien souvent déréelles « ange » (Grégoire, pl. I et Gaby, pl. X) « extraterrestre » (Emeric, pl. III) et partielles « visages » (Emeric, Grégoire et Alban, pl. VII) voire inexistantes dans le reste du protocole de Gaby. Quelques mises en relations, en interactions, sont parfois possibles et perceptibles au travers des kinesthésies, en grande partie sur un contenu humain partiel : « visages de face » (pl. VII), « crâne (...) qui s'cache » (pl. IX) pour Grégoire, « têtes qui se regardent et qui se tournent la tête (...) trois visages différents superposés les uns des autres (...) visages dans des visages (Alban, pl. VII), « visages qui se regardent » (Emeric, pl. VII). Elle est également quelque fois possible à partir d'un contenu animal, déréel ou renvoyant à une entité : « anges collés l'un à l'autre » (Grégoire, pl. I), « animaux (...) ils essaient de grimper quelque chose » (Grégoire, pl. VIII), « personnes en train de faire quelque chose » (Alban, pl. III) « chiens qui se font des bisous » (Emeric, pl. II). Mais de manière générale, les protocoles de ces sujets restent pauvres de représentations humaines et de kinesthésies associées.

Des représentations de relations plus aisées – Steven, Gabriel, Frédéric, Thomas et Léa :

Enfin, ce sont pour ces participants que nous retrouvons le plus de représentations humaines clairement définies : « femmes » (Steven, pl. II), « personnes » (Steven, pl. VI ; Frédéric, pl. X ; Thomas, pl. II et III ; Léa, pl. I, III et IV), « couple » (Frédéric, pl. I et III), « bonhommes » (Gabriel, pl. I), « dames » (Léa, pl. V), « mémés » (Steven, pl.

VII). Fréquemment, ces représentations humaines sont associées à une kinesthésie : « elles se font face » (Steven, pl. III), « un couple qui se déchire un enfant » (Frédéric, pl. III), « deux filles sur une balançoire » (Thomas, pl. VII). Là aussi il y a également des représentations humaines partielles de type « deux corps » (Frédéric, pl. I) ou « mains » (Léa, pl. VIII). Mais ces dernières nous semblent davantage mises en mouvement et en interaction « corps qui s'étreignent » (Frédéric, pl. I) et « mains qui voulaient tenir les... pour les aider à grimper » (Léa, pl. VIII) par rapport aux autres situations que nous avons évoqué précédemment. Ainsi les représentations de relations au Rorschach pour ces participants nous semblent plus aisées. Cependant nous constatons que les interactions mises en scène restent ici limitées, il s'agit beaucoup d'être « face-à-face » et « se regarder ». Elles sont plus riches lorsqu'elles sont mises à distance en étant associées à un contenu animal par exemple « deux chiens qui se caressent le nez (...) qui se checkent » (Steven, pl. II) ou « deux petits nounours qui s'embrassent » (Léa, pl. II) mais restent rares dans les protocoles.

B. Lorsque les représentations de relations sont possibles, de quelle nature sont-elles ?

En nous intéressant plus finement à la manière dont sont élaborés les contenus humains, les kinesthésies et les représentations auxquelles elles peuvent être associées nous observons différents niveaux de représentations de relations dans les protocoles obtenus. Il y a les sujets pour lesquels nous notons des représentations de relations où l'autre apparaît être un double narcissique (Steven, Gabriel et Alban) voire exclu (Pierre, Emeric et Gaby), des représentations de relations où l'autre apparaît être une béquille dont l'étayage est indispensable pour asseoir un investissement objectal (Frédéric, Thomas et Léa) et des représentations de relations dans un versant davantage paranoïaque, notamment aux planches pastel (Grégoire, Jonas, Alban et Léa)

La relation à l'autre comme double narcissique - Steven, Gabriel et Alban : Ici la relation à l'autre apparaît davantage sur un mode spéculaire, voire de dédoublement, par des représentations dites en miroir : « une femme devant son miroir » (Steven, pl. III), « le reflet de... de, de d'un objet posé euh sur un miroir » (Gabriel, pl. I), « deux personnes face-à-face (...) c'est symétrique » (Alban, pl. III). A cet effet il n'y a pas de

véritable interaction mais plutôt des précisions de posture aussi appelées « kinesthésie de posture » (Rausch de Traubenberg, 1970) ou « kinesthésie statique » (Richelle, Debroux, De Noose, Dejonghe, & Malenpré, 2009). En effet, nous observons que les kinesthésies associées aux représentations humaines sont ici des précisions posturales : « deux êtres humains face-à-face » (Gabriel, pl. III), « qui sont assis ou pas ouais c'est bizarre (...) elles sont face-à-face » (Steven, pl. III), « qui se regardent et... qui se tournent la tête (...) superposés les uns aux autres » (Alban, pl. VII). Parfois, Steven est en capacité d'investir l'objet sur un mode génital, notamment à la planche II : « deux chiens qui se caressent le nez » (Steven, pl. II). Mais le mode narcissique de représentation de relations est dominant et nous laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un mouvement temporaire de désinvestissement objectal et de repli narcissique.

La relation à l'autre sous un versant narcissique avec abrasement quasi-totale des représentations de relations - Pierre, Emeric et Gaby : Là encore c'est bien plutôt sur un versant narcissique que se présente les rares représentations de relations : « *deux éléphants (...) ah oui l'éléphant là* » (Pierre, planche VII). Cependant ce qui fait que nous les distinguons des situations précédentes, c'est que les sujets ici représentent vraiment peu de relations. Nous observons seulement une kinesthésie partielle et une kinesthésie animale dans les protocoles de Pierre et Emeric et une seule kinesthésie, cette fois sur des contenus humains entiers dans le protocole de Gaby. Ainsi les sujets nous semblent appréhender largement les planches sous un versant narcissique, en se centrant sur l'axe médian et en apportant des réponses unitaires, au point d'en évincer l'objet. A cet endroit, les planches bilatérales connues pour être les planches les plus étayantes pour les représentations de relations, peuvent être appréhendées ici dans leur globalité, déterminée de fait par une mauvaise qualité formelle : « *ça me fait penser un petit peu au chat botté* » (Emeric, p. II), « *une carapace de crabe un petit peu fêlée* » (Gaby, p.VII). A ces planches, seul Pierre ne donne pas de réponses dans la globalité. Cependant il nous semble que se joue également un abrasement quasi-total des représentations de relations dans son protocole, dans la manière quasi-identique d'appréhension des planches par ce sujet : « *c'est la même chose des deux côtés* » (pl. I), « *pareil j'ai l'impression que c'est la même chose que l'autre là* » (pl. II en parlant de la pl. I), « *aussi pareils mais toujours une parce que c'est la moitié ... j'vois des*

animaux partout moi » (pl. III), « *toujours pareil* » (pl. V). Nous laissant penser à une indifférenciation du percept, de l'objet-test.

La relation à l'autre sous le versant de l'étaillage : Frédéric, Thomas et Léa : Pour ces participants, nous observons que la mise en relation se manifeste davantage du côté de l'appui, de l'étaillage : « *deux personnes ouais assises* » (Thomas, pl. II), « *deux filles sur une balançoire* » (Thomas, VII), « *deux dames avec deux longues robes (...) qui se tiennent ensemble* » (Léa, pl. V), « *comme si un papillon portait un autre papillon par-dessus* » (Léa, pl. VIII). L'appui sur le percept à cet endroit est tel qu'il empêche parfois les sujets de se laisser aller à un mouvement projectif tel que le montre les réponses de type « *j'vois des animaux qui escaladent (silence) mmh... la queue est trop épaisse pour être un rat euh...* » (Frédéric, pl. VIII) ou le nombre de formulations « *je vois* » par rapport aux formulations « *je pourrais imaginer* » « *cela me fait penser* ». Aussi, une angoisse de séparation semble apparaître aux planches où émergent des représentations de relations : « *deux cœurs qui se... qui étaient proches qui se déchiraient* » (Frédéric, pl. II) ; « *un déchirement (silence) (forte inspiration) un couple euh... oui qui se... déchire un enfant* » (Frédéric, pl. III) nous laissant là aussi penser en une nature du lien anaclitique. De la même manière, Thomas, aux planches bilatérales nous donne une représentation liée voire fusionnée qui nous semble être une défense face à une montée d'angoisse de séparation « *deux personnes euh... accroupies avec les mains euh... liées (...) une coccinelle* » (pl. II), « *une culotte de femme (...) un boxer d'homme (...) une coccinelle* » (pl. VIII). Aux planches pastel également, nous semble émerger une angoisse de perte face à la défusion sous-tendue par la configuration de ces planches. C'est à cet endroit que nous obtenons le plus de réponses vestimentaires pour Thomas ainsi que des réponses dont la symbolique renvoie à la quête d'appui et de contenance : « *un genre de socle (...) gilet avec une robe (...) un chapeau (...) une écharpe* » (Thomas, planche IX) face à ce qui lui apparaît être protéiforme « *une méduse (...) c'qui flotte dans l'eau* ». Nous le repérons également dans le protocole de Léa à la planche VIII au travers de la réponse « *deux papillons qui s'tiennent qui veulent monter puis deux mains qui les tiennent comme s'ils escaladaient* » mais cela ne tient plus aux deux dernières planches où apparaît davantage l'angoisse avec une tendance au refus à la planche IX et une réponse anatomique type « *intérieur d'un être humain* » à la planche X.

Des représentations de relations dans un versant paranoïaque : Grégoire, Alban, Jonas et Léa : Enfin il nous semble qu'apparaît également des représentations de relations dans un versant paranoïaque pour ces sujets. Cela est d'ailleurs davantage perceptible dans la relation qu'entretiennent les sujets avec l'objet-test que nous appréhendons au travers des commentaires des sujets et que nous développons un peu plus loin dans cette partie. Cependant, en nous intéressant aux contenus humains et kinesthésiques, nous notons déjà des représentations de relations où l'autre est malveillant : « *une forme avec comme s'il lui cachait les yeux* » (Grégoire, Pl. VIII) ; « *des alvéoles pulmonaires et (rire) là quelqu'un qui vient les attaquer* » (Alban, pl. X) ; « *une peau d'bête ouais (silence) mais celle-ci elle a des crocs alors euh... mmh-mmh (pause) c'est quand même fait pour susciter l'émotion le, le, le négatif le malin (rire)* » (Jonas, pl. VI) ; « *deux petits diables* » (Léa, pl. X).

C. Qu'en est-il de l'imgo maternelle ?

Nous nous intéressons ici plus finement aux planches I, VII et IX pour explorer l'imgo maternelle. Pour cette dimension, elle nous semble relativement archaïque pour tous les participants de notre recherche.

Une imgo maternelle relativement archaïque pour tous :

En regardant, premièrement, la planche I, nous observons que rares sont les participants à nous fournir une réponse humaine à cette planche (Gabriel et Frédéric). Rares sont mêmes les participants à nous fournir une réponse humaine partielle (Léa et Jonas) ou déréelle (Grégoire). En effet, nous obtenons majoritairement des réponses anatomiques : « *un organe un organe féminin* » (Steven), « *un bassin (...) l'os du bassin* » (Emeric), des réponses animales à sang froid « *insecte* » (Pierre), « *crabe* » (Léa) et des réponses objets « *masque* » (Gabriel et Thomas). Pour Orr ces réponses symbolisent des rapports dévitalisés avec la mère (1958). Aussi ici, ce ne sont pas les seules formes de dévitalisation que nous obtenons à la planche I. Les protocoles contiennent également des réponses « nature » plus éloignée encore dans l'échelle des formes vitales. Nous avons dans notre corpus des réponses telles que : « *fossile* » (Gabriel), « *un tunnel dans*

une montagne » (Thomas). Ces réponses dévitalisées au lieu d'une réponse H attendue à la planche I sont la preuve selon l'auteure que les sujets n'ont pas intériorisés la mère sécurisante et stabilisante. Comme dans l'ethnologie, le personnage absent est alors substitué par un représentant. Pour Orr, plus le représentant se situe bas dans l'échelle des formes de vie, moins le Moi est solide et plus la frustration initiale avec la mère est profonde. Ainsi pour cette auteure, quand les réponses H manquent à la planche I, nous pouvons supposer des relations primaires perturbées ou dépersonnalisées avec la mère. Psychiquement, la bonne mère semble absente pour les sujets, elle n'a pas été intériorisée comme source de vie et élément de stabilisation.

Cependant, nous devons tout même pondérer ce que nous avançons, certains participants semblant en capacité de fournir une réponse sommes toute partielle ou anthropomorphique qui ne serait pas complètement dévitalisée (Gabriel, Frédéric, Léa, Jonas et Grégoire). Prouvant l'importance de nous intéresser également aux autres planches identifiées comme renvoyant à l'imgo maternelle. Mais nous y faisons peu ou prou le même constat. A la planche VII, quatre sujets seulement Steven, Gabriel, Thomas et Emeric évoquent des représentations humaines entières. Les autres évoquent plutôt des parties de corps « *visages* » (Grégoire et Alban), « *grimaces* » (Pierre), « *tête* » (Alban), des animaux à sang froid « *crabe* » (Gaby) ou des objets « *masque* » (Gabriel) et « *hachoir* » (Thomas). Ces représentations sont davantage associées à des kinesthésies par rapport à la planche I. Nous obtenons des réponses comme : « *des cochons mais qui font un peu peur* » (Steven), « *un masque de carnaval euh pour faire peur* » (Gabriel), « *un hachoir comme ça mais euh... avec une lame circulaire* » (Thomas), « *deux grimaces* » (Jonas), « *comme des gargouilles* » (Grégoire), « *plus des têtes de gargouilles hein* » (Alban), « *deux têtes là un peu plus agressif* » (Léa). Aussi il nous semble que l'imgo maternelle se présente davantage élaborée ici. Mais elle semble prendre une dimension inquiétante voire dangereuse. Enfin à la planche IX, nous observons là encore des réponses dévitalisées : « *tête de mort* » (Steven), « *le p'tit fantôme* » (Pierre), « *un vase* » (Gaby) signe d'une imago maternelle peu élaborée, qui plus est, mortifère. Nous observons aussi des réponses anatomiques et vestimentaires qui peuvent laisser penser à une absence d'imgo maternelle sécurisante, sous une apparence pourtant gardée : « *les os du bassin là d'une matrice féminine* » (Gabriel) ; « *dame avec un gilet, gilet sur une robe (..)* » (Thomas) ou complètement stérile : « *j'ai*

pas les idées fertiles » (Léa). Enfin nous observons des chocs à la présentation des planches VII et X pour la quasi-totalité des participants. Il n'y a que pour Steven, Thomas, Grégoire et Léa que nous n'avons pas coté de choc à ces planches en amont de la rédaction de cette partie. Aussi, la totalité des sujets sauf Léa et Pierre a choisi la planche X comme planche positive à l'épreuve des choix (choix négatif pour Pierre). Nous avons tendance à penser que ce choix vient atténuer l'angoisse de séparation et/ou l'angoisse de morcellement suscitées par cette dernière planche.

D. Quelle relation entretiennent les sujets avec l'objet-test pendant la passation ?

Aussi, il nous semble important de nous intéresser à la relation qu'entretiennent les sujets avec l'objet-test afin d'examiner finement les différents pans de l'investissement de l'autre possible à cet outil. A partir de notre analyse nous dégagons deux grandes tendances dans notre corpus ; il y a d'une part les sujets pour lesquels le jeu de la création entre perception et projection nous semble plus aisé, les sujets ici réalisent des compromis entre subjectivité et objectivité (Steven, Gabriel, Frédéric et Thomas) et d'autre part les sujets pour lesquels l'utilisation de l'objet comme espace intermédiaire entre perception et projection nous semble beaucoup plus difficile (Pierre, Jonas, Emeric, Grégoire, Alban, Gaby et Léa). Ici les protocoles sont beaucoup plus inhibés et prennent un versant persécutif.

Utilisation plus aisée de l'objet-test comme espace intermédiaire entre perception et projection – Steven, Gabriel, Frédéric et Thomas : Les sujets utilisent l'objet-test, support perceptif à partir desquels ils nous fournissent une réponse projective : « *Alors... ffff... alors (5') au départ en première vue je vois un papillon... ensuite si on creuse un peu on voit la larve et le papillon et après y a une petite connotation... euh sexuelle quand même.... un petit peu... on/ voilà ce que/ voilà à quoi ça me parle* » (Steven, pl. I) ; « *la première euh... là comme ça on... ça ressemble à une chauve-souris (rire) (...) ben sinon ça pourrait ressembler aussi à un... (pause) pff... un petit peu à... ouais un insecte comme une... peut-être plutôt comme une abeille niveau gabarit mais pas au niveau des ailes on va dire (...) ça pourrait être un masque aussi (silence) un masque type euh... un peu euh... genre carnaval de Venise* » (Thomas, pl. I). Ceci malgré

l'étonnement, la perplexité ou l'étrangeté qu'ils peuvent ressentir en nous apportant leurs réponses : « *en bas fff une espèce de fossile là j'sais pas pourquoi j'vois ça comme un esp/ un fossile (...) ah j'ai toujours c'fossile là j'sais pas pourquoi y m'quittes plus c'ui là* » (Gabriel, pl. III et IV) ; « *un rapport sexuel peut-être ?* » (Frédéric, pl. IX), « *comme s'il essayait de... de voler fin j'sais que les poules ça vole mais ça ne vole pas très haut (rire)* » (Thomas, pl. IV). Les sujets sont précautionneux, soit dans leur manière d'appréhender les planches comme dans le cas de Steven qui procède en un retournement dans tous les sens de chacune des planches, soit dans leur manière d'apporter leurs réponses par le biais de précautions verbales : « *on dirait un petit peu* » (Steven, pl. I), « *ça pourrait être* » (Gabriel, pl. V), « *on pourrait... imaginer* » (Frédéric, pl. VII), « *ça pourrait ressembler* » (Thomas, pl. I). Parfois, le projectif prend le dessus, comme dans le cas de Gabriel pour lequel nous observons un TRI introversif pur, renvoyant à un monde imaginaire prenant le pas sur la réalité extérieure. Aussi nous observons des mouvements projectifs importants dans les réponses telles que : « *y rit il rit en fait j'ai vu l'rire moi* » (Gabriel, pl. V), « *c'est deux mémés c'est clair quoi* » (Steven, pl. VII), « *oh putain celle-là elle me parle* » (Thomas, pl. VII). A cet endroit, nous avons du mal à identifier si toutes les réponses qui concernent le couple et la violence dans le protocole de Frédéric sont de l'ordre d'un mouvement projectif d'une problématique majeure ou si elles renvoient à l'inverse à un mouvement plutôt de l'ordre de l'accrochage à la réalité externe où le sujet chercherait à faire le plus de liens possibles avec notre objet de recherche. Hormis ces moments projectifs purs, les sujets nous semblent attentifs envers l'objet. Autrement dit, s'ils manquent parfois de recul dans l'appréciation de la réalité externe, celle-ci est bien prise en compte dans l'établissement de leurs réponses, sous la forme d'un compromis entre perception et projection.

Utilisation plus difficile de l'objet-test comme espace intermédiaire entre perception et projection et émergence d'un versant persécutif – Pierre, Jonas, Emeric, Grégoire, Alban, Gaby et Léa : Ici la situation de test nous semble davantage mettre en difficulté les sujets. Les protocoles y sont bien plus inhibés : « *un bassin (...) non je vois rien d'autre* » (Emeric, pl. I), « *ouais c'est tout après y a d'autres trucs mais bon (?) en fait j'ai pas trop de mot pour euh... nan le pap/ surtout les pap/ les animaux beaucoup d'animaux d'dans* » (Grégoire, pl. II), « *(rire) j'sais pas (?) j'sais pas un papillon ou une cage thoracique (rire)* » (Alban, pl. II), « *ouais j'vois pas grand-chose*

*là à vrai dire... (silence) » (Léa, pl. IV). Combiner avec le perceptif et se laisser aller au jeu du projectif nous semble ici susciter davantage d'étrangeté chez les sujets : « *mouais on va dire stop parce que bon (rire) j'peux pas dire tout ce que je vois (rire) » (Léa, pl. III), « on va dire ça comme ça (pause) bon j'me suis forcé un peu (rire) parce que au début j'ai vu le truc vert pour moi c'était une pince multifonctions hein (rire) » (Jonas, pl. X), « c'est quand même bizarre les réponses des fois quand même » (Grégoire, pl. VI), « sont bizarres vos trucs hein (...) j'vois des animaux partout moi (rire) j'suis d'la nature ça s'voit hein (rire) j'suis pêcheur (rire) j'ai pas encore vu d'poissons (rire) » (Pierre, pl. III). Aussi ici, le compromis nous semble plus difficile, les sujets oscillants entre un accrochage au percept ou un mouvement projectif intense franchement éloigné de la réalité du percept. Par exemple, Pierre, à la planche IX, dans un mouvement projectif, nous dit « on dirait qu'il bat son cœur (fredonne : tou- tou- tou) » et se raccroche ensuite au percept « et là-haut c'est quoi ? (...) y a des petites antennes ça pourrait être un... j'sais pas moi un dos de d'scarabée on dirait là à l'intérieur là avec les deux petites antennes là devant » (pl. IX). Autre exemple, Jonas planche III, nous dit « euh c'est une mante-religieuse (rire) voilà c'est pas sujet à suggestion c'est, c'est (rire) c'est évident c'est vraiment une mante-religieuse (rire) les pattes euh la tête euh... mmh... (silence) » avant de s'attacher ensuite à la réalité externe « mmh... pourquoi ces couleurs ? (silence) j'suis pas sûr de la signification ».**

Aussi ici, un versant persécutif nous semble se dessiner dans la relation à l'objet-test. A plusieurs endroits, les sujets apparaissent se défendre de leurs réponses en les justifiant : « *ouais mais ça, ça j'dois pas être le premier à vous l'avoir dit » (Jonas, pl. III) ; « là vous avez mille personnes et mille personnes voient autre chose nan ? » (Pierre, pl. II), « c'est c'que j'vois y'a plusieurs images mais ouais c'est les deux choses que j'vois l'plus ouais » (Grégoire, pl. I), « alors là j'pense que j'suis influencé parce que j'ai vu euh... j'suis tombé sur un tanneur de peaux et ça r'ssemble vraiment à ça » (Jonas, pl. IV) ; « ah j'ai essayé d'imaginer hein ouais bah ici ouais... après voilà vous m'avez dit d'imaginer » (Alban, pl. II). L'angoisse de persécution nous semble également perceptible dans les critiques que les sujets font de leur réponse ou de l'objet : « *sinon j'dirais bon c'est nul mais on dirait bien un » (Gaby, pl. II) ; « c'est bizarre vos dessins là » (Léa, pl. V), « parce que y en a qui doivent voir pleins de choses hein ? c'est vrai ? » (Léa, pl. VII), « faut avoir des idées noires pour trouver dans chaque chose**

hein » (Pierre, pl. IV), « *c'est normal c'que j'vois ou c'est bizarre ? (rire)* » (Pierre, pl. V), « *ça fait bizarre de faire ça (?) ça fait bizarre j'suis dans NCIS* » (Grégoire, pl. IX).

Aussi nous observons quelques objets récurrents au sein de nos protocoles voire des recherches de similitudes d'une planche à l'autre par les sujets. Ainsi est par exemple la réponse « *fossile* » que Gabriel nous apporte aux planches I, III, IV et VIII ou les commentaires de Jonas sur la symétrie des planches « *pareil toujours cette dualité (pl. II), ouais y a toujours la symétrie en fait c'est ça ? (...) la symétrie n'est pas tout à fait parfaite c'est tout ce que j'ai relevé (pl. V) toujours cette dualité là en double hein double dualité alors la symétrie et puis la... chaleur froideur (pl. VIII)* ». Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit là d'une répétition du semblable tel que l'évoque S. Freud dans son article sur l'inquiétante étrangeté (1919). En effet il nous semble que les sujets tentent, au travers de ce type de réponse, de créer du familier dans une situation qu'il leur est inquiétante étrangeté.

Synthèse : Par cette analyse nous relevons des difficultés pour l'ensemble des sujets à représenter des relations à cet outil. Lorsque celles-ci émergent, c'est bien plutôt sous la forme d'un enchevêtrement des personnages, soit par le biais d'une relation symbiotique, soit par le biais d'une relation anaclitique, soit par la référence au double et à la symétrie. Cela nous semble rendre compte d'une individuation insuffisante entre sujet et objet. La rare présence de K va en ce sens et vient révéler une altération de l'image unifiée de soi et différenciée de l'objet.

Ceci n'est pas sans rappeler les résultats obtenus par les projectivistes français du champ de l'agir, notamment de l'agir sexuel (Balier, 1996, 2005 ; Ciavaldini, 1999 ; Moulin, 2010). Ces auteurs évoquent des dysrégulations narcissiques et objectales comme point de vulnérabilité psychique des auteurs d'infraction sexuelle liées à des difficultés d'individuation et de séparation. Il nous semble que l'agir au sein du couple et les protocoles que nous avons obtenus viennent, dans le même sens, interroger la qualité des assises narcissiques des sujets et à cet effet la menace toujours potentielle de l'autre qu'ils peuvent ressentir s'ils n'ont pu accéder à une complète autonomie. C'est une

conclusion de Balier vieille de vingt-cinq ans auprès des agresseurs sexuels « *ce que nous retrouvons chez tous nos patients ce sont les processus de défense contre l'effraction du narcissisme par l'objet* » (1998, p. 59).

Mais cette conclusion ne semble jamais avoir été investiguée par les projectivistes français auprès des auteurs de violences conjugales. La plupart des travaux que nous avons recensé à cet effet viennent du Canada, selon la méthodologie d'Exner et évoquent « *une prudence dans la relation* » (Paquin, 2021) et « *des enjeux entourant la perte d'objet* » (Lefebvre & Léveillée, 2008). Il nous semble que l'importante dimension narcissique des protocoles obtenus vient étayer ces conclusions. Elle vient selon nous montrer des failles dans le processus de subjectivation des sujets dans leur rapport intersubjectif, autrement dit des failles narcissiques. Le narcissisme, alors insuffisamment stable, ne garantirait pas suffisamment la continuité des sujets face aux discontinuités de l'objet.

IV. Les représentations de relations au TAT

De la même manière, pour les TAT, nous avons procédé à une cotation et une analyse individuelle de chaque protocole « avant-stage » afin de dégager les grandes tendances observables dans notre échantillon de recherche. A partir de cette première analyse, nous avons fait le choix de regrouper les participants par tendances. Au travers de cet outil, ce qui nous intéresse c'est d'explorer davantage les représentations de relations des sujets. Autrement dit, même si nous avons procédé en une cotation selon l'approche projectiviste française à partir de laquelle nous pouvons dégager des éléments précis de la structuration psychique des sujets, nous avons réalisé des choix dans l'analyse plus fine de ces facteurs afin de nous centrer sur les relations d'objets. Par exemple, au lieu de nous demander « *quelles sont les défenses privilégiées par les sujets ?* », nous nous sommes plutôt posé les questions suivantes : le sujet est-il capable de construire un récit ? qu'est-ce qui, du contenu latent, est perçu au travers de ce récit ? le récit est-il conflictualisé ? et quelles sont les problématiques qui y sont évoquées ? Ce, plus particulièrement sur neuf des planches sélectionnées initialement, à partir de leur contenu latent que nous regroupons dans le tableau suivant à partir du manuel du Rorschach et du TAT de 2020 (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020).

Tableau 9 : Contenu latent des planches sélectionnées

Planche 2	Complexe d'Œdipe
Planche 4	Ambivalence pulsionnelle dans la relation amoureuse
Planche 6BM ou 6GF	Relation mère/fils dans un contexte de tristesse ou séduction sexuelle dans l'opposition conflictuelle entre désir et défense
Planche 7BM ou 7GF	Rapprochement père/fils ou relation mère/fille
Planche 8BM ou 9GF	Agressivité et castration dans la relation entre hommes ou relation entre femmes
Planche 10	Séparation et retrouvailles dans un couple
Planche 13B	Capacité d'être seul
Planche 13MF	Sexualité et agressivité dans le couple
Planche 16	Manière dont le sujet structure ses objets internes et externes et organise ses relations avec eux

En effet, au regard des contenus latents de ces planches il nous semblait pertinent de nous y centrer afin d'explorer au plus près les représentations de relations des sujets.

A. Les sujets sont-ils capables de construire, à ces planches, un récit qui met en relation les personnages ? Le récit est-il conflictualisé ?

Au travers de cette première question, nous interrogeons la capacité des sujets à représenter des relations dans un contexte où cette capacité est d'emblée plus étayée par les planches figuratives. Nous nous intéressons directement au contenu du récit que les sujets nous ont donné.

Nous observons qu'ici les représentations de relations sont plus aisées pour la totalité des sujets. Cependant, un participant nous semble franchement en difficulté, il s'agit d'Alban. A cinq des neuf planches sélectionnées ici pour l'analyse (2, 4, 7BM, 8BM et

10), le sujet ne met pas véritablement les protagonistes de la scène en relation dans son récit : « *bah je vois un homme qui travaille (pause) dans les champs (pause) avec un cheval (pause) et deux femmes (pause) une qui tourne le dos et qui a l'air mmh... plutôt triste ou pensante (pause) et l'autre qui a l'air de... hocher la tête* » (Alban, Pl. 2) ; « *un homme et une femme la femme on dirait qu'elle a l'air... (silence) de le retenir (silence) et elle a un regard sur lui quand même (pause) lui a le regard fuyant en fait* » (Alban, Pl. 4). Aussi quelques fois, il met tout de même les sujets en interaction, mais les personnages restent anonymisés et la qualité du lien qui pourrait les lier est non précisée. D'autres sujets également, ne mettent pas véritablement les personnages en relation à certaines planches mais cela est plus rare dans leur protocole. Notons que cela concerne plus particulièrement les planches 2 et 13MF. Il s'agit notamment de Frédéric, Thomas et Jonas : « *trois personnages (...) la femme au premier plan (...) l'homme a le dos tourné (silence) la deuxième femme est adossée* » (Frédéric, Pl. 2), « *une femme allongée (...) un homme qui se cache le visage* » (Thomas, Pl. 13MF).

Cependant, si les représentations de relations semblent plus aisées, nous observons que la conflictualisation du récit est moins évidente. Ce, plus particulièrement aux planches 2, 4, 10 et 13MF, soit les planches dont les contenus latents renvoient au complexe d'Œdipe (2) et à la relation de couple (4, 10 et 13MF). En effet, si de manière générale nous obtenons des protocoles où l'évitement du conflit prime nous observons que cela est particulièrement à l'œuvre à ces quatre planches. A cet effet à la planche 2, nous observons que Gabriel, Thomas, Emeric, Frédéric et Jonas ne conflictualisent pas du tout leur récit. Les participants ont recours à la description, à l'isolation entre représentations et à la banalisation. Ils se centrent sur le faire et les détails concrets de la planche nous donnant des récits du type : « *Alors (pause) une mère regardant son fils travailler au champ (silence) pendant (pause) que la sœur ou la fille étudie (silence) pas grand-chose (pause) ouais non (soupir)* » (Emeric).

De la même manière à la planche 4, Gabriel, Steven et Grégoire ont recours à des précisions temporelles, une mise en tableau et un mécanisme de dénégation entravant la conflictualisation du récit dans un mouvement de mise à distance important : « *ça c'est les années 40 ou 50 déjà (rire léger) j'adore l'histoire (pause) mmh je dirais deux comédiens qui jouent une scène (pause) ils ont vraiment la... la tête des comédiens de*

l'époque (pause) ouais ça doit être ça du théâtre ou un film (silence) puis dans cette scène j'ai l'impression que le monsieur il part (pause) mais qu'elle le retient (pause) » (Grégoire).

C'est à la planche 10 que les sujets nous paraissent le plus en difficulté (Alban, Emeric, Pierre, Steven, Frédéric et Jonas). Les sujets construisant un récit franchement factuel : « *j'dirais un père et sa fille (silence) qui se font un gros câlin (silence) ouais rien d'plus » (Emeric) ou se centrant essentiellement sur l'identité des personnages « ah ça c'est... c'est... c'est une dame et ? c'est un monsieur ça ? (Rire) mouais j'dirais nan ? c'est un monsieur ou c'est une madame là-haut ? (pause) pour moi c'est une madame en haut (silence) ouais j'dirais que c'est un monsieur là vu la coupe j'sais pas on voit pas tellement bien hein (pause) en plein la bouche (pause) ouais c'est un couple d'amoureux qui se serrent très fort (silence) mais est-ce que c'est un monsieur madame ou si c'est madame et madame ça (pause) je sais pas on voit pas bien hein ça pourrait aussi être une dame un peu forte » (Pierre). A cet effet, nous notons que Jonas et Emeric mettent à distance la représentation de couple à cette planche en évoquant d'autres liens : « *là deux hommes enlacés mmh... (silence) soit par relation soit de famille et euh... bah deux hommes je sais pas peut-être que c'est une femme au premier plan j'ai pas l'impression on dirait vraiment deux hommes (pause) ça pourrait symboliser l'amour peut-être mmh... au sens large puisque je sais pas si c'est un... relationnel dans un couple ou relationnel familialement parlant » (Jonas).**

Enfin à la planche 13 MF, il semble difficile pour les sujets d'évoquer une représentation de couple malgré une conflictualisation plus importante qu'aux planches évoquées plus haut. A cet endroit, seul Alban se centre principalement sur le factuel à cette planche, rendant son discours très ambivalent entre un accrochage à la réalité externe et une projection crue de l'agressivité : « *on dirait un homme qui part au travail le matin il part au travail (silence) mais sa femme est encore au lit ou alors il l'a tué on sait pas (pause) soit elle dort soit il l'a tué soit elle part au travail soit (pause) soit il l'a tué (pause) et il s'tient la tête (pause) ouais y a deux raisons soit il l'a tué soit il part au travail » (Alban). Là où les autres participants (Steven, Gabriel, Pierre) évitent l'évocation du thème agressif de cette planche : « *alors on a une femme nue euh couchée avec les seins à l'air euh... l'homme étrangement euh... alors il se tient la tête euh il est encore habillé on**

distingue hein on distingue une chemise une cravate euh il a encore ses chaussures et elle, elle est couchée alors c'est bizarre alors soit il vient de se lever mais (rire) moi je fais pas ça quand je me lève quoi je comprends pas y a un tableau y a des bouquins euh est-ce que c'est sa femme est-ce que c'est sa maitresse alors ce serait pas sa maitresse parce que fin elle l'accueillerait peut-être pas comme ça fin si comme ça mais pas mais pas mais pas à moitié couchée quoi euh... je vois un tableau de maison alors ils sont pas à l'hôtel non je pense qu'ils sont chez l'un ou chez l'autre hmm... mais disons qu'ils ont pas l'air d'avoir une bonne communication à cet instant précis là parce que si lui est debout et elle encore couchée en mode je dors euh c'est qu'ils ne se parlent pas beaucoup quoi... » (Steven).

B. Qu'est-il perçu du contenu latent ? Quelles problématiques sont associées au récit ?

Au regard des premiers éléments que nous venons d'exposer il nous semble pertinent d'analyser plus finement ce qui est perçu du contenu latent par les sujets à chacune des planches sélectionnées. Ainsi à la planche 2, nous percevons dans les récits de Steven, Grégoire, Alban et Gaby des éléments renvoyant à l'organisation œdipienne telle que la rivalité avec la femme « *une qui tourne le dos et qui a l'air mmh... plutôt triste ou pensante (pause) et l'autre qui a l'air de... hocher la tête comme si elle était (pause) j'sais pas contente ou qu'elle avait gagné* » (Alban) ; la reconnaissance de l'interdit « *soit c'est son amant et du coup elle a les boules de les voir euh... de les voir comme ça elle se dit « bah tient sa femme elle est enceinte » et du coup elle est un peu dégoutée* » (Steven) ou le renoncement à l'amour œdipien « *Joséphine... (pause) mmh ne voulait pas de cette vie euh de, de, d'agriculteur voilà elle est partie faire ses études en ville (inspiration) laissant sa maman enceinte (pause) seule avec son mari* » (Gaby). Les récits des autres sujets (Frédéric, Gabriel, Jonas, Emeric, Pierre et Thomas) nous semblent d'un autre ordre. Les sujets se contentant d'un récit factuel aconflictuel. A cet endroit, il nous semble qu'émerge plutôt une angoisse de séparation avec les objets originaires « *et puis au fond la mer voilà avec une... une sorte de presque ile mmh* » (Frédéric) ; « *ils sont pas très éloignés de la ferme* » (Gabriel).

A la planche 4, malgré une mise à distance importante pour certains sujets entravant la conflictualisation de leur récit, nous y retrouvons tout de même, pour une grande part des participants (Steven, Gabriel, Thomas, Jonas, Alban et Gaby), des éléments renvoyant à l'ambivalence pulsionnelle dans le relation amoureuse : « *un homme énervé avec sa, sa et qu'sa femme essaierai de-de calmer* » (Thomas) ; « *Lauren est profondément amoureuse de, de James (silence) mais lui préfère aller au saloon jouer au poker* » (Gaby). Cependant, pour l'ensemble des sujets, c'est bien plutôt l'angoisse de séparation qui nous semble au cœur du récit « *lui a l'air de vouloir partir et elle de le retenir* » (Gabriel), « *qu'c'est une femme qui retient son homme* » (Pierre), « *c'est une femme amoureuse (pause) qui retient son amoureux on dirait qu'il a envie de partir* » (Emeric).

La planche 6BM ou 6GF, nous semble davantage raviver les modalités singulières de la relation mère/enfant et l'angoisse de perdre son amour : « *la mère est déçue (pause) le fils est penaud (pause) il semblerait qu'il lui est annoncé quelque chose qui... (pause) qui sait faire... qui sait faire du tort à sa mère* » (Frédéric) ; « *ils se sont disputés soit il lui a annoncé une mauvaise nouvelle* » (Gabriel) ; « *comment ça chéri tu dois repartir encore (...) je suis tout le temps seule tu m'abandonnes tout le temps* » (Gaby). Tandis que pour Steven et Pierre, le récit s'organise plutôt autour d'un fantasme parricide « *est-ce que c'est un enterrement parce qu'ils ont perdu leur père/ ils ont perdu le père* » (Steven), « *peut-être dans un hôpital j'en sais rien hein y a peut-être le/ c'est peut-être la mère et le père il est peut-être couché* » (Pierre).

Le récit des sujets à la planche 7BM ou 7GF renvoi majoritairement à la relation père/fils (ou mère/fille) dans ses deux versants attraction/rivalité : « *un homme à l'âge adulte avec son père probablement (...) peut-être qu'il essayerait de lui donner des conseils de vie mais lui il a l'air d'avoir le regard perdu il a pas l'air de vraiment s'en soucier* » (Jonas), « *un qui a l'air frustré (pause) ou en tout cas pas ravi (pause) et l'autre plutôt euh avec un sourire en coin* » (Alban). A cet effet les sujets évoquent plutôt des scènes de transmission « *il doit lui expliquer la vie* » (Pierre), « *un avocat... parlant à... son client accusé* » (Emeric) et de réassurance « *et son père il est genre « t'inquiète ça va aller* » (Grégoire). A cet endroit il est intéressant de constater, au regard de son histoire personnelle, que l'autre-rassurant auquel fait appel Gaby à cette planche (9GF) est une

nourrice « *la jeune fille est triste (pause) car elle ne voulait pas avoir d'enfants (pause) mmh... mais la nounou est là pour euh prendre soin d'elle* ».

A la 8BM, le récit de Steven, Gabriel, Thomas, Pierre et Alban nous semble renvoyer au désir de parricide sinon de meurtre et à la culpabilité qui y est associée : « *il a une tête particulière donc soit bah il rêve d'être médecin soit c'est un psychopathe (rire) (...) ouais c'est pas un meurtre là ils sont en train de l'aider* » (Steven) ; « *j' dirais qu'il a voulu tuer l' père mais... ses pairs parce que les trois sont médecins l'ont sauvé il a été sauvé par ses pairs (rire) nan ça compte pas (rire)* » (Gabriel). Notons, à cet endroit, que Pierre et Thomas attribuent ce désir à un personnage féminin alors que manifestement il n'y a pas de différence des sexes à cette planche « *ça a l'air d'être une femme moi pour moi j'la vois comme une femme aux cheveux courts mais ça pourrait être elle euh... qui est à l'origine de la... qui aurait tiré sur euh... ce qui semble être un monsieur* » (Thomas). Dans la plupart des cas, les sujets retournent l'agressivité en son contraire et évoquent une scène d'entraide. Ceci nous semblant être sous-tendu par une angoisse de perte dans les cas de Frédéric, Jonas, Emeric et Grégoire « *j'ai l'impression que ces gens-là veulent sauver la personne là (pause) et que la personne là elle... pense soit à son fils son frère ou quelqu'un quelque part pour dire (pause) pour s'en sortir* ». Aussi, plusieurs sujets, par un recours au fictif, évoquent le décès de l'adolescent au premier plan, pouvant laisser penser qu'ici l'angoisse de perte est tournée vers soi : « *on pourrait imaginer que ça puisse euh... être lui-même qui soit sur euh... sur la table d'opération et qu'ils sont... euh... en conséquence euh... bah d'une guerre* » (Frédéric).

A la planche 10, le récit des sujets nous semble marqué par le courant tendre du lien libidinal à l'autre sans réelle possibilité de mise en lien avec le courant sensuel et le désir sexuel. Les sujets évoquent de la protection « *il l'embrasse sur le front ce qui est un signe protecteur* » (Steven), du soutien « *presque une étreinte de soutien* » (Gabriel), de la tendresse « *beaucoup d'amour et de tendresse (pause) très spirituel* » mais nous semble tenir à distance le désir sexuel en attribuant un détail narcissique à valence négative aux personnages « *un vieux couple* » (Steven et Frédéric). A l'inverse, dans le récit de Jonas, Emeric et Grégoire, nous pouvons retrouver une référence œdipienne voire incestueuse « *un père et sa fille (silence) qui se font un gros câlin* » (Emeric), « *ça pourrait symboliser l'amour peut-être mmh... au sens large puisque je sais pas si c'est*

un... relationnel dans un couple ou relationnel familialement parlant » (Jonas). Encore une fois, cette planche par la représentation d'un rapprochement manifeste, n'est pas sans susciter une angoisse de séparation chez les participants, particulièrement Gabriel, Thomas et Gaby : « *en fait il y a beaucoup de noir aussi donc euh... peut-être euh... ça pourrait être là... (forte inspiration) la représentation d'un vrai amour mais... qui s'est terminé en fait* » (Thomas) ; « *mon tendre amour tu seras moi euh tu seras euh... fin nous serons (pause) réunis pour l'éternité* » (Gaby). Enfin, l'ambiguïté et le flou de la différence des sexes à cette planche soulignent les difficultés de certains sujets dans leurs identifications (Pierre, Jonas et Alban) : « *c'est une dame et ? c'est un monsieur ça ? (Rire) mouais j'dirais nan ? c'est un monsieur ou c'est une madame là-haut ? (pause) pour moi c'est une madame en haut (silence) ouais j'dirais que c'est un monsieur là vu la coupe j'sais pas on voit pas tellement bien hein (pause) (...) mais est-ce que c'est un monsieur madame ou si c'est madame et madame ça (pause) je sais pas on voit pas bien hein ça pourrait aussi être une dame un peu forte* » (Pierre).

La planche 13B semble solliciter une angoisse anaclitique pour au moins deux participants (Gabriel et Frédéric) « *ses mains l'une dans l'autre appuyées sur son menton et les coudes sur les genoux* » (Gabriel). L'accent est alors porté sur l'aspect peu voire mal contenant de l'environnement ainsi que sur les carences de l'objet « *dans une habitation pas très... bien aménagée ou en tout cas sommaire puisque y a d'la terre battue devant et des planches qui ne semblent pas de premier jour* » (Gabriel), « *le terrain semble assez euh... aride (pause) la maison a été construite euh... manuellement enfin je veux dire par là (pause) c'est du bois de... de découpe* » (Frédéric). Face à cette angoisse et au sentiment de solitude que la planche suggère, il nous semble que Gabriel, Emeric et Gaby arrivent à faire appel à un objet secourable « *il est pas seul puisqu'il semble regarder le photographe qui prend la photo* » (Gabriel), « *Jonathan attend mmh... (pause) que sa maman rentre (silence) et lui fasse un gros câlin* » (Gaby). Pour Thomas elle semble davantage révéler une angoisse de perte « *orphelin* » et pour Jonas une angoisse d'abandon « *abandonné laissé penser hein vraiment juste laissé penser hein* » (Jonas). Enfin Steven, Alban et Grégoire sont plus éloignés du contenu latent de cette planche, le récit est moins conflictualisé leur permettant selon nous d'éviter la position dépressive et de faire l'économie du travail d'élaboration que nécessite la capacité d'être seul : « *ouais il fait pas d'harmonica c'est pas ça non (pause) j'sais pas*

en tout cas il fait quelque chose avec ses mains on sait pas (pause) mmh (silence) (?) mouais on dirait moi quand j'étais jeune (rire) (silence) » (Alban).

A la planche 13MF, le récit des sujets nous semble plus éloigné du contenu latent, certains se centrant essentiellement sur la valence sexuelle de la scène en tenant à distance la part agressive (Steven et Jonas) : « *une femme nue euh couchée avec les seins à l'air euh... (...) alors ce serait pas sa maitresse parce que fin elle l'accueillerait peut-être pas comme ça fin si comme ça mais pas, mais pas, mais à moitié couchée quoi* » (Steven). Les autres sujets à l'inverse évoquent essentiellement la dimension agressive sans évoquer la dimension sexuelle « *peut-être qu'il a été violent avec cette femme et qui regrette* » (Thomas). A noter que dans la plupart des cas, les sujets tiennent à distance la relation de couple par une anonymisation des personnages : « *une femme (...) un homme (...) cette femme* » (Jonas, Frédéric, Thomas et Gaby). A cet effet, ce que nous identifions comme apparition de l'agressivité est bien souvent son contraire dans le discours des sujets, les sujets évoquant une scène d'entraide : « *j pense que c'est ça elle vient de mourir et il a essayé de la sauvé* » (Grégoire) ou une scène où la culpabilité du personnage masculin est déniée « *y a pas d'arme, y a pas d'couteau on voit rien j'sais pas (pause) c'est bizarre il est habillé lui par contre il vient d'rentre j pense* » (Pierre). A cet endroit, le récit de Gaby dénote par son expression crue de la valence agressive sans culpabilité : « *pff je t'ai tué (pause) je... je le regrette mais il faut continuer à vivre* ». Là où nous percevons plutôt une importante émergence surmoïque dans le discours des autres sujets, par refoulement de l'agressivité ou du lien de couple. Notons également que cette planche nous semble aussi raviver une angoisse de perte pour quelques sujets (Emeric, Gabriel et Grégoire) : « *un mari éploré (silence) car son épouse est décédée ? il a pas l'air en forme (silence) rien d'plus (pause) (retourne la planche) on a droit de regarder ce que y a marqué derrière ?* » (Emeric).

Enfin à la planche 16, tous les sujets nous semblent faire des liens avec leur histoire conjugale sauf Emeric pour lequel le vide vient renforcer ses difficultés à créer un récit conflictualisé « *le syndrome de la page blanche (...)* ». Ainsi les sujets évoquent le renouveau et l'espoir (Steven, Gabriel, Thomas, Pierre, Grégoire et Gaby) « *redémarrer une vie euh.... sur une nouvelle base* » (Thomas) ; la culpabilité (Jonas) « *l'bout d'course quand on... on trouve pas d'solutions euh... la culpabilité euh... bah y'a rien (rire) y a*

rien qui pourrait soulager » ou l'absence de faute (Frédéric et Alban) « *l'immaculé* » (Frédéric), « *quand on naît (pause) on est tout blanc (pause) j'veux dire on est, on est, on est à zéro quoi (rire)* ». Alban nous semblant faire un lien ici avec l'expression « être blanc comme neige ».

Synthèse : Ainsi nous observons que les représentations de relations sont plus aisées à cet outil au regard de sa configuration. Les récits des sujets intègrent des éléments du contenu latent des planches malgré d'importantes difficultés de conflictualisation. Les sujets nous semblent davantage en difficulté aux planches 4, 10 et 13 MF, soit les planches dont le contenu latent renvoie à la relation de couple. Ces difficultés apparaissent liées à une angoisse de perte patente chez les sujets (d'abandon ou de séparation). Plus encore, ces planches viennent révéler d'importantes failles dans les identifications des sujets dans les cas de Pierre, Jonas et Alban.

Du point de vue des procédés du discours, nous observons un contrôle de la réalité particulièrement marqué sur l'ensemble des protocoles obtenus avec une prégnance des procédés de la série A. La participation des procédés de la série B est plus limitée et renvoie à cet effet à une construction de l'intersubjectivité plus fragile. A l'inverse, nous notons une importance des procédés de la série C renvoyant à un fort évitement du conflit et la présence significative de manifestations hors narration (série D) et de quelques vacillements identitaires (série E). Ces résultats témoignent selon nous d'une difficulté dans le maniement des représentations, des affects et des liens chez les participants et par là même, là encore, de dysrégulations dans l'investissement narcissique et objectal. Car si les mises en relations sont plus aisées à cet outil, cela ne vient-il pas traduire leur besoin d'étayage voire leur dépendance à l'objet pour se représenter et représenter une relation ?

A cet effet, nous faisons l'hypothèse que les procédés majoritairement utilisés (accrochage à la réalité externe, attachement aux limites, centration narcissique et procédés obsessionnels) ont une fonction d'auto-soutien subjectif pour les participants, face à un objet-test inquiétant et des représentations de relations manifestes perturbantes.

Autrement dit, nous avons tendance à penser ces procédés comme des défenses narcissiques majeures à l'instar de leur accrochage à la symétrie au Rorschach. Notons que dans leur discours, les sujets nous disent avoir éprouvé plus de difficultés au TAT. Nous pensons que cela est intrinsèquement dû aux représentations de relations manifestes.

V. Les représentations de relations familiales

Nous explorons ici le niveau d'élaboration subjective des liens des sujets et la subjectivation de leur place dans ces liens dans l'objectif de rendre compte de la qualité des représentations des sujets quant à leur liens familiaux et leur place dans ces derniers. Cela nous permet d'interroger le travail du processus de subjectivation des sujets en tant que membre à la fois même (parce qu'appartenant au même groupe) et différent (individuation) et la qualité de ce dernier.

A. Quelle conception ont les sujets de leur famille ?

Nous explorons la **conception du groupe familial** au travers de la *qualité de l'élaboration sémiotique de la figure représentée*⁷¹. Cela consiste à regarder comment le sujet organise ses liens inter et intragénérationnels au travers de cet outil. Nous réalisons cette analyse, selon la méthodologie de M.-J. Grihom, (annexe p.12) à partir de trois facteurs, la figuration des membres (A), l'appartenance à la famille (B) et l'organisation intra et interindividuelle (C) (2013). Au travers de ce travail, trois grandes tendances se dessinent dans notre corpus ; pour Steven, Jonas, Emeric et Gaby, nous observons un degré élevé d'organisation des liens, pour Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre et Grégoire, nous notons une organisation secondarisée des liens troublée de

⁷¹ Tous les Génogrammes qui figurent dans ce manuscrit et les annexes ont été anonymisés à l'aide d'une numérisation. Nous avons décalqué l'ensemble des arbres généalogiques à partir d'une tablette graphique et avons modifié les données personnelles comme les prénoms. Pour notre analyse nous nous sommes cependant basée sur les génogrammes tracés par les sujets. Pour une meilleure compréhension des génogrammes nous les avons également reconstruits à partir des données des entretiens, ces derniers figurent aussi en annexes.

quelques émergences primaires et enfin pour Ali, Alban et Léa nous observons un faible degré d'organisation des liens.

Degré élevé d'organisation des liens – Steven, Jonas, Emeric et Gaby : Ici les génogrammes sont riches, les sujets y figurent leur famille élargie (leurs grands-parents dans les deux lignées et quatre générations). Les liens d'alliance et de germanité sont également présentés pour tous les membres jusqu'aux grands-parents. Steven va jusqu'à étendre la figuration de ces liens à ses cousins. Les participants enrichissent leur génogramme par des membres familiaux en l'absence de fréquentations régulières ou épisodiques. Seul Jonas, à cet endroit, limite la figure aux membres fréquentés régulièrement. Les sujets présentent leurs lignées maternelle et paternelle de manière équivalente, sans recours au redoublement d'icônes. Il n'y a que la figuration de l'ancestralisation qui apparaît ici moins bien présentée, les sujets ne figurant pas les morts qu'ils évoquent oralement (Steven, Emeric et Gaby) ou n'évoquant pas du tout les morts de manière spontanée (Jonas). Pour ces sujets la structuration de leur cellule familiale apparaît bien triangulée, les sujets se présentent dans une cellule familiale comprenant l'alliance des parents et la filiation des enfants. Il en est de même pour la structuration de la cellule familiale du père et de la mère des sujets. Ce n'est que la structuration des autres cellules familiales (par exemple de la fratrie des parents) qui apparaît plus confuse car les membres sont davantage représentés de manière indifférenciée. Voici un exemple de la qualité de l'élaboration sémiotique du groupe familial chez ces sujets au travers du génogramme de Steven :

Figuration des grands-parents

Figuration des liens étendue aux cousins

Membres en absence de fréquentations

Cellule triangulée

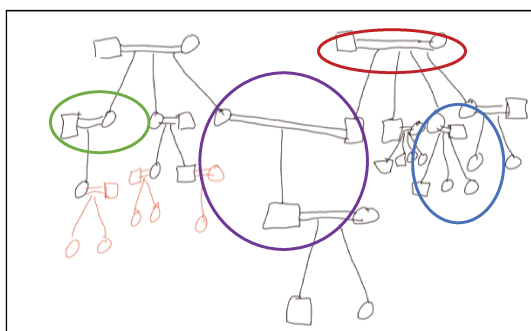


Image 3 : Génogramme de Steven

Degré moyen d'organisation des liens - Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre et Grégoire : Pour ces sujets la figuration des membres nous paraît plus limitée. Si Thomas, Pierre et Grégoire étendent la figuration des ascendants jusqu'à leurs grands-

parents dans les deux lignées, Gabriel se limite à ses parents et Frédéric aux grands-parents d'une seule lignée, sa lignée paternelle. Mais c'est davantage la figuration du lien d'alliance et de germanité qui nous paraît plus pauvre ici. Seul Frédéric représente le lien d'alliance jusqu'à ses cousins et Pierre jusqu'à ses grands-parents. Gabriel et Thomas se limitent à quelques membres notamment les grands-parents pour Grégoire. Concernant la figuration de la germanité, il y a, là aussi, quelques variations, Gabriel se contente par exemple de sa fratrie, Frédéric l'étend à celle de son arrière-grand-mère paternelle et par-là de ses grands oncles et grandes tantes sans figurer spontanément la fratrie de ses parents. Thomas, Pierre et Grégoire élargissent la figuration de la fratrie à leurs parents mais ces figurations sont relativement opaques puisque Thomas use d'un redoublement d'icône pour ce faire et Pierre et Grégoire, s'ils représentent les symboles de leurs frères et sœurs ou oncles et tantes, ne présentent pas les liens de fraternité entre ces symboles. De plus, nous observons davantage de variabilité concernant le facteur de l'appartenance à la famille. Si les sujets enrichissent leur génogramme de membres fréquentés épisodiquement (Pierre et Grégoire) ou en absence de fréquentations (Frédéric et Thomas), nous observons qu'ils donnent plus ou moins d'importance aux ancêtres et aux lignées. Ainsi Thomas et Pierre, par exemple, ne représentent pas les morts qu'ils évoquent oralement, Gabriel ne figure qu'une lignée, la sienne et Frédéric représente sa lignée paternelle de façon beaucoup plus approfondie que sa lignée maternelle. Aussi, nous constatons que Thomas et Grégoire ont recours à des redoublements d'icônes, pour se représenter lui et sa fratrie dans les deux lignées pour Grégoire, et pour représenter la position « d'enfant de » distinctement de la position de « parent de » pour Thomas. La structuration des cellules familiales en est un peu plus ambiguë. Si les sujets représentent leur propre cellule familiale de façon triangulée incluant des ascendants et des descendants, elle est davantage nucléaire voire indifférenciée concernant les autres cellules familiales. Voici un exemple de la qualité de l'élaboration sémiotique du groupe familial pour ces sujets par le génogramme de Thomas :

- Figuration des grands-parents
- Figuration des liens restreinte
- Membre en absence de fréquentations
- Cellule non triangulée

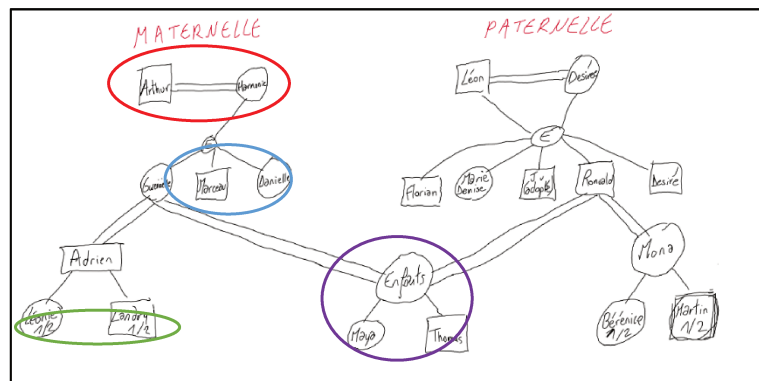


Image 4 : Génogramme de Thomas

Degré faible d'organisation des liens - Ali, Alban et Léa : Enfin c'est pour Ali, Alban et Léa que la tâche nous apparaît plus complexe. La conception de la famille sous forme de schéma pour ces sujets est plus précaire. La figuration de cette dernière est très pauvre, les sujets se limitant à représenter leurs parents sans préciser davantage leurs ascendants, ne figurant pas les alliés et se limitant à leur fratrie ou à la fratrie de leurs parents (Ali). Aussi les sujets ne présentent dans leur génogramme que les membres fréquentés régulièrement voire le seul groupe de vie (Alban). Seul Ali tente de représenter des membres en l'absence de fréquentations régulières mais la figuration apparaît à cet endroit très confuse. Ils ne figurent pas les morts qu'ils évoquent oralement, donnent plus ou moins d'importance à une lignée dans la figuration par absence de lignée figurée (Alban) ou par figuration d'une seule lignée de manière spontanée (Ali et Léa). Ali a également recours aux redoublements d'icônes pour se représenter ainsi que sa fratrie, à la fois dans la lignée maternelle et dans la lignée paternelle. Pour ces sujets la structuration des cellules familiales est la plus confuse. Que ce soit leur propre cellule familiale, celles de leurs parents ou des autres membres, ils les positionnent dans une collection franchement indéterminée. Voici un exemple de la qualité de l'élaboration sémiotique du groupe familial pour ces sujets au travers du génogramme de Ali :

- Figuration des parents
- Figuration des liens pauvre
- Membres fréquentés seulement
- Cellule non triangulé

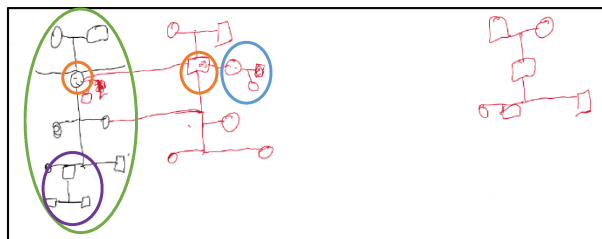


Image 5 : Généogramme de Ali

B. Quelle expérience subjective du lien est traduite dans leur généogramme ?

Au sein de cette seconde dimension nous explorons la part de **sémantisation** réalisée par les sujets dans la réalisation du généogramme. L'idée est de voir quels *choix ont-ils réalisés dans l'utilisation du code sémiotique* pour traduire leur expérience subjective du lien. Nous nous centrons pour cela sur l'analogisation du groupe (D) et sur la sémiotisation iconique et graphique (E). Nous observons là encore trois tendances dans notre échantillon, les sujets qui semblent avoir une capacité élevée à manier les signes (Steven, Jonas, Emeric et Gaby), les sujets qui semblent avoir une bonne capacité à manier les signes mais dont le travail de sémantisation vient opacifier la figure (Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire et Léa) et enfin les sujets qui semblent avoir une faible capacité de sémiotisation (Ali et Alban).

Forte capacité de sémiotisation – Steven, Jonas, Emeric et Gaby : L'analogisation du groupe est ici de bonne qualité, les sujets utilisent l'espace feuille de façon équilibrée, la figuration est claire et la disposition du groupe familial se fait à partir des règles de la parenté. Il n'y a pas de désinvestissement marqué d'une partie de la généalogie (quelques variations de la taille des icônes seulement) et les sujets se placent de manière conventionnelle, au centre au bas de la figuration. Ce sont les sujets qui ont finalement le plus recours au code conventionnel de la consigne pour représenter les membres. Tous n'apportent cependant pas d'indications scripturales quant à l'identité des membres représentés. A cet endroit, il n'y a que Steven qui reste très collé à la consigne et qui n'apporte pas d'informations scripturales, il nous fournit un généogramme presque épuré de sémantisation. Voici un exemple de la qualité de la sémantisation pour ces participants au travers du Généogramme de Jonas :

Disposition à partir des règles de parentés

Variations d'icônes

Informations scripturales

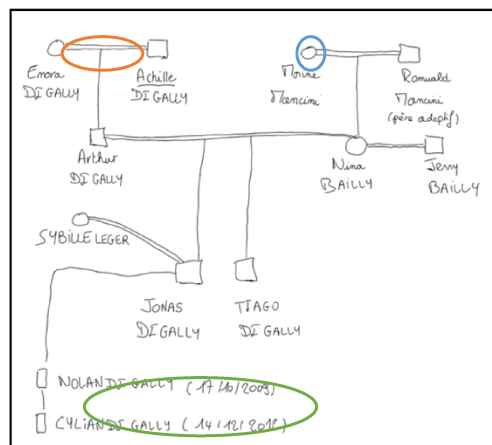


Image 6 : Génogramme de Jonas

Forte capacité de sémiotisation altérée par la sémantisation : Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire et Léa : La qualité des figurations est ici plus confuse même si les sujets usent relativement bien de l'espace feuille. La disposition globale du groupe est plus singulière pour Frédéric (condensation d'une partie de la généalogie), Thomas (en forme d'étoile) Pierre et Grégoire (où domine la séparation). De plus, nous notons des variations fréquentes de la taille des icônes et des désinvestissements marqués d'une partie de la généalogie. A cet endroit, les sujets se situent davantage sur un des côtés de la figuration. La sémiotisation iconique, du sujet, de la famille restreinte et de la famille élargie est ici aussi de bonne qualité mais nous observons tout de même des déformations nettes du code pour au moins un des membres voire des inventions sémiotiques (exemple : traits pointillés pour représenter la séparation et la mort dans le généogramme de Frédéric ci-après). Les sujets enrichissent leur généogramme en donnant quelques indications scripturales de l'identité des membres. Voici un exemple de la qualité de la sémiotisation du groupe familial chez ces participants au travers du généogramme de Frédéric :

Disposition singulière

Variations fréquentes d'icônes

Déformation du code

Informations scripturales

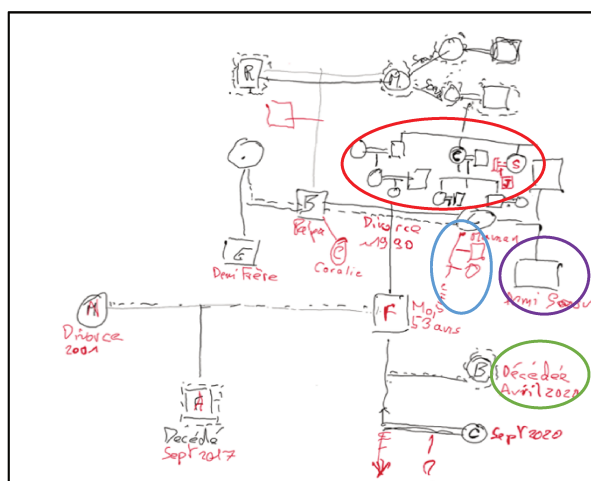


Image 7 : Génogramme de Frédéric

Faible capacité de sémiotisation - Ali et Alban : L'occupation de l'espace feuille est ici quasiment nulle, la qualité de la figuration très confuse, la disposition globale du groupe familial très singulière où domine davantage la cohésion et où l'on observe d'importantes variations concernant l'investissement de la généalogie (importance accordée à la cellule familiale de la mère du sujet). Si nous nous centrons sur la sémiotisation iconique graphique, nous observons qu'Ali et Alban transforment le code iconique pour au moins un des membres de la famille restreinte. Alban ne représente pas du tout sa famille élargie. Ajoutons que les sujets ne donnent aucune inscription de noms ou de termes de parentés, leurs génogrammes à cet endroit sont pauvres, nous n'avons que quelques initiales. Voici un exemple de la qualité et de la sémiotisation chez ces sujets au travers du génogramme d'Alban :

Disposition très singulière

Désinvestissement de la généalogie

Déformation du code

Informations scripturales

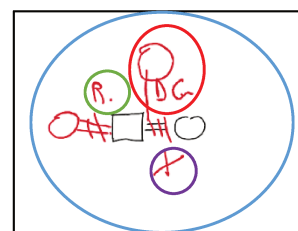


Image 8 : Génogramme de Alban

C. Qu'en est-il de la différence des sexes et des générations dans leur figuration ?

Au travers de ce déterminant nous apprécions l'élaboration mentale de la double différence chez les participants. Dans l'approche que nous avons choisie, la capacité de **différenciation sémiotique** est rendue visible premièrement par la *façon dont le sujet utilise concrètement le code proposé et deuxièmement par la production, au travers de ce code, d'une analogisation de la double différence des sexes et des générations*. Nous explorons ici la différenciation sémiotique des sexes (F), des positions dans la filiation (G), des positions dans l'alliance (H) et des positions dans la germanité (I).

Différenciation sémiotique de bonne qualité : Steven, Jonas, Emeric et Gaby : Pour ces sujets la différenciation des sexes est claire, nous n'observons aucune confusion ni

concernant leur propre sexe ni ceux de leurs parents et grands-parents. Il en est de même pour la différenciation des générations, les sujets figurent clairement un écart entre les générations passantes et descendantes. Il n’y a que Gaby, à cet endroit, qui représente ses propres enfants au-dessus d’elle en inversant les générations. Aussi nous observons que les sujets (Jonas, Emeric et Gaby) représentent leurs enfants par un lien de filiation privilégié à eux-mêmes ou par redoublement du lien de filiation à eux et à leur ex-conjoint(e). La différenciation des positions d’alliés est relativement claire également, il y a bien figuration des deux alliés avec mise en rapport des positions de manière conventionnelle, qu’ils s’agissent de l’alliance de leurs parents ou de leurs grands-parents paternels et maternels. C’est leur propre alliance qui est plus confuse ici avec modification nette du code (écart vertical pour Gaby et Jonas). Concernant la différenciation sémiotique dans la germanité, elle est de bonne qualité également, les positions laissant bien apparaître une filiation commune dans la figuration. Nous notons tout de même que les sujets ne prennent que rarement en compte l’ordre des naissances pour figurer les fratries. Voici un exemple de la qualité de la différenciation sémiotique chez ces participants au travers du génogramme de Gaby :

Différence des sexes

Différences des générations

Positions des enfants

Positions des alliés

Positions des germains

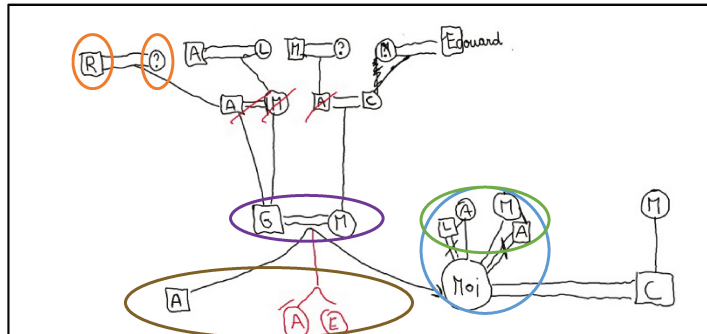


Image 9 : Génogramme de Gaby

Différenciation sémiotique de moyenne qualité : Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire et Léa : Pour ces sujets nous observons quelques confusions dans la différenciation des sexes. Par exemple, nous observons une intrication d’icônes concernant le sexe de Gabriel lui-même, une de ses sœurs et son père. Il en est de même pour Frédéric qui se représente par une icône aux bords arrondis et pour lequel il y a une confusion concernant le sexe de sa demi-sœur par non-correspondance de l’icône utilisée et le sexe d’un grand-oncle pour lequel il y a superposition de deux icones. Grégoire également, superpose deux icones pour se représenter lui-même et Pierre a également

recours à la superposition d'icônes concernant un cousin. Au sujet de la différenciation sémiotique des positions dans la filiation, nous observons là aussi quelques ambiguïtés, il y a par exemple pour Pierre une franche inversion des générations (les générations passantes sont représentées comme des générations descendantes). Il en est de même pour Gaby concernant ses enfants. Thomas à l'inverse signifie doublement l'écart générationnel par une première icône « enfants » qu'il décompose ensuite en représentant les membres de la fratrie. Frédéric condense une partie de la généalogie ce qui rend plus opaque la différenciation des générations. Grégoire et Léa représentent bien un écart signifiant la différenciation des générations mais l'accent semble justement mis sur l'écart voire la séparation entre les générations (pas de mise en lien sur le génogramme de Grégoire et forte distance entre les générations pour Léa). La figuration des alliés est elle aussi plus opaque, soit par absence de figuration d'un des alliés (Pierre, Grégoire et Léa) soit par une horizontalité de mauvaise qualité (Frédéric et Thomas) ou une position horizontale mal différenciée renvoyant à la fusion (Gabriel). Enfin pour la différenciation sémiotique des positions dans la germanité, les icônes de la fratrie sont soit dispersés (Grégoire et Pierre), soit ils empruntent des rapports spatiaux d'autres relations (Frédéric et Thomas), soit ils sont représentés par des liens privilégiés au père ou mère (Gabriel et Léa). Les sujets ici ne prennent pas du tout en compte l'ordre des naissances sauf Gabriel. Voici un exemple de la qualité de la différenciation sémiotique chez ces participants au travers du génogramme de Gabriel :

Différence des sexes

Différences des générations

Positions des enfants

Positions des alliés

Positions des germains

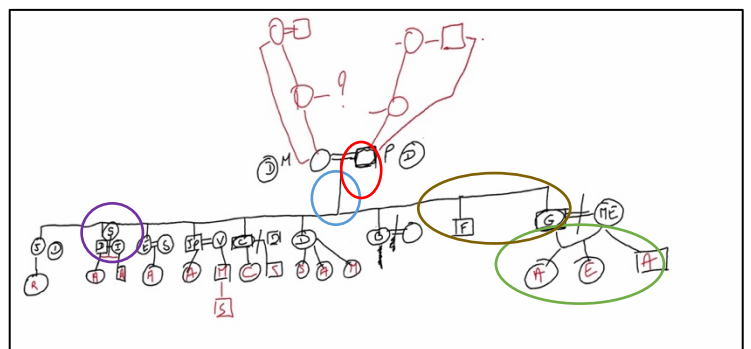


Image 10 : Génogramme de Gabriel

Différenciation sémiotique de mauvaise qualité : Ali et Alban : Enfin pour ces sujets la différenciation sémiotique est la plus confuse par défaut de figuration. Si la différenciation sémiotique des sexes apparait assez clairement, la différenciation des

génération, des positions d'alliés et des positions dans la germanité, sont très ambivalentes dans les génogrammes de Ali et Alban. Ceci est dû à la pauvreté des figurations mais également au fait que les positions semblent interchangeables. Dans le cas d'Alban par exemple, s'il représente de manière spontanée son père et sa mère ainsi que l'alliance entre eux, l'icône de son père représente ensuite un de ses frères pendant notre échange. Aussi dans le génogramme d'Ali, il est difficile de distinguer le lien d'alliance du lien fraternel, l'un et l'autre étant représenté de la même manière. Les génogrammes d'Alban et Ali, figurant au-dessus, illustrent bien la qualité de la différenciation sémiotique pour ces sujets. Les génogrammes annotés qui suivent seront également davantage explicite concernant cette dimension.

D. Qu'en est-il du niveau de reconnaissance du lien et de sa place dans les liens ?

Par cette dernière dimension nous explorons le **processus d'identification sémiotique** à partir de *l'énonciation des liens et leur figuration*. Notre objectif est d'appréhender le niveau de reconnaissance du lien chez les sujets, au regard des règles universelles qui le déterminent et le niveau de reconnaissance de sa place dans le lien. Pour ce faire nous nous centrons sur cinq facteurs, l'affiliation (J), la signification du vecteur de filiation (K), la signification des vecteurs d'alliance (L), La signification du lien de germanité et de demi-germanité (M), et l'identification verbale (N). Enfin, de la même manière que pour les autres déterminants, nous observons trois grandes tendances dans notre échantillon de recherche, allant de l'identification figurative et verbale des liens conventionnelle, à l'ambiguïté et la confusion de cette dernière.

Identification figurative et verbale des liens conventionnelle : Steven, Jonas, Emeric et Gaby : Nous observons une signification relativement conventionnelle des vecteurs. Pour le vecteur de filiation, les sujets représentent un lien unique entre eux et le lien d'alliance de leurs parents, de même pour leur père et mère. A quelques exceptions, nous observons par exemple que concernant leurs propres enfants, Jonas et Emeric les représentent par un lien d'affiliation à eux-mêmes seulement et Gaby les représentent avec un double lien d'affiliation, à elle-même et aux pères de ses enfants. Pour le vecteur d'alliance, il correspond là encore au code de notre consigne. Les sujets

représentent le lien entre deux alliés par un double traits horizontal, qu'ils s'agissent du lien d'alliance entre leurs parents ou d'autres membres de la famille. Là encore, c'est leur propre lien d'alliance qui est plus ambigu, Jonas et Gaby usent bien du double trait de liaison mais représentent leurs alliés davantage à la verticale par rapport à eux. Nous nous demandons si cela ne vient pas indirectement spécifier l'antériorité de ces relations. Jonas lui ne représente pas ses anciennes alliées, mères de ses enfants. Enfin pour le vecteur de germanité, ce dernier est lui aussi conventionnel, à partir des vecteurs d'alliance et de filiation. Il n'y a qu'Emeric qui représente les membres qui composent la germanité de manière indifférenciée sous la forme par exemple d'une icône unique « deux enfants ». Là encore, c'est pour leurs propres enfants que nous observons une signification plus confuse. Jonas et Emeric par exemple, représentent la germanité de leurs enfants par un trait de liaison simple allant de l'ainé au cadet. Concernant l'identification verbale, les sujets désignent les membres par des termes de parentés (mère) et des termes d'adresse (maman) et ce à partir d'égo (ma maman) et d'alter (la maman de). Ils identifient verbalement les membres de la famille élargie (oncle, tante, cousin), utilisent des patronymes paternel et maternel et procèdent pendant la réalisation de manière symétrique par étage générationnel. Voici un exemple de la qualité de la signification des vecteurs chez ces sujets à partir du génogramme annoté d'Emeric :

Alliance
Filiation
Germanité

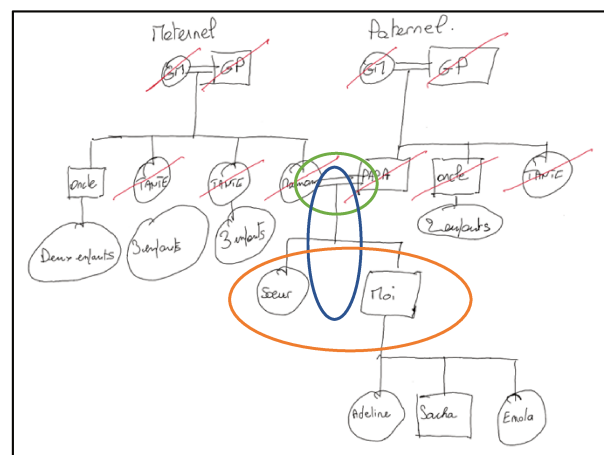


Image 11 : Génogramme de Emeric

Identification figurative et verbale des liens ambiguë : Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire et Léa : De manière générale la signification des vecteurs est ici plus ambiguë. Concernant leur propre lien de filiation, tous les sujets ici usent du code

conventionnel (lien unique entre eux et le lien d'alliance de leurs parents). En revanche, la signification est moins évidente concernant les autres membres de la famille : Gabriel et Frédéric affilient préférentiellement leur père à leur propre mère. A cet effet, Frédéric n'affilie pas du tout sa mère et Thomas l'affilie préférentiellement à sa propre mère également. Le lien de filiation dans le génogramme de Thomas est plus ambigu encore puisque ce dernier use du double trait de liaison (signifiant l'alliance) entre chaque parent et l'icône « enfants ». Pour Gabriel c'est le vecteur de filiation de ses propres enfants (mais également de ses nièces et neveux) qui est le plus ambigu avec un vecteur de filiation à chaque parent. Dans les génogrammes de Grégoire et Pierre, il n'y a pas de mise en liens, cependant nous observons dans le cas de Pierre que, lorsque ce dernier tente d'affilier ses parents, il le fait préférentiellement à leur propre mère. Enfin dans le génogramme de Léa nous notons qu'il n'y a pas de figuration des liens d'alliance autre que celui de ses parents, les autres membres sont alors affiliés par la voie du sang (par exemple elle représente une nièce par un lien vertical unique à son frère sans figurer l'alliance de son frère et sa belle-sœur). Ainsi les vecteurs d'alliance sont eux aussi très confus, soit par absence de figuration (Pierre, Grégoire et Léa), soit par une modification nette du code (Frédéric, Gabriel et Thomas). La signification des liens de germanité en est elle aussi plus ambiguë. Dans les génogrammes qui présentent des liens de germanité, nous observons que leur signification est conventionnelle lorsqu'il s'agit de leur propre germanité (Gabriel et Léa) mais très vite confuse pour les autres membres de la famille par absence de figuration du lien d'alliance, par présence d'un lien de filiation préférentiel à un parent ou par un lien de filiation redoublé à chaque parent. Concernant l'identification verbale des liens, la désignation des membres se fait là aussi par des termes de parenté et des termes d'adresse à la fois à partir d'égo mais également à partir d'alter et les sujets procèdent de manière symétrique par étage générationnel pour réaliser leur génogramme. Les sujets nomment et prénomment assez facilement les membres qu'ils figurent. Voici un exemple de la qualité de la signification des vecteurs auprès de ces sujets au travers du génogramme annoté de Léa :

Alliance
 Filiation
 Germanité

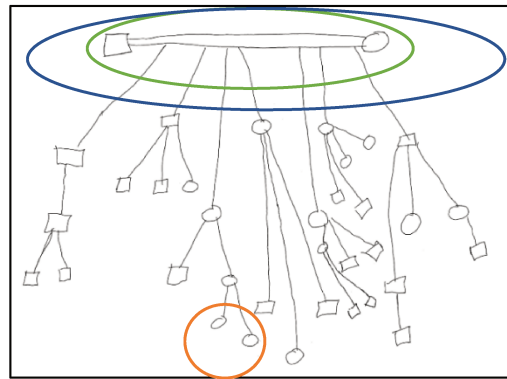


Image 12 : Génogramme de Léa

Identification figurative et verbale des liens très opaque : Ali et Alban : C'est dans les génogrammes de Ali et Alban que la signification des vecteurs est la plus opaque. Il y a absence de signification par absence de figuration dans le génogramme d'Alban et la signification apparait très confuse du côté d'Ali, les enfants, les alliés et les germains étant tous représentés de la même manière selon un axe vertical. Concernant l'identification verbale des liens elle est cependant riche et vient contrebalancer la qualité des représentations. La désignation des membres se fait ici par des termes de parenté et d'adresse à partir d'alter et d'égo mais nous notons davantage de termes d'adresse. Les sujets donnent également quelques prénoms pendant la réalisation mais procèdent davantage par associations diverses pour organiser leur figure. Voici un exemple de la qualité de la signification des vecteurs chez ces sujets à partir du génogramme annoté d'Ali :

Alliance
 Filiation
 Germanité (tantes maternelles)

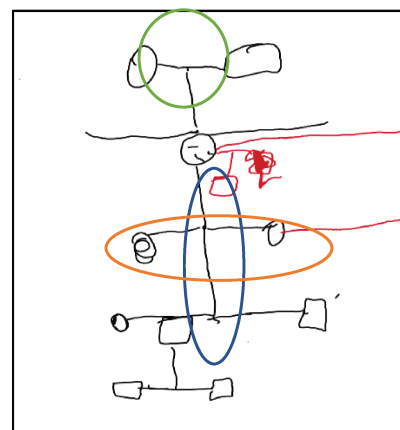


Image 13 : Génogramme de Ali

Synthèse : Ainsi, à partir de ce travail d'analyse nous repérons trois niveaux d'élaboration des liens chez les sujets qui renvoient à des catégories déjà mises au jour comme significatives dans le travail de M.-J. Grihom (2002, 2004, 2013). En effet, pour la première part des sujets (Steven, Jonas, Emeric et Gaby) l'élaboration des liens nous semble régie par **une prévalence de la différence**. Dans leur génogramme, la sémiotisation domine. Le degré de connaissance des liens et des règles de parentés sur lesquels ils reposent est de bonne qualité permettant à la réalisation d'être conventionnelle. Nous dirions même ici, hyper-conventionnelle, laissant dans l'ombre la part d'élaboration subjective des liens. A quelques endroits tout de même s'expriment quelques représentations inconscientes, notamment dans le cas de Gaby pour laquelle il y a une inversion générationnelle concernant ses enfants. Mais de manière générale, il nous semble qu'ici, sont à l'œuvre des mécanismes de refoulement et d'isolation permettant aux sujets de maintenir en latence les fantasmes. Le compromis privilégie alors la liaison secondaire au détriment du désir du sujet de se représenter et d'être représenté dans ses liens intersubjectifs.

Concernant la deuxième part des sujets (Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire et Léa), l'élaboration des liens nous semble renvoyer à une **tension entre ressemblance et dissemblance**. Ici nous avons des génogrammes plus originaux, montrant que les représentations inconscientes s'articulent à la double différence au travers de figurations à la fois inventives et conventionnelles. Aussi nous y repérons des signes qui parlent du lien avec l'autre sous son aspect fantasmatique. A cet endroit, M.-J Grihom fait l'hypothèse que la figuration du fantasme a une fonction de défense face à la subjectivation (2013). En se satisfaisant d'une représentation fantasmatique du lien, le sujet préserverait sa connaissance de la parenté et ce faisant éviterai d'avoir à penser à sa dissemblance, à sa propre altérité dans le lien avec l'autre (Grihom 2013).

Enfin, pour la dernière part des sujets, (Ali et Alban), il nous semble que l'élaboration des liens est bien plutôt dominée par **la ressemblance et la confusion**. En effet, la sémantisation domine dans leur production et les liens y apparaissent mal conceptualisés. La position des sujets dans leurs liens semble ainsi obéir à des règles de l'ordre de l'association, un membre en évoquant un autre ; et de la ressemblance, le regroupement des membres s'effectuant sur la base d'une similitude générale. La figure globale et le maillage texte-figure sont confus renvoyant à une énigme ou un impensable chez les sujets du lien.

VI. Les modalités d'attachement

Enfin, concernant les modalités d'attachement, nous nous centrons sur les réponses que nous avons obtenues aux trente items du RSQ. Les variables dépendantes correspondent aux cinq réponses possibles à chaque item de ce questionnaire. Il s'agit de variables qualitatives ordinales sous la forme d'une échelle de Likert. Elles suivent un ordre allant de 1 à 5 et renvoient à des niveaux d'appréciation : « pas du tout comme moi » (1), « pas comme moi » (2), « un peu comme moi » (3), « comme moi » (4) et « tout à fait comme moi » (5) permettant au sujet d'exprimer son degré d'accord ou de désaccord aux trente affirmations qui lui sont proposées.

A. Les sujets ont-ils un style d'attachement significativement différent de la population générale ?

Notre première interrogation consiste à nous demander si notre échantillon est fidèle à la population que nous utilisons de référence : celle de Guédeney et al (2010). Pour ce faire, nous utilisons le T de Student aussi appelé test de conformité. Voici les moyennes que nous obtenons pour notre échantillon (tableau 10) et celles obtenues par Guédeney et al. en 2010 (tableau 11).

Tableau 10 : Moyennes individuelles et collectives de l'échantillon à chaque modalité

Modalités/ Participants	Évitement	Anxiété dans les relations	Sécuré
Steven	31	11	18
Gabriel	25	6	10
Frédéric	21	13	16
Thomas	23	16	21
Pierre	15	8	15
Ali	15	5	16
Jonas	22	10	15

Emeric	23	13	12
Grégoire	27	20	11
Alban	27	19	5
Gaby	26	12	22
Léa	21	10	21
Moyennes	23,00	11,91	15,16

Tableau 11 : Moyennes obtenues par Guédénéy et al. en 2010

Modalités/ Guédénéy et al (2010)	Évitement	Anxiété dans les relations	Sécurité
Moyennes	22,01	12,01	15,01

Cependant avant de réaliser le t de Student nous devons au préalable vérifier que nos données remplissent plusieurs conditions indispensables à l'application de ce test :

Les variables dépendantes sont continues et mesurables : les variables dépendantes ciblées pour le t de Student sont les modalités d'attachement évaluées au RSQ selon l'approche de Guédénéy et al : « Évitement », « Anxiété dans les relations » et « Sécurité » (2010). Ces modalités sont mesurées en moyenne à partir des scores obtenus à tous les items spécifiques de chaque modalité. Par exemple la variable « évitement » se mesure en faisant la moyenne des scores obtenus aux items 1, 2, 6, 10, 12, 19 et 26. Nous concluons donc que nos variables dépendantes sont continues et mesurables.

La variable indépendante est constituée d'au moins deux groupes indépendants catégoriel : la variable indépendante de cette étude correspond aux deux groupes distincts « participants de la recherche » et « participants de Guédénéy et al ». Il y a donc au moins deux groupes indépendants catégoriels, les participants de notre recherche n'ayant pas participé à la recherche de Guédénéy et ses collaborateurs.

Les données sont indépendantes : selon ce postulat, les réponses des individus ne doivent pas être influencées par celles d'autres individus. L'idée est d'éviter que certains sujets soient liés entre eux. Nous rappelons que la récolte de nos données s'est effectuée de manière individuelle. Aucune variable particulière ou d'influence notoire ne relie les participants entre eux. Cependant, il a pu nous arriver d'aider les participants dans la compréhension de l'énoncé d'un item ou dans la lecture du questionnaire. Nous avons été attentive à la manière dont nous aidions les participants pour ne pas influencer leurs réponses. Nous devons tout de même noter que le recueil de données s'est étalé sur près d'un an et demi, compte tenu du contexte sanitaire. Il est donc possible qu'un élément contextuel lié à la période puisse avoir eu une influence sur nos données. Toutefois, l'ensemble de nos données étant recueilli dans ce même contexte, nous supposons que notre échantillon ne comporte pas de différence significative intra-groupe. Autrement dit, les participants ayant tous été rencontrés dans ce contexte particulier, nous pensons qu'il ne peut y avoir d'influence significative étendue à une seule partie de l'échantillon. Autrement dit encore, les différences que nous pourrions observer entre les modalités d'attachement d'un participant et d'un autre ne pourraient, selon nous, pas être expliquées par un élément contextuel lié à la période. Ainsi, dans les limites de notre connaissance, aucun élément suffisamment interpellant ne suggère qu'une partie de notre échantillon puisse être sujette à une influence commune pouvant biaiser les résultats. Nous pouvons conclure que les données sont bien indépendantes les unes des autres et que les biais envisagés ne sont pas suffisamment contraignants pour empêcher de procéder à l'analyse.

La taille de l'échantillon est satisfaisante : nous devons bien avouer qu'un plus grand échantillon serait souhaitable. Cependant, chaque groupe de la variable indépendante est plus important que le nombre de variables dépendantes analysées. La taille des échantillons ($N = 12$ et $N = 126$) semble donc satisfaisante car chaque groupe comprend un nombre de sujet supérieur à 3, soit le nombre de variables dépendantes de l'analyse (sécure, évitement, anxiété). Nous concluons que ce postulat est également respecté pour engager l'analyse.

Les variables ne contiennent pas de valeurs extrêmes : Avant de procéder à l'analyse il est souhaitable de s'assurer que l'échantillon ne contienne pas de valeurs extrêmes.

Ces données dites « aberrantes » peuvent être le résultat d’erreurs de saisie de données, d’erreurs de mesure ou d’erreurs de procédure. La présence de ces valeurs va, par exemple, avoir comme effet de gonfler ou d’amoinrir la moyenne. En statistique, un score Z inférieur à -3 ou supérieur à 3 est considéré comme une valeur extrême et devra être retiré avant de procéder à l’analyse. Nous avons donc calculé le Z score de chacune de nos données :

Tableau 12 : Z-score obtenu par chaque participant à chaque modalité

	Évitement	Anxiété dans les relations	Sécure
Steven	1,72	-0,24	0,70
Gabriel	0,57	-1,40	-1,17
Frédéric	-0,19	0,23	0,23
Thomas	0,19	0,93	1,40
Pierre	-1,34	-0,94	0,0023
Ali	-1,34	-1,64	0,23
Jonas	-0,0019	-0,47	0,0023
Emeric	0,19	0,23	-0,70
Grégoire	0,95	1,86	-0,94
Alban	0,95	1,63	-2,34
Gaby	0,76	-0,0023	1,63
Léa	-0,19	-0,47	1,40

Tous les Z score que nous avons obtenus sont compris entre -3 et 3, nous n’avons donc de ce point de vue aucune valeur extrême. Cependant, Ali a répondu de façon tout à fait aléatoire (24 des 30 items ont pour réponse 1 « pas du tout comme moi »). Nous supposons que cela ne se reflète pas dans les z-score obtenus à chaque modalité d’attachement car la particularité du RSQ est que seulement 17 des 30 items évaluent ces modalités. Or les 6 réponses qui diffèrent dans le questionnaire de ce participant font parties de ces items et augmentent suffisamment la moyenne pour obtenir un z score convenable. Au regard de la passation, nous avons tout de même souhaité retirer les réponses de ce participant de notre base de données et concluons dorénavant que nos variables ne contiennent pas de valeurs extrêmes ou aberrantes.

Les variables sont distribuées normalement : Pour vérifier ce prérequis, nous devons réaliser un test de normalité. Nous avons choisi le test de Shapiro-Wilk car il est connu pour être particulièrement puissant pour les petits effectifs ($N < 50$). Nous avons pour cela utilisé le logiciel d'analyse de données de l'Université : STATISTICA. Nous avons obtenu les histogrammes ci-contre (figures 1,2 et 3).

Figure 3 : Histogramme de la variable évitement

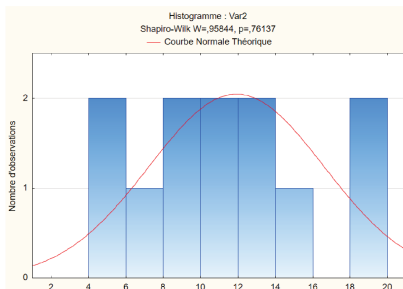


Figure 1 : Histogramme de la variable anxiété dans les relations

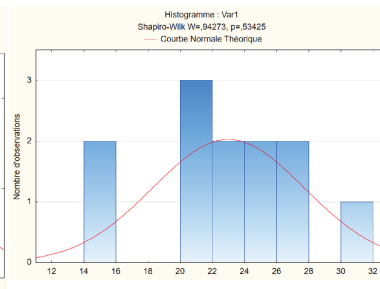
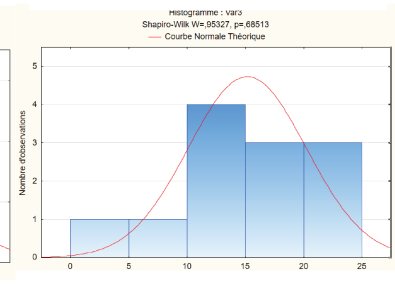


Figure 2 : Histogramme de la variable sécuritaire



Il est très compliqué de dire que les données se distribuent normalement à partir d'un échantillon de 11 participants. Cela se reflète bien dans les histogrammes. Cependant, nous obtenons tout de même des p-valeurs supérieures à 0,05 et pouvons donc conclure que l'hypothèse nulle stipulant la normalité des données est acceptée.

Les conditions d'application du t de Student étant maintenant vérifiées nous pouvons passer à son analyse. Nous avons à nouveau utilisé le logiciel STATISTICA, voici les données transmises par le logiciel :

Tableau 13 : Résultats du t de Student (Statistica)

Variable	Comparaison de moyennes à un standard (constante) (Feuille de données34)							
	Moyenne	Ec-Type	N	Erreur-T	Valeur de Référence	Valeur t	dl	p
Var1	23,72727	4,197402	11	1,265564	22,01000	1,356923	10	0,204643
Var2	12,54545	4,344275	11	1,309848	12,01000	0,408791	10	0,691310
Var3	15,09091	5,300086	11	1,598036	15,01000	0,050630	10	0,960617

Variable 1 - Évitement : Nous observons que la valeur de t calculée est de 1,356923. En nous référant à la table de Student, nous obtenons un t théorique de 2,228 pour un

d.d.l = 10 (N-1) et une marge d'erreur $\alpha = 0,05$. Le t calculé appartient bien à l'intervalle $[-2,228 ; 2,228]$. Nous acceptons H_0 , il n'y a pas de différence significative entre notre échantillon et la population de référence. Notre échantillon semble fidèle à la population de Guédeney et ses collaborateurs en ce qui concerne la variable évitement.

Variable 2 - Anxiété dans les relations : Nous observons que la valeur de t calculée est de 0,408791. En nous référant à la table de Student, nous obtenons un t théorique de 2.228 pour un d.d.l = 10 et une marge d'erreur $\alpha = 0,05$. Le t calculé appartient bien à l'intervalle $[-2,228 ; 2,228]$. Nous acceptons H_0 , il n'y a pas de différence significative entre notre échantillon et la population de référence. Notre échantillon semble fidèle à la population de Guédeney et ses collaborateurs en ce qui concerne la variable anxiété dans les relations.

Variable 3 - Sécure : Nous observons que la valeur de t calculée est de 0,05063. En nous référant à la table de Student, nous obtenons un t théorique de 2.228 pour un d.d.l = 10 et une marge d'erreur $\alpha = 0,05$. Le t calculé appartient bien à l'intervalle $[-2,228 ; 2,228]$. Nous acceptons H_0 , il n'y a pas de différence significative entre notre échantillon et la population de référence. Notre échantillon semble fidèle à la population de Guédeney et ses collaborateurs en ce qui concerne la variable sécure.

Ainsi, nous observons que nos données sont fidèles à celles de Guédeney et al. (2010). Nous pouvons donc bien les utiliser comme normes et points de référence. Cependant, cela veut aussi dire que notre échantillon de recherche ne diffère pas de façon significative de cette population standard. Autrement dit, les participants de notre étude n'ont pas de style d'attachement particulier ou qui diffère significativement de la population générale à l'inverse de ce qu'indique la littérature sur ce sujet. Cependant le t de Student nous permet de voir si l'échantillon entier diffère significativement ou non de la norme. Nous avons donc souhaité approfondir l'analyse en regardant plus spécifiquement les moyennes de chaque participant. Pour cela nous avons réutilisé les Z-scores. Mais nous avons cette fois-ci utilisé une probabilité d'erreur de 0.05, plus fine que pour la vérification des valeurs extrêmes, qui correspond en Z score à un intervalle de confiance allant de -1,96 à +1,96.

En nous référant au tableau 12 (Z-score obtenu par chaque participant à chaque modalité), nous observons que seul Alban obtient un Z-score inférieur à l'intervalle de confiance. Autrement dit, il apparaît qu'Alban a obtenu un score significativement différent de la population de référence en ce qui concerne la modalité sécuritaire. Alban semble donc avoir un style d'attachement particulièrement insécure par rapport à la norme. Bien que dans l'intervalle de confiance, nous observons également que certains participants s'approchent grandement des extrémités de l'intervalle de confiance. Steven obtient à cet effet un Z-score de 1,72 pour la modalité « évitement » et Grégoire obtient un Z-score de 1,86 pour la modalité « anxiété dans les relations ». Bien que la différence à la population de référence ne soit pas significative en des termes statistiques, nous notons tout de même que ces participants ont de hauts scores dans ces dimensions. Le style d'attachement de Steven apparaît à cet effet particulièrement évitant et le style d'attachement de Grégoire apparaît particulièrement anxieux. En ce qui concerne les autres participants, ils obtiennent des Z-scores s'approchant de zéro, compris entre -1,96 et 1,96. Nous pouvons donc conclure que les participants de notre étude ont un style d'attachement semblable à la population de référence. Autrement dit les participants obtiennent des scores relativement similaires à la population de référence pour les trois modalités évaluées au RSQ : l'évitement, l'anxiété dans les relations et la sécurité et semblent ainsi avoir un style d'attachement sécuritaire.

B. Y-a-t-il des tendances générales dans leurs réponses ?

Notre seconde interrogation consiste à se demander comment se distribuent les réponses des participants. Cette fois-ci nous nous intéressons donc à toutes les réponses des participants, aux trente items du questionnaire et non seulement aux dix-sept items spécifiques aux modalités d'attachement comme dans le précédent point. Les statistiques descriptives, non paramétriques, nous permettent de tester nos données en pourcentage et en fréquence afin de voir plus précisément comment se distribuent les réponses des participants. A l'aide du logiciel STATISTICA nous avons obtenu les moyennes, les médianes, les modes, les effectifs du mode, les minimums, les maximums, les premiers quartiles et les troisièmes quartiles obtenus à chaque item recensé dans le tableau ci-après (tableau 14).

Tableau 14 : Statistiques descriptives des réponses obtenues aux 30 items du RSQ

Variable	Stats Descriptives (Feuille de données2. sta)								
	Moyenne	N Actifs	Médiane	Mode	Effectif du Mode	Minimum	Maximum	25,000 ^e Centile	75,000 ^e Centile
Var1	3,818182	11	4,000000	5,000000	5	1,000000	5,000000	3,000000	5,000000
Var2	4,545455	11	5,000000	5,000000	7	3,000000	5,000000	4,000000	5,000000
Var3	3,545455	11	4,000000	5,000000	4	1,000000	5,000000	2,000000	5,000000
Var4	2,909091	11	3,000000	2,000000	4	1,000000	5,000000	2,000000	4,000000
Var5	2,818182	11	3,000000	multiple		1,000000	5,000000	2,000000	4,000000
Var6	2,272727	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	5,000000	1,000000	4,000000
Var7	2,636364	11	3,000000	3,000000	4	1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var8	3,636364	11	4,000000	5,000000	4	1,000000	5,000000	2,000000	5,000000
Var9	2,727273	11	3,000000	1,000000	4	1,000000	5,000000	1,000000	5,000000
Var10	2,727273	11	3,000000	1,000000	5	1,000000	5,000000	1,000000	4,000000
Var11	2,454545	11	2,000000	2,000000	4	1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var12	3,454545	11	3,000000	3,000000	5	2,000000	5,000000	3,000000	5,000000
Var13	1,545455	11	1,000000	1,000000	7	1,000000	3,000000	1,000000	2,000000
Var14	4,090909	11	4,000000	5,000000	5	3,000000	5,000000	3,000000	5,000000
Var15	3,545455	11	4,000000	multiple		1,000000	5,000000	3,000000	5,000000
Var16	3,000000	11	3,000000	multiple		1,000000	5,000000	1,000000	5,000000
Var17	2,090909	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var18	2,181818	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var19	2,818182	11	3,000000	1,000000	3	1,000000	5,000000	1,000000	4,000000
Var20	2,000000	11	1,000000	1,000000	6	1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var21	1,909091	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	4,000000	1,000000	3,000000
Var22	2,727273	11	3,000000	1,000000	4	1,000000	5,000000	1,000000	4,000000
Var23	2,363636	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	5,000000	1,000000	5,000000
Var24	1,363636	11	1,000000	1,000000	8	1,000000	3,000000	1,000000	2,000000
Var25	2,181818	11	1,000000	1,000000	6	1,000000	5,000000	1,000000	4,000000
Var26	4,363636	11	5,000000	5,000000	8	1,000000	5,000000	4,000000	5,000000
Var27	3,454545	11	4,000000	4,000000	4	1,000000	5,000000	3,000000	4,000000
Var28	1,818182	11	2,000000	1,000000	5	1,000000	3,000000	1,000000	3,000000
Var29	2,545455	11	2,000000	multiple		1,000000	5,000000	1,000000	3,000000
Var30	4,272727	11	4,000000	4,000000	6	3,000000	5,000000	4,000000	5,000000

Au regard de ces informations il nous semble important de relever plusieurs items : 2, 13, 20, 24, 25 et 26. En effet, nous observons que ces items obtiennent des médianes extrêmes (5 ou 1) ce qui veut dire qu'au moins la moitié des réponses que nous avons obtenues à ces items sont les réponses « pas du tout comme moi » et « tout à fait comme moi ». Ainsi, pour l'**item 2 : « c'est très important pour moi de me sentir proche des autres par rapport aux émotions »**, nous observons que 63% des participants répondent « tout à fait comme moi » à cet item. De plus, 100% des individus sont d'accord avec cet item et trouvent que ce dernier leur correspond (63,63% répondent « tout à fait comme moi », 27,27% répondent « comme moi », 9,09% répondent « un peu comme moi » tandis que 0% répondent « pas comme moi » ou « pas du tout comme moi ». L'ensemble de notre échantillon est donc d'accord avec cet item.

Pour l'**item 13 : « je m'inquiète du fait que les autres deviennent trop proches de moi »**, nous observons que les réponses des participants sont distribuées sur les trois premières modalités « pas du tout comme moi », « pas comme moi » et « un peu comme

moi ». Nous retrouvons que 63% des participants ont répondu « pas du tout comme moi », 18% ont répondu « pas comme moi », 18% ont répondu « un peu comme moi » tandis que 0% ont répondu « comme moi » ou « tout à fait comme moi ». La médiane des réponses obtenues se trouve alors à $X=1$. En effet, 81% des participants considèrent que cet item ne leur correspond pas voire pas du tout et seulement 18% considèrent que cet item leur correspond seulement « un peu ».

En ce qui concerne **l'item 20**, « **je suis mal à l'aise quand quelqu'un se rapproche trop de moi** », nous observons que les réponses sont majoritairement distribuées sur les deux premières modalités « pas du tout comme moi » et « pas comme moi ». Cependant nous pouvons retrouver quelques réponses sur les trois autres modalités de la façon suivante : 54% des participants répondent « pas du tout comme moi », 18% répondent « pas comme moi », 9% répondent « un peu comme moi », 9% répondent « comme moi » et 9% répondent « tout à fait comme moi ». Ainsi, la médiane des réponses se retrouve à $X=1$ « pas du tout comme moi » à cet item. C'est-à-dire que 54% des participants considèrent que cet item ne leur correspond pas du tout, comprenant ces 54%, 72% considèrent que cet item ne leur correspond pas, tandis que 28% considèrent qu'il leur correspond au moins « un peu ».

Pour l'item 24 : « **je me sens un peu mal à l'aise quand je suis proche des gens** », nous observons que les réponses sont distribuées sur les trois premières modalités de la façon suivante : 72% répondent « pas du tout comme moi », 18% répondent « pas comme moi » et 9% répondent « un peu comme moi ». Ainsi, la médiane des réponses obtenues se retrouve à $X=1$. C'est-à-dire que 72% des participants considèrent que ces items ne leur correspondent pas du tout, 90% (72% compris) considèrent que cet item ne leur correspond pas et seulement 9% considèrent qu'il leur correspond un peu.

Pour l'item 25 : « **je trouve que les gens ne veulent pas être aussi proches de moi que je le souhaiterais** », nous observons que les réponses sont distribuées sur quatre des cinq modalités, mais la première modalité « pas du tout comme moi » obtient le plus de réponses : 54% des participants répondent « pas du tout comme moi », 9% répondent « pas comme moi », 9% répondent « un peu comme moi », 18% répondent « comme moi » et 9% répondent « tout à fait comme moi ». Ainsi la médiane des

réponses se retrouve à X=1 (pas du tout comme moi). Ce qui veut dire que 54% des participants considèrent que cet item ne leur correspond pas du tout, comprenant ces 54%, 63% considèrent qu'il ne leur correspond pas et 37% considèrent qu'il leur ressemble un peu voire totalement.

Enfin, pour l'**item 26 « je préfère ne pas dépendre des autres »**, nous observons que la modalité qui obtient le plus de réponses est la cinquième modalité « tout à fait comme moi ». Les autres modalités obtenant une réponse chacune sauf la deuxième « pas comme moi ». A cet effet, la médiane des réponses obtenues se retrouve à X=5 « tout à fait comme moi ». C'est-à-dire que 9% des participants considèrent que cet item ne leur correspond pas, tandis que 92% considèrent qu'il leur correspond voire leur correspond totalement.

En résumé nous pouvons retenir de cette seconde analyse que les participants sont majoritairement d'accord pour six des trente items du RSQ. Nous notons que les items pour lesquels les participants semblent significativement d'accord renvoient à la **quête de proximité**. Ainsi l'ensemble des participants sont d'accord pour dire que les items « *je m'inquiète du fait que les autres deviennent trop proches de moi* », « *je suis mal à l'aise quand quelqu'un se rapproche trop de moi* » et « *je me sens un peu mal à l'aise quand je suis proche des gens* » ne leurs correspondent pas. Tous semblent donc favorables à la proximité. Tandis qu'ils sont d'accord pour dire que les items « *c'est très important pour moi de me sentir proche des autres par rapport aux émotions* » et « *je préfère ne pas dépendre des autres* » leurs correspondent. Notons à cet endroit **une forme de clivage entre la quête de proximité et le besoin d'indépendance**.

Synthèse : Nous observons au travers de cette analyse des résultats contradictoires avec la littérature concernant un attachement de type inséure chez les auteurs de violences conjugales (Carraud, Jaffé, & Sillitti-Dokic, 2008 ; Dumas, Pearson, Elgin, & Mc Kinley, 2008). Cependant, elle met au jour une tendance générale des participants d'une forme de clivage entre dépendance-indépendance dans la relation à l'autre.

VII. Synthèse de la mise à l'épreuve de l'hypothèse secondaire

Ainsi nous avons montré au travers de cette partie que l'agir violent dans le lien de couple semble bien sous-tendu par des enjeux psychiques de subjectivation dans le rapport intersubjectif des sujets et validons à cet effet nos premières hypothèses.

Nous avons montré, à partir de l'analyse de la parole des sujets, comment l'agir violent semble à la fois découler de failles dans le processus de subjectivation, autrement dit de reste à symboliser, et dans le même temps, être une solution subjective du sujet face à l'angoisse qui émane de ces failles. Ces résultats étant en adéquation avec ce que la littérature scientifique apporte dans la clinique de l'agir au sein du couple (Atani-Torasso, 2017 ; Marianne, 2017 ; Harrati, Coulanges, & Vavassori, 2018 ; Thevenot, 2020).

Aussi, au Rorschach, notre attention s'est particulièrement portée sur la capacité des sujets à représenter des relations. Nous avons montré comme les sujets sont en difficultés sur ce point par la quasi-absence de relations dans leurs protocoles et par la présence de versants symbiotique, anaclitique, persécutif et narcissique dans les rares représentations de relations et dans la relation à l'objet-test. Ces résultats rendant compte d'une problématique de l'ordre de l'insuffisance de la différenciation entre sujet et objet. A cet effet, au TAT, les représentations de relations manifestes de cet outil sont venues éclairer les difficultés des sujets dans leur lien aux autres. La problématique centrale qui émerge apparaît être de l'ordre de l'angoisse de perte (abandon et/ou séparation). Rendant compte de profils limites, où les assises narcissiques sont insuffisamment stables et insuffisamment garantes de continuité d'être. Les conflits et les discontinuités de l'objet mettant alors à mal l'identité des sujets. Là encore, ces résultats sont en adéquation avec la littérature scientifique de la clinique de l'agir et les recherches projectives auprès d'auteurs d'agression sexuelle (Balier, 1996, 2005 ; Ciavaldini, 1999 ; Moulin, 2010). Cependant, les recherches projectives sont encore rares en ce qui concerne les auteurs de violences conjugales et cette partie nous semble avoir montré

leurs intérêts. Elle permet notamment de révéler le parallèle avec les constats réalisés par les projectivistes auprès d'agresseurs sexuels.

Aussi nous nous sommes attachés aux représentations de relations familiales à partir de l'étude de la subjectivation des liens et de sa place dans les liens au Génogramme. Nous avons montré à partir de trois tendances générales – le maintien à distance du désir dans le lien, à l'inverse la surdétermination du désir dans le lien et enfin l'impensable dans le lien, comment les sujets semblent en difficulté pour penser leurs liens familiaux et leur place dans ces derniers. A cet effet, c'est le propre lien d'alliance des sujets qui a été le plus tenu à distance des représentations. Relevant selon nous la difficulté des sujets à penser leur dissemblance, autrement dit leur propre altérité dans le lien à l'autre. Cela nous renvoie encore une fois à des limites poreuses entre Moi et l'Autre.

C'est aussi ce que semble monter le RSQ. Si nous n'observons pas de modalités d'attachement ou de profil d'attachement qui serait « particulier », autrement dit insécure, par rapport à la population générale, nous observons une tension entre la proximité et l'indépendance dans les réponses des sujets. Cela nous semble bien illustrer la tension qui se joue entre soi/autre, dépendance/indépendance, semblable/dissemblable pour notre population de recherche.

Ainsi le nouage entre séparation/individuation est central dans notre corpus et montre bien selon nous les enjeux psychiques de subjectivation dans le rapport intersubjectif du sujet qui passe à l'acte dans le lien de couple. Notre hypothèse secondaire, déjà constatée auparavant par la littérature scientifique est validée. Il convient désormais de nous intéresser à notre hypothèse principale, concernant les processus de changement des participants, à travers deux temps de mesure : avant stage/après stage, que nous explorons à travers la parole et les récits au TAT des sujets en nous centrant sur l'évolution possible des résultats que nous venons de présenter.

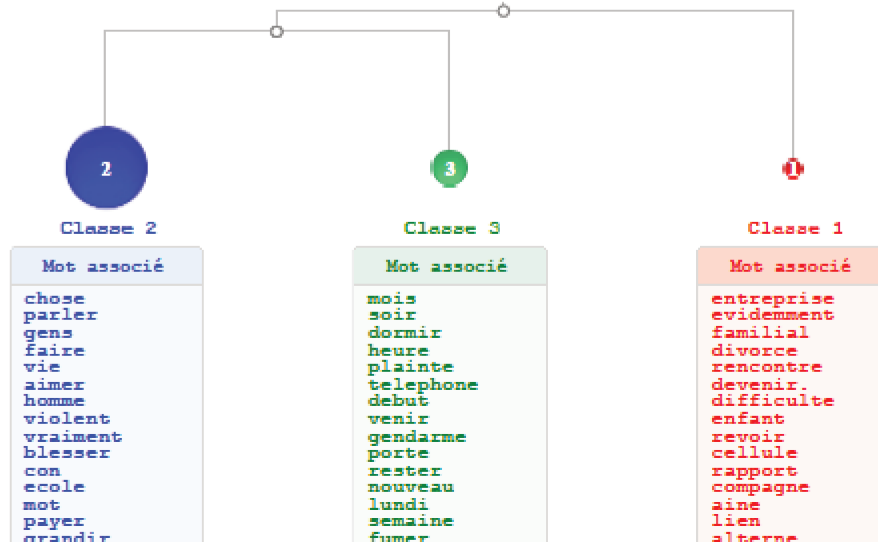
Chapitre 2 : Mise à l'épreuve de l'hypothèse principale – analyse des processus de changement

Il s'agit ici d'étudier les processus de changement considérés en termes de potentiels réaménagements psychiques dans le temps de la prise en charge psycho-juridico-sociale qu'est le stage de responsabilisation. Nous rappelons qu'un délai de 6 semaines minimum a été respecté entre les deuxièmes et troisièmes entretiens pour tous les participants ayant réalisé l'intégralité de la recherche.

I. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets

A l'aide du logiciel ALCESTE nous comparons le discours des sujets avant et après le stage de responsabilisation afin d'appréhender les processus de changement des sujets rencontrés au cours de la prise en charge. Nous avons divisé les données discursives (hors tests) en deux corpus distincts : avant stage de responsabilisation - après stage de responsabilisation. Autrement dit, il s'agit des données obtenues au premier entretien et au troisième entretien (hors retest du TAT). A cet effet, notre analyse porte sur les neuf sujets qui ont participé à l'intégralité du protocole de recherche (Steven, Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Jonas, Grégoire, Alban et Gaby).

A. Le discours des sujets avant le stage de responsabilisation



Le corpus « avant-stage » a été analysé à l'aide du logiciel ALCESTE, 80% de son contenu a été classé, ce qui représente un niveau très élevé de pertinence du traitement. Sur les 1776 unités textuelles identifiées par le logiciel, 1413 ont été classées en trois thèmes stables. Le premier thème à s'être détaché dans l'arbre de classification est la classe 1 que nous appelons « **justifications des violences** ». Son vocabulaire est le plus homogène et représente 14,51% des unités textuelles classées. Elle se caractérise par les mots ; **entreprise, familial, divorce, rencontre, devenir**. Ensuite, se détache la classe 2 qui représente 58,88% des unités textuelles classées. Nous l'appelons « **réflexivité** », ses mots significatifs sont : **chose, parler, gens, faire, vie, aimer**. Enfin, la troisième classe à s'être détachée de l'arbre de classification est la classe 3 que nous appelons « **faits et sanctions** ». Elle représente 26,61% des unités classées et les mots significatifs de cette classe sont : **mois, soir, dormir, heure, plainte et téléphone**. Ce sont trois thèmes qui peuvent être justifiés par notre grille d'entretien. En effet, nous demandons dans un premier temps aux participants de nous raconter leur histoire, à partir du point de départ qu'ils souhaitaient, afin de nous expliquer les raisons de leur prise en charge dans l'association. A cet effet, nous considérons comme logique que le thème « justifications des violences » soit le premier thème qui ressorte de l'analyse ALCESTE. En demandant aux participants les « raisons » de leur obligation de stage nous avons peut-être induit un aspect « **justificatif** » de leur présence dans l'association. A partir de leurs discours, nous avons ensuite relancé les participants sur les différents thèmes de notre grille d'entretien et avons entraîné un aspect « **réflexif** » pendant ce dernier. Ainsi que le thème « **réflexivité** », soit celui qui comporte le plus d'unités textuelles classées, nous semble aller de soi avec la teneur des entretiens. Enfin nous avons également demandé aux participants de nous préciser ce qu'il s'était passé pour eux du point de vue de la justice et de la connaissance des faits par les autorités judiciaires. Le thème « **faits et sanctions** » nous semble en découler.

1. Justifications

Deux des douze participants sont des représentants significatifs de cette première classe que nous nommons « **justifications** », il s'agit de Gabriel (Khi2 402) et Frédéric (Khi2 23). Le logiciel nous fournit le vocabulaire significatif de cette classe (tableau ci-dessous). Nous y distinguons trois mondes lexicaux relevant de trois thématiques différentes. La première thématique concerne davantage le contexte familial (**familial,**

enfant, cellule, ainé, garde alternée, maman, fille). La seconde thématique relève plutôt du contexte conjugal (divorce, rencontre, compagne, lien, couple, séparation, médiation). Enfin la troisième thématique concerne davantage le contexte personnel et identitaire (entreprise, évidemment, devenir, difficulté, revoir, liquider, sécurité, déclaration, valeur, essayer, terrible, extrêmement, (perdre) pied, marquer). Le mot qui apparaît le plus dans cette classe est un marqueur de relation discursive « **puisque** » (Khi2 120), ce qui a largement contribué à la nomination de cette classe en des termes de « **justifications** »⁷².

Présences	Khi2
entreprise	95
evidemment	64
familial	59
divorce	47
rencontre	47
devenir.	46
difficulte	46
enfant	43
revoir	42
cellule	41
rapport	40
compagne	40
aine	36
lien	36
alterne	36
liquider	36
securite	36
declaration	36
maman	35
fille	32
couple	31
rendu	30
valeur	30
essayer	30
terrible	30
separation	30
mediation	29
extremement	29
garde	25
pied	24
elena	24
marquer	24

En effet, les participants semblent attribuer les raisons de leur venue dans la structure et, par là-même, de leur agir à des contextes personnels, conjugaux et familiaux difficiles. S'ils font à cet endroit un lien entre leur agir violent et un contexte de vie difficile nous observons qu'ils y font référence sous l'angle de l'attribution de leur acte à des facteurs extérieurs. En effet, le logiciel nous fournit également les citations les plus représentatives de la classe, dont la première est : « **puis face aux difficultés financières toute façon je pouvais plus faire face donc maintenant on se voit toujours mais séparément on a eu une explication assez longue pour essayer de comprendre ce qui nous avait conduit l'un comme l'autre à perdre pied depuis elle a quasiment plus aucune crise, bon elle est suivie évidemment puisque quand elle a eu ses menaces de suite j'ai** » (Gabriel, Khi2 42). Pour ce participant nous voyons combien il est **évident** que son acte soit lié à ses propres difficultés financières, à la faillite de son entreprise ainsi qu'aux difficultés du couple (avec son ex-conjointe, ses enfants et les enfants de sa nouvelle compagne). Il est le participant le plus représentatif si bien que ce sont davantage ses termes que nous retrouvons dans les listes de mots et les citations fournies par le logiciel. Cependant les autres participants font également un lien avec le contexte professionnel dans leur discours « *ça n'allait pas*

⁷² Le terme « **puisque** » n'apparaît pas dans la liste de mots ci-contre car les marqueurs de relation discursive sont une catégorie grammaticale que le logiciel intègre dans son analyse complémentaire et que nous pouvons retrouver dans le rapport détaillé qu'il nous fournit.

depuis le... depuis qu'elle a arrêté de travailler en fait » (Thomas, p.243, l.115-116) ; *« il était nécessaire en fait de... d'avoir le diplôme pour travailler et à partir de ce moment-là en fait elle a... elle a rencontré beaucoup de difficultés euh... ce qui jouait beaucoup en fait sur son... sur son état d'esprit quoi* (Frédéric, p.171, l.144-146). De même avec le contexte familial et conjugal *« jusqu'au moment où mon fils n'était plus désiré au sein de la famille (pause) pour elle donc elle s'en est prise petit-à-petit à lui* » (Emeric, p.541, l.67-72) ; *« parce que moi j'ai une grosse histoire familiale derrière* » (Grégoire, p.602, l.186-187) ; *« j'ai dû changer de métier euh... je... j'ai dû quitter mes amis j'ai quitté ma famille ça m'a fait j'pense un... gros choc psychologique* » (Gaby, p.977, l.94-95).

Ainsi, comme nous avons pu le repérer dans notre première analyse du discours concernant les caractéristiques du passage à l'acte, tous les sujets se centrent sur les vulnérabilités psychiques et situationnelles du couple lors de notre première rencontre pour expliquer voire justifier leur agir. L'analyse ici nous permet de relever qu'ils se centrent particulièrement sur le contexte professionnel, le contexte conjugal et le contexte familial et ce plus particulièrement dans les cas de Gabriel et de Frédéric. Cependant l'analyse de cette classe nous permet également de relever que ces sujets semblent davantage le faire sous l'angle de l'attribution à des facteurs extérieurs, cette classe étant significativement moins associée à la classe « réflexivité ». Ces résultats vont, selon nous, dans le sens d'un agir comme solution subjective transitoire par le corps afin de maintenir le sentiment d'existence du sujet face à un conflit de subjectivation lié au contexte qu'il traverse (Roussillon R. , Pluralité de l'appropriation subjective, 2006).

2. Réflexivité

La deuxième classe à s'être détachée dans l'arbre de classification est la classe que nous nommons « **Réflexivité** ». Elle représente 58,88% des unités textuelles analysées et trois individus sont significatifs de cette classe : Grégoire (Khi2 37), Gaby (Khi2 11) et Thomas (Khi2 1). Nous repérons dans la liste de mots significatifs fournis par le logiciel, trois axes autour desquels la réflexion apparaît dans le discours des sujets. Il y a d'une part les représentations qu'ils ont de la violence, inscrites notamment dans leur vécu, de violences intrafamiliales dans l'enfance (**reproduire, grandir, père**). Il y a

d'autre part les représentations autour de l'étiquette d'auteur de violences conjugales (regard, (être au) courant, gens, homme, violent) et enfin les représentations qu'ils ont de leur agir violent (chose, énerver, blesser). Notons à cet endroit qu'il s'agit assez peu de représentations mais bien plutôt d'affects.

Présences	Khi2
chose	24
parler	23
gens	22
faire	22
vie	17
aimer	14
homme	13
violent	12
vraiment	12
blesser	11
con	10
ecole	10
mot	9
payer	9
grandir	9
pere	8
enerver	8
reflechir	8
psy	7
peine	7
facile	7
regard	7
changer	7
courant	7
haut	6
main	6
sens	6
voir	6
moral	6
alcool	6
desoler	6
frapper	6

Représentations de la violence : en ce qui concerne les représentations de la violence, nous observons qu'elles sont minimisées par les participants voire normalisées. L'unité textuelle la plus représentative de cette classe est « je ne sais pas si je reproduis dans quel schéma j'ai grandi mon père il a jamais été facile avec moi il m'a toujours frappé ou dit des choses méchantes mais c'était pour mon bien en fait c'est dur à comprendre mais c'est vrai c'était pour mon bien » (Alban, Khi2 23). Nous y repérons également une certaine tolérance à la violence. Ici, même si le sujet s'interroge sur la répétition de la violence dans laquelle il a grandi, nous repérons qu'elle est normalisée, dite éducative, « pour son bien ». De la même manière, une autre unité textuelle significative est « y a des choses que je ne pourrais pas changer ça c'est ma nature de défendre les gens (il y a pour vous des violences qui seraient justifiées ?) non y a pas de violences justifiées c'est juste que au bout d'un moment faut faire comprendre aux gens aussi qu'on est plus fort qu'eux » (Grégoire, Khi2 21). En nous faisant part d'expérience qu'il a connu dans son adolescence Grégoire nous montre comment il justifie désormais certaines violences.

Étiquette d'auteur de violences conjugales : regards des autres et d'eux-mêmes : nous constatons combien il est difficile pour les participants d'être considérés comme appartenant à la catégorie « d'auteur de violences conjugales ». Elle est perçue comme une attaque identitaire et une attaque du masculin. Plusieurs participants n'ont pas souhaité que leur entourage soit informé des faits. A cet effet, nous retrouvons comme unité textuelle significative de cette classe « alors je ne voulais pas du tout qu'ils soient au courant à la base et au final ils me parlent toujours parce qu'ils savent aussi que ils me connaissent » (Thomas, Khi2 10). Un certain nombre d'entre eux nous disent avoir

peur de se retrouver avec des « *gens dangereux* » (Thomas, p.256, l.558) au stage de responsabilisation, des « *cas-sociaux* » (Steven, p.80, l.947), qui frappent leur femme « *parce que la soupe n'était pas bonne* » (Gabriel, p.115, l.702). Chez certains, cela les conduit à retourner l'agressivité en son contraire et à nous montrer leur désir de venir en aide aux autres : « *cette relation elle finissait pas comme ça il me fallait quelque chose il faut que j'en parle, faut que j'en parle, faut que je fasse quelque chose pour les jeunes* » (Grégoire, Khi2 13). A cet endroit les sujets se présentent et se considèrent comme différents des stagiaires qu'ils vont pouvoir rencontrer.

Représentations du passage à l'acte : enfin, nous observons également dans cette classe un axe qui traite directement du passage à l'acte. Une des unités textuelles représentatives est « *moi je me sens acculée ça veut dire je peux pas faire autrement mes paroles n'y changeront rien le fait de bouger ça change rien je peux pas faire autrement c'est comme si j'avais un mur et qui fallait que je traverse le mur* » (Gaby, Khi2 12). Nous observons que c'est l'axe où les participants font le plus référence aux affects et ressentis « *acculé, traumatisé, colère, énervé* » mais où les représentations manquent. Ainsi, le terme « *chose* » dont le Khi2 est le plus élevé de la classe, apparaît dans 116 unités textuelles dont 104 sont intégrées dans cette classe.

Là encore cette classe nous semble tout à fait cohérente et en congruence avec notre analyse thématique pour notre hypothèse secondaire. Les sujets semblent minimiser la violence, à la fois celle qu'ils ont connue et leur propre violence. Ils se placent du côté du dissemblable par rapport « *aux autres violents* », considérant pour certains qu'ils n'appartiennent pas à la catégorie d'auteurs de violences conjugales. Pour d'autres, comme Gaby, les faits sont davantage reconnus et émerge alors une réflexion sur l'agir mais nous observons au travers de la prépondérance d'affects par rapport aux représentations que la pensée est encore manquante et qu'il reste des éléments à symboliser autour de l'agir.

3. Faits et sanctions

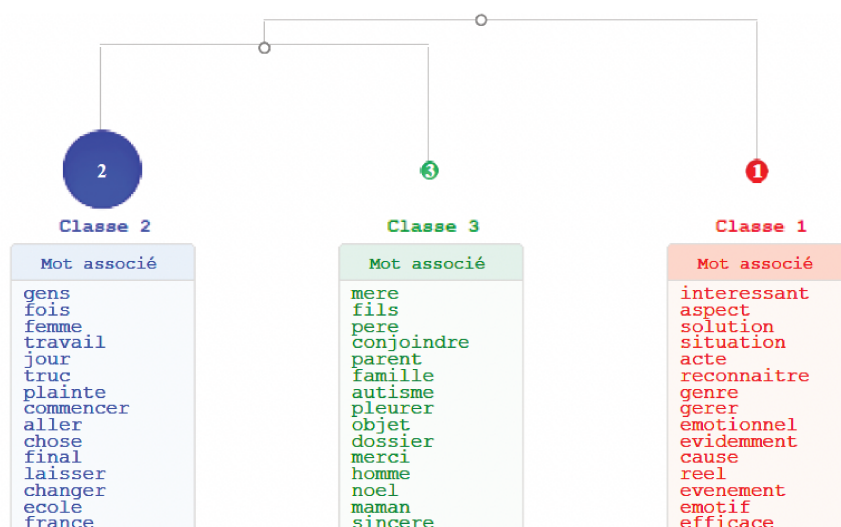
Enfin, la troisième classe à s'être détachée dans l'arbre de classification est la classe que nous avons appelée « *faits et sanctions* ». Elle représente 26,61% des unités textuelles classées et Pierre en est un participant significatif (Khi2 153). Les mots significatifs de

Présences	Khi2
mois	80
soir	64
dormir	59
heure	52
plainte	52
telephone	40
debut	39
venir	39
gendarme	32
porte	29
rester	29
nouveau	29
lundi	28
semaine	26
fumer	25
soiree	25
prevoir	25
vacance	25
arrete	24
nuit	23
passe	23
manger	22
voisins	21
matin	20
social	18
allee	17
covid	17
auditionne	17
bureau	17
ecouter	17
refuser	17
ensemble	17

cette classe sont des marqueurs spatio-temporels : mois, soir, heure, début, lundi, semaine, soirée, vacances, nuit, matin, bureau ; des verbes d'actions : dormir, venir, rester, fumer, prévoir... et des noms évoquant les représentants de la scène de l'agir : plainte, téléphone, gendarme, voisins, social, covid... Dans cette classe nous observons que les participants nous font part à la fois de l'acte violent ainsi que de la manière dont les faits ont été connus par les autorités judiciaires. A cet effet, nous dirions plutôt que les sujets se centrent sur l'évènement connu de l'autorité judiciaire. Cette description apparaît sous un mode factuel. Les effets de la sanction sur eux-mêmes en termes d'affects et de ressentis ne sont pas du tout traduits dans cette classe. Les sujets semblent se contenter de nous décrire factuellement l'évènement connu, bien souvent le seul et unique de leur

discours. A cet effet, l'unité textuelle la plus représentative de cette classe est « c'était trop tard parce que après, après elle a porté plainte et voilà et, et donc je suis allé donc, donc y a deux gendarmes qui sont venus à la maison y m'ont amené à la gendarmerie » (Thomas, Khi2 27) montrant la centration sur le dépôt de plainte. Cette classe apparaît être celle dont le vocabulaire est le moins homogène de notre corpus. En nous centrant sur les unités textuelles les plus représentatives, nous observons en effet des citations de divers participants reprenant l'épisode violent. Aussi, chacun décrivant le scénario subjectif de l'agir, il nous apparaît évident que cette classe ait le vocabulaire le moins homogène. À travers ces descriptions, c'est bien plutôt les marqueurs de relations temporelles qui apparaissent représentatifs du discours des sujets sur l'agir violent. Aussi, cette analyse nous permet de voir que Pierre est le participant qui s'est le plus attaché à ce thème pendant le premier entretien.

B. Le discours des sujets après le stage de responsabilisation



Le corpus « après-stage » a également été analysé à l'aide du logiciel ALCESTE, 89% de son contenu a été classé, ce qui représente un niveau très élevé de pertinence du traitement. Sur les 1726 unités textuelles identifiées par le logiciel, 1519 ont été classées selon trois thèmes stables. Le premier thème à s'être détaché dans l'arbre de classification est la classe 1 que nous appelons « **stage de responsabilisation** ». Cela va dans le sens de notre grille d'entretien étant le thème que nous interrogeons particulièrement à ce deuxième temps de recherche. Le vocabulaire de cette classe est le plus homogène et représente 21,33% des unités textuelles classées. Cette classe se caractérise par les mots ; **intéressant, aspect, solution, situation, acte, reconnaitre**. Ensuite, se détache la classe 2 qui représente 66,69% des unités textuelles classées. Nous l'appelons « **appréhension de l'avenir** », ses mots significatifs sont : **gens, fois, femme, travail, jour, truc**. Enfin, la troisième classe à s'être détachée est la classe 3 que nous appelons « **conflits au sein du couple** ». Elle représente 11,98% des unités classées et les mots significatifs de cette classe sont : **mère, fils, père, conjoindre, parent, famille**.

1. Le stage de responsabilisation

La première classe représente 21,33% des unités textuelles classées et deux participants sont représentatifs de celle-ci, il s'agit de Gabriel (Khi2 114) et Jonas (Khi2 486). L'analyse des termes significatifs de cette classe nous laisse voir au moins deux axes : il y a, d'une part, la perception du stage qu'ont les sujets, celle du dispositif et celle des autres stagiaires (**intéressant, aspect, situation, acte, efficace, dire, permettre**) et, d'autre

Présences	Khi2
interessant	103
aspect	79
solution	79
situation	68
acte	56
reconnaitre	49
genre	44
gerer	42
émotionnel	41
evidemment	41
cause	38
reel	37
evenement	37
émotif	33
efficace	33
scenario	33
dire	32
permettre	32
personnel	32
particulierement	32
cle	30
fuite	28
regler	28
communication	28
accord	27
stupide	26
conduire	26
raison	25
conflit	24
difficulte	24
responsabilite	23
objectif	22
---	---

part, les enseignements qu'ils semblent avoir tirés du stage (solution, reconnaître, gérer, émotionnel, cause, scenario, clé, fuite, régler). Les participants, plus particulièrement ici Jonas, nous disent avoir des attentes de solutions mais les sujets apparaissent déçus par le stage. Une des unités textuelles significatives de cette classe est : « éventuellement des solutions ou des je ne sais pas comment le dire des, des moyens pour le gérer peut-être l'aspect émotionnel de la chose ou voilà des manières de gérer cette situation mais c'était un peu c'était un peu trop condensé je pense » (Jonas, Khi2 24). A cet endroit, c'est bien plutôt la comparaison aux autres stagiaires qui semble avoir été opérante dans le processus de responsabilisation : « donc moi j'avais ma place je savais très bien que j'étais là pour une bonne raison mais y en a plein qui s'estimaient floués qui estimaient ne pas mériter leur place là alors que leur conjointe aurait dû être là » (Jonas, Khi2 22). Une grande part des sujets a en effet relevé l'intérêt de se confronter à l'histoire des autres. Ils ont, par exemple, pu évoquer avec nous les scénarios qui les ont davantage touchés et auxquels ils se sont identifiés ou contre-identifiés. Ainsi, si dans le premier temps de la recherche les sujets parlent plutôt des différences entre eux, leur agir et la catégorie d'auteurs de violences conjugales à laquelle ils ne semblent pas s'identifier, ils évoquent davantage du même à ce second temps « malheureusement ça c'est le, le point noir absolu de, de ma situation aujourd'hui mais comme pour les autres voilà il y a, il y a une cause première » (Gabriel, Khi2 20) ; « que c'est toujours le même scénario c'est une dispute, une dispute sur/ souvent stupide sans, sans aucun sens ça veut dire qu'au début y a pas de raison réelle c'est pas un truc profond comme/ fin là en tout cas c'était pas/ y avait rien de profond » (Jonas, Khi 2 14). A cet endroit Gabriel et Jonas sont dans deux mouvements différents. Si Jonas nous apparaît très critique envers le stage, Gabriel, lui, semble y avoir adhéré à tel point qu'il nous semble rester collé à certains éléments qui ont été abordés : « puis sur la partie communication encore je reviens là-dessus parce que pour moi j'ai vraiment identifié comme la cause première et d'être capable dans cette communication de se dire où/ qu'est ce qui peut engendrer ». Dans cette formulation nous entendons combien la communication reste un objet extérieur pour Gabriel. À ce dernier entretien, il n'a cessé d'évoquer « la cause première » et la « communication non violente » (CNV). Ces

termes apparaissent comme étant les plus significatifs de cette classe. Or, nous repérons par le biais d'un lapsus répété « communication non verbale » que Gabriel ne s'est peut-être pas complètement approprié les principes de la CNV. Enfin, les autres sujets se centrent plutôt sur le caractère crescendo des violences conjugales comme enseignement du stage. Nous retrouvons notamment comme termes représentatifs de cette classe les mots tels que « **étape** » (Khi2 21) ou « **spirale** » (Khi2 11) et des unités textuelles tels que : « les principales **c'est de savoir que il existe plusieurs violences que y a des étapes dans la violence** » (Steven, Khi2 23). Mais cela nous semble là encore rester sous un versant d'apprentissage d'une réalité externe. Alban par exemple, nous montre pendant ce dernier temps de la recherche le violentomètre qui lui a été fourni pendant le stage et nous dit le garder toujours sur lui afin de s'y référer à n'importe quel moment et vérifier s'il se trouve dans la violence : « *voilà ouais je l'ai gardé avec moi hein (ouais c'est ça le violentomètre mmh et vous l'avez avec vous pourquoi ça ?) la case de la violence je me dis je suis dans la non-violence (et ça vous arrive souvent d'être dans la case violence ?) ouais mais moins qu'avant* » (Alban, p. 932, 1.7019-7030).

Si au terme du stage les sujets semblent déçus des apports en termes de solutions pour leur propre histoire conjugale, nous observons tout de même que ce dernier a permis à plusieurs d'entre eux de faire émerger un processus d'identification à la catégorie d'auteurs de violences conjugales. En effet, si les sujets se centrent au premier temps de la recherche sur les différences qu'ils peuvent avoir avec les auteurs de violences conjugales, ils se centrent désormais, après le stage, sur les similitudes. Par exemple au T1 Steven parle des potentiels stagiaires « *je vais me retrouver avec des gens qui ont peut-être frappé différemment* » (p.52, 1.521) alors qu'au T2 il nous dit « *c'est des gens normaux aussi* » (p.78, 1.886). De la même manière, Pierre envisage l'auteur de violences conjugales comme un sujet « *qui picole* », « *qui se drogue* » et « *qui tape la femme* » (p.325, 1.389) alors qu'au T2 il nous dit que tout le monde « *peut devenir méchant même sans le vouloir* » (p.362, 1.1270). Aussi ici, l'étiquette d'auteur de violences conjugales semble moins difficile à accepter pour les sujets. Malheureusement, nous pensons que c'est bien plutôt parce qu'elle est davantage normalisée. En effet, nous observons que les sujets l'évoquent comme étant davantage banale au T2 là où elle était exceptionnelle voire pathologique au T1.

2. Appréhension de l'avenir

Présences	Khi2
gens	21
fois	20
femme	18
travail	16
jour	14
truc	13
plainte	13
commencer	12
aller	11
chose	11
final	11
laisser	11
changer	10
ecole	9
france	9
parler	9
prendre	9
semaine	9
peur	8
peine	8
partir	8
tete	7
droit	7
faire	7
finir	7
parti	7
compte	7
pareil	7
porter	7
apprendre	7
an	6
seul	6
-	-

La deuxième classe à s'être détachée dans l'arbre de classification est la classe que nous appelons « **appréhension de l'avenir** ». Elle représente 66,69% du corpus analysé. Les participants les plus significatifs de cette classe sont Alban (Khi2 115), Grégoire (Khi2 61), Pierre (Khi2 49) et Thomas (Khi2 1). Elle comprend, elle aussi, différents sous-thèmes notamment des craintes par rapport à la vie de couple (**femme**, (même) **chose**, **laisser**, **changer**, **peur**), des critiques envers la société (**gens**, **plainte**, **changer**, **école**, **France**, **peine**, **droit**) et renvoie également à un investissement narcissique (**tête**, **faire**, **pareil**, **apprendre**). Les participants et plus particulièrement Alban, Grégoire, Pierre et Thomas semblent anxieux par rapport à leur avenir amoureux. Nous retrouvons, par exemple,

comme unité textuelle : « mais après pour **retrouver** quoi ? De **nouveau** la **même chose** ? C'est pour **ça** je préfère éviter **et** voilà **je laisse passer** le **temps** et puis voilà **j'attends** » (Pierre, Khi2 14). Il en est de même pour les participants qui sont restés en couple avec la victime, par exemple Alban « **ça va faire pas mal déjà** de **temps** et puis **ça fera un an** qu'elle aura **porté plainte en septembre** et je me dis de son côté **rien** n'a **changé** donc au **final** c'est que **ça va pas** (Alban, Khi2 11). Les sujets sont assez pessimistes sur leur avenir à deux, ils constatent qu'il n'y a pas de changement dans leur vie de couple et peuvent être, à cet endroit, dans l'évitement de l'autre et dans un surinvestissement narcissique.

La réflexivité se porte alors davantage sur la société, notamment l'éducation et la justice, du côté de la critique. Notons que ce sont des thèmes qui sont évoqués pendant le stage. Nous retrouvons comme unité textuelle représentative : « il **y a un problème** dans l'**éducation nationale** gros **problème** par contre **ils vont** nous **faire** croire **maintenant** que c'est les **femmes qui sont battues** c'est **ça** le **problème en France** moi **j'ai** du mal à croire tout ça » (Alban, Khi2 13) ou bien « mais ça aussi **j'ai** souligné le **problème là-bas** c'est que **en fait en France** c'est **ça** le **problème direct** on va chez le **procureur** c'est **ça** le **problème en France rien** à voir avec les **femmes** c'est le **problème des droits** » (Alban,

Khi2 9). Là où l'agressivité pouvait être retournée en son contraire dans le premier temps de notre recherche, elle semble ici réapparaître dans des thèmes qui ont été évoqués pendant le stage.

3. Conflits au sein du couple (de leurs propres parents, dans leurs relations passées et actuelles)

Présences	Khi2
mere	129
file	102
pere	89
conjoindre	73
parent	59
famille	48
autisme	44
pleurer	43
objet	37
dossier	37
merci	36
homme	31
noel	29
maman	29
sincere	29
sens	27
investir	24
juge	22
apporter	22
souvenir	22
supporter	22
frederique	22
filie	19
souhaite	19
compliquer	18
ch	17
manque	16
yeux	15
soeur	15
absent	15
pesant	15
enfance	15

Enfin, la troisième classe à s'être détachée est la classe que nous intitulons « **conflits au sein du couple** ». Elle représente 11,98% des unités textuelles classées et deux participants sont représentatifs de cette classe, il s'agit de Frédéric (Khi2 132) et de Gaby (Khi2 120). Dans cette classe, les participants reviennent sur les conflits de leur couple mais également sur les conflits du couple parental, auxquels ils ont été confrontés quand ils étaient enfants. Une des unités textuelles significatives est : « dans **beaucoup de sens elle a fait beaucoup de dépression** relativement jeune je, j'ai dû faire **face à certaines de ces, ces situations avec mon père** » ou bien « non, non, non **mon père il a, il a subi comment il a, il avait perdu c'est, c'est, c'est fou, c'est fou comment une le choc, le choc** psychologique qu'il a, qu'il a subi ça m'a fait **mal** et peut-être en tient est-ce-que j'en tiens **encore** rigueur à **ma mère oui certainement** » (Frédéric,

Khi2 25). A cet effet le sujet semble ici faire un lien entre les difficultés du couple parental et ses propres vulnérabilités psychiques. Il nous apparaît alors que les sujets semblent s'interroger sur les répercussions du modèle parental sur leur propre vision du couple. Cependant, les participants reviennent également sur les conflits au sein de leur famille liées à leurs difficultés de couple, nous retrouvons par exemple comme unité textuelle : « **eux ils apprécient pas la façon dont mon conjoint se comporte n'ont pas apprécié comment il s'est comporté avec mon fils le fait de, de vouloir s'impliquer et puis ma mère elle a pas le feeling avec lui** » (Gaby, Khi2 38). Mais ici les sujets ne nous semblent pas s'interroger sur les potentiels répercussions que leur violence peut avoir sur leurs enfants et les autres membres de la famille. Ainsi, ce qui nous semble notable dans cette classe, c'est le clivage qu'il peut y avoir chez ces sujets concernant les

répercussions de la violence. Car si les sujets évoquent les répercussions sur eux-mêmes de la violence du couple parental qu'ils ont connue en termes de vulnérabilité psychique, expliquant notamment leur agir, rien n'est dit sur les possibles répercussions de leur violence sur leurs enfants et les autres membres. Les sujets se limitent ici à évoquer les ruptures de liens engendrées par leurs conflits conjugaux sans interroger davantage les possibles répercussions psychologiques. De plus, ALCESTE nous informe des termes significativement absents de cette classe, autrement dit des mots qui y sont le moins associés. Ils correspondent ici à la classe que nous nommons « **stage de responsabilisation** ». Ainsi, si les sujets font à ce deuxième temps des liens entre leur violence et leurs liens familiaux, cette réflexion ne semble pas émaner du stage de responsabilisation.

Synthèse : Ainsi trois éléments nous semblent importants à partir de cette analyse : les enseignements du stage de responsabilisation, les processus psychiques mobilisés et les liens que les sujets peuvent faire avec leur histoire conjugale.

En ce qui concerne les enseignements du stage, il est apparu que les sujets se focalisent sur le concept « d'escalade » des violences conjugales tel que l'envisage notamment le modèle proposé par Léonore Walker du cycle de la violence conjugale (1979). C'est un modèle largement connu des professionnels, il est devenu un outil d'intervention privilégié auprès des populations touchées par ce phénomène (enfants témoins, victimes et auteurs). De même que le violentomètre, plus récent. Cependant ce que nous relevons également c'est la manière dont les sujets se saisissent de ces outils. Nous remarquons qu'il s'agit plutôt d'un collage et non d'une appropriation par les sujets. Ainsi de manière générale, les sujets s'attachent à décrire, de façon conventionnelle, ce qui les a mobilisés pendant le stage sans que cela ne semble avoir enclenché un processus de changement et une appropriation subjective des conflits qui sous-tendent le passage à l'acte. Les outils et techniques fournis au cours du stage nous semblent plutôt alimenter le fonctionnement opératoire de ces sujets en les confortant dans l'évitement de leurs perceptions internes.

Le dispositif de stage de responsabilisation peine donc à opérer un changement. Nous pensons, comme Cristina Oddone (2020), que cela est notamment dû au fait qu'il est

perçu, parce qu'obligatoire, comme une attaque du masculin. En effet, nous voyons comment les sujets se défendent au T1 de l'étiquette d'auteur de violences conjugales. Eux sont différents des autres, ils ont des raisons (justifications), sont critiques envers ce que serait un auteur de violences conjugales et se centrent sur le seul fait connu de l'autorité judiciaire. Mais le stage prend à cet endroit un rôle de réassurance narcissique. Si les sujets soulèvent avant le stage leurs différences avec les auteurs de violences conjugales, ils notent, à ce deuxième temps, leurs ressemblances et le versant « ordinaire » de ce phénomène, placé du côté du même : « on est tous les mêmes », « ça peut arriver à tout le monde ». Aussi, nous avons l'impression que le stage vient davantage normaliser l'agir. La peine, vécue comme une injustice au T1 est davantage acceptée au T2. Ce qui nous semble cependant positif dans cette dynamique de groupe, c'est la confrontation des sujets à l'histoire des autres. A cet endroit, ce qui a marqué plusieurs de nos participants, c'est le vécu d'injustice partagé par une grande majorité des stagiaires. Cela semble les avoir menés à réfléchir sur leur propre rapport à la responsabilité. Elle nous semble plus reconnue au T2 qu'au T1 bien qu'elle reste minimale dans quelques situations. Si les sujets restent centrés sur un seul fait, celui connu de l'autorité judiciaire, nombreux sont ceux à avoir mentionné d'autres conflits au T2. A cet endroit, les sujets font davantage de liens avec la violence qu'ils ont connue, notamment celle de leurs parents. Il nous semble important de souligner que les sujets interrogent davantage les répercussions psychiques des négligences voire des violences qu'ils ont vécues à ce deuxième temps de recherche alors qu'au premier temps elles étaient davantage normalisées et acceptées, notamment par l'époque. Cependant, si les sujets s'interrogent sur les répercussions des violences vécues sur leur manière d'être en lien, nous observons que cette réflexion est tenue à distance concernant leurs propres enfants pour lesquels les répercussions sont plutôt décrites factuellement. Cela pose donc la question des identifications suscitées par le dispositif groupal de stage de responsabilisation. En effet, il nous semble que la durée des stages actuelle ne permette que des remaniements de surface induits par le dispositif lui-même qui contribue et renforce des identifications, de surface également, plus ou moins massives.

Enfin, si les sujets, au premier temps, semblent se défendre de l'étiquette d'auteur de violences conjugales, notamment en nous montrant un désir de venir en aide (dans leurs discours et comme motif de participation à notre recherche) nous observons que ce

mouvement tombe au second temps. Les participants sont bien plus critiques à ce moment-là, notamment envers leur conjointe et l'État (éducation et justice). A cet endroit, l'agressivité semble persister et se fixer sur des éléments évoqués durant le stage. Cela traduit, pour les participants, un sentiment de manque de soutien. Nombreux considèrent être toujours démunis face aux conflits conjugaux et leurs potentiels agirs. Les participants apparaissent assez pessimistes quant à leur avenir à deux, ceux qui sont restés en couple n'observent pas de changements dans ce dernier depuis leur prise en charge et ceux qui se sont séparés craignent que l'histoire se répète. Là encore, cela nous semble sous-tendu par l'évitement de leurs perceptions internes suscité par ce dispositif groupal.

II. Analyse des processus de changement dans les récits au TAT

Pour l'étude des processus de changement aux récits des TAT, nous nous centrons sur l'évolution des représentations de relations selon la même approche que pour l'exploration de notre hypothèse secondaire. A cela, nous ajoutons également l'étude de critères dégagés pour l'étude des processus de changement par les projectivistes français dans le champ de l'agir notamment la dynamique entre réalité interne et externe, la liaison entre affects et représentations et la symbolisation de l'acte (Roman, 2021). Nous précisons les indicateurs spécifiques à l'étude de chacun de ces critères dans les parties dédiées ci-après.

A. Les récits au TAT avant le stage de responsabilisation

Nous avons rassemblé, selon les grandes séries de procédés du discours observables au TAT, les cotations que nous avons réalisées des protocoles « avant stage » dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Cotation des TAT au T1

Participants	Série A	Série B	Série C	Série D	Série E
Steven	+++	++	+++	++	+

Gabriel	+++	++	+++	++	+
Frédéric	+++	++	+++	+	+
Thomas	+++	+	+++	++	+
Pierre	+++	++	+++	+++	+
Jonas	+++	++	+++	+++	+
Emeric	++	+	+++	++	+
Grégoire	+++	++	+++	++	+
Alban	++	++	+++	++	+
Gaby	++	++	+++	++	+
Léa	++	++	+++	+	+

Légende (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020) :

+ présent

++ fréquents

+++ très fréquents

A partir de ce travail de cotation, nous notons, pour l'ensemble des sujets, une prégnance des procédés de la série évitement (C) avec une grande participation des procédés relevant de l'inhibition (restriction, banalisation). Nous ne nous sommes pas autorisée à poser davantage de questions, librement, au moment de la passation mais en avons tout de même ressenti la nécessité au regard de l'inhibition à plusieurs occasions. Nous observons également une présence marquée de procédés relevant de l'accrochage à la réalité externe (attachement aux détails concrets, au factuel, références à des normes extérieures) et de la centration narcissique (références autocentrées, sensibilité au contraste, détails narcissiques).

Les procédés de la série rigidité (A) sont également majeurs. Nous observons une nette participation des procédés obsessionnels (doute, précaution, annulation, isolation) et de références à la réalité externe (descriptions, précisions, références) dans les protocoles obtenus. Il en est de même des manifestations hors narration, qu'il s'agisse de

manifestations motrices, émotionnelles ou d'adresses directes au clinicien, elles sont fréquentes dans les protocoles.

Les procédés de la série labilité (B) sont plus discrets ils émergent au travers de quelques mises en dialogue et d'expressions d'affects (investissement de la relation) et des entrées directes dans l'expression, des représentations d'actions et des représentations et affects contrastés (dramatisation).

Il en est de même des procédés renvoyant à des émergences du processus primaire (E), ils sont assez rares dans les protocoles des sujets, mais lorsqu'ils émergent, ils sont davantage de l'ordre de la désorganisation des repères identitaires et objectaux (confusion des identités et instabilité des objets) et d'un vécu persécutif (évocation du mauvais objet et recherche arbitraire de l'intentionnalité de l'image). Nous observons également quelques altérations de la perception (scotome d'objet manifeste) ou du discours (trouble de la syntaxe).

Cette première appréhension des protocoles obtenus nous laisse penser à des profils plutôt limites où l'inhibition imprègne la majorité des protocoles. Les sujets semblent rester davantage collés au percept et l'activité associative apparaît peu mobilisée (peu d'élaboration fantasmatique). Les procédés du discours que nous venons de relever visant à éviter toute conflictualisation. Les difficultés de représentations et de symbolisation apparaissent majeures à partir de cette première cotation mais il convient désormais de nous attacher plus précisément aux dimensions qui nous semblent les plus importantes à investiguer dans la clinique de l'agir (représentations de relations, rapport entre réalité interne et réalité externe, liaisons entre affects et représentations et symbolisation de l'acte).

- Qu'en est-il des représentations de relations ?

Nous avons montré lors de la mise au travail de l'hypothèse secondaire, toute la difficulté des sujets pour représenter et mettre en récit des relations comprenant des

interactions entre les personnages des scènes au TAT. Et ce, plus particulièrement aux planches 4, 10 et 13MF dont les contenus latents renvoient à la relation de couple.

Au cours de ce premier temps de la recherche, les récits sont en effet peu conflictualisés. Les sujets usant davantage de procédés du discours tels que la description, l'isolation entre représentations, la banalisation, la centration sur le faire, la centration sur les détails concrets/perceptifs, la mise en tableau et la dénégation. Nous avons fait l'hypothèse que cette importante utilisation de procédés relevant d'un accrochage à la réalité externe et d'un évitement du conflit avait une fonction d'auto-soutien pour les participants face à des représentations de relations manifestes perturbantes. Car si la conflictualisation des représentations de relations est quasiment absente des protocoles, nous avons relevé que lorsqu'elle émerge, notamment par des expressions d'affects, elle renvoie à des problématiques de l'ordre de l'angoisse de perte (séparation et abandon) et des difficultés dans les identifications des sujets.

- Qu'en est-il du rapport entre réalité interne et réalité externe ?

Au premier temps de mesure nous observons un contrôle de la réalité particulièrement marqué sur l'ensemble des protocoles obtenus avec une prégnance des procédés de la série A (rigidité) et de la série C (évitement). Cette référence à la réalité prend différentes dimensions selon les participants. Plusieurs projectivistes se sont attachés à décrire les différentes formes que peut prendre la référence à la réalité en situation de test : importance donnée aux caractéristiques concrètes du matériel, commentaires en rapport avec la situation de test, commentaires en rapport avec une situation réelle ; et les différentes dimensions auxquelles elles peuvent renvoyer : l'hyperréalisme et le raccrochage à la réalité (Husain-Zubair, 1992), la recherche d'objectivité et de preuves (Rouselle Gay-Crosier, Dreyfus, & Husain, 1989), l'étayage sur la réalité (Merceron, Ponce, & Rossel, 1983), l'emprise sur la réalité (Merceron, Husain, & Rossel, 1985) et la réalité comme faire-valoir (Jaffé et Skolnick, 1987⁷³ communication citée dans Revaz, 2005). Ces différentes dimensions renvoient à

⁷³ Communication de Philip Jaffé et Neil J. Skolnick, Defensive references to reality on the Rorschach, au XIIe Congrès international du Rorschach et des méthodes projectives, Guarujá, Sao Paulo, 1987.

différents modes de fonctionnement : psychotique, paranoïaque, psychopathique, pervers et narcissique.

Les énumérations des détails du décor de la planche, du paysage ou des vêtements ainsi que la description statique des faits et gestes des personnages renvoient pour ces auteurs à l'hyperréalisme qui peut être perçu comme une défense contre l'angoisse psychotique. Dans un rare cas, dans le protocole de Frédéric, c'est de cette défense par l'hyperréalisme qui nous semble s'agir. Nous retrouvons par exemple dans son protocole des récits tels que: « *Trois personnages (pause) deux animaux deux chevaux en l'occurrence (...) plusieurs maisons (silence) la femme au premier plan porte des livres elle n... n'a pas l'air d'une euh... campagnarde (silence) elle est vêtue... coquettement enfin oui (...) l'homme a le dos tourné (silence) la deuxième femme est adossée à un arbre (silence) on pourrait croire qu'elle est enceinte (pause) elle a/ euh... elle a plus en fait la... la tenue d'une paysanne (pause) elle a un regard euh... contemplateur (silence) l'homme semble euh être au travail (pause) il est... torse nu (...) je suis... un petit peu perturbé par la topologie euh... (pause) je vois un petit peu mal enfin le relief, le relief du paysage avec euh... (forte inspiration) euh... en premier lieu des rochers suivis de ce... ce terrain qui n'est p... qui n'est pas traité de la même façon que le précédent et puis au fond la mer voilà avec une... une sorte de presque ile mmh » (pl. 2). Le sujet se conforme au matériel à la lettre et la fonction de lutte contre l'angoisse psychotique nous semble transparaître dans les différentes découpes qu'il réalise de la scène « *la femme au premier plan* », « *l'homme* » « *la deuxième femme* », « *la topologie* » également observable par exemple à la première planche « *trois objets enfin trois éléments euh... un enfant mmh son violon et un livre* » (Frédéric).*

Pour d'autres sujets (Thomas, Steven, Alban, Grégoire et Jonas) le recours à la réalité nous semble d'une autre dimension (bien que toujours défensif), celle du raccrochage à la réalité. Les sujets ne se conforment pas directement au matériel mais se réfèrent à des situations qui permettent d'ancrer le contenu du récit dans la réalité. Par exemple, dans le protocole de Thomas, nous obtenons des récits comme : « *dans le cas où il est puni moi qui suis en train d'arrêter de fumer justement (rire) c'est comme si j'ai arrêté de fumer et que (forte inspiration) et qu'j'avais un paquet de cigarette devant moi donc c'est... pas facile de résister... la punition est plus dure du coup* » (pl. 1), « *elle me*

fait un petit peu penser à moi cette euh cette photo et qui genre lors de... de... d'une séparation serait retourné vivre chez sa mère (rire) » (pl. 6BM). Là encore, le raccrochage à la réalité nous semble défensif, il apparaît plus largement aux planches dont les contenus latents renvoient à la relation de couple et l'agressivité comme la 13 MF : *« lui est encore habillé donc ça c'est pas normal fin voilà soit il se lève pour partir mais bon quand c'est comme ça on s'habille pas dans le chambre »* (Steven), *« il a regardé le GPS il avait une heure et demie de bouchons (rire) »* (Alban).

Aussi, dans certains protocoles (Pierre, Steven, Alban, Grégoire) le recours à la réalité nous semble prendre la dimension d'une recherche d'objectivité et de preuves notamment au travers des critiques sur les caractéristiques floues de l'objet. Par exemple, nous obtenons des récits comme : *« on voit quelque chose là d'dans ? (...) le reste je sais pas c'est Picasso qui a dessiné ça »* (Pierre, pl. 19) » ; *« Oula mmh qu'est-ce qu'on a là... je pense à Dexter là au départ (rire) je sais pas pourquoi alors euh... »* (Steven, pl. 8 BM) ; *« j'sais pas c'que c'est ça (pause) si c'est une paire de ciseaux c'est quelqu'un qui veut se tuer (rire léger) (pause) j'pense j'sais pas ce que c'est (pause) ouais une personne qui s'est peut-être endormie mon premier truc c'est ça hein endormie fatiguée épuisée »* (Grégoire, pl. 3BM). A cet endroit, les auto-critiques à l'œuvre notamment dans le protocole de Pierre nous semblent de cet ordre : *« j'sais pas on voit pas bien »* (pl. 3BM) *« je sais pas elle me parle pas trop cette image-là (silence) c'est pour ça j'vous dis j'suis pas trop, très, très imagitatif comme ça puisque je lis pas donc c'est quand même (rire) des romans et tout ça (?) parce que pfff... j'suis plutôt quelqu'un qui bosse tout le temps (rire) »* (pl. 5).

Enfin, de manière générale, la totalité des sujets nous semble s'appuyer sur la réalité dans une sorte de collage au réel pour pallier des carences de mentalisation. A cet endroit, les sujets évoquent des contenus exceptionnels et font des références personnelles renvoyant à un recours à la réalité comme faire-valoir : *« on lui a dit qu'on pouvait plus jouer avec le Covid »* (Gabriel, pl. 1) ; *« après ça peut aussi être deux, deux, deux amis hein (pause) hein des fois ben moi j'adore parler avec les gens qui sont plus âgés qu'moi hein on peut toujours apprendre quelque chose hein toute façon la plupart des métiers où c'est... tous des clients beaucoup plus âgés la plupart du temps y sont retraités hein parce que bon les jeunes ils ont pas tellement les moyens pour faire*

euh pour faire les salles de bain et tout ça donc euh... y... on apprend toujours c'est toujours sympa de discuter avec les gens toujours classe (pause) j'adore » (Pierre, pl. 7BM).

Nous observons que l'ensemble des sujets se raccrochent à la réalité. Ce recours, sous-tendu par différents processus psychiques tels que nous en observons les différentes applications projectives, nous semble renvoyer à une carence de la capacité à mentaliser. Tous les sujets semblent, par différents moyens, s'approprier de l'extérieur ce qui ne peut provenir de l'intérieur. Nous observons, à cet effet, que bon nombre de sujets prennent les devants, anticipent notre jugement, par des commentaires sur eux-mêmes, sur l'insuffisance de leur production : « *alors ça c'est pas mon fort j'vous l'dis tout d'suite hein j'suis quelqu'un qui ne lit pas (pause) à part les, les magazines de voitures ou d'motos ou... j'suis pas trop quelqu'un qui lit des romans* » (Pierre, pl. 1), « *voilà ce que j'en/ voilà ce que j'en vois hein (silence) pas flagrant quand même (rire) (j'avais pas remarqué au début (en riant))* » (Jonas, pl. 4). Les innombrables précautions verbales « j'sais pas » et « peut-être » au cours des récits vont pour nous dans ce sens. Ces résultats font penser à des problématiques d'ordre narcissique où la réalité externe joue un rôle central dans l'économie psychique des sujets afin de pallier la défaillance de la réalité interne.

- Qu'en est-il de la liaison entre affects et représentations ?

Peu d'auteurs se sont attachés à dégager des critères spécifiques pour procéder en une analyse fine de la capacité à lier affects et représentations au TAT. Dans la littérature nous retrouvons quelques indices : Vica Shentoub évoque que la liaison entre représentations et affects de « petites quantités » représente la position idéale de la liaison, les forces brutes et massives de l'affect devant être travaillées et fragmentées pour devenir opératoires (1973). Ainsi, au TAT, il s'agit d'observer **une histoire structurée avec une résonance fantasmatique adéquate** là où, à l'inverse, l'envahissement des représentations et des affects irait de pair avec une histoire mal structurée. Pascal Roman en parle en termes de **souplesse dans les récits**, avec **alternance des vécus mobilisés** et un **maniement des procédés d'élaboration** (2021). Enfin, Marie-Frédérique Bacqué évoque, sous le terme de mentalisation renvoyant à

notre sens au travail de liaison entre affects et représentations, des critères comme **la multiplicité des procédés du discours**, **la lisibilité des récits**, **la stabilité des représentations évoquées** et un **maniement des procédés défensifs** comme étant des preuves d'une bonne capacité de liaison affects-représentations (1992).

A partir de ces indicateurs et afin de procéder à une analyse fine de la capacité des sujets à lier les affects aux représentations, nous nous sommes posée quatre questions majeures : les affects sont-ils présents dans les récits des sujets ? de quels affects s'agit-il ? sont-ils associés à des représentations ? Si oui, à quelles représentations ? Nous avons réalisé cette analyse à toutes les planches que nous avons proposées aux sujets et non aux seules planches qui mettent en scène des relations (1, 2, 3BM, 4, 5, 6BM/6GF, 7BM/7GF, 8BM/9GF, 10, 11, 12BG, 15B, 13MF, 19 et 16).

Les affects sont-ils présents dans les récits des sujets ? Et si oui, de quels affects s'agit-il ?

Nous avons recensé dans le tableau ci-dessous l'analyse planche par planche de la présence d'affects dans le récit de chaque sujet afin d'en avoir un aperçu global. Cela à partir de deux indicateurs : A – présence d'affects dans le récit du sujet ; B – absence d'affects dans le récit du sujet.

Tableau 16 : Présence d'affects dans les récits-TAT au T1

Sujet	1	2	3 BM	4	5	6BM /GF	7BM /GF	8BM /9GF	10	11	12BG	13B	13 MF	19	16
Steven	A	A	A	A	A	A	A	B	A	B	B	A	B	B	B
Gabriel	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	B	A	B	B
Frédéric	B	A	A	A	A	A	A	B	A	B	B	B	A	B	A
Thomas	A	B	B	A	A	A	A	A	A	B	B	A	A	B	B
Pierre	B	B	A	B	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B	B
Jonas	B	B	A	B	A	A	A	B	A	A	B	A	A	A	A
Grégoire	A	A	A	B	A	A	A	B	A	A	A	A	B	B	B
Alban	B	A	A	B	B	A	A	B	A	B	A	B	B	B	B
Gaby	B	B	A	A	A	A	A	B	A	B	B	B	A	A	A

Légende :

A	Présence d'affects dans récit
B	Absence d'affects dans récit

Ainsi nous observons sur la planche 1 que l'affect est complètement absent des récits de cinq participants. Une part des sujets investie la réalité interne du personnage du côté de la concentration et de la pensée sans évocation d'affects apparents « *en pleine réflexion (...) il essaie de se concentrer* » (Jonas), « *pensif (...) n'y porte plus d'attention* » (Frédéric), « *concentré (...) il se prend la tête (...) il a l'air de se prendre la tête* » (Alban), « *il réfléchit (...) il en rêve de jouer (...) il se concentre* » (Pierre), « *il aimerait apprendre à jouer* » (Gaby). Pour l'autre part des sujets, l'affect est présent dans le récit. Ce dernier est relativement restreint dans le protocole de Thomas « *triste* » mais fortement présent dans les protocoles de Grégoire « *envie de jouer (...) il a peur de pas, pas de pas-pas-pas peur (...) très intrigué... étonné... ça a l'air de l'intéresser (...) étonné (...) perplexe... (...) limite ça le saoul* », Gabriel « *il aurait aimé jouer (...) avec mélancolie (...) l'air d'être triste (...) il aime l'instrument (...) ça l rend triste* » et Steven « *a l'air concentré et triste (...) il a pas envie (...) il est découragé (...) il a l'air paumé* ». A cet endroit, les affects qu'évoquent les sujets sont de l'ordre de la tristesse et du découragement face à l'immatunité fonctionnelle à laquelle renvoie cette planche.

A la planche 2 les affects sont complètement absents des récits de Thomas, Pierre et Gaby et émergent seulement dans un commentaire dans le protocole de Jonas : « *c'est plaisant ça* ». Dans les récits des autres sujets, nous observons que les affects sont attribués aux personnages féminins de la scène alors que le personnage masculin en est dépourvu « *est-ce qu'elle est admirative est-ce qu'elle est envieuse (...) elle réfléchit (...) c'est une réflexion malsaine (...) elle est envieuse (...) elle est un peu dégoutée* » (Steven) « *triste ou pensante (...) contente* » (Alban). Dans le récit de Gabriel, l'affect émerge sous la forme d'un lapsus « *elle est heureuse (...) c'est **une émotion** qui doit être étudiante (...) elle est bien* » (Gabriel). Notons que les affects ici émergent à partir d'un appui sur les postures et regards des personnages féminins ce qui marque selon nous l'absence d'affect pour le personnage masculin, étant de dos sur la scène. Ils sont

cependant variés d'un individu à l'autre allant du dégoût à la contemplation et de la tristesse au bonheur.

Concernant la 3BM, seul Thomas n'évoque aucun affect dans son récit. Tous les autres participants nous font part de la position dépressive du personnage : « *triste (...)* *triste, triste dépitée abattue (...)* *complètement éteinte quoi* » (Steven), « *triste (pause)* *ou abattu (pause) ou même mort* » (Alban), « *grande tristesse (...)* *du découragement (...)* *de la solitude (...)* *une grande peine* » (Frédéric) même si cela peut apparaître sous la forme de l'ironie comme dans le cas de Gabriel « *bah il est heureux d'être content (rire)* *nan j'plaisante (...)* *qui a l'air d'être accablé (...)* *accablé* » ou de la dénégation dans le cas de Pierre « *qui n'est pas content (...)* *en tout cas ça va pas là* ».

A la planche 4, une part des sujets n'évoque aucun affect dans leur récit. Comme à la planche 2, l'autre part associe l'affect au personnage féminin dans leur récit « *très amoureuse* » (Steven), « *profondément amoureuse* » (Gaby), « *elle n'a pas l'air très en colère* » (Gabriel). Il n'y a que Thomas et Frédéric qui attribuent un affect au personnage masculin « *indifférent* » (Frédéric), « *jaloux (...)* *peut-être jaloux (...)* *homme énervé* » (Thomas).

Puis pour la planche 5, nous observons que tous les sujets, sauf Pierre et Alban, évoquent des affects dans leur récit. Ces derniers, en correspondance avec le contenu latent de la planche, renvoient à la curiosité et la surprise « *entre euh... interrogation et surprise* » (Frédéric), « *en colère (...)* *par curiosité (...)* *qui l'a surprise* » (Grégoire), « *curieuse elle aimerait savoir* » (Gaby). Il n'y a que Gabriel qui est un peu plus éloigné du contenu latent dû à la conflictualisation de son récit à cette planche : « *pas triste mais pas spécialement joyeux* » et Thomas dont l'ensemble du protocole semble faire des liens avec des conflits dans la relation de couple : « *se rattraper (...)* *d'où le fait qu'elle ne soit pas... forcément très contente* ».

Concernant la planche 6BM, tous les sujets inscrivent des affects dans leur récit. Ces derniers renvoient au regret et à la culpabilité dans la relation à la mère et au risque de perdre son amour : « *il s'en veut (...) elle essaye d'encaisser* » (Steven), « *dans le regret (...) il réfléchit (...) de-de-de regretter* » (Thomas), « *se sent coupable (...) elle lui en veut* » (Jonas), « *désappointés (...) déçue (...) penaud* » (Frédéric) allant jusqu'à l'expression d'affects forts de l'ordre de la solitude dans le cas de Gaby « *tout le temps seule tu m'abandonnes tous le temps* ».

A la planche 7BM, seul Pierre n'évoque aucun affect dans son récit. Cependant, pour la majorité des sujets l'affect émerge du côté de la dénégation : « *il a pas l'air content* » (Steven), « *il a pas l'air d'être à l'écoute* », « *en tout cas pas ravi* » (Alban), « *n'a pas l'air de s'en soucier* » (Jonas) lorsqu'il concerne le plus jeune personnage. Lorsqu'il concerne le personnage plus âgé c'est un affect de réassurance qui lui est attribué : « *a l'air assez bien... intentionné* » (Thomas), « *la sagesse* » (Frédéric), « *plutôt rassurant* » (Grégoire), « *prendre soin d'elles* » (Gaby).

Nous observons beaucoup moins d'affect à la 8BM. Seul Thomas en inscrit dans son récit « *elle a pas l'air de... d'exprimer du regret (...) elle a limite l'air contente* ». Pour deux autres sujets, Gabriel et Pierre, ils émergent dans des commentaires « *alors ce qui est étonnant c'est (...) j'ai un trait d'humour* » (Gabriel), « *ils aiment les films d'horreur hein (pause) qui adorent ça* » (Pierre).

Pierre est, là encore, le seul à ne pas du tout évoquer d'affects à la planche 10. Les autres sujets font part d'amour entre les personnages « *beaucoup l'amour (...) un vrai amour* » (Thomas), « *ont l'air serein (...) serein amoureux* » (Steven) et de tendresse « *tendre amour* » (Gaby), « *beaucoup d'amour et de tendresse* » (Frédéric). A quelques occasions, les sujets relatent également un étayage « *de soutien et d'amour* » (Gabriel), « *se réconfortent* » (Alban), « *le rassurer* » (Grégoire).

Six des participants n'évoquent aucun affect dans leur récit à la planche 11. Les trois autres sujets font part d'affects forts de peur, de catastrophe et de vertige : « *un danger (...) surmonter leur peur* » (Gabriel), « *les inquiéter (...) assez vertigineuse (...) c'est le Mal quoi* » (Jonas), « *attaqués (...) protégeait* » (Grégoire).

A la planche 12BG, quatre sujets n'évoquent pas du tout d'affects. Pour deux autres sujets, ils émergent dans un commentaire : « *j'adore la flotte (...) j'adore la nature donc j'aime bien être au bord de l'eau* » (Steven), « *super coin tranquille qui m'plairait bien* » (Jonas). Enfin, pour les trois derniers sujets, c'est l'aspect paisible et érotisé qui est mis en avant : « *tranquille* » (Alban), « *tranquillement* » (Grégoire), « *bucolique (...) amoureux (...) agréable* » (Gabriel).

Concernant la planche 13B, cinq sujets n'évoquent pas d'affects à cette planche. Les autres sujets évoquent des affects qui ne sont pas directement en lien avec la position dépressive à laquelle peut renvoyer cette planche. Un sujet seulement évoque de la tristesse : « *il a pas l'air de... faire la tête (...) il a pas l'air contrarié (...) en pleine réflexion (...) triste (...) soit il est triste soit il s'ennuie* » (Steven) mais les autres participants évoquent plutôt de l'énervement « *il a l'air énervé* » (Thomas) et de la préoccupation ou de la surprise : « *pas signe forcément qu'il est mal (...) un peu préoccupé* » (Jonas), « *surpris* » (Grégoire).

A la planche 13MF, quatre sujets n'évoquent pas du tout d'affects dans leur récit. Les autres sujets attribuent des affects au personnage masculin de la scène sous la forme de la culpabilité et du regret : « *accablé* » (Gabriel), « *qui regrette* » (Thomas), « *culpabilité extrême fatale* » (Jonas), « *est-il euh... surpris (...) semble euh... perturbé* » (Frédéric), « *je... le regrette* » (Gaby) mais aucun affect n'est attribué au personnage féminin.

A la planche 19, sept des neuf sujets n'évoquent aucun affect tandis que Jonas fait part d'un affect plutôt persécutif « *qui la hante* » et Gaby d'un affect plutôt bienveillant « *accueillante* ».

Enfin à la planche 16, cinq sujets ne font pas du tout part d'affects dans leur récit. Thomas non plus n'en évoque pas véritablement, mais un aspect positif émerge dans un commentaire « c'est assez positif ». Tandis que Jonas fait part de « culpabilité », Frédéric d'« espoir » et Gaby de « frustration ».

Ainsi il apparaît que l'affect est moins présent dans le récit des sujets aux planches 1, 3BM, 8BM, 11, 12BG, 13B, 19 et 16. Soit trois des quatre planches archaïques (19, 16 et 11), toutes les planches dépressives (3BM, 12BG et 13B) et deux des quatre planches infantiles (1 et 8BM). Pierre et Alban semblent être les participants qui intègrent le moins d'affects dans leur récit et nous apparaissent donc être les sujets qui sont le plus en difficulté concernant la liaison affect-représentation à cet outil. Aussi pour certains sujets comme pour Gaby, Grégoire et Gabriel, l'affect, à l'inverse, fortement présent sans toujours être retravaillé. Les manifestations émotionnelles sont très présentes au sein de leur protocole. A partir de ces premiers résultats, la mise en lien de l'affect nous semble de relative mauvaise qualité pour une part des sujets. Mais il convient de se centrer davantage sur la liaison affect-représentation à chacune des planches afin d'en apprécier la qualité chez chacun des sujets.

Les affects sont-ils associés à des représentations ? Si oui, à quelles représentations sont-ils associés ?

Nous avons recensé, dans le tableau suivant, les analyses, planche par planche, que nous avons réalisées afin d'examiner la liaison affect-représentation à ces dernières pour chacun des sujets et en avoir un aperçu global. Nous avons regroupé sous trois grandes tendances nos observations : A – l'affect est lié à la représentation, B – la liaison affect-représentation est vague, C- il n'y a pas de liaison entre l'affect et la représentation.

Tableau 17 : Analyse des liaisons affect-représentation au T1

Sujet	1	2	3 BM	4	5	6BM /GF	7BM /GF	8BM /9GF	10	11	12BG	13B	13 MF	19	16
Steven	B	B	C	B	B	B	B	C	B	C	C	C	C	C	C
Gabriel	B	B	C	C	C	B	B	C	A	C	A	C	C	C	C
Frédéric	A	C	C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	B	C	B
Thomas	A	C	C	B	A	B	C	A	A	C	C	C	A	C	C
Pierre	C	C	C	C	C	B	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Jonas	C	C	A	C	A	B	B	C	C	A	C	B	B	C	B
Grégoire	C	B	B	C	B	B	B	C	A	B	A	A	C	C	C
Alban	C	C	C	C	C	C	B	C	B	C	C	C	C	C	C
Gaby	B	C	A	A	A	A	A	C	C	C	C	C	A	A	B

Légende :

A	L'affect est lié à la représentation
B	La liaison de l'affect à la représentation est vague
C	Pas de liaison entre l'affect et la représentation

Pour trois sujets, Steven, Pierre et Alban, nous n'observons aucune véritable liaison entre l'affect et la représentation (A). Lorsque qu'une tentative de liaison émerge dans le protocole de Steven, elle se fait davantage par la voie de la posture des personnages avec un attachement aux détails perceptifs des planches (série CF – accrochage à la réalité externe). Nous obtenons des récits de type : « *il y arrive pas il est découragé on le voit à sa posture hein* » (Steven, pl.1) ; « *il a la mâchoire plus serrée on dirait plus serrée les lèvres la... la façon dont il a les lèvres il a pas l'air euh... il a pas l'air content d'être là quoi en fait* » (Steven, pl. 7BM). Ainsi, si l'affect émerge dans son récit il n'est jamais véritablement associé à une représentation de mot rendant la liaison opaque. Dans le protocole d'Alban, des tentatives de liaisons affect-

représentation sont également apparentes, cependant l'importante inhibition et l'instabilité des identifications et des objets à l'œuvre dans son récit les rendent vagues. Nous obtenons des récits comme : « *soit c'est deux hommes ? (pause) des hommes qui se font un câlin ou j'sais pas (rire) non ? (?) ouais bah on dirait deux hommes qui... qui se **réconfortent** (silence) mmh ouais (silence)* (Pl.10) ; « *un qui a l'air euh... **frustré** (pause) en tout cas **pas ravi** (pause) et l'autre euh avec un sourire en coin* » (Pl.7BM). Enfin, dans le protocole de Pierre, nous n'observons aucune tentative de liaison sauf à la planche 6BM : « *c'est bizarre on dirait qu'ils **se recueillent** devant quelque chose là (silence) j'sais pas ils sont peut-être dans un hôpital (...) c'est peut-être la mère et le père il est peut-être couché mais bon je sais pas hein c'est comme ça que je peux m'imaginer un peu la suite (...) vu l' regard qu'il a il est **pas content*** ». Mais là en encore, l'affect est d'abord lié « à quelque chose » avant d'être déniée empêchant une véritable liaison secondarisée affect-représentation.

Pour Gabriel, Frédéric et Jonas, nous observons davantage de tentatives de liaisons affect-représentation. Cependant, elles restent rares dans les protocoles de ces sujets, elles concernent en moyenne 6 planches sur 15 (4 planches pour Frédéric, 6 pour Gabriel et 8 pour Jonas) et sont rarement de bonne qualité. Pour Gabriel, nous observons que l'affect est bien souvent projeté, soit par des manifestations émotionnelles soit sous forme d'ironie dans des commentaires du sujet : « *bah il est **heureux d'être content** (rire) nan j'plaisante il a donc c'est un personnage qui a l'air d'être **accablé** euh j'arrive pas à distinguer euh... homme ou femme* » (pl. 3BM), « *c'est difficile de dire **c'est une émotion** qui doit être étudiante puisqu'elle a des livres* » (pl. 2). Lorsqu'une tentative de liaison émerge Gabriel évoque plusieurs représentations rendant opaque cette liaison : « *le personnage a l'air d'être **triste** mais justement il peut pas jouer donc il le regarde euh... on lui a demandé de jouer quelque chose mais il manque particulièrement d'inspiration (rire) ou... il voulait faire de la batterie mais on lui a offert un violoncelle à Noël (rire) euh... (...) en fait nan il aime l'instrument mais y peut pas en jouer parce que euh... voilà y a un événement qui fait qui peut pas en jouer* » (pl.1). Ainsi il n'y a qu'à deux planches que la liaison semble bien secondarisée et opérante. Dans le protocole de Frédéric, de manière générale, soit l'affect est absent du récit, soit il est mis en avant sans être associé à une représentation : « *une personne euh... (pause) recluse effondrée sur elle-même au sol (pause) mmh une **très grande tristesse** (silence) un grand*

choc (..) du **découragement** (pause) de la solitude (silence) mmh une **grande peine** (pause) » (pl. 3BM). Les tentatives de liaisons se font par la voie de la posture et les représentations auxquelles elles renvoient nous semblent encore relativement inconscientes, elles renvoient davantage à des représentations de choses qu'à des représentations de mots : « la mère est **déçue** (pause) le fils est **penaud** (pause) il semblerait qu'il lui ai annoncé... euh... **quelque chose** qui... (pause) qui sait faire... qui sait faire du tort à sa mère oui » (pl. 6BM). De la même manière dans le protocole de Jonas, l'affect émerge par une centration sur la posture des personnages ou est complètement absent du récit. A de rares occasions la liaison semble opérante comme dans le récit suivant : « une femme **autoritaire** qui vient réprimander... mari ou enfants (silence) par **surprise** en plus en ouvrant grand la porte rapidement » (pl. 5).

Enfin pour les trois derniers sujets, Thomas, Grégoire et Gaby, les tentatives de liaisons sont davantage présentes dans leurs protocoles (7 planches sur 15 pour Thomas et 9 planches sur 15 pour Grégoire et Gaby). Elles ne semblent pas toujours bien secondarisées et restent floues à plusieurs endroits. Dans le protocole de Gaby, par exemple, l'affect est parfois extériorisé par le biais de manifestations émotionnelles : « oula... ça va être bizarre ça (soupir) mmh... waow (silence) mmh... (36'') » (pl. 7GF), « Lauren Bacall avec (rire) James Dean (rire) » (pl. 4), « (fredonne) (17'') (soupir) (12'') elle est difficile celle-là » (pl. 9GF). Dans le protocole de Grégoire, l'instabilité des objets et des identifications rendent opaques les tentatives de liaisons : « la personne là elle voit que les deux autres bah la femme elle sourit mais elle, elle sourit pas donc elle se demande si je fais le bon choix » (pl. 2) et les représentations renvoient davantage à des représentations de choses : « il se veut être plutôt rassurant sur cette image (pause) comme s'il y avait **quelque chose**/ comme si... il lui avait dit **quelque chose** » (pl. 7BM). Enfin, dans le protocole de Thomas, l'affect est soit tenu à distance soit pris dans une tentative de mise en lien avec son histoire personnelle : « peut-être jaloux d'un autre homme qu'on pourrait s'imaginer et qui euh... que sa femme essaierait de raisonner » (pl. 4), « elle me fait un petit peu penser à moi cette euh photo et qui genre lors de... de... d'une séparation serait retournée vivre chez sa mère (rire) » (pl. 6BM).

Au terme de cette analyse, tous les sujets semblent en difficulté pour lier affects et représentations dans leur récit à cet outil. Nous retrouvons finalement assez peu de maniement dans les procédés du discours et d'élaboration. L'affect émerge plutôt par une centration sur la posture des personnages, des manifestations émotionnelles et un mécanisme de dénégation. Les tentatives de liaison, lorsqu'elles existent sont opaques du fait, d'une part, des instabilités dans les identifications et les objets et, d'autre part, du fait que les affects restent plutôt associés à des représentations de choses et non des représentations de mots davantage secondarisées. Ces difficultés nous semblent finalement présentes à toutes les planches du TAT.

- Qu'en est-il de la symbolisation de l'acte ?

Enfin, concernant la symbolisation de l'acte, nous nous sommes davantage centrée sur les planches 8BM et 13MF au regard de la valence agressive dans la relation à l'autre à laquelle elles peuvent renvoyer. Nous réalisons ce travail à partir des critères dégagés précédemment concernant la capacité à lier affects et représentations dans les récits des sujets. Cette capacité renvoyant, dans notre champ, au travail de symbolisation. Aussi nous sommes particulièrement attentive aux manifestations hors narration et expression d'affects massifs dans les récits des sujets, renvoyant selon nous davantage à l'agir qu'à l'action. De même nous considérons qu'une forte inhibition de l'affect renverrait à une incapacité à la tolérer, l'élaborer, la symboliser.

Concernant la planche 8BM, nous observons que la présentation de celle-ci provoque un choc pour 8 des 9 sujets. Nous parlons de choc dans le même sens qu'au Rorschach, selon les indicateurs qui peuvent y être observés à la présentation d'une planche. Ainsi nous observons d'importants temps de latence au début des récits des sujets à la présentation de la 8BM par rapport aux autres planches. Plus particulièrement dans les cas de Steven, Frédéric, Thomas, Grégoire et Gaby (20 secondes pour Frédéric pour une moyenne de 7 secondes aux autres planches, 10 secondes pour Grégoire pour une moyenne de 5 secondes aux autres planches, 17 secondes pour Gaby pour une moyenne de 10 secondes aux autres planches, 15 secondes pour Thomas pour une moyenne de 8

secondes aux autres planches et 9 secondes pour Steven pour une moyenne d'1 seconde aux autres planches). Aussi, tous les sujets réagissent à cette planche par le biais de manifestations motrices, de manifestations émotionnelles et d'adresses directes renvoyant notamment à un état de stupeur : « *Oula mmh qu'est-ce qu'on a là* » (Steven), « *alors oula* » (Gabriel), « *yes ola... qu'est-ce qui fait lui là ?* » (Pierre), « *mmh... j'sais pas j'ai-je... je comprends pas qu'est-ce qui/ (rire)* » (Alban). De plus, si tous les sujets réagissent à cette planche au travers de manifestations émotionnelles, nous avons relevé plus haut que seul Thomas évoque un affect dans son récit. L'affect apparaît alors très inhibé du point de vue du discours tandis qu'il est davantage agi au travers de manifestations émotionnelles. Enfin, une grande part des sujets inhibent la valence agressive de cette scène. Lorsqu'elle est évoquée les sujets l'attribuent à un personnage féminin dans une forme de mise à distance. Ainsi nous retrouvons des récits considérablement mal structurés allant dans le sens d'une mauvaise symbolisation de l'agir.

Concernant la planche 13MF, nous observons là aussi plusieurs équivalents chocs à la présentation de cette dernière (Grégoire, Gaby, Steven, Gabriel, Pierre et Alban). Les temps de latence y sont plus longs que pour les autres planches dans les cas de Gaby (27''), Thomas (12''), Pierre (14'') et Alban (14''). Là encore plusieurs sujets réagissent à cette planche par le biais de commentaires et manifestations émotionnelles tels que Grégoire : « *eah... bah alors là (silence)* » ou Gaby « (6'') (*claquement de langue*) (4'') *mmh* (5'') (*fredonne*) (12'') *eah... pfff* ». Aussi nous observons que l'affect est complètement inhibé dans les récits de quatre sujets, Steven, Pierre, Grégoire et Alban. Lorsqu'il est présent, les sujets l'attribuent à la femme et Gaby à l'homme. Nous pensons que cela est la preuve que les sujets évitent la possible identification aux personnages de cette scène. Aussi, nous voyons dans certains cas que la valence agressive générale est détournée au profit de la valence sexuelle et érotisée de cette scène. Lorsque les sujets prennent en considération la valence agressive, la culpabilité de l'homme est évitée voire déniée. A cet endroit Grégoire par exemple évoque une scène d'entraide : « *bah je vois un homme qui essaie/tenté de sauver sa femme* ». A cet effet, aucun sujet n'évoque réellement de scène de violence au sein du couple. L'importante inhibition à l'œuvre à cette planche nous semble montrer que la qualité de la symbolisation de l'agir est de mauvaise qualité pour l'ensemble des sujets.

Ainsi au regard de l'analyse de ces deux planches, la qualité de la symbolisation de l'acte nous semble de mauvaise qualité pour l'ensemble des sujets.

B. Les récits au TAT après le stage de responsabilisation

Voici les cotations que nous avons réalisées des protocoles obtenus au second temps de la recherche :

Tableau 18 : Cotation des TAT au T2

Participants	Série A	Série B	Série C	Série D	Série E
Steven	+++	++	+++	++	+
Gabriel	+	++	++	++	+
Frédéric	++	+	+++	++	+
Thomas	+++	+++	++	+	++
Pierre	++	++	+++	+++	++
Jonas	+++	+++	+++	+++	++
Grégoire	+++	++	+++	+++	++
Alban	++	++	+++	++	+
Gaby	+	++	++	+	+

Légende (Chabert, Louët, Azoulay, & Verdon, 2020) :

+ présent

++ fréquents

+++ très fréquents

A partir de ce travail de cotation de l'ensemble des protocoles obtenus à ce second temps de recherche, nous observons toujours une prégnance des procédés de la série évitement (C) avec une importante participation des procédés de l'inhibition (restriction, banalisation, anonymisation des personnages) et, à plus faible mesure, des procédés de

l'ordre de la centration narcissique (éprouvé subjectif, références autocentrées, mise en tableau, affect titre).

Les procédés de la série rigidité (A) restent majeurs. Nous notons une importante participation des procédés obsessionnels (doute, précaution, annulation, isolation) et, à moindre mesure, des procédés de l'ordre de la référence à la réalité externe (descriptions, précisions, références).

Les procédés de la série labilité (B) nous semble légèrement plus présents dans les protocoles. Pour certains sujets, l'investissement de la relation apparait un peu plus nettement à ce deuxième temps (mise en dialogue et expression d'affects) tandis que, pour d'autres, c'est la dramatisation qui nous semble être légèrement plus utilisée (entrée directe dans l'expression et commentaires personnels, représentations d'actions et représentations contrastés). Parfois cette augmentation s'accompagne également d'une augmentation des procédés de la série E (massivité de la projection, désorganisation des repères identitaires et objectaux et altération du discours). Mais, de manière générale, les émergences du processus primaire de l'ordre de la série E restent moindres dans les protocoles. Elles se font davantage par des manifestations hors narration, qu'ils s'agissent de manifestations motrices, émotionnelles ou d'adresse directe, toutes sont fortement présentes dans les protocoles des sujets.

A partir de ce premier travail nous relevons qu'il n'y a pas de changements majeurs dans les protocoles des sujets à ce second temps de la recherche. Les procédés majoritairement utilisés semblent être les mêmes. Il convient cependant d'analyser plus finement les dimensions qui nous intéressent ici afin d'appréhender davantage les potentialités de changement des sujets.

- Qu'en est-il des représentations de relations ?

Nous nous centrons ici sur les mêmes indicateurs et les mêmes planches (2, 4, 6BM/GF, 7BM/GF, 8BM/9GF, 10, 13B, 13MF, 16) que pour l'étude des représentations de relations dans la mise à l'épreuve de notre hypothèse secondaire. Ainsi, nous interrogeons ici les potentialités de changement des sujets à partir des mêmes questions majeures : les sujets sont-ils capables de construire, à ces planches, un récit qui met en relation les personnages ? Le récit est-il conflictualisé ? qu'est-il perçu du contenu latent et quelles problématiques sont associées au récit ?

Les sujets sont-ils capables de construire, à ces planches, un récit qui met en relation les personnages ? Le récit est-il conflictualisé ?

Bien que les représentations de relations soient plus aisées au travers d'un test comme le TAT, nous observons qu'une grande part des sujets restent en difficulté à ce deuxième temps de la recherche. Un participant, Alban, l'est particulièrement, à l'instar du premier temps de la recherche. Le sujet ne met pas véritablement les protagonistes de la scène en relation et ce à aucune des planches sélectionnées pour l'analyse, tel que le montre le récit suivant : « *ben là deux hommes donc un plus âgé que l'autre (silence) on a le... le plus jeune a l'air un peu contrarié (pause) avec l'expression du visage (silence) on dirait que le doyen il a un petit sourire euh aux coins des lèvres on dirait un peu* » (pl. 7BM). Certains sujets spécifient quelques fois la nature du lien qui unit les personnages mais aucune interaction entre ces derniers n'apparaît clairement dans leur récit : « *j'vois en l'homme la culpabilité (silence) probablement sa mère (silence) (forte inspiration) (forte inspiration) f... mmh... mmh... l'acceptation (silence) la résolution (silence) la sérénité* » (Frédéric, pl. 6BM) ; « *bah une mère et son fils (pause) pourquoi une mère et son fils bah parce que... je sais pas c'est le premier truc qui m'est venu à l'esprit (silence) alors je sais pas la posture a l'air solennelle ça peut être euh... je sais pas pendant/pendant un enterrement peut-être* » (Jonas, pl. 6BM). Notons que cela concerne plus particulièrement Frédéric, Thomas et Gaby. De ce point de vue, le sujet qui nous semble davantage investir les relations à ce deuxième temps de la recherche, par rapport au premier temps, est Jonas. Le sujet met davantage en lien les personnages à cinq des

neuf planches sélectionnées là où l'investissement de la relation nous semblait franchement compliquée au T1 tel que le montrent les récits suivants : « *ah il est toujours habillé donc j'imagine donc qu'il est pas allé se coucher (pause) la femme est nue dans le lit donc euh... on peut penser à plein de choses en espérant qu'elle soit toujours en vie sinon... le symbole de sa main contre le... le front c'est euh... de la culpabilité extrême, fatale* » (Pl. 13MF, T1) ; « *c'est un... couple où le mari... aurait fait quelque chose de très grave si/ elle a l'air inconsciente par son geste comme ça sur le... sur la tête pourrait faire penser que... qu'il vient de commettre un acte dont il s'en veut particulièrement ou alors euh autre scénario c'est peut-être une prostituée (pause) et il s'en veut aussi parce qu'il a une femme (rit)* » (Planche 13MF, T2). Les autres sujets semblent pouvoir investir les différents personnages et les mettre en relation. Cependant, comme au T1, c'est la conflictualisation de ces mises en relation qui apparaît moins évidente.

A la planche 2, Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Jonas et Alban nous donnent des récits aconflictuels en se centrant sur le faire et les détails concrets de la planche, par exemple : « *ben une femme avec un livre... une autre qui qu'a l'air de s'détendre euh debout au soleil et un... (pause) et un homme euh... un homme avec un cheval mais... (silence) qui regarde euh quelque part ouais j'sais pas s'il s'tra/ s'il travail ou si y va se promener avec (pause) le cheval* » (Thomas). Il s'agit là des mêmes sujets qu'au premier temps de la recherche.

A la planche 4, la conflictualisation est bien plus importante, seul Grégoire nous donne un récit purement factuel. Cependant la conflictualisation reste très légère dans les protocoles de Pierre, Alban et Gaby tel que le montre le récit de Pierre : « *et puis elle, elle doit faire des études (pause) elle a peut-être pas envie de faire le même métier (rire) (silence) mais la maman j'sais pas je pense qu'elle doit être enceinte hein (pause) vu le ventre qu'elle a c'est une petite famille campagnarde hein* ». Cependant, pour le reste des sujets, la conflictualisation est bien apparente dans leurs récits.

Concernant la planche 6BM, ce sont les protocoles de Frédéric, Thomas et Jonas qui sont les moins conflictualisés : *« j'vois en l'homme la culpabilité (silence) probablement sa mère (silence) (forte inspiration) (forte inspiration) f... mmh... mmh... l'acceptation (silence) la résolution (silence) la sérénité »* (Frédéric). Il en est de même à la planche 7BM pour ces mêmes sujets, ainsi qu'Alban.

La conflictualisation des récits des sujets nous apparaît plus faible encore à la planche 8BM (Frédéric, Pierre, Jonas, Grégoire, Alban et Gaby). Les sujets se centrent sur la réalité interne du personnage au premier plan par un recours au fictif tel que le montre le récit de Pierre : *« j'pense ça doit être le garçon qui rêve de, de, de... il vient de regarder un film d'horreur là (rire) et là derrière quelqu'un se fait opérer ? parce que c'est possible mais bon y'a pas d'masque là ça m'étonnerait (pause) et lui il tient un fusil apparemment là le fusil il paraît plus réel qu'au milieu là (pause) le reste apparaît plus de l'ill/ de l'illusion là derrière ça s'voit que c'est beaucoup plus clair ça sort de la d'dans (rire) c'est imaginaire derrière (silence) après pourquoi il a un fusil quand il pense à ça je sais pas (pause) franchement (pause) aucune idée (silence) »*. Il en est de même à la planche 10 pour laquelle une grande part des sujets semble en difficulté avec d'importants recours aux procédés de la série évitement (Steven, Frédéric, Thomas, Pierre, Grégoire, Alban et Gaby).

A la planche 13B, ce sont encore Frédéric, Thomas, Pierre et Alban qui nous donnent des récits aconflictuels. Ainsi qu'à la planche 13MF pour laquelle Grégoire, également, est dans l'évitement du conflit.

Enfin à la planche 16, tous les sujets sauf Gaby font des références personnelles et viennent davantage inscrire cette planche du côté de la réalité et non du côté d'une conflictualisation d'un récit élaboré. Nous nous trouvons à cette planche davantage du côté de la projection.

Au terme de cette analyse il apparaît donc que les sujets sont encore en difficulté pour conflictualiser leur récit au TAT au deuxième temps de la recherche.

Qu'est-il perçu du contenu latent ? Quelles problématiques sont associées au récit ?

A la planche 2, nous retrouvons, dans les récits conflictualisés (Steven, Grégoire et Gaby), des éléments renvoyant à l'organisation œdipienne. Notamment la rivalité : « *ça pourrait être euh sa maitresse ou une amoureuse tout simplement quoi qui euh qui envie la situation et qui est triste de cela* » (Steven), « *ou alors elle est jalouse (silence) (?) elle est peut-être jalouse parce que c'est peut-être pas sa fille que c'est une (pause) une personne qui passe par là et qu'elle voit cet homme-là* » (Grégoire) et le renoncement « *Camille s'en va* » (Gaby). Le récit de ces sujets renvoie au même contenu latent qu'au premier temps de la recherche. A cet endroit, il n'y a que Alban pour lequel le récit est davantage inhibé à ce deuxième temps. A l'inverse, dans le récit de Pierre émerge un élément pouvant renvoyer au renoncement dans l'organisation œdipienne « *elle a peut-être pas envie de faire le même métier (rire)* » là où le récit était purement descriptif au T1. Enfin, nous observons qu'une angoisse de séparation est toujours patente dans le protocole de Frédéric à cette planche « *mmh... les trois personnages euh je les prends pour eux... la mère la femme et le mari (silence) les collines et au fond la mer sans E (rire) (silence) point* » mais elle ne nous semble plus perceptible dans le protocole de Grégoire.

A la planche 4, tous les récits des sujets sauf Grégoire (aconflictuel) nous semblent renvoyer à l'ambivalence pulsionnelle amour-haine dans la relation amoureuse : « *je t'aime chéri reste (rire) (dit la femme euh (en riant) (pause) à l'homme pressé (silence) bah y... qui exprime un désaccord (...) je ne voulais pas te blesser* » (Gabriel), « *la femme a le regard très... ben elle est attentiste et amoureuse on dirait et lui on sait pas trop s'il est énervé ou... ou vraiment préoccupé par autre chose* » (Steven). Cela dit c'est davantage une angoisse de perte qui nous semble se révéler à cette planche pour la majeure partie des sujets (Steven, Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre, Alban, et Jonas) au travers des termes « *reste* » et « *retenir* » dont le sens renvoie

à l'idée de « garder pour soi », « d'empêcher l'éloignement ». Ceci renvoie à ce que nous pouvions déjà observer au T1.

A la planche 6BM, pour lesquels les récits des sujets sont tous conflictualisés (bien qu'à des degrés divers), nous retrouvons, pour une part de notre échantillon, des éléments renvoyant à la relation mère/enfant et l'angoisse de perdre son amour (Gabriel, Frédéric, Grégoire et Alban) et, pour une autre part, des éléments renvoyant au fantasme de parricide (Steven, Pierre, Jonas, Grégoire et Gaby). Nous retrouvons, dans le premier cas, des récits comme : « *je ne serais jamais le fils que (rire) que tu souhaitais avoir* » (Gabriel), « *il veut annoncer quelque chose qui peut faire du mal à sa mère* » (Grégoire). Dans le deuxième cas, nous obtenons des récits tels que : « *ils sont dans une chambre à coucher qui sont devant un... défunt (...) je me demande si c'est le fils et la mère là et puis que c'est peut-être le père qui est dans l'lit* » (Pierre), « *une mère et son fils (...) je sais pas pendant/pendant un enterrement* » (Jonas). Le récit de Thomas, à cet endroit, est celui qui est le plus éloigné du contenu latent et nous semble renvoyer à une angoisse de séparation : « *on dirait qu'son... son fils euh... regrette et (pause) peut-être une séparation* ».

Bien qu'assez peu conflictualisé, le récit des sujets à la planche 7BM/7GF renvoie à des modalités singulières de la relation père/fils (ou mère/fille). Ainsi, Gabriel, Frédéric et Pierre évoquent davantage l'idée de transmission : « *l'expérience* » (Frédéric), « *mon fils, tu t'occuperas bien de l'entreprise* » (Gabriel). Grégoire la recherche de soutien : « *il demande conseil* » (Grégoire). Puis, Jonas et Steven produisent des récits qui renvoient à l'attraction et la rivalité dans la relation au père : « *le père euh... a l'air bienveillant et le fils a l'air euh un petit peu énervé* » (Steven). Ce sont les récits de Thomas et Alban, à cet endroit, qui nous semblent les plus éloignés du contenu latent, les sujets se contentant de décrire les expressions du visage des personnages.

Concernant la planche 8BM (ou 9GF), nous observons que les récits des sujets intègrent la valence agressive du contenu latent de cette planche de manière plus assumée qu'au T1. En effet, si les sujets pouvaient évoquer davantage une scène d'entraide au premier

temps, nous retrouvons ici des éléments renvoyant à l'agressivité voire au fantasme de meurtre (Steven, Gabriel, Thomas, Pierre, Jonas et Alban). Dans ces cas, nous obtenons des récits comme : « *une scène de torture donc euh... une scène de violence forcément (...) y a un fusil y a un gars qui tape avec un marteau y a un mec qui essaie d'éventrer un... un... gars donc en fait le cliché de la violence extrême* » (Jonas), « *y'a l'fils (rire) fin l'fils je sais pas si c'est l'fils ou euh un enfant en tout cas qui a quand-même une tête de psychopathe hein euh... donc soit c'est lui qui a tiré soit il a fait une connerie sans faire exprès* » (Steven). Pour Frédéric, Grégoire et Gaby les éléments du récit nous semblent d'un autre ordre, l'angoisse de perte. Les sujets se centrent sur le personnage au premier plan : « *y a les chirurgiens qui essayent de lui sauver la vie donc il se voit déjà un peu partir* » (Grégoire), « *reviens j'ai les mêmes à la maison* » (Gaby).

Pour la planche 10, nous observons que le récit des sujets se centre sur le courant tendre de la relation (Steven, Pierre, Jonas, Grégoire, Alban et Gaby) : « *un vieux couple euh qui se font un bisou fin ils ont l'air amoureux tous les deux euh... fin voilà* » (Steven), « *tendre baiser* » (Gaby). A cela, s'ajoute, pour Pierre, Jonas et Grégoire, une mise à distance de la représentation de couple au profit de représentations familiales. Pour Gabriel et Frédéric, le récit nous semble davantage renvoyer à une angoisse de séparation : « *(déglutition) (forte inspiration) (reniflement) (forte inspiration) (forte inspiration) (?) f... (forte inspiration) (?) non j'vais pas j'vais pas pleurer vous en faites pas (?) l'émotion, l'amour (silence) la passion (silence) (forte inspiration) la fidélité (forte inspiration)* » (Frédéric). Aussi, de manière générale, le courant sensuel n'est pas présent dans le récit de ces participants.

Concernant la planche 13B, nous retrouvons dans le récit d'une grande majorité des participants le sentiment de solitude que la planche suggère (Steven, Gabriel, Frédéric, Thomas, Pierre et Jonas) tel que le montre le récit suivant : « *on peut penser que... c'est comme s'il avait tout perdu (pause) plus rien même pas de chaussures donc euh... ouais ce côté-là ce côté j'ai tout perdu je suis tout seul j'ai besoin d'aide* » (Jonas). Face à ce sentiment, seulement trois participants font appel à un autre secourable (Gabriel, Grégoire et Gaby) donnant des récits comme : « *mh j'attends que papa rentre de la ma-
rentre du travail (pause) et je m'ennuie* » (Gaby). Notons que le récit de Grégoire,

Alban et Gaby est plus éloigné du contenu latent de cette planche et non conflictualisé, leur permettant de faire (là encore, dans les cas d'Alban et Grégoire) l'économie du travail d'élaboration que nécessite la capacité d'être seul : « *bah un petit garçon devant sa... sa porte d'entrée de sa maison je dirais (pause) c'est une photo qui date* » (Alban).

A la planche 13MF, le récit des sujets nous semble davantage s'approcher du contenu latent de la planche qu'au premier temps de la recherche. Deux sujets, Steven et Jonas, intègrent dans leur récit à la fois la dimension sexuelle et la dimension agressive que cette planche suggère : « *il a dû faire une connerie donc soit c'est la première fois qu'il trompe sa femme soit euh... soit je sais pas soit il l'a frappée* » (Steven), « *le mari... aurait fait quelque chose de très grave si/ elle a l'air inconsciente (...) il vient de commettre un acte dont il s'en veut particulièrement ou alors euh autre scénario c'est peut-être une prostituée (pause) et il s'en veut aussi parce qu'il a une femme* » (Jonas). Dans le récit de trois sujets, c'est la dimension agressive sans évocation de la dimension sexuelle que nous retrouvons (Frédéric, Thomas et Grégoire) : « *une femme euh ouais allongée donc euh (pause) peut-être qu'elle était battue ou qu'elle est... décédée et euh... on dirait que... l'homme euh... (pause) ben j'p/ que l'homme est responsable parce que bah il est à côté et euh... mais qui... (pause) mais euh... fin il a l'air de... de regretter euh...* » (Thomas). Dans le récit de deux sujets, Alban et Gaby, nous retrouvons davantage la valence sexuelle tandis que la valence agressive y est davantage déniée, contournée ou projetée : « *Chérie... cache ce chien/ ce sein que je ne saurais voir (soupir) ces seins* » (Gaby). Enfin, le récit de Steven, Gabriel et Pierre nous semble renvoyer à une angoisse de perte, par exemple : « *ma femme est morte je ne veux pas voir cela c'est terrible (silence) comment vais-je avancer dans la vie maintenant et maintenant que... fin* » (Gabriel).

Enfin concernant la planche 16, tous les sujets font des liens avec leur histoire personnelle, sauf Gaby pour lequel le vide vient renforcer ses difficultés à créer et représenter : « *l'écrivain en panne d'inspiration* ». Les sujets évoquent la fin d'une histoire (Frédéric, Pierre et Alban) : « *mmh c'est, c'est une... une conclusion à une série d'image (silence) qui permettent d'imaginer beaucoup de choses oui* » (Frédéric), une nouvelle histoire (Steven, Gabriel, Thomas, Grégoire et Alban) : « *ma nouvelle*

vie (rire) » (Thomas), « une nouvelle page pour moi pour écrire » (Grégoire). Ce, sous le joug d'un soulagement, d'un apaisement : « qui me fait penser à... aux bonnes actions voilà à la paix (...) à... apaiser » (Thomas), « je referais le... euh... l'arbre mais au bord euh au bord d'un lac (...) c'est les endroits où je me... détends le plus » (Steven).

- Qu'en est-il du rapport entre réalité interne et réalité externe ?

A ce deuxième temps de la recherche le contrôle de la réalité nous apparaît moins marqué dans les protocoles des sujets qu'au premier temps.

Nous retrouvons toujours des énumérations des détails du décor des planches, du paysage ou des vêtements ainsi que des descriptions statiques des faits et gestes des personnages à quelques endroits, plus particulièrement dans les protocoles de Frédéric et Thomas, mais celles-ci nous semblent moins nombreuses qu'au T1. Cet hyperréalisme nous semble particulièrement à l'œuvre à la planche 2, par exemple : *« l'image je la décompose en quatre plans hein (pause) donc au troisième (pause) y a ce... cet homme qu'on voit de dos (pause) mmh... travailleur (silence) qui a priori travaille avec euh... un cheval (pause) pourtant le... y'a, y a encore un autre cheval au fond là-bas mmh (pause) j'ai, j'ai remarqué un... un autre petit cheval au fond (rire) (pause) c... ce, ce, ce ne sont pas des labours ce ne sont pas des labours (...) au fond on voit la ferme (déglutition) importante (...) les collines et au fond la mer sans E (rire) (silence) point » (Frédéric). Pour Frédéric, cette manière de se conformer au matériel nous semble toujours être une défense contre l'angoisse psychotique au regard des différentes découpes qu'il opère de la scène. Pour Thomas, cet hyperréalisme nous semble davantage lui permettre d'isoler les représentations afin de garder un contrôle sur la réalité.*

Aussi, nous notons que certains sujets, particulièrement Pierre et Jonas, ont toujours recours à des situations réelles afin d'ancrer le contenu de leur récit dans la réalité. Par

exemple, Pierre nous dit : « *vous savez des fois y'a des gens qui s'retrouvent trente ans après à nouveau ils s'retrouvent (rire) bon ça c'est des familles qui sont bizarres moi j'dis toujours parce que nous dans la famille on se... pfff nous on s'écrit tout le temps hein que ça soit aussi la famille que j'ai dans (région) ou à/ dans le, dans la (région) en (région) moi j'ai un copain qu'est à (ville) tous les/ une fois par mois il m'appelle par euh Skype hein je... moi j'ai des amis qui sont aussi en (DOM-TOM) c'est pareil hein au moins une fois par mois on a des contacts hein (pause) y'a des moyens aujourd'hui maintenant (pl. 10) ou encore « on dirait qu'y'a des hiéroglyphes là derrière (rire) on s'croirait en... en Égypte (pause) vous avez déjà visité l'Égypte ? ah c'est trop beau hein ça y faut faire hein le Nil un jour hein faire tous les temples hein jusqu'à Abou Simbel jusqu'en bas c'est, c'est magnifique » (pl. 11). Ces recours, parfois plus importants que le récit lui-même dans son protocole, nous apparaissent venir combler le manque d'épaisseur fantasmatique. Dans le protocole de Jonas, ce raccrochage semble plutôt renvoyer à une tentative de mise en lien avec le stage de responsabilisation. En effet, il concerne bien souvent le thème des violences conjugales dans une tentative de symbolisation : « *bon comme on va l'associer aux... aux violences qu'il aurait pu entendre... on va dire que... oui parce qu'il a peut-être les doigts sur les oreilles donc euh on va dire qu'il ne veut plus l'entendre qu'il veut s'isoler de... des conflits auxquels il est exposé* » (pl.1), « *du coup pareil hein je vais, je vais toujours essayer de l'associer à... à c'qui aurait pu se produire après un... après un acte de violence* » (pl. 3BM). A cet endroit, il nous semble que le sujet se défend également du contenu agressif qu'il peut aborder.*

Comme au premier temps de la recherche, le recours à la réalité, chez certains sujets (Steven, Pierre et Jonas), nous semble renvoyer à une quête d'objectivité et de preuves au travers de critiques sur les caractéristiques floues du matériel. Nous obtenons des commentaires comme : « *y'a pas de bonne ou de mauvaise réponse on est d'accord hein ? (rire) (?) d'accord (rire) parce que du coup (rire) j'vous entends rien dire j'me dis « ok qu'est-ce qui se passe » (rire) »* (Steven, pl. 2) ; « *on saura jamais la vraie histoire hein ? (?) chacun fait son histoire pfoua (rire) »* (Pierre, pl.1), « *et c'qui serait marrant une fois c'est de savoir c'qu'en pense une psychologue de tout ça (rire) mais euh... la façon dont une psychologue le voit pas, pas, pas nous parce qu'on peut faire beaucoup d'choses sur ça hein ouais faut aussi réfléchir si par exemple on veut*

contrebalancer hein c'est vrai » (Pierre, pl. 2) ; « *ah oui le purgatoire (rit) euh... alors là c'est sujet à ultra à interprétation elle est pas mal celle-là hein elle pourrait aller dans l'autre carrément (rit) avec les taches là (rit)* » (Jonas, pl. 11)

De plus, nous observons encore quelques références personnelles et contenus exceptionnels qui viennent palier des carences de mentalisation. Les sujets ont alors recours à la réalité comme faire-valoir, par exemple, Grégoire qui nous dit : « *et après je viens de voir un truc que j'avais peut-être pas vu la première fois il est peut-être obligé de le faire (silence) voilà (?) bah... pff (pause) entre le premier et le deuxième rendez-vous j'ai un petit peu en fait j'ai été sur Internet et j'ai regardé « comportement des gens » (rire léger) et y a de bons trucs quand même beh parce que en fait oui il a un peu la tête comme ça et les épaules plus hautes ou plus basses ça dépend du/du degré du/ ouais je pense qu'il/ ouais en regardant bien il dit « pourquoi ils m'imposent ça » (pl.1).*

Enfin ce qui reste prédominant à ce deuxième temps de la recherche, ce sont les commentaires que les participants font sur eux-mêmes concernant l'insuffisance de leur production renvoyant à des problématiques narcissiques voire persécutives : « *ouais il ne me parle pas du tout ce dessin (pause) il me parle pas du tout je... (...) ouais sinon je ne sais pas quoi dire (pause) elle me parle pas du tout* » (Steven, pl. 19) ; « *ah oui c'était pas du tout ça on voyait quelque chose par terre la dernière fois (rire) (ça va pas être du tout (en riant)) (rire) (sujet changeant (en riant)) (rire) (ne donne jamais la même réponse (en riant)) (rire) (est-ce, est-ce la même personne (en riant)) (...) bah aujourd'hui c'est plus ça qui m'est v'nu donc j'vous donne c'qui m'vient* » (Gabriel, pl. 3BM) ; « *je, je, je ne m'y connais pas en (rire) mais c'est la p/ c'est ce qui m'/ c'qui m'vient à l'esprit (pause)* » (Frédéric, pl. 19).

A cet endroit les sujets nous semblent tenter de prouver, de faire la démonstration d'un changement. Cependant, ce dernier apparaît plutôt en surface, plutôt dans les commentaires des participants que dans les processus d'élaboration mobilisés. Cela nous apparaît particulièrement à l'œuvre dans le protocole de Gabriel avec des commentaires

de type : « ah j'crois la différence avec la première fois c'est que j'me mets dans les scènes (rire) la dernière fois il existe y'a ça j'vois (?) bon (rire) (j'attends votre analyse sur l'sujet (en riant)) » (pl. 11), « absolument rien à voir avec c'que j'avais dit avant (rire) ah bah c'est plus un changement c'est quasiment (rire) c'est (rire) » (pl. 19)

- Qu'en est-il de la liaison entre affects et représentations ?

Afin d'étudier finement la qualité de la liaison affect et représentation, à ce deuxième temps, nous avons procédé à une analyse planche par planche de l'ensemble des récits que nous avons synthétisé ici.

Les affects sont-ils présents dans les récits des sujets ? et de quels affects s'agit-il ?

Tableau 19 : Présence d'affects dans les récits-TAT au T2

Sujet	1	2	3 BM	4	5	6BM /GF	7BM /GF	8BM /9GF	10	11	12BG	13B	13 MF	19	16
Steven	A	A	A	A	A	A	A	B	A	B	A	B	A	B	B
Gabriel	A	A	A	A	B	B	B	B	A	B	A	B	B	B	B
Frédéric	A	A	A	A	A	A	B	B	A	A	A	B	A	B	B
Thomas	B	B	B	A	A	A	A	A	A	B	B	B	A	B	A
Pierre	B	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	A
Jonas	A	B	A	A	A	B	B	A	A	B	A	A	A	A	A
Grégoire	A	A	A	B	A	A	A	B	B	B	B	A	B	B	A
Alban	A	A	A	B	B	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B
Gaby	B	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B

Légende :

	A	Présence d'affects dans récit
	B	Absence d'affects dans récit

A ce deuxième temps de la recherche, l'affect nous paraît davantage présent dans l'ensemble des récits des sujets par rapport au premier temps de la recherche. Il reste cependant assez rare à certaines planches ainsi que pour certains sujets. Afin d'analyser finement la liaison affect et représentation dans les protocoles que nous avons obtenus, nous avons décidé de détailler notre analyse planche par planche.

A la planche 1, nous observons que l'affect est complètement absent des récits de trois sujets (Thomas, Pierre et Gaby) là où il était absent pour cinq sujets au premier temps (Frédéric, Pierre, Jonas, Alban et Gaby). Les sujets, ici, s'attachent au faire et à la description. Alban n'évoque pas véritablement d'affect également, il se centre davantage sur la « *réflexion* » du personnage nous faisant penser qu'il investit davantage la réalité interne par rapport aux sujets précités. Pour deux autres sujets, Gabriel et Steven, la survenue de l'affect est assez primaire bien que présente. En effet, il émerge dans un mécanisme de déni dans le protocole de Steven « *pas envie de jouer (...) pas passionné (...) il n'a pas envie* » et dans un mécanisme de projection avec trouble de la syntaxe dans le protocole de Gabriel : « *je suis la corde sensible* » renvoyant à l'idée de susciter une émotion chez une personne. Enfin, Jonas et Grégoire évoquent des affects de tristesse et de contrariété « *il a l'air plutôt triste (...) il en a marre* » (Jonas), « *ça l'embête un peu* » (Grégoire). Enfin, c'est Frédéric qui donne à voir le plus d'affects dans son récit bien que ces derniers apparaissent davantage sous la forme d'affect-titre : « *l'interrogation (pause) la concentration (pause) l'incertitude (pause) l'envie* ».

A l'instar du premier temps de la recherche, nous observons que l'affect est peu présent dans les protocoles des sujets à la planche 2. Comme au T1, il est complètement absent des récits de Thomas, Pierre, Jonas et Gaby. De la même manière que les autres sujets attribuent toujours et seulement des affects aux personnages féminins voire au seul personnage en premier plan à cette planche. Au regard de l'important attachement des sujets aux détails concrets des planches et aux postures des personnages, nous pensons que cela est dû au fait que les sujets sont en difficulté pour investir le personnage qui tourne le dos sur la scène. Enfin, les affects que nous pouvons retrouver dans leur récit renvoient à l'attraction et à la tristesse : « *envie la situation (...) qui est triste (...) elle est*

envieuse j'dis pas jalouse mais envieuse » (Steven) ; « *songeur (...) résignée (...) sûre d'elle* » (Frédéric).

A la planche 3BM, comme au T1, seul Thomas n'évoque aucun affect dans son récit. Au regard de la figuration dépressive de la planche, tous les autres sujets font part d'affects de tristesse et de désespoir tels que le montrent les récits suivants : « *un homme abattu comme ça abattu* » (Alban), « *qu'est désespérée enfin désespérée qu'est triste* » (Gabriel), « *je suis déprimé(e) aidez-moi* » (Gaby).

A la planche 4, quatre sujets (Pierre, Alban, Grégoire et Gaby) dont trois-mêmes qu'au T1 (Pierre, Alban et Grégoire) n'évoquent aucun affect dans leur récit. Pour les autres sujets cependant, nous observons que si l'affect était seulement attribué au personnage féminin dans leur récit au premier temps, il est désormais également attribué au personnage masculin. Ainsi, le personnage féminin est placé du côté de l'attraction et le personnage masculin du côté de la répulsion, chacun étant porteur d'une motion de l'ambivalence pulsionnelle dans la relation : « *elle est attentiste et amoureuse on dirait et lui on sait pas trop s'il est énervé ou... ou vraiment préoccupé par autre chose* » (Steven), « *qu'il a envie de, de d'être violent (...) elle est beaucoup plus euh, euh... calme et raisonnée* » (Thomas). Il n'y a que pour Jonas que l'affect apparaît davantage sous la forme d'une dénegation dans son récit : « *elle a pas forcément l'air enchanté* ». Cependant aucun affect n'était intégré dans son récit, à cette planche, au premier temps.

A la planche 5, nous observons une forte évolution. Si seulement deux sujets (Pierre et Alban) évoquaient des affects dans leur récit à cette planche au T1, ils ne sont plus que quatre à ne pas en évoquer à ce deuxième temps (Gabriel, Pierre, Alban et Gaby). Lorsque l'affect est compris dans les récits, il renvoie, telle que la planche le suggère, à la curiosité et la surprise : « *mmh beaucoup de... d'interrogation (rire) de la surprise (silence) curiosité peut-être* » (Frédéric). Trois sujets cependant, évoquent également de la colère (Thomas, Jonas et Grégoire) : « *une marâtre (...) une femme en colère en tout cas* » (Jonas).

A la 6BM, là où tous les sujets pouvaient évoquer des affects dans leur récit au T1, ils ne sont plus que quatre à le faire à ce deuxième temps (Steven, Frédéric, Thomas et Grégoire). De la même manière que pour la planche 2, les affects sont attribués au personnage qui est de face sur la scène (ici l'homme). A cet endroit, les affects sont multiples renvoyant à des modalités particulières dans la relation à la mère. Ainsi Steven évoque de la tristesse, Frédéric de la culpabilité, Thomas du regret et Grégoire de la frustration.

Concernant la planche 7BM nous observons beaucoup moins d'affects qu'au T1. Ici, quatre sujets en intègrent dans leur récit (Steven, Thomas, Grégoire et Alban) alors que seul Pierre n'en avait pas évoqué au T1. De ces sujets seul Steven attribue un affect aux deux personnages de la planche « *le père euh... a l'air bienveillant et le fils a l'air euh... un petit peu énervé* ». Tandis que les autres sujets se centrent sur le personnage plus jeune et évoquent divers affects renvoyant aux modalités singulières de la relation au père. Ainsi Thomas évoque de l'énervement, Jonas de l'indifférence « *blasé* », Grégoire de la tristesse et Alban de la contrariété.

A la planche 8BM, l'affect reste rare dans les récits, il est intégré par deux sujets (Thomas et Jonas) là où seul Thomas en avait inscrit dans son récit au T1. Les sujets se centrent sur le jeune personnage, au premier plan, à partir de deux modalités différentes. Thomas l'envisage comme coupable de l'agressivité de cette scène et lui attribue de la jouissance « *elle a pas l'air du tout émue ou (silence) voire même limite un peu... plutôt contente* » là où Jonas l'envisage comme victime de l'agressivité de cette scène et lui attribue de la souffrance « *il a le regard perdu donc euh on voit bien que ça l'a traumatisé fin ou que ça va le traumatiser* ».

A la planche 10, alors qu'il n'y avait que Pierre qui n'évoquait pas du tout d'affect à cette planche au T1, nous observons, cette fois-ci, que quatre sujets évincent l'affect de leur récit (Pierre, Grégoire, Alban et Gaby). Le récit de Gabriel, à cet effet, est

ambivalent, l'affect d'amour nous semble bien plutôt se présenter comme une représentation dans ce dernier : « *l'amour dure toujours (pause) même jusqu'aux vieux jours* ». Les autres sujets évoquent différents affects renvoyant à différentes modalités dans la relation amoureuse. Ainsi, Steven évoque la protection, Frédéric la passion, Thomas la tristesse et Jonas le soutien.

Concernant la planche 11, nous observons que 8 des 9 participants n'intègrent pas d'affect dans leur récit tandis qu'il y en avait six au premier temps. En effet, il n'y a que le récit de Frédéric qui évoque de l'espoir « *science-fiction (pause) (forte inspiration) l'espoir (rire)(forte inspiration) seigneur des anneaux* ». Mais, là aussi, il nous apparaît que ce dernier renvoi davantage à une représentation.

A la planche 12 BG, cinq sujets n'évoquent pas d'affect directement dans leur récit (Thomas, Pierre, Grégoire, Alban et Gaby). Il s'agissait de Thomas, Pierre, Frédéric et Gaby au test. Gabriel n'en intègre pas non plus directement dans son récit mais plutôt dans des commentaires « *pour quelqu'un qu'est au bout du rouleau j'suis plutôt optimiste encore* ». Les autres sujets, quant à eux, évoquent des affects d'apaisement, de quiétude et de tranquillité : « *bon un cerisier en fleurs un ruisseau c'est quand même la... la quiétude la tranquillité* » (Jonas).

A la planche 13B, nous observons que seul Grégoire évoque franchement un affect dans son récit « *il est surpris* ». Tandis que dans le récit de Jonas, l'affect apparaît dans une formule dénégative « *il a pas l'air très heureux* » et dans le récit de Pierre il s'agit davantage d'un investissement de la réalité interne que d'une charge émotionnelle « *il réfléchit (...) il s'ennuie* ». Ainsi, il nous semble que 7 des 9 sujets n'évoquent pas directement d'affect dans leur récit alors qu'ils étaient 5 au T1.

Concernant la planche 13MF, nous observons que cinq sujets n'intègrent aucun affect dans leur récit (Gabriel, Pierre, Grégoire, Alban et Gaby). Il s'agissait de Steven, Pierre, Alban et Grégoire au premiers temps de la recherche. Lorsque les sujets l'incluent dans leur récit, il est porté par le personnage masculin ; « *choqué* » (Frédéric), « *regretter* »

(Thomas), culpabilité « il s'en veut » (Jonas). Il n'y a que Steven, à cet effet, qui se centre sur le personnage féminin et l'affect apparaît sous la forme d'une dénégation « *elle a pas l'air contente (...) pas forcément contente* ».

A la planche 19, à l'instar de la première passation, les sujets n'intègrent pas d'affect dans leur récit. Ceci est sous-tendu par l'absence de personnage à cette planche. Notons cependant que Jonas évoque « *une ombre menaçante (...) un tumulte* » renvoyant tout de même, pour nous, à un sentiment de persécution.

Enfin, à la planche 16, cinq sujets (Steven, Gabriel, Frédéric, Alban et Gaby) n'évoquent pas d'affect dans leur récit. Il s'agissait de Steven, Gabriel, Pierre, Alban et Grégoire au T1. Les autres sujets nous font part de leurs affects en lien avec leur propre histoire qu'il projette à cette planche : « *paix (...) énerver (...) apaiser* » (Thomas), « *je suis pressé (...) ils vont être contents au boulot* » (Pierre), « *quand on se sent vraiment vide* » (Jonas), « *bon courage (...) ça ira mieux* » (Grégoire).

Les affects sont-ils associés à des représentations ? Si oui, à quelles représentations sont-ils associés ?

De la même manière qu'au premier temps de la recherche, nous avons recensé dans le tableau suivant les analyses, planche par planche, que nous avons réalisées afin d'examiner la liaison affect-représentation à ces dernières pour chacun des sujets et ce, dans le but d'en avoir un aperçu global.

Tableau 20 : Analyse des liaisons affect-représentation au T2

Sujet	1	2	3 B M	4	5	6B M /GF	7B M /GF	8BM /9G F	1 0	1 1	12B G	13 B	13 M F	1 9	1 6
Steven	B	A	C	C	C	A	B	C	C	C	C	C	B	C	C
Gabriel	C	C	A	C	C	C	C	C	B	B	C	C	C	C	C

Frédéric	C	C	A	C	C	C	C	C	A	A	C	C	B	C	C
Thomas	C	C	C	A	A	A	C	A	C	C	C	C	A	C	B
Pierre	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	B	C	C	B
Jonas	A	C	A	A	A	C	A	A	A	C	B	A	B	C	A
Grégoire	B	C	C	C	C	A	A	C	C	C	C	B	C	C	C
Alban	C	C	A	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Gaby	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

Légende :

A	L'affect est lié à la représentation
B	La liaison de l'affect à la représentation est vague
C	Pas de liaison entre l'affect et la représentation

A ce deuxième temps, la qualité de la liaison affect-représentation nous apparaît de moins bonne qualité encore qu'au premier temps de la recherche. Tous les sujets semblent en difficulté pour lier l'affect à la représentation de manière convenable. Nous observons cependant une bonne progression pour Jonas et Thomas.

Ainsi, c'est pour Gaby, Pierre et Alban que ce travail de liaison nous semble le plus difficile. Si nous n'observions déjà aucune tentative de liaison dans le protocole de Pierre au T1, sauf à la planche 6BM correspondant davantage à une liaison primaire à une représentation de chose « *ils se recueillent devant quelque chose là* » (T1), nous observons désormais deux tentatives de liaison à ce T2, aux planches 13B et 16. Cependant, les tentatives de liaison à ces planches apparaissent encore primaires, elles correspondent à une représentation de chose à la 13B « *on sait pas ce qu'il attend là il attend quelque chose* » et correspondent davantage à une projection à la planche 19. Le sujet nous faisant part des affects de son entourage et des siens au regard de la fin du

stage de responsabilisation : « *la fin, la fin du stage j'suis pressé (rire) j'en connais qui vont être content au boulot (rire) mon patron* ». De la même manière pour Alban, nous observons deux tentatives de liaison au T1 aux planches 7BM et 10. A ce deuxième temps, nous n'observons qu'une seule liaison à la planche 3BM, de bonne qualité cependant : « *peut-être qu'il est en garde-à-vue hein (...) on dirait un homme abattu comme ça abattu* », ici l'affect semble associé à la représentation de la garde-à-vue. A l'inverse, pour Gaby, elle était la participante pour laquelle nous observons le plus de liaisons affect-représentation de bonne qualité au T1 (7 liaisons affect-représentation de bonne qualité et 2 liaisons encore vagues). Désormais, au T2, nous n'observons aucune tentative de liaison. Il n'y a, d'ailleurs, pas d'affect intégré dans son récit sauf à la planche 3BM : « *je suis déprimé(e) aidez-moi* ». A cet effet, si Gaby prénommait les personnages qu'elle mettait en scène dans son récit au T1, elle construit désormais son récit à partir d'un seul personnage dans une forme d'identification en usant de Je. Aussi, l'affect reste associé directement à la planche réelle, sans évocation de cette dernière dans son récit, sans élaboration.

Le travail de liaison est plus apparent pour les autres sujets. Cependant, pour Grégoire, Gabriel et Steven, ce travail nous semble moindre qu'au T1. En effet, nous observons 6 tentatives de liaison affect-représentation vagues pour Steven sans véritable liaison opérante, 6 liaisons vagues et 3 liaisons affect-représentation de bonne qualité pour Grégoire et 4 tentatives de liaison et 2 liaisons opérantes pour Gabriel au T1. A ce T2, les liaisons sont moindres (5 pour Steven, 4 pour Grégoire et 3 pour Gabriel). Elles restent vagues dans trois cas pour Steven et dans deux cas pour Grégoire et Gabriel. Cependant, nous notons une amélioration aux planches 2 et 6BM pour Steven. En effet, nous observons par exemple à la planche 6BM une tentative de liaison à partir de la posture du personnage : « *lui a le regard bas donc il s'en veut de quelque chose forcément* » encore relativement primaire. Cette liaison apparaît, à ce deuxième temps, bien plus élaborée : « *mère et fils euh... qui affronte une situation euh... (pause) triste également alors soit c'est l'enterrement d'un proche (...) soit le fils a fait une connerie* ». De la même manière, nous observons une amélioration aux planches 6BM et 7BM dans le protocole de Grégoire et à la planche 3BM pour Gabriel. Nous considérons cependant que le travail de liaison est moindre sur l'ensemble des protocoles au regard du nombre de tentatives de liaison apparentes au T2 par rapport au T1.

Pour les autres sujets cependant, Thomas, Frédéric et Jonas nous observons une amélioration de la liaison affect-représentation à ce deuxième temps, ce plus particulièrement pour Jonas. En effet, nous notons moins de liaisons affect-représentation vagues au T2 qu'au T1 au profit de liaisons de meilleure qualité. Les liaisons elles-mêmes sont plus nombreuses dans le protocole de Jonas au T2 (8 au T1, 11 au T2). Ainsi, si nous observons des récits comme : « *en espérant qu'elle soit toujours en vie sinon... le symbole de sa main contre le... le front c'est euh... de la culpabilité extrême fatale euh...* » (Jonas, pl. 13MF, T1), le sujet fourni désormais un récit plus élaboré : « *le gros méchant (...) son geste comme ça sur le... sur la tête pourrait faire penser que... qu'il vient de commettre un acte dont il s'en veut particulièrement ou alors autre scénario c'est peut-être une prostituée (pause) et il s'en veut aussi parce qu'il a une femme* » (Jonas, pl. 13MF, T2).

Finalement, à ce deuxième temps, le travail de liaison affect-représentation nous semble de meilleure qualité pour seulement 3 des 9 sujets. Car si nous observons parfois des liaisons davantage secondarisées, les tentatives générales sont moindres dans l'ensemble des protocoles à ce deuxième temps. Les affects sont généralement moins présents des récits. Lorsqu'ils sont intégrés dans ces derniers, ce sont les représentations qui sont tenues à distance par les participants. Gaby étant celle qui évoque le moins les représentations, la planche réelle constituant la représentation. Il n'y a que Jonas pour lequel l'amélioration de la liaison affect-représentation nous semble remarquable.

- Qu'en est-il de la symbolisation de l'acte ?

Comme pour le premier temps de la recherche, nous nous centrons ici sur les planches 8BM et 13 MF et interrogeons la capacité de liaison affect-représentation plus particulièrement la capacité des sujets à élaborer symboliquement les affects de plaisir et de déplaisir et les pulsions sexuelles et agressives à cette planche.

Concernant la planche 8BM, nous observons que la présentation de celle-ci est moins provocatrice de choc chez les sujets. Les temps de latence sont moindres qu'au T1 et

entrent davantage dans le temps de latence moyen des sujets aux planches. Elle provoque cependant encore quelques manifestations émotionnelles et verbales chez plusieurs participants plus particulièrement Steven, Gabriel, Alban et Frédéric tel que le montre les commentaires suivants : « *Whouf (raclement de gorge) (6'')* » (Steven), « *(13'') pfff la huitième (silence) ah tiens je le vois autrement maintenant euh...* » (Gabriel), « *(5'') oh (silence) alors je sais pas si c'est des docteurs ou pas mais... (rire)* » (Alban), « *(19'') choquant (rire) (forte inspiration) (pause)* » (Frédéric). Aussi, plusieurs sujets, tels que Pierre et Alban, montrent des manifestations émotionnelles pendant leur récit : « *il vient de regarder un film d'horreur là (rire) (...)ça sort de la d'dans (rire) j'veais quand même voir c'que vous allez m'écrire si j'ai deux fois la même chose (rire)* » (Pierre). Si l'affect est peut-être agi dans le protocole de ces sujets, il reste rare de l'observer comme intégré dans l'élaboration des histoires des autres sujets. Comme nous avons pu le relever précédemment, seul Thomas et Jonas intègrent des affects dans leur récit à cette planche. Aussi, l'ensemble des sujets sauf Thomas et Jonas nous semblent en difficulté pour élaborer les affects de plaisir et de déplaisir suscités par cette planche étant donné que les affects sont soit complètement absents soit extériorisés au travers de manifestations émotionnelles.

Concernant l'élaboration des pulsions agressives, nous avons montré dans nos analyses précédentes que les sujets conflictualisent davantage leur récit autour du thème agressif au T2. Aussi, les pulsions agressives nous semblent élaborées dans les cas de Gabriel et Thomas. Cependant ils sont détournés dans le cas de Grégoire et Gaby, déniés dans le cas de Alban et peu élaborés dans le cas de Frédéric. Aussi, dans les cas de Jonas et Pierre les affects et représentations sont massives et brutes et renvoient davantage à une mauvaise capacité de symbolisation des pulsions agressives, nous retrouvons, par exemple, le récit suivant : « *scène de torture (...) un gars qui tape avec un marteau (...) un mec qui essaie d'éventrer un... un... gars donc en fait le cliché de la violence extrême à tous les points de vue* » (Jonas). Il apparaît, au terme de l'analyse de cette planche, que les sujets restent en difficulté pour élaborer les affects de plaisir et de déplaisir et les pulsions agressives.

Concernant la planche 13MF, nous observons là aussi que sa présentation suscite moins de choc chez les sujets. Seul Frédéric a un temps de latence important à cette planche « (20'') (*forte inspiration*) ». Les autres sujets font quelques commentaires et ont quelques manifestations émotionnelles au début du récit comme Jonas : « *ah oui alors ça c'était le gros méchant... donc euh... (inspiration)* » ou Pierre en intra-récit : « *elle était malade elle a attrapé le Covid (rire) (silence)* ». Nous avons relevé plus haut que cinq des neuf sujets n'intègrent aucun affect dans leur récit à cette planche (Gabriel, Pierre, Grégoire, Alban et Gaby) nous donnant des récits du côté de la description : « *une femme allongée dans le lit (silence) qui est allongée sur le dos (pause) avec la poitrine à l'air et... un monsieur habillé en costume (silence) qui a l'air de... soit se tenir la tête soit de s'essuyer le front* » (Alban). A partir de ces manifestations et inhibitions il nous semble que ces six sujets, Jonas inclus, restent en difficulté pour gérer les affects de plaisir et de déplaisir suscités par cette planche.

Concernant l'élaboration symbolique des pulsions sexuelles et agressives, nous observons que c'est le thème agressif qui est le plus largement développé dans les récits des sujets. Gaby et Jonas, seulement, conflictualisent la dimension érotisée de cette scène. Le discours de Gaby, à cet endroit, est altéré - « *cache ce chein/ ce sein (...) ces seins* » - tandis que Jonas se défend de son discours : « *euh pas forcément une prostituée hein faut pas croire que je suis fixé là-dessus ça fait deux fois que je dis ça (rire)* ». Tous les autres sujets ainsi que Jonas évoquent davantage la valence aggressive de cette scène. A cet effet elle nous semble secondarisée dans les protocoles de Grégoire, Jonas, Thomas, Gabriel et Steven. Tandis qu'elle est évitée dans le cas de Pierre. C'est dans les cas d'Alban et Frédéric qu'elle nous semble la plus difficile à intégrer, elle suscite une angoisse dont les sujets se défendent par un raccrochage à la réalité : « *mouais... en fait depuis mon accident en fait je dors comme une momie (...) maintenant je me dis c'est possible de dormir comme une momie* » (Alban). Ainsi l'ensemble des sujets nous semble en difficulté pour élaborer les pulsions sexuelles et agressives à cette planche, même si pour certains sujets il s'agit plutôt de la valence sexuelle et pour d'autre de la valence aggressive.

Ainsi, si l'évocation d'une scène agressive émerge davantage au T2 nous observons que la mise en relation affect-représentation reste difficile. La symbolisation de l'agir, à cet effet, nous paraît encore bien pauvre à ce temps de la recherche.

Synthèse : La mise en perspective des protocoles de TAT de test et retest nous permet à la fois d'interroger les processus et les potentiels de changement des sujets et en même temps de rendre compte de leur dynamique psychique à partir du recueil en deux temps distincts de leurs productions subjectives.

Nous nous sommes centrée dans le cadre de la mise à l'épreuve de notre hypothèse principale sur les possibles témoins des processus et potentiels de changement des sujets. Cependant nous observons que ces derniers sont franchement minimes. Les sujets semblent toujours en difficulté pour investir les représentations de relations de cet outil et conflictualiser leur récit. Nous notons que le recours à la réalité est toujours majeur et que la capacité des sujets à lier affects et représentations est toujours faible, ce plus particulièrement concernant la symbolisation de l'acte.

Il apparaît alors que la prise en charge qu'est le stage de responsabilisation n'ait pas permis aux sujets d'enclencher un processus de liaison représentative et ainsi les processus subjectivants auquel nous nous attendions.

III. Synthèse de la mise à l'épreuve de l'hypothèse principale

Ainsi nous avons montré au travers de cette partie que le stage de responsabilisation peine à opérer un changement auprès des sujets. En nous centrant sur leurs discours, nous avons observé leurs difficultés à s'appropriier les outils qui leurs étaient proposés pendant le stage. Ces derniers restent toujours extérieurs aux sujets. Aussi, nous avons pu soulever que le dispositif pouvait interroger quant aux identifications qu'ils permettaient aux sujets. Ces derniers s'inscrivent, dans un premier temps, du côté d'autrui et, dans un second temps, du côté du même. Nous avons observé que ces identifications ont davantage permis une normalisation des violences et ont parfois rendu possible un renforcement de l'agressivité, envers la victime directement, mais aussi quelques fois sur des thèmes qui ont pu être évoqués pendant le stage, notamment la justice et l'éducation. A cet effet, il semble que le stage n'ait pas permis aux sujets de comprendre ce qu'il se passe et se rejoue pour eux pendant l'agir violent. Les sujets que nous avons rencontrés ont soulevé ce manque de soutien et de réponses au travers de leurs discours et de leur participation à notre recherche.

Aussi, en nous intéressant au potentiel évolutif des sujets au TAT concernant leur capacité à symboliser (affects-représentations, relations et acte) et leur rapport interne-externe, nous avons pu montrer le mode de pensée opératoire des sujets, au T1 comme au T2. Le stage semble ne pas avoir permis aux sujets d'élaborer les enjeux psychiques de subjectivation qui sous-tendent leur passage à l'acte. Leur pensée reste factuelle, tournée vers le concret, sans réelle référence avec un intérieur vivant. Le préconscient des sujets apparaît, à cet endroit, ni épais ni fluide confirmant l'hypothèse d'une capacité à mentaliser, à élaborer mentalement, précaire. A cet effet, si notre méthodologie en test / retest se voulait être le témoin des processus et potentiels de changement des sujets au cours du stage de responsabilisation, elle est plutôt venue rendre compte de leur dynamique psychique limite, narcissique et opératoire.

**CINQUIÈME PARTIE : Discussion de la
recherche. *Hypothèses comparatives,
vignettes cliniques et liens théoriques.***

Chapitre 1 : Mise à l'épreuve des hypothèses comparatives

I. Mise à l'épreuve de la sous-hypothèse comparative 1

Nous mettons ici à l'épreuve notre sous-hypothèse comparative 1 dans laquelle nous supposons que la capacité à mentaliser de l'auteur de violences conjugales est un facteur renforçant positivement ou négativement les potentiels effets subjectivant du stage de responsabilisation.

A. Composition des groupes en fonction de la qualité de la capacité à mentaliser

Pour ce faire, nous divisons notre échantillon en deux groupes distincts - capacité de mentalisation inférieure et capacité de mentalisation supérieure - en approfondissant notre analyse concernant la capacité à mentaliser des sujets. En effet, si nos premières analyses nous ont montré que l'ensemble des sujets de notre recherche a de fortes difficultés à mentaliser, nous avons tout de même décidé d'approfondir ces analyses en nous centrant sur le processus de pensée des sujets au Rorschach au T1. Nous nous basons pour cela sur l'indice d'élaboration symbolique (IDS) théorisé par Cassiers (1968).

Nous synthétisons dans le tableau suivant les calculs des IDS que nous avons réalisés pour l'ensemble des sujets qui ont participé aux deux temps de la recherche. Nous réalisons les catégorisations des réponses obtenues à partir de la liste fournie par Cassiers (annexe p.6).

Pseudo	Catégorie B (+2)	Catégorie C (+1)	Catégorie D (-1)	Catégorie E (-2)	Total
Steven	quelqu'un de dos, elles se font face, elles sont face à face, alligator, deux chiens qui se caressent le nez ouais c'est ça des chiens en fait des chiens qui se checkent, queue de cheval, larve, nez, antennes, cornes, nez, queue (x2), des femmes en talons	Jambe (x2), des gros pieds, animal avec une portée qui va arriver	Cicatrice (x2), plaie, blessure, cœur, tête de mort, quelque chose à l'intérieur d'un corps, ailes un peu brisées	Sang (x2), le corps d'une femme qui serait pendue par la tête, organe sexuel, organe féminin(x3)	+0,19
Gabriel	Deux êtres humain face-à-face, deux animaux face-à-face, monstre, géant, homme de dos, deux femmes qui sont face-à-face, araignée, lions, masque de clown, masque de carnaval pour faire peur, cape, nez (x3), chignon, tige, talons	Jambes (x2), hanches	Estomac suspendu, os, poitrine, bassin	Matrice féminine, empreinte de doigts	+1,20
Frédéric	Ours (x2), dragon, cornes, plumes, queue (x2), arbre	Deux ours qui s'embrassent	Certaine violence (x2), cœur (x2), couple qui se déchire un enfant, un déchirement (x3), explosion	Objet phallique (x2), rapport sexuel	+0,21
Thomas	Deux personnages face-à-face, guêpe, ours, loup, aigle, tunnel, robe, grotte, éléphant, tour Eiffel, montagne	Hachoir, buste, culotte de femme, jambes, boxer d'homme	Cœur, violence		+1,39
Pierre	Tête de chien, tête de dragon, dragon, queue (x5), museau, éléphants avec la trompe, petite corne, antennes (x2)	Dents (x2), bec ouvert, feu d'artifice, bouche, jambe	Cœur (x2)		+1,45
Jonas	Monstre, oreilles de lapin, plumes	Scarabée avec des pinces, pinces (x2), mante-religieuse, crocs, bec, Tomahawk, lame	Poumons (x2), organes (x3), cœur (x3), explosion		+0,25

Grégoire	Rapace, ours, monstre, grotte, talons, cornes, libellule (x2)	Bec (x2), buste	Crâne (x2)	Tueur	+0,5
Alban	Deux personnes face-à-face, se regardent, dragon (x2), monstre	Dents, alien, buste	Cage thoracique, poumons		+1,1
Gaby	Deux hommes qui s'regardent, monstre, loup, cornes, citrouille d'Halloween, vase, plumes, fusée		Feu	Vagin	+1,3

A partir de ce travail nous observons que quatre des onze participants ont un indice d'élaboration symbolique des réponses inférieur ou égal à +0,5, note pour laquelle il est considéré sur le plan clinique un risque important de passage à l'acte (De Tychev et al., 2000). Ainsi, nous composons les deux groupes de cette étude et divisons notre échantillon de la manière suivante : le groupe « capacité de mentalisation inférieure » est composé de Steven, Frédéric, Jonas et Grégoire tandis que le groupe « capacité de mentalisation supérieure » est composé de Gabriel, Thomas, Pierre, Alban et Gaby.

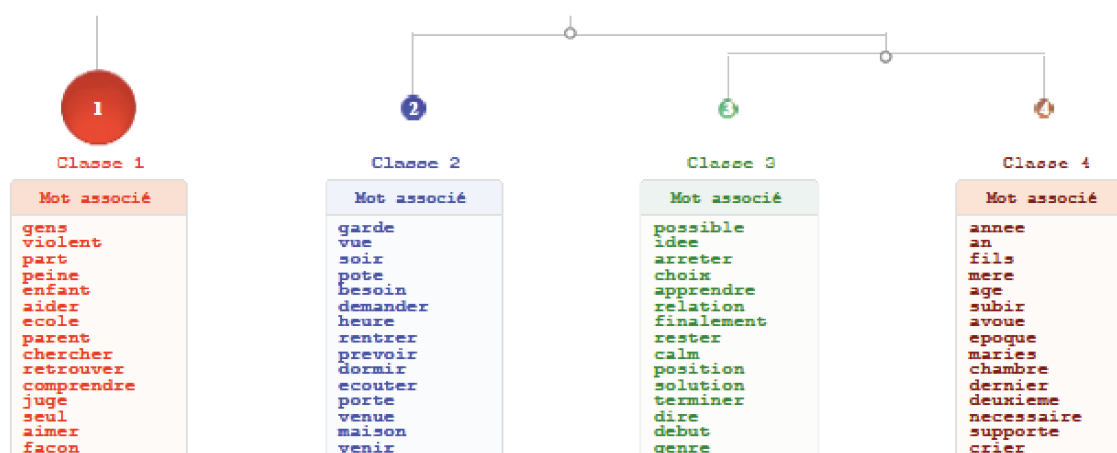
B. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets du groupe « mentalisation inférieure »

Au regard de la faiblesse des témoins de processus de changement observés aux TAT lors de nos premières analyses nous avons finalement fait le choix de nous centrer sur le discours des sujets alors que notre méthodologie initiale se voulait également retravailler les données obtenues au TAT pour la mise au travail de cette sous-hypothèse secondaire. Pour analyser le discours de ces deux groupes distincts, nous utilisons le logiciel ALCESTE. Nous avons divisé les données discursives en quatre corpus distincts : « avant stage - mentalisation inférieure », « après stage – mentalisation inférieure », « avant stage – mentalisation supérieure » et « après stage – mentalisation supérieure ». Notre idée est de comparer le discours des sujets au sein de ces quatre corpus distincts

afin d'observer les processus de changement mobilisés et d'en dégager les possibles différences inter-groupes.

1. Le corpus avant stage – mentalisation inférieure :

Pour le premier corpus, le logiciel nous indique que 65% des unités textuelles ont été classées ce qui correspond à un niveau moyen de pertinence du traitement. Nous aurions pu modifier des paramètres au sein du logiciel, notamment la fréquence minimale d'une forme dans le corpus pour être analysée, afin d'obtenir un meilleur taux de pertinence. Mais nous avons préféré garder les mêmes paramètres pour toutes les analyses comparatives pour cette partie. En effet, nous pensons qu'il est préférable, dans une perspective comparative, d'avoir quelques analyses pour lesquels le niveau de pertinence du traitement est moins satisfaisant mais pour lesquels les paramètres sont inchangés, plutôt que de chercher un taux de pertinence plus élevé, au risque d'avoir des paramètres significativement différents d'une analyse à l'autre. Ce, d'autant que nous ne maîtrisons pas entièrement l'influence de chaque paramètre dans l'analyse faite par le logiciel malgré notre formation et notre pratique de cet outil. Pour ce premier corpus, nous obtenons quatre classes de mots. Ces dernières, ainsi que les mots qui y sont significativement présents, figurent dans l'image ci-après :



La première classe à s'être détachée dans l'arbre de classification est la classe que nous nommons « **repentance** ». Elle est celle qui est la plus spécifique et qui a le vocabulaire le plus homogène. Elle contient 55,53% des unités textuelles classées et se caractérise par les mots tels que : **gens, violent, peine, enfant, aider**. Un individu est le plus

représentatif de cette classe, il s'agit de Grégoire (Khi2 5). D'après l'arbre de classification, cette classe constitue un réseau à elle seule qui se distingue des autres classes. Le second réseau est composé des trois autres catégories générées par le logiciel, dont la première à se détacher est la classe 2 que nous nommons « faits et sanctions ». Elle contient 18,58% des unités textuelles classées et se caractérise par des mots comme : *garde-à-vue, soir, pote, besoin et demander*. Le discours de Steven est le plus représentatif de cette classe (Khi2 5). Puis les classes 3 et 4 se détachent de l'arbre de classification et créent un sous-réseau nous laissant percevoir qu'elles sont associées dans le discours des sujets. Nous les nommons respectivement « évolution de la relation de couple » (classe 3) et « vulnérabilités psychiques des partenaires » (classe 4). La classe que nous nommons « évolution de la relation de couple » contient 14,82% des unités textuelles classées. Elle se caractérise par les mots tels que : *possible, idée, arrêter, choix, apprendre et relation*. Le discours d'un participant est plus largement représenté dans cette classe, il s'agit de Jonas (Khi2 50). Enfin, la classe 4 que nous nommons « vulnérabilités psychiques des partenaires » contient 11,07% des unités textuelles classées et se caractérise par les termes tels que « *année, fils, mère, âge, subir* ». Frédéric est représentatif de cette classe (Khi2 1). Ainsi, le discours de chacun des participants qui composent ce corpus ; Steven, Frédéric, Jonas et Grégoire ; est représentatif d'une classe, même si tous les participants évoquent ces quatre thèmes pendant le premier entretien. A partir de cet arbre de classification, nous pouvons voir que les participants se sont attachés à nous décrire le souvenir douloureux de l'agir violent sous le versant du regret (repentance) plus particulièrement Grégoire. Dans une moindre mesure, ils ont évoqué les faits et la sanction et, à cet effet, il semble que ce soit Steven qui se soit le plus attaché à ce thème. En lien avec les faits et la sanction dans leur discours, les sujets se sont attachés à décrire l'évolution de leur relation de couple, plus particulièrement Jonas et les vulnérabilités psychiques des partenaires, plus particulièrement Frédéric.

1.1 Repentance

Le tableau ci-contre recense les termes les plus significatifs de cette classe et nous permet de procéder en une analyse sémantique plus fine. Trois thèmes semblent se dessiner à partir de ce tableau ; la famille (*parent, père, maman*), l'école (*enfant, école*,

Présences	Khi2
gens	24
violent	19
part	12
peine	11
enfant	11
aider	10
ecole	10
parent	10
chercher	10
retrouver	9
comprendre	9
juge	7
seul	7
aimer	7
facon	7
monde	7
payer	7
blessé	7
fait	6
gamin	6
taper	6
protéger	6
père	5
pire	5
sens	5
clair	5
créer	5
homme	5
maman	5
stage	5
battre	5
éviter	5

gamin) et la justice (peine, juge, stage). Dans cette classe, les individus et, plus spécifiquement Grégoire, semblent revenir sur les épreuves douloureuses de leur enfance ainsi que sur celles de la peine pénale, vécue elle aussi comme une épreuve douloureuse. A cet effet, une des unités textuelles caractéristiques de cette classe est « *les enfants qu'est-ce qu'on fait on les place j'ai été placé en maison d'accueil pas longtemps mais ça m'a fracassé ça m'a c'est, c'est/ encore ça là-dessus que j'ai du mal en fait à comprendre pourquoi on m'a pas à l'école et tout pourquoi on n'a pas dit ces gamins-là il faut faire quelque chose* » (Grégoire, Khi2 13). Ce que les participants soulèvent c'est le manque de soutien et de ressources qu'ils ont connu dans leur enfance face aux difficultés vécues. Le marqueur de modélisation « pas » est présent dans 60% des unités textuelles de cette classe tels que : « *je vois tout le monde autour de moi quasiment toujours séparer des gosses donc*

je vois le problème des enfants je vois comment ils sont un peu violents parce qu'ils comprennent pas pourquoi papa maman machin et personne ne leur répond » (Grégoire, Khi2 12) « *je comprends pas que j'en suis arrivé là à pas m'aider tout seul en fait* » (Grégoire, Khi2 13), montrant les incompréhensions du sujet. A cet endroit, les participants, plus spécifiquement Grégoire, déplorent que ni l'école ni la justice n'ont pu être des instances soutenantes face aux difficultés familiales passées (école) et actuelles (justice) : « *vous voyez c'est des choses on nous met des peines de prison mais derrière moi je suis tout seul à la maison là j'ai fi/ je, je pourrais faire encore pire on n'est pas suivi (...) pour m'aider à m'en sortir y a pas grand-chose* » (Grégoire, Khi2 13). Aussi, Grégoire évoque un désir de réparation au travers des autres, il souhaite aider ses cadets et partager son expérience : « *j'ai prévu d'autres choses plein de choses pour aider les gens les jeunes aussi (?) aider les jeunes les enfants qui ont un traumatisme qui comprennent rien du tout qui vont à l'école ils sont déphasés* » (Khi2 11). Cependant, si Grégoire se trouve dans le souvenir douloureux de ses propres péchés et ceux de son entourage (premier versant de la repentance), nous observons que la conversion et le changement d'attitude (deuxième versant de la repentance) ne sont que de surface. Au contraire, le souvenir douloureux du manque de défense et de soutien

nous semble venir justifier sa violence dans son discours : « *moi je défends les gens que j'apprécie aussi donc moi j'ai pas peur* » (Grégoire, Khi2 16). Autrement dit, si le sujet se montre sous un versant de repentir, dans son discours, à l'évocation de projets d'avenir et dans sa participation à notre recherche, nous observons que la réparation est bien plutôt une demande (envers l'État et la Famille). Le regret ne se trouve pas du côté de ce qu'il a fait mais du côté de ce qu'il a subi dans son histoire. Le sujet se sent davantage victime de son histoire que coupable. A cet endroit, c'est plutôt une incompréhension que nous pouvons retrouver dans les citations des autres sujets de cette classe telles que : « *encore une fois je ne suis pas enfin je n'ai pas, j'ai été violent dans mes propos mais je ne l'ai pas frappée donc je vais me retrouver avec des gens qui ont peut-être frappé différemment (...) je me sens pas vraiment à ma place dans ce stage-là* » (Steven, Khi2 7). Montrant le sentiment d'injustice dans lequel se trouvent les sujets à ce premier temps de la recherche.

1.2 Les faits et sanctions

L'analyse du tableau ci-après ainsi que des unités textuelles les plus significatives de cette deuxième classe nous permettent là aussi d'approfondir l'analyse sémantique. Nous observons que les sujets, plus particulièrement Steven, se centrent davantage sur l'évènement ayant provoqué l'intervention des forces de l'ordre à partir d'indicateurs spatio-temporels : *soir, heure, porte, maison, nuit* ; des personnes présentes dans la scène : *pote, voisins, force (de l'ordre)* et des verbes d'actions de la scène : *besoin, demander, prévoir, dormir, écouter...* En nous centrant davantage sur les unités textuelles, nous observons que les verbes d'action sont plutôt attribués aux autres dans le discours de Steven « *elle était pas contente que mes potes soient venus et voilà donc du coup voilà tant que ça ne va pas pis du coup elle a passé sa journée à cuisiner pour enfin pour moi et mes deux enfants donc elle s'est sentie frustrée je pense et pis peut-être déçue elle a picolé aussi et le soir ça a explosé quoi* » (Steven, Khi2 46) ; « *elle passe la journée à cuisiner entre guillemets quoi et moi je reçois des potes enfin j'ai des*

Présences	Khi2
garde	63
vue	59
soir	52
pote	45
besoin	34
demander	31
heure	30
rentrer	30
prevoir	27
dormir	26
ecouter	26
porte	22
venue	21
maison	21
venir	19
nuit	18
appelle	18
content	18
voisins	18
message	18
egalement	18
place	17
dos	13
force	13
julio	13
matin	13
steve	13
marque	13
courant	13
intervenue	13
bref	9
accord	9

potes qui viennent à la maison » (Stevin, Khi2 46). Ainsi dans le discours de ce sujet c'est l'autre qui est dans l'action. Cela nous semble montrer, d'une part, l'épreuve de déssubjectivation à laquelle correspond la scène violente pour ces sujets et, d'autre part, montrer la non-reconnaissance de ces sujets de leur part de responsabilité. Car nous observons qu'il en est de même dans le discours des autres sujets de ce groupe. Nous avons, par exemple, comme unité textuelle significative : « *qui avait déjà par le passé c'est, c'est en fait c'était renouvelé enfin c'est/ disons qu'il a eu deux incidents durant lesquels en fait le, les forces de l'ordre sont intervenues suite à un appel du voisinage qui entendait des, des cris* » (Frédéric, Khi 2 20). C'est le ça qui se renouvèle et se répète et non plus le Je. Tandis que les tiers, forces de l'ordre ou voisinage, interviennent, agissent, face à cette répétition. Il est intéressant de constater à cet effet que le terme « violent »

est significativement absent de cette classe. Aussi, ce qui apparaît, c'est que ce sont davantage les faits et gestes des tiers, de la partenaire, notamment Myriam ici, que nous retrouvons dans le discours. Mais paradoxalement, son prénom ne fait pas partie de la liste de mots représentatifs de cette classe là où nous retrouvons le prénom d'un ami (Julio) et le surnom de Steven (Steve). Cela nous renseigne sur la manière dont Steven place Myriam dans son discours. Elle se retrouve davantage en position d'objet que de sujet. Ainsi, si elle est largement évoquée, elle est en même temps tue, sous un pronom impersonnel. Cette ambivalence se retrouve dès le début de l'entretien dans la manière dont Steven la décrit comme à la fois ange et démon.

Aussi ce qui est notable dans cette classe, c'est la centration des sujets, plus particulièrement ici Steven, sur le lieu des scènes de violence : la maison. Plusieurs unités textuelles représentatives y font référence comme : « *à la maison il faut savoir que c'est chez moi c'est/ elle avait son appart aussi* » (Khi2 46), « *tu avais qu'à rentrer chez toi ou enfin voilà* » (Khi2 38), « *elle était souvent à la maison et puis elle s'est vite installée quoi enfin elle l'a fait dans mon dos* » (Khi2 23), « *j'ai pas envie qu'elle vive*

avec moi non plus quoi donc temps *en temps elle dort à la maison c'est très bien temps en temps je dors chez elle c'est très bien* ». Ce qui nous apparaît alors, c'est que l'habitat constitue toujours une enveloppe qui permet à Steven d'avoir une sécurité narcissique de base. Lorsque Myriam y fait intrusion, c'est la continuité d'être de Steven elle-même qui nous semble touchée.

1.3 Évolution de la relation de couple

Présences	Khi2
possible	70
idee	40
arreter	40
choix	35
apprendre	34
relation	31
finalement	29
rester	24
calm	23
position	23
solution	23
terminer	23
dire	22
debut	21
genre	21
compliquer	21
reel	20
essayer	18
vraiment	18
appartement	18
tension	17
vie	15
reprendre	13
coup	12
conflit	12
reussir	12
confronter	12
malheureusement	12
grave	8
suite	8
arrete	8
ensemble	8

La troisième classe de cette analyse concerne l'évolution de la relation de couple conflictuelle et un sujet, Jonas, est particulièrement représentatif de cette classe. Nous repérons, à partir du tableau ci-contre, que le vocabulaire de cette classe se compose à la fois de marqueurs spatio-temporels qui concernent la relation : finalement, début, appartement, suite ; d'un vocabulaire qui vient spécifier les conflits que les couples rencontrent : possible, choix, relation, position, solution, compliquer, tension, vie, conflit, malheureusement, grave, ensemble ; ainsi que des verbes qui viennent préciser les actions que les couples ont mises en œuvre face aux conflits : arrêter, apprendre, rester, terminer, dire, essayer, reprendre, réussir, confronter. Ainsi, particulièrement Jonas, mentionne que les conflits, au sein du couple, ont commencé dès le début de la relation : « *même avant le début finalement puisque (?) voilà quand on était à distance parce que moi j'étais*

resté sur cette idée de bah maintenant que tu es enceinte t'as que deux choix possibles soit on arrête parce que et du coup il faut avorter parce du coup rien ne sera possible » (Jonas, khi2 45). Nous voyons bien, au travers de cette unité textuelle représentative, d'une part la centration sur le lien, le « on » par rapport aux autres classes et d'autre part la dimension évolutive de ce dernier « *avant, début, finalement, était, maintenant, sera* ». Concernant ce deuxième point, nous observons dans le discours de Jonas que si les conflits étaient fortement présents

au moment de la mise en couple, du passage du Je au Nous : « *on se maintenait tant bien que mal quoi on va dire mais y avait toujours cette tension c'est elle était toujours pas certaine de l'idée d'avoir une relation réelle avec moi elle était encore dans son ancienne relation* » (Jonas, Khi2 25), que le sujet se centre désormais sur les solutions que le couple a trouvé pour maintenir ce « Nous ». A cet effet, il est intéressant de constater encore ici que l'habitat et la séparation de corps, ont permis aux partenaires de maintenir leur Je dans ce nouveau Nous : « *j'ai une solution de secours je peux m'éloigner là j'étais avec les enfants je devais rester j'avais pas le choix j'ai/ je me sentais un peu coincé quoi* » (Jonas, Khi2 26) ; « *on en discute plus tard sereinement et souvent quand on en rediscute plus tard on arrive facilement à en parler et puis ça se dénoue naturellement quoi mais non du coup non après par la suite non y avait pas ce genre de scène parce que chacun avait comme je vous disais chacun a son pied-à-terre et y a plus cette emprise cette menace de tu es chez moi machin je te contrôle* » (Jonas, Khi2 21). Nous voyons bien dans ces unités textuelles représentatives que l'éloignement de corps et le pied-à-terre, la résidence occasionnelle, permet au Nous de se dénouer et de garder les pieds sur terre. Ainsi, là aussi, l'habitat nous semble avoir un rôle central d'enveloppe psychique.

1.4 Vulnérabilités psychiques des partenaires

Enfin, la dernière classe de cette analyse renvoie aux vulnérabilités psychiques des partenaires et Frédéric semble être le participant qui s'est le plus attaché à ce thème durant le premier entretien. A partir de l'analyse du tableau ci-contre nous observons que deux sous-thèmes se dégagent : la famille d'une part, avec les termes comme : *filis, mère, âge, subir, époque, marié, dernier, deuxième, frère, fille, grandir*. Puis la situation de couple au travers des mots comme : *rappeler, supporté, couple, situation, vécu, commencer*. En effet, les sujets nous semblent, au travers l'historisation des épreuves douloureuses vécues dans leurs liens primaires et leurs précédents liens de couple, justifier leurs vulnérabilités psychiques. Il en est de même concernant celles de leur partenaire. A cet effet, l'unité textuelle la plus représentative de cette classe est : « *enfin jusqu'à la séparation à l'âge de/ d'une trentaine d'années passées où là j'ai commencé à ouvrir un petit peu les yeux sur ce, ce qui m'entourait et puis découvrir que tous les couples n'étaient pas nécessairement comme, comme le nôtre quoi* »

Présences	Khi2
annee	82
an	73
fils	56
mere	38
age	29
subir	24
avoue	24
epoque	24
maries	24
chambre	24
dernier	24
deuxieme	24
necessaire	24
supporte	24
crier	17
frere	17
rappeler	17
simple	16
couple	13
prendre	13
filles	12
situation	10
vecu	9
manger	9
grandir	9
premier	9
ramener	9
commencer	9
petit	8
cri	6
connu	6
vivre	6

(Frédéric, 56). Si Frédéric est le participant le plus représentatif de cette classe, nous observons que le khi2 de représentativité est très faible (Khi2 1). En effet, ce sont également les discours des autres sujets que nous retrouvons dans les unités textuelles représentatives. Il apparaît alors que les quatre sujets qui concernent notre analyse ici se rejoignent quant à l'évocation de difficultés relationnelles antérieures et la mise en lien avec les difficultés actuelles de leur couple. Notons cependant que si Frédéric évoque ses propres vulnérabilités psychiques liées à ses relations antérieures telle que le montre l'unité textuelle significative suivante : « *ça a eu quand-même un effet sur à l'époque sur je vais pas dire sur mon comportement mais nécessairement sur le ressenti c'est pour ça que je ne supporte plus les cris ou quoi que ce soit dans, dans un couple oui* »

ça c'est, c'est peut-être une, une des, des conséquences de ce, cette situation oui » (Frédéric, Khi2 27), les autres sujets se centrent plutôt sur les vulnérabilités psychiques de leur partenaire et les difficultés relationnelles qui peuvent y être liées : « *très bonne mère tant qu'elle touche plus à rien quoi tant qu'elle touche plus alors bon je pense qu'elle est sevrée au bout de trois ans quoi on sait jamais mais, mais la petiotte elle avait déjà un super caractère ultra intelligente pour une fille de trois ans donc je pense vraiment en avance sur son âge donc si elle, elle est pas suivie elle peut ça peut devenir une boule explosive quoi* » (Steven, Khi2 34). Le mouvement y est donc inverse et les conflits voire les violences sont davantage attribuées aux comportements et vulnérabilités de la partenaire.

2. Le corpus après stage – mentalisation inférieure :



Concernant le corpus « après stage – mentalisation inférieure », le logiciel a classé 78% de ses unités textuelles ce qui représente un taux de pertinence élevé du traitement. Le premier thème à s'être détaché de l'arbre de classification est celui que nous appelons « **stage de responsabilisation** » correspondant à la classe 1. C'est la classe la plus spécifique en ce qu'elle a le vocabulaire le plus homogène. Elle représente 37,90% des unités textuelles classées et se caractérise par les termes : **vrai, intéressant, accord, solution, gérer, responsable**. Jonas est le plus représentatif de cette classe. Puis, se détache la classe que nous nommons « **réflexivité** », elle représente 51,75% des unités textuelles classées et ses mots significatifs sont : « **femme, gens, chose, prendre, jour, fois** ». Steven et Grégoire sont les individus les plus représentatifs de cette classe. Enfin se détache le thème que nous nommons « **subjectivation** » elle représente 10,35% du corpus classé et les termes qui la caractérisent sont : **mère, sincère, rencontre, fils, compagne et conflit**. Un participant est particulièrement représentatif de cette classe il s'agit de Frédéric.

2.1 Stage de responsabilisation

Présences	Khi2
vrai	48
interessant	45
accord	33
solution	32
gerer	29
responsable	23
okay	22
aspect	22
reconnaitre	20
trouver	18
reel	17
dire	17
genre	17
raison	16
fuite	15
efficace	15
scenario	15
particulierement	15
acte	13
repondre	13
personnel	13
situation	13
cle	12
importer	12
sentir	10
stupide	10
rancoeur	10
raisonner	10
conscience	10
place	8
niveau	8
penser	8

En regardant plus spécifiquement les termes présents au sein de la classe « **stage de responsabilisation** » nous observons trois catégories grammaticales qui nous semblent toutes se centrer sur le stage. Il y a, d'une part, les verbes rendant compte de l'investissement des sujets dans ce dernier : « **gérer, reconnaître, trouver, dire, répondre, importer, sentir, raisonner, penser** » et, d'autre part, les adjectifs que les sujets attribuent au stage : « **vrai, intéressant, réel, genre, efficace, particulièrement, stupide, niveau** ». Enfin, il y a les noms qui renvoient aux attentes et résultats que les sujets relèvent du stage : « **accord, solution, aspect, raison, fuite, scenario, acte, personnel, situation, clé, rancœur, conscience, place** ». Cependant, si les sujets nous relatent ici des apports du stage de

responsabilisation, ce qui demeure c'est leur incompréhension notamment concernant les enjeux psychiques liés à leur passage à l'acte et à la manière de les éviter, de fait impossible selon nous. L'unité textuelle la plus représentative de cette classe est ainsi : « *alors c'est peut-être stupide ce que je dis parce que/ mais moi ça c'est vraiment important pour moi est-ce-que dans ce genre d'étapes là est-ce qu'il vaut mieux répondre parce qu'on se sent agressé donc on se sent agressé on a besoin de répondre c'est ça qui est...* » (Jonas, khi2 22). Elle montre bien comment le sujet se sent démuni face à la montée d'angoisse et le sentiment d'agression qu'il ressent au moment du passage à l'acte. Le sujet se centre alors sur les manques du stage de ce point de vue et les attentes de solutions qu'il avait envers ce dernier : « *l'aspect violence lui-même c'est-à-dire l'acte ce qui nous y conduit et la, la manière de l'éviter ou la manière de le gérer ce passage là pour moi était un peu trop rapide* » (Jonas, Khi2 19), « *faudrait plutôt que tu fasses comme ça que tu agisses comme ça je sais pas/ mais y avait pas de grandes clés de détermination de ce genre de situations pour les démêler facilement* » (Jonas, khi2 16). Nous trouvons particulièrement intéressant que le sujet se rende compte des forces psychiques qui le poussent à agir et du manque de soutien

pour élaborer et s'appropriier ces dernières au cours du stage. Cependant, si la solution qui était la plus adéquate au T1 pour le sujet était la prise de distance physique, il y revient désormais et évoque davantage la communication dans le couple : « *voilà pour moi la fuite c'était vraiment la solution idéale pour démêler ce genre de trucs mais c'est quand même pas une vraie solution ça fait que repousser pour moi* » (Jonas, Khi2 16) « *c'est jamais bon donc non la solu/ la vraie solution oui c'était de communiquer c'était oui de se mettre une limite et de se dire maintenant on arrête là si on arrive pas à continuer comme ça enfin je le dis pas ça on se dit pas ça quand y a ce genre de situations mais voilà on s'arrête on se pose* » (Jonas, Khi2 11). Aussi, il apparaît que le stage de responsabilisation ait quand même permis à ce sujet d'interroger les scènes de violences et d'être dans une tentative de changement, plutôt comportemental ici, face aux situations de violences. Cependant, là encore nous voyons dans le discours de ce sujet que le changement apparaît de fait de surface. Le sujet identifie lui-même ses propres difficultés à mettre en pratique ce changement de comportement « *on se dit pas ça quand y a ce genre de situation* ». C'est ce qui nous semble au cœur des limites du stage, car il nous apparaît que ce dispositif vise le changement de comportement des sujets sans leur permettre d'interroger et de s'appropriier ce qui sous-tend ces comportements.

Enfin, notons que cette classe concerne particulièrement un seul sujet, Jonas. Il est le participant le plus représentatif de cette classe avec un important Khi2 (Khi2 305). Ce ne sont donc que des citations de son discours que nous retrouvons dans la liste d'unités textuelles représentatives de cette classe. Cela vient dire que si le stage de responsabilisation est un thème de notre grille d'entretien, les autres sujets de ce groupe (Steven, Frédéric et Grégoire), eux, ne l'ont pas abordé sous cet angle ou ne se sont pas directement centrés dessus durant l'entretien. Ils ont été dans d'autres mouvements qui correspondent aux classes suivantes. Il convient de les analyser finement pour observer les tentatives de changement mises en place par ces sujets à ce deuxième temps.

2.2 Réflexivité

Présences	Khi2
femme	26
gens	20
chose	19
prendre	19
jour	18
fois	15
fin	14
parler	12
seul	11
pareil	11
partir	11
aujourd'hui	11
venir	10
entendre	10
an	9
vie	9
façon	9
compte	9
fille	8
changer	8
parti	7
moment	7
commencer	7
tellement	7
comprendre	7
aller	6
finir	6
image	6
myriam	6
passer	6
compris	6
conjugal	6

Dans le tableau ci-contre de cette deuxième classe, nous observons aussi différentes catégories grammaticales mais elles nous semblent, cette fois-ci, plus éloignées de la thématique « stage de responsabilisation ». Les verbes que nous y retrouvons rendent compte d'une compréhension : « prendre, parler, partir, venir, entendre, changer, commencer, comprendre, aller, finir, passer, compris ». Tandis que les autres termes nous semblent concerner la vie personnelle et relationnelle des sujets : « femme, gens, chose, jour, fin, seul, vie, façon, moment, image, conjugal ». Deux sujets sont représentatifs de cette classe, Steven (Khi2 30) et Grégoire (Khi2 96). Cependant, les khi2 de représentativité sont assez faibles, nous pouvons aussi retrouver les discours

de Frédéric et de Jonas au sein des unités textuelles représentatives de cette classe. Nous avons nommé cette classe réflexivité au sens large, car si c'est la réflexion et la compréhension qui semblent être mises en avant, ces dernières concernent des thèmes différents selon les individus. Ainsi, Frédéric revient davantage sur sa première relation de couple et l'énigme de sa vie que constitue la naissance de son fils (Frédéric nous dit qu'il serait issu d'un viol commis par le frère de sa première compagne, dont il se serait rendu compte des années après sa relation et sans qu'il n'en ait jamais eu la preuve). L'unité textuelle la plus représentative de cette classe est la suivante : « *je, je n'avais pas fait le lien véritablement compris ce qui s'était passé là j'en parle parce que c'est, c'est voilà réfléchi aujourd'hui mais bon lui je l'ai/ elle a, elle a fait un déni de grossesse c'est, c'est beaucoup de choses qui m'ont fait comprendre par la suite* » (Frédéric, khi2 12). Grégoire revient davantage sur sa vision du couple et l'envie voire le besoin de projets conjugués : « *oui j'ai toujours eu/ j'espère en tout cas trouvé quelqu'un qui me comprenne là-dessus parce que tout seul bah on fait les choses honnêtement travailler ok mais on travaille pour quoi au final pour soi mais ça marche qu'un temps alors qu'être deux des fois, des fois on se*

lève quand même aussi tôt que l'autre personne du fait qu'elle se lève aussi du fait qu'elle fait des choses du fait qu'elle, qu'elle veut un projet de vie aussi il faut aussi offrir ça a quelqu'un » (Grégoire, Khi2 11). Steven revient sur les différents épisodes violents de sa vie et ses représentations de l'auteur de violences conjugales : « *qu'est-ce que je vais faire au milieu de tous ces cassos là ? c'est un peu ce qu'on se dit mais complètement je, je/ à la fin des deux jours-là on doit faire un petit BLABLA chacun prenait sa parole pour s'exprimer donc j'ai commencé comme ça quoi et puis au final j'ai dit non au final on est tous dans le même sac* » (Steven, khi2 6). Enfin, Jonas revient sur les solutions que d'autres stagiaires ont pu mettre en place qui lui ont semblé efficaces : « *je trouvais ça malin au lieu de s'énerver il écrivait ce qu'il pensait sur un post-it et il posait le post-it et je trouvais ça super malin parce que le temps d'écrire le temps de sortir le stylo le temps d'écrire déjà il faut réfléchir à ce qu'on va dire donc c'est déjà plus du tout ce qu'on allait dire c'est voilà ça changeait du tout au tout et je trouvais ça hyper intelligent* » (Jonas, khi2 6). A cet effet, cette classe rend compte de ce dont chacun s'est saisi dans le stage afin de réfléchir sur son histoire. Elle permet également de rendre compte de la position de chacun face aux violences, si les identifications de Steven aux autres stagiaires viennent renforcer son sentiment de non-responsabilité, elles permettent, à l'inverse, à Jonas de trouver des solutions subjectives qui rendent compte de son sentiment de responsabilité. Dans un autre mouvement, nous observons qu'elles amènent Frédéric à réfléchir sur ses liens passés et les incompréhensions dans ces dernières, là où Grégoire semble, lui, interroger sa vision du couple en général sans pour autant se rendre compte des incompréhensions qui y demeurent.

2.3 Subjectivation

Enfin, l'analyse sémantique du tableau (ci-après) reprenant les mots significativement présents dans cette dernière classe nous permet de relever qu'au moins deux thèmes émergent. Il y a, d'une part, le thème de la famille avec les mots comme « *mère, fils, père, jeune, souvenir* » ainsi que celui des vulnérabilités psychiques et de tiers-aidants : « *souffrir, alcool, nécessaire, psychiatre, subir, fuir, psychologue, choc* ». Frédéric est le participant le plus représentatif de cette classe avec un khi2 de 121. C'est

Présences	Khi2
mere	106
sincere	44
rencontre	44
fils	35
compagne	35
souffrir	35
deglutition	35
certainement	35
alcool	26
apporter	26
deuxieme	26
necessaire	26
psychiatre	26
avoue	18
enormement	18
guillemet	14
subir	13
cacher	13
nouvel	13
fuir	10
pere	10
remettre	10
rencontrer	10
psychologue	8
choc	7
yeux	7
chloe	7
absent	7
demander	7
jeune	5
souvenir	5
souhaite	4

un taux de représentativité important, aussi, seul son discours est présent parmi la liste d'unités textuelles représentatives de cette classe. Il apparaît que seul Frédéric s'est centré sur les aspects psychopathologiques de son histoire à ce deuxième temps de la recherche. Nous en parlons en termes de « **subjectivation** » puisque Frédéric aborde ici les événements difficiles de sa vie et la manière dont il se les ait appropriés. Ainsi émerge, par exemple, un lien avec le divorce de ses parents, l'état psychologique de son père pendant cette période et le reproche coupable qu'il a depuis envers sa mère, cette dernière apparaît comme première unité textuelle représentative : « *comment il a/ il avait perdu c'est, c'est, c'est fou, c'est fou comment une/ le choc, le choc psychologique qu'il a, qu'il a subi ça m'a fait mal et peut-être en tiens est-ce-que j'en tiens encore rigueur à ma mère, oui certainement* » (Frédéric, Khi2 74).

A cet effet, c'est l'identification à son père et l'angoisse de séparation qui nous semblent vives chez ce participant. Nous retrouvons cette angoisse lorsque Frédéric évoque l'état de solitude actuel dans lequel il se trouve en l'absence de Chloé : « *souffrir énormément de, de, solitude durant ces encore ces, ces longs quinze jours durant lesquels elle est absente et là ou je, ou j'avoue me livrer oui à des, à des consommations (?) depuis la cure j'ai été abstinent* » (Frédéric, Khi2 63). Cette angoisse de séparation, Frédéric la projette en sa mère, au point où il préfère lui cacher le décès d'Antoine, son fils : « *je ne l'ai pas dit à ma mère que Antoine était décédé je tiens, je tiens à l'épargner de cette épreuve parce que elle aimait beaucoup son petit-fils donc je, je, je lui cache, je lui cache (...) entre guillemet toute, toute la famille le sait sauf, sauf ma mère elle ne supporterait pas, elle supporterait pas cette, cette nouvelle* » (Kki2 49). Cependant, si Frédéric évoque ces différents éléments difficiles de sa vie, il ne fait pas véritablement de lien, de lui-même, ni avec le stage de responsabilisation ni avec l'agir violent. Aussi, s'il semble prendre conscience d'une souffrance interne cette prise de conscience ne semble pas associée à l'agir et à la prise en charge juridico-psycho-sociale dont il a bénéficié : « *oui je pense certainement souffrir de, de, de choses intérieures qu'il faudrait évacuer or pour l'instant ce ne sont pas les, les stages ni les, les médecins et autre psychiatre psychologue qui, qui n'ont réussi à, à déceler* » (Khi2 44).

Enfin, ce que nous repérons de commun avec les autres sujets de ce groupe, c'est le sentiment de manque de soutien, de solution et d'aide qu'ils ressentent vis-à-vis des aspects psychopathologiques de leur histoire dans la prise en charge qu'est le stage de responsabilisation. Alors que tous semblent avoir perçu que leur passage à l'acte est lié à une montée d'angoisse et de forces psychiques intenses.

C. Repérage des processus de changement dans le discours des sujets du groupe « mentalisation supérieure »

De la même manière pour ce second groupe (Gabriel, Thomas, Pierre, Alban et Gaby), nous procédons à une analyse du discours des sujets à partir du logiciel ALCESTE. Pour ce faire nous avons utilisé les mêmes paramètres dans le logiciel que pour les précédentes analyses et avons procédé en deux analyses distinctes « avant stage – mentalisation supérieure » et « après stage – mentalisation supérieure ».

1. Le corpus avant stage – mentalisation supérieure :



Concernant le premier corpus « avant stage – mentalisation supérieure » le logiciel nous indique un taux de pertinence du traitement élevé de 68%. La classe la plus spécifique, qui se détache en premier dans l'arbre de classification, est la classe que nous nommons « **Contexte situationnel** ». Elle contient 15, 57% des unités textuelles classées et se caractérise par les termes : **évidemment, entreprise, donner, vision, familial, complètement**. Gabriel est le participant le plus représentatif de cette classe avec un

important Khi2 de 164. Puis, se détache la classe 2 que nous nommons « **Faits et sanctions** ». Elle comporte 26,93% des unités textuelles classées et ses mots significatifs sont : **mois, passer, gendarme, téléphone, revenir, semaine**. Là encore, un individu est particulièrement représentatif de cette classe, il s'agit de Thomas. La troisième classe à ressortir dans l'arbre de classification est la classe que nous nommons « **Vulnérabilités psychiques des partenaires** », elle contient 25,04% des unités textuelles classées et se caractérise par les mots suivants : **femme, frère, seul, homme, père, violent**. Un individu, Alban, est représentatif de cette classe bien que son Khi2 soit relativement faible (4). Enfin la dernière classe est celle que nous nommons « **Répercussions des faits et sanctions** », elle comporte 32,46% des unités textuelles classées et les mots significatifs de cette classe sont : **chose, fait, permis, final, envie, vivre**. Gaby est la participante la plus représentative de cette classe, cependant là encore le Khi2 est relativement faible (Khi2 5).

1.1 Contexte situationnel

Présences	Khi2
evidemment	94
entreprise	54
donner	49
vision	49
familial	44
completement	43
enfant	40
cellule	38
aine	33
train	33
propre	33
alterne	33
liquider	33
declaration	33
essayer	32
pied	27
elena	27
valeur	27
rapport	27
accusations	27
imaginer	27
financier	27
aujourd'hui	27
difficulte	27
faux	26
filles	26
mensonge	26
evident	22
compagne	22
investir	22
terrible	22
education	22

A partir de l'analyse du tableau ci-contre nous observons que cette première classe se divise en plusieurs sous-thèmes. Nous observons d'une part qu'elle concerne le contexte professionnel et financier au travers des mots comme : **entreprise, liquider, financier** ; le contexte familial au travers des termes : **familial, cellule, (filles) aînée, alternée, Elena, éducation** ; le contexte conjugal avec le terme **compagne** et le contexte personnel au travers des mots comme : **vision, valeur, difficulté, mensonge**. Gabriel est le participant le plus représentatif de cette classe avec un important Khi2 (164), ainsi c'est uniquement son discours que nous retrouvons dans les unités textuelles les plus représentatives de cette classe. A ce premier temps de la recherche, Gabriel explique son acte violent par le contexte situationnel dans lequel il se trouve. A cet effet, l'unité textuelle la plus représentative de cette classe est : « *je fais toute cette digression parce*

que ça explique *pourquoi le mensonge est intolérable pour moi et ce qui m'a conduit après avec mon, mon ma future compagne à exploser le jour où elle avait justement elle aussi évoqué un mensonge enfin commis un mensonge et c'est vrai que vis-à-vis du mensonge comme ça de fausses accusations que j'ai une aversion terrible* » (Khi2 54). En effet, tout au long du premier entretien, Gabriel revient sur la liquidation de l'entreprise conjugale) qui entraîne une insécurité personnelle et d'importantes difficultés financières. Il revient également sur son divorce, lié notamment à la faillite de l'entreprise, et évoque d'importantes difficultés avec son ex-conjointe. Suite à sa demande de divorce et au licenciement de son ex-conjointe, celle-ci aurait porté plainte contre Gabriel en l'accusant d'attouchements sexuels sur leur fille aînée (difficultés familiales). Ces accusations sont mensongères selon Gabriel, et ont abouti à un non-lieu. Cependant il n'a pas revu sa fille aînée depuis et l'ensemble de ce contexte situationnel est la raison, selon Gabriel, pour laquelle il a commis des violences sur sa nouvelle compagne. Gabriel est le seul participant à se centrer au T1 sur la vulnérabilité de son contexte de vie (professionnel, familial, conjugal et personnel) pour expliquer son acte violent.

1.2 Faits et sanctions

A partir du tableau ci-contre nous observons différentes catégories grammaticales autour du thème « faits et sanctions ». Il y a les indicateurs spatio-temporels : « mois, semaine, heure, soirée, lundi, février, aout, maison, matin », les verbes associés à ce thème : « passer, revenir, écouter, récupérer, aller, porter, venir, monter, auditionner, attendre » ainsi que les noms indiquant les personnes impliquées : « gendarme, mec, voisin ». Pierre est le participant le plus représentatif de cette classe avec un Khi2 de 49. C'est un taux de représentativité assez faible, ce qui fait que nous observons également les discours des autres sujets de cette classe dans les unités textuelles les plus représentatives. Cependant, si les termes de cette classe nous font penser aux faits et sanctions, en nous intéressant aux unités textuelles, nous observons que les sujets se centrent plutôt sur le factuel et le quotidien du couple au sein de cette classe. Les

Présences	Khi2
mois	64
passer	46
gendarme	40
telephone	38
revenir	36
semaine	32
heure	29
soiree	29
nouveau	28
plainte	27
lundi	25
mec	19
euro	19
fevrier	19
rendez-vous	19
soir	17
ecouter	17
recuperer	16
neuf	15
aout	14
allee	14
porte	14
venir	14
venue	14
monter	14
ensemble	14
maison	13
matin	12
auditionne	12
voisin	12
attendre	12
confiant	12

premières unités textuelles représentatives à cet effet renvoient à la résidence du couple et à l'emploi, par exemple : « *moi je l'avais déjà même proposé puisque moi l'appartement où je suis dedans maintenant je l'ai acheté l'an dernier au mois d'août je l'avais déjà proposé qu'on achète ensemble et qu'on s'emménage* » (Pierre, Khi2 34). Toutes les premières unités textuelles concernent ces termes et viennent des discours de Gabriel, Thomas, Pierre et Alban. Pour tous ces sujets, l'emploi et la résidence semblent avoir été des facteurs conflictuels dans leur couple. Ce n'est que dans un second temps que nous retrouvons des unités textuelles qui concernent davantage la sanction. Cependant, là encore, ce qui ressort de cette classe c'est davantage la dimension factuelle. Nous observons que les sujets s'attachent

à décrire l'intervention des tiers telles que les forces de l'ordre, comme par exemple : « *ouais les gendarmes sont venus mais on s'est disputés jusqu'à assez tard ils sont venus et donc j'ai été, j'ai été auditionné là -bas ils m'ont donné un rendez-vous donc pour le médecin légiste le lundi et de là trois gendarmes me sont/ m'ont raccompagné* » (Thomas, Khi2 24). Les unités textuelles, à cet endroit, ne viennent que du discours de Thomas.

Aussi, il apparaît que les sujets ici n'évoquent pas véritablement les faits mais bien plutôt les raisons des conflits prises dans le quotidien du couple. Ils concernent notamment la résidence mais, à l'inverse de ce que nous avons pu observer concernant le groupe mentalisation inférieure, ici c'est la résidence séparée qui semble poser problème aux sujets. Enfin, nous retrouvons, par le biais du discours de Thomas, l'évocation de l'intervention de tiers au sein du couple. Cette dernière est descriptive, ce sont les indicateurs spatio-temporels qui sont les plus présents dans ces unités textuelles. Notons enfin que seul le discours de Gaby est absent des unités textuelles représentatives de cette classe.

1.3 Vulnérabilités psychiques des partenaires

Présences	Khi2
femme	61
frere	51
seul	46
homme	35
pere	33
violent	28
aimer	25
poser	24
groupe	23
histoire	22
ecole	21
regard	21
question	21
cache	19
mere	16
petit	16
taper	16
caractere	16
commencer	16
annee	15
interesser	15
crise	14
compliquer	14
juger	12
guillemet	12
adolescent	12
parent	11
bizarre	11
defendre	11
preferer	11
pareil	10
gens	9

En nous centrant sur le tableau ci-contre nous observons que les termes significativement présents sont de plusieurs ordres. Nous observons, là encore, des noms renvoyant aux membres familiaux et entourage : *femme, frère, homme, père, groupe, école, mère, parent, gens*. Aussi, il y a les verbes qui décrivent le vécu associé à ces membres : *aimer, cacher, taper, commencer, intéresser, compliquer, juger, défendre*. Enfin, il y a les noms et adjectifs qui précisent le ressenti des sujets comme : *seul, violent, histoire, question, caractère, crise, bizarre*. Gaby est la participante la plus représentative de cette classe, cependant son Khi2 (4) est vraiment faible nous laissant voir que les autres participants ont également évoqué ce thème. Au sein des unités textuelles représentatives, nous retrouvons également les discours de Alban, Thomas et Gabriel. Seul Pierre semble éloigné de ce thème. Ici, les sujets reviennent sur leur enfance et font des liens avec leur violence actuelle et leurs

vulnérabilités psychiques. Ainsi, l'unité textuelle la plus représentative de cette classe est : « *je tapais des crises de nerfs mais je tapais personne mais je tapais des crises de nerfs ma nourrice me disait j'ai eu deux/trois épisodes assez coriaces parce que pareil pour de la jalousie tout bêtement* » (Gaby, Khi2 34). Notons qu'au regard des troubles psychiques diagnostiqués chez Gaby (seule de notre corpus) il nous semble logique qu'elle soit celle qui évoque le plus ses vulnérabilités psychiques. Ces derniers ont été sources de conflits et apparaissent ainsi représentatifs de cette classe. Aussi, les sujets nous font part des souvenirs douloureux de leur enfance, notamment de violence et semblent, à cet endroit, conscients de leurs vulnérabilités psychiques. Notons que Gaby et Thomas sont les sujets qui nous sont apparus ceux qui se sentaient les plus coupables et responsables de leur violence, notamment au regard de leur histoire infantile : « *c'est que j'estime être quelqu'un de bien c'est pour ça que je m'en veux beaucoup je, je, je n'aime pas la violence au contraire et certainement pas contre les femmes et pour la petite histoire mon père était violent envers les femmes* »

(Thomas, khi2 27). Ce sont également ceux qui nous sont apparus les moins évitants quant à leur passage à l'acte. Cette classe nous permet de relever que ces sujets sont les plus réflexifs quant aux enjeux psychiques liés à leurs agirs.

1.4 Répercussions des faits et sanctions

Présences	Khi2
chose	46
fait	45
permis	30
final	29
envie	26
vivre	22
reflechir	21
heureux	20
situation	20
machin	19
alcool	19
plaisir	19
partie	18
mechant	15
relation	15
travail	14
choix	13
gerer	13
parti	13
compte	13
arreter	13
personnes	13
connu	11
cru	10
mot	10
decide	10
vraiment	10
base	9
positif	9
voir	8
appele	8
refaire	8

Enfin, pour cette dernière classe, nous repérons là encore différentes catégories grammaticales à partir de l'analyse du tableau ci-contre. Il y a, d'une part, des verbes qui rendent compte de la manière dont les sujets se sont saisis des faits et de la sanction : *permettre, vivre, réfléchir, gérer, partir, (rendre) compte, arrêter, connaître, décider, voir, appeler, refaire*. Il y a, d'autre part, les noms et adjectifs qui renvoient davantage aux éprouvés des sujets face à ce thème : *final, envie, heureux, méchant, choix, vraiment, positif*. Aussi, Thomas est le participant le plus représentatif de cette classe, cependant son Khi 2 (5) est très faible nous permettant d'observer que les autres sujets ont également abordé ce thème. Cependant, dans les unités textuelles représentatives, nous retrouvons

seulement les discours d'Alban et Gabriel. Cette classe nous semble rendre compte des effets subjectivants de l'agir violent et de la sanction. L'unité textuelle la plus significative est à ce propos : « *de gros changements sur moi ça m'a permis de réfléchir d'avancer et de m'endurcir ouais au final et au final ça a été positif quand même et il faut que ça le soit* » (Thomas, Khi2 23). Thomas est le sujet pour lequel l'agir violent, la séparation et la sanction ont engendré un mouvement dépressif. Ainsi, s'il avait des idées suicidaires au moment du dépôt de plainte et de sa convocation à la gendarmerie, la garde-à-vue semble, elle, avoir été un élément déclencheur pour que le sujet réinvestisse sa personne : « *quand je suis ressorti je me suis dit « ouais mais au final c'est, c'est beau d'être libre et ça c'est un truc on s'en rend pas compte mais et encore j'ai jamais fait de prison ferme ou voilà et c'est quand on est privé de quelque chose qu'on*

comprend mais même de voilà et chez ma mère justement je suis parti aussi » (Thomas, Khi2 13). Il apparaît être le participant pour lequel l’acte violent et la sanction l’ont mobilisé à mettre en place des changements et s’investir narcissiquement. C’est aussi ce que nous pouvons retrouver, à moindre mesure (une seule unité textuelle représentative), dans le discours de Gabriel. A l’inverse, le discours d’Alban dans cette classe renvoie plutôt aux répercussions négatives des conflits au sein de son couple sur son état d’esprit et ses propres vulnérabilités : « *ouais vraiment j’ai même arrêté quelques mois et en fait on s’était pris la tête et j’ai, je, je suis retombé mais au tout début que je l’ai rencontrée je fumais plus* » (Alban, Khi2 14).

2. Le corpus après stage – mentalisation supérieure :

1	2	3
Classe 1	Classe 2	Classe 3
Mots associés	Mots associés	Mots associés
cause	homme	travail
regler	conjoindre	faire
premier	femme	aller
evenement	sens	temps
emotionnel	fil	an
evidemment	pleurer	gens
situation	deraper	tete
aspect	fille	partir
emotif	compliquer	commencer
difficulte	blesser	peur
revenir	temoignage	vrai
facteur	sentir	annee
conduire	autisme	droit
mensonge	haut	ecole
identifier	faible	final

Concernant le deuxième corpus « après stage – mentalisation supérieure » le logiciel nous indique un taux de pertinence du traitement élevé de 81%. La classe la plus spécifique, qui se détache en premier dans l’arbre de classification est la classe que nous nommons « **Cause première** ». Elle contient 6,82 % des unités textuelles classées et se caractérise par les termes : **cause, régler, premier, événement, émotionnel, situation**. Gabriel est le participant le plus représentatif de cette classe. Puis se détache la classe 2 que nous nommons « **Rapports homme/femme** ». Elle comporte 13,18% des unités textuelles classées et ses mots significatifs sont : **homme, conjoindre, femme, sens, fils,**

pleurer. Là encore, un individu est particulièrement représentatif de cette classe, il s'agit de Gaby. Enfin, la troisième classe à ressortir dans l'arbre de classification est la classe que nous nommons « **Centration sur le faire** », elle contient 80% des unités textuelles classées et se caractérise par les mots suivants : **travail, faire, aller, temps, gens, tête**. Un individu, Alban, est représentatif de cette classe.

2.1 Cause première

Présences	Khi2
cause	168
regler	156
premier	89
evenement	83
emotionnel	83
evidemment	83
situation	78
aspect	71
emotif	71
difficulte	71
revenir	65
facteur	59
conduire	59
mensonge	59
identifier	59
communication	51
acte	48
etape	36
tomber	36
passage	36
detricote	36
financier	36
capable	34
regle	25
tourner	25
sentiment	25
aujourd'hui	20
reconnaitre	17
simple	15
important	15

A partir de l'analyse sémantique du tableau ci-contre, nous observons que le vocabulaire de cette classe se divise en différentes catégories grammaticales autour d'un thème central, la source, l'origine de l'agir violent, que nous appelons ici « cause première » en référence au discours de Gabriel. Il y a, d'une part, les verbes associés à ce thème : **régler, revenir, conduire, identifier, détricoter, tourner, reconnaître** qui précisent la manière dont les sujets se sont appropriés les enjeux psychiques de leur agir violent. Et, d'autre part, les noms et adjectifs qui précisent les objets, les enjeux identifiés par les sujets : **cause (première), événement, émotionnel, situation, aspect, émotif, difficulté, facteur, communication acte, étape, passage, financier, sentiment**. Gabriel est le participant le plus représentatif de cette classe avec un Khi2 important (Khi2 206), nous ne retrouvons que son discours dans les unités textuelles les plus représentatives de cette classe à partir desquelles nous fondons notre analyse. Cela vient dire que Gabriel est le participant qui s'est le plus centré sur cette cause première, source de la violence dans son discours à ce T2. Notons que Gabriel nous semble se positionner en tant que sachant, le vocabulaire qu'il utilise à ce T2 est savant. L'une des raisons centrales qu'il relève est sa difficulté à gérer ses émotions à l'instar de la citation la plus significative de cette classe : « *je suis **quelqu'un d'engagé généralement et donc et, et avec un coefficient émotionnel élevé donc voilà je, c'est le principal enseignement c'est de*** » (Khi2 70). Il

reconnaitre ce qui relève de l'émotion de ce qui relève du désaccord » (Khi2 70). Il revient sur la nécessité d'identifier « la cause première » pour éviter l'escalade de la

violence. Cette cause première est, pour Gabriel, son contexte situationnel qu'il évoque déjà au T1. A cet effet, le sujet a mis en place plusieurs actions et s'est entouré de tiers pour pouvoir « régler » sa situation. Il a, par exemple, entamé un suivi thérapeutique, a mis en place une résidence séparée avec Sandra et s'est entouré de conseillers juridiques pour améliorer sa situation professionnelle et financière. Aussi, ce que nous trouvons intéressant dans le discours de Gabriel c'est l'aspect « *multifacteurs* » de la « *cause première* » qu'il identifie comme l'ayant poussé à agir au travers des contextes personnel, professionnel, familial et conjugal difficiles. A cet effet, il semble désormais en mesure de saisir qu'il y avait des marques annonciatrices d'une dysfonctionnalité : « *mais émotionnellement il y avait déjà des difficultés et donc des spirales mais qui n'avaient jamais débouché sur justement le passage à l'acte et, et une gifle donc et c'est pourquoi c'est pour ça que je dis qu'il faut revenir à la cause première parce qu'il y a ça il y a cet événement mais cet événement peut-être aussi la conséquence d'autres, d'autres facteurs* » (Khi2 42). Gabriel nous apparaît être un des participants les plus réflexifs quant à son agir et sa situation de couple, il semble s'être saisi du fait et de la sanction pour interroger sa situation, lui permettant de bénéficier de ses effets subjectivants.

2.2 Rapport homme/femme

Au sein de cette deuxième classe, l'analyse sémantique du tableau ci-après nous laisse voir que deux thèmes dominant. Le premier thème nous apparaît renvoyer aux rapports hommes-femmes au travers des mots comme : *homme, conjointre, femme, sens, témoignage, faible* et le second thème nous semble renvoyer aux rapports familiaux avec les termes comme : *fils, père, fille, compliquer, autisme, habitude, Noël*. Gaby est la plus représentative de cette classe avec un Khi2 relativement faible (Khi2 76) nous permettant de relever la présence des discours des autres sujets dans les unités textuelles représentatives de cette classe. Nous les retrouvons cependant à très faible mesure (1 unité textuelle chacun) et ce pour les quatre autres sujets (Gabriel, Thomas, Pierre et Alban). Concernant le premier sous-thème, nous observons que Gaby, seule femme de son groupe de stagiaires, se centre sur la place qu'elle a eue parmi les hommes pendant ce dernier et vient ainsi interroger les rapports genrés qui ont pu y émerger : « *ils pensent qu'ils sont en dehors enfin qui sont à part parce que ce sont des hommes pourquoi moi je viendrai pas témoigner pour leur dire qu'une femme et BAH une femme ça peut violer,*

Présences	Khi2
homme	170
conjoindre	84
femme	74
sens	69
fils	50
pleurer	49
père	42
filles	42
compliquer	35
blessé	32
témoignage	32
sentir	28
autisme	28
haut	27
faible	27
habitude	21
manière	21
caractère	21
particulier	21
taper	18
noël	14
frapper	14
confiant	14
impliquer	14
comprendre	13
part	10
rare	10
violent	10
tellement	10
super	9

Une femme ça peut frapper, une femme ça peut insulter et que ce n'est pas tous des euh... bah des femmes au foyer soumises » (Khi2 33). Au travers de ces propos, nous entendons une forme de revendication de sa violence. Gaby se centre sur les différences qu'elle a perçues de sa position de femme face aux hommes, les hommes eux se centrent plutôt sur les ressemblances à ce deuxième temps : *« on a abordé pas mal de sujets sur la, sur la, sur la violence sur pourquoi la violence après c'est pas/ en principe ils disent toujours vers les hommes mais après c'est vers les deux c'est l'homme et la femme* » (Pierre, Khi2 31). Au travers de cette classe, il semblerait que les sujets se positionnent différemment en fonction du genre. Cependant, un échantillon de femme plus important nous permettrait de l'affirmer davantage. Ce qu'ils relèvent, c'est la difficile application des grands « principes » qui sont évoqués pendant le stage par rapport aux histoires individuelles de chacun. Ainsi la suite de la citation de Pierre, par exemple, est : *« chacun a son histoire chacun a une histoire différente toute façon de tous ceux qui sont là hein (...) après est-ce que ça va ramener quelque chose j'en sais rien franchement* ».

Aussi, nous notons dans cette classe que Gaby fait des liens entre sa violence en tant que femme et les représentations genrées qu'elle attribue à ses liens familiaux, notamment à son fils. A cet effet, l'unité textuelle la plus représentative de cette classe est : *« mon fils a vraiment du mal à s'entendre avec mon, mon conjoint c'est horrible je pense qu'il y a un/ c'est, enfin c'est terrible c'est donc il a souvent fait la/ il lui a déjà fait la réflexion de toute manière tu t'es fait taper par ma mère donc tu es un homme m'enfin tu es une lopette* » (Gaby, Khi2 49). Ainsi ce qui apparaît ici, c'est que la réflexion de Gaby, à l'issue du stage, porte davantage sur ses représentations quant à la position de femme qu'elle a dans la société et dans son couple et de ce que cela renvoie pour ses enfants et leurs représentations des rapports genrés. Ici le stage semble lui avoir permis d'interroger sa position de femme sans nécessairement impliquer un processus de changement et une appropriation subjective des enjeux psychiques qui sont associés à

son agir (bien que ces derniers puissent être liés à sa position de femme et son sentiment de dépendance actuel). La réflexion est plutôt de surface et globale, centrée sur sa position de femme dans la société et dans le groupe de stagiaire que de son rapport à cette position dans son histoire individuelle de compagne.

2.3 Centration sur le faire

Présences	Khi2
travail	14
faire	13
aller	11
temps	7
an	5
gens	5
tete	5
partir	5
commencer	5
peur	4
vrai	4
annee	4
droit	4
ecole	4
final	4
arriver	4
changer	4
vie	3
fois	3
finir	3
perdu	3
boulot	3
france	3
passer	3
bloquer	3
enerver	3
laisser	3
nouveau	3
vacances	3
ensemble	3
possible	3
profiter	3
psychologue	3

Enfin, concernant la dernière classe, l’appréhension du tableau ci-contre nous permet de relever différentes catégories grammaticales qui nous semblent renvoyer au quotidien des sujets tels que les verbes : *faire, aller, partir, commencer, arriver, finir, profiter* et les noms qui y sont associés : *travail, temps, gens, école, vie, boulot, vacances*. Alban est le plus représentatif de cette classe, cependant, le Khi2 de représentativité est parmi les plus faibles (Khi2 30) et nous permet d’observer que les autres participants ont également abordé ce thème. Nous retrouvons dans les unités textuelles significatives des éléments du discours de Pierre et Gaby et, dans une moindre mesure, de Thomas. Au sein de cette classe, les sujets reviennent sur leur quotidien et sur ce que la fin du stage vient modifier (ou non) dans ce dernier. Ainsi, Alban constate que la participation au stage n’a pas enclenché de changement dans son couple et surtout dans les comportements de Lexie. L’unité textuelle la plus représentative est en effet : *« ça va faire pas mal déjà de temps et ça fera un an qu’elle aura porté plainte en septembre et je me dis de son côté rien n’a changé donc au final c’est que ça va pas »* (Khi 2 15). Au travers de ce discours, Alban vient dire qu’il espérait un changement de comportement de sa compagne par le biais de sa participation au stage. En effet, il veut que Lexie agisse, fasse, il lui a posé un ultimatum, soit elle trouve un emploi soit ils se séparent.

C’est d’ailleurs de cette valeur du travail qu’il semble s’agir dans cette classe. Nous retrouvons que la forme réduite « travail+ » concernait 98% des unités textuelles de cette classe. C’est ce que nous retrouvons, par exemple, dans les unités textuelles

représentatives qui concernent le discours de Pierre et Thomas : « *elle avait l'air pas l'air très travailleuse alors je ne veux pas d'une accro du boulot non plus mais elle avait l'air de se laisser un peu couvrir* » (Thomas, Khi2, 7). Aussi, ce que ALCESTE nous indique, c'est qu'il s'agit de la classe la moins associée à la classe 1 « cause première » qui était, selon nous, la classe la plus réflexive de ce groupe. Nous constatons ici que la fin du stage évoque pour les sujets plutôt un retour à la normale, le faire et le quotidien qu'à un processus de changement.

D. Synthèse

Ainsi, à partir de cette analyse, nous observons de véritables différences entre le groupe « mentalisation inférieure » et le groupe « mentalisation supérieure ». Le premier groupe, composé de Steven, Frédéric, Jonas et Grégoire, porte un discours qui se positionne du côté de la déresponsabilisation au T1. En effet, nous avons relevé, au travers des quatre premières classes – Repentance, faits et sanctions, évolution de la relation de couple et vulnérabilités psychiques des partenaires – que les sujets parlent plutôt des autres. Ainsi, Grégoire, au travers d'un mouvement de rachat (repentance), évoque une demande. Steven, au travers de l'évocation des faits et sanctions, vient dire comment Myriam a agi dans la scène violente. Jonas, au travers l'évolution de son couple, se centre sur les difficultés de sa compagne durant la mise en couple et Frédéric, s'il reconnaît ses propres vulnérabilités psychiques, convoque largement celles de sa compagne comme venant justifier conflits et violences. Cependant, si ce mouvement de déresponsabilisation domine, les grandes difficultés narcissiques des sujets émergent dans leurs discours et justifications. C'est notamment l'hypothèse que nous avons posée concernant la place de l'habitat dans la scène violente.

Au T2, l'évolution nous semble notable. Les sujets au travers des thèmes « stage de responsabilisation, réflexivité et subjectivation » montrent une nette évolution quant à l'appropriation subjective de leur histoire. A cet endroit, nous avons relevé les incompréhensions restantes des sujets et leur demande d'aides et de solutions, face à l'insuffisance de ces dernières pendant le stage. Tous ces sujets ont évoqué une demande

d'aide et de suivi psychologique à l'issue du stage, sauf Frédéric, qui, s'il en identifie le besoin, n'a pas encore trouvé le tiers qui pourrait le soutenir suffisamment.

Concernant le groupe « mentalisation supérieure » (Gabriel, Thomas, Pierre, Alban et Gaby) leur discours nous a semblé davantage rendre compte d'un sentiment de culpabilité et de responsabilité dès le T1. Les thèmes « contexte situationnel », « faits et sanctions », « vulnérabilités psychiques des partenaires » et « répercussions des faits et sanctions » nous ont semblé rendre compte des appropriations subjectives des sujets quant aux enjeux psychiques associés à leur agri violent. Il n'y a que la deuxième classe ici qui nous a semblé plutôt factuelle. Le T2, cependant, nous semble moins convainquant que pour les sujets du groupe mentalisation inférieure. Si Gabriel revient longuement sur la cause première de la violence et semble véritablement s'être engagé dans un processus de changement psychique dans lequel il a également mis des actions en place, les autres sujets nous semblent évoquer des interrogations de surface non directement en lien avec les enjeux psychiques à l'œuvre dans leurs agirs. Ainsi Gaby a davantage évoqué ses interrogations quant aux rapports entre homme et femme dans notre société, étayées par son vécu et sa position pendant le stage et les autres sujets, Thomas, Pierre et Alban se sont centrés sur leur quotidien et le retour à la normale de leur situation à l'issue du stage. Notons cependant que Thomas nous semble être un des participants pour lesquels la mise en acte et la sanction ont entraîné le plus grand changement psychique. Cependant c'est bien plutôt au T1 que cela ressort, au travers de la classe 4, où il évoque la garde à vue et sa séparation avec Élisabeth. Ce changement n'apparaît pas lié au stage de responsabilisation telle que l'analyse ALCESTE le relève.

Au terme de cette analyse il apparaît que le stage de responsabilisation ait davantage d'effets subjectivants pour les sujets ayant de faibles capacités à mentaliser. Nous faisons l'hypothèse inverse au début de notre recherche. Il nous apparaît, seulement maintenant, au regard de la faiblesse du dispositif stage de responsabilisation et de cette analyse, que ce dernier ne soit pas suffisant pour les sujets ayant déjà cheminé, réfléchi quant à leur acte violent et se trouvant déjà dans un sentiment de culpabilité et de responsabilité pour comprendre les tenants et aboutissants de la violence qu'ils ont agie. Tandis que cette réflexion semble s'amorcer chez les sujets qui ont le moins introspecté

leur agir en amont, qui ont des difficultés à symboliser et qui ne se positionnent pas comme responsables des actes de violence.

Enfin, à partir de ce travail, nous relevons certaines limites du logiciel ALCESTE quant à la mise à l'épreuve de nos sous-hypothèses comparatives. En effet, si sa méthodologie permet de relever les co-occurrences de mots dans un corpus et permet ainsi de dégager les différents points de vue des sujets, elle nous semble davantage rendre compte de la subjectivité d'un sujet par rapport aux autres sujets qui composent le corpus. Elle nous semble révéler la position d'un sujet par rapport aux autres sujets et aux thèmes communs entre ces derniers. Ainsi, si elle nous a permis de rendre compte des tendances générales de notre corpus (les thèmes communs) et de la représentativité de chaque sujet (la position de chacun face à ces thèmes) entre le T1 et le T2 de notre recherche de manière pertinente dans la mise à l'épreuve de notre hypothèse secondaire elle nous apparaît insuffisante pour rendre compte de la subjectivité et la complexité de chacun et de tous les thèmes personnels qu'elle s'est attachée à décrire, pour la mise à l'épreuve de nos sous-hypothèses comparatives. Ce d'autant qu'ici, la décomposition en douze corpus distincts⁷⁴ extraits des deux mêmes corpus « avant-stage » et « après-stage » opacifie les résultats que nous obtenons. Nous pensons que procéder en douze sous-analyses de deux corpus initiaux distincts est indigeste pour discuter de notre recherche et mettre à l'épreuve l'influence de la voie pénale d'entrée et le poids des modalités du dispositif dans les effets du stage de responsabilisation. Ce d'autant plus concernant la voie pénale d'entrée, considérant que c'est bien plutôt la manière dont le sujet s'en saisit qui a une influence que cette dernière elle-même.

C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre en prenant appui sur les différentes analyses du discours que nous avons réalisées au travers du logiciel ALCESTE pour nous centrer sur quatre sujets : Jonas (postsentenciel – AEA), Frédéric (postsentenciel – ARSEA), Alban (présentenciel – AEA), et Gaby (présentenciel – ARSEA). Le choix

⁷⁴ « Avant stage-mentalisation inférieure », « Après stage –mentalisation inférieure », « Avant stage –mentalisation supérieure », « Après stage – mentalisation supérieure », « Avant stage-présentenciel », « Après stage – présentenciel », « Avant stage – postsentenciel », « Après stage – postsentenciel », « Avant stage – AEA », « Après stage- AEA », « Avant stage – ARSEA », « Après stage – ARSEA ».

des participants se fait ici à partir de la combinaison des deux variables que nous interrogeons. En effet, en prenant en compte les deux dimensions, voie pénale d'entrée et dispositif, nous nous dégagons aussi d'un choix subjectif. La combinaison de ces dernières ne nous laissant plus véritablement de choix. La méthodologie que nous employons ici pour discuter de notre recherche renvoie davantage à des vignettes cliniques et nous semble ainsi plus adaptée.

II. Mise à l'épreuve de la sous-hypothèse comparative 2

Ainsi pour notre seconde sous-hypothèse comparative concernant le poids de la voie pénale d'entrée et les modalités du dispositif, nous réalisons une synthèse des huit analyses ALCESTE restantes et nous centrons sur les discours de quatre participants : Jonas, Thomas, Frédéric et Gaby. Ce sont ces deux dimensions, voie pénale d'entrée et modalités du dispositif que nous interrogeons particulièrement dans ces situations.

A. Première vignette clinique : Jonas

1. Rappels des données d'anamnèse

Jonas est âgé de 35 ans, il est employé administratif et est en couple avec Sybille depuis 10 ans. Il est père d'un petit garçon, Nolan issu d'une première union ayant duré 3 ans. Jonas rencontre Sybille, victime des violences de ce dernier, sur Internet juste après sa séparation avec la mère de Nolan. Ils échangent, par voie numérique, pendant un an et se rencontrent physiquement à quelques occasions. A ce moment-là, Jonas la connaît sous le prénom de Lina, femme célibataire qui réside dans la même ville que lui. De leurs rencontres occasionnelles, Sybille est tombée enceinte et c'est à propos des difficultés de Sybille au sujet de cette nouvelle et de l'idée de se mettre « *réellement* » en couple avec Jonas que ce dernier s'interroge. Avec l'aide d'une amie, il pirate le numéro de téléphone de Sybille et découvre la vérité : Lina s'appelle Sybille, elle est en couple, a deux enfants et réside à des centaines de kilomètres. Mais Jonas est déjà

« *piqué* » et Sybille est enceinte. Ensemble, ils décident de se mettre en ménage et de garder l'enfant. Sybille quitte sa région pour s'installer avec lui et c'est à sa sortie de la maternité que le premier acte violent a lieu, en 2012, au début de leur histoire. Le climat conjugal reste conflictuel et, deux ans après, Jonas commet un second acte violent. Ce sont les deux seuls événements que Jonas évoque, il nous dit que depuis ce deuxième agir, la situation conjugale s'est améliorée, il a quitté le domicile pour avoir son propre « *échappatoire* ». Les professionnels de l'AEA non plus n'ont pas su nous expliquer les raisons d'une peine de stage de responsabilisation aussi tardive après les faits (7 ans). Jonas a bénéficié d'une médiation pénale pour le premier agir et a été jugé pour le second. Sa peine est de trois mois d'emprisonnement avec sursis probatoire à laquelle s'ajoute la participation au stage de responsabilisation.

2. Discours avant-stage

Les analyses ALCESTE des propos de Jonas avant-stage relèvent que ce dernier se centre sur l'évolution de sa relation de couple, de sa rencontre à maintenant, pour revenir sur les passages à l'acte. Il est représentatif de deux classes que nous avons nommé « *description des faits* » et « *centration sur la relation* » au sein du corpus « avant stage – AEA » et d'une classe que nous avons, là aussi, nommée « *description des faits* » au sein du corpus « avant-stage – postsentenciel ». En effet, Jonas reste l'un des participants qui nous donne le plus de détails concernant les deux passages à l'acte de son récit malgré la mise en avant d'un manque de souvenir au regard de la durée qui s'est écoulée depuis ces derniers : « *je l'avoue je me rappelle plus le pourquoi du comment mais je sais que... on s'est dit des mots bien, bien plus hauts les uns que les autres euh... au lieu d'apaiser la situation on a, on a surenchéri chacun d'un côté donc j'avais craqué c'était fini c'était terminé je, je ne me disais plus « je, j'ai une solution de secours je peux m'éloigner » là j'étais avec les enfants je devais rester j'avais pas le choix j'ai je me sentais un peu coincé quoi (pause) mais c'est, c'est/ bon après j'ai compris par la suite que c'était vraiment pas la, la chose à faire (pause) et euh... et j'ai complètement craqué je lui ai mis une énorme baffe une énorme baffe c'est... vraiment énorme » (p.421, 1.204-210). A la suite de ce premier événement, Jonas nous dit s'être rendu directement, de lui-même, au commissariat où il a été placé en garde-à-vue dont il est ressorti avec une médiation pénale (alternative aux poursuites). Cependant, il nous explique que les conflits au sein du couple ont continué pendant deux ans, durant*

lesquels la solution qu'il avait trouvée pour apaiser la situation était d'aller marcher plusieurs heures. Mais, un jour où il s'est senti « coincé », « bloqué » au domicile, il a agi de nouveau : « *mon fils était là et j'ai craqué j'ai complètement craqué je ne me rappelle plus la raison, je, je, je l'avoue je me rappelle plus le pourquoi du comment mais je sais que on s'est dit des mots bien plus hauts que l'autre ça a continué(...) ça a insulté mon fils aussi cette fois-là et là ça, ça a été vraiment la goutte de trop et je s/ j'avais une cuillère dans la main je lui ai envoyé la cuillère dans la figure elle se l'ait prise dans la tête je/ l'ai poussée plusieurs fois sur le canapé je lui ai pincé les lèvres (...) et les joues plusieurs fois* » (p.421-423, 1.203-281). Jonas nous dit que Sybille est allée porter plainte directement à la suite de ce deuxième événement et que lui a quitté le domicile et s'est installé chez sa mère. Il ne sait pas nous expliquer les raisons de la décision d'une mesure de stage de responsabilisation sept ans après ce fait et dernier à ses dires. Selon lui, c'est son déménagement qui a retardé la décision : « *ils lui ont téléphoné plusieurs fois donc j'imagine qu'elle a dû dire que parce que moi j'étais parti de la maison après c'était fini terminé* » (p.425, 1.341-342). A cet endroit, le discours de Jonas est un peu ambigu, il nous dit être parti vivre chez sa mère, chez son frère et avoir vécu, entre ces deux temps, dans la crainte d'un jugement et d'une peine de prison ferme. Dans cette crainte, il considère sa peine relativement légère « *non du sursis c'est tout (...) oui c'est pas normal parce que par rapport à ce qu'il s'est passé il aurait dû y avoir un autre type de suivi honnêtement je m'explique toujours pas pourquoi ça a mis sept ans à être jugé/ alors ni l'avocat ni même le procureur ne... n'avaient d'explications réelles (...) mais oui c'est assez bizarre surtout que moi pendant sept ans j'étais en pause parce que j'attendais je savais très bien que ça allait que ça allait venir donc j'étais en attente (pause) je vivais chez ma mère enfin je vivotais quoi* » (p.435-436, 1.685-700). A cet effet, il nous semble que ce n'est pas directement la peine et la voie pénale d'entrée qui ait été opérante dans l'histoire de Jonas pour engager un processus de changement. Dans le discours de Jonas, il apparaît que c'est plutôt le deuxième acte violent, la prise de distance et le temps, et peut-être l'incertitude des conséquences, qui lui ont permis d'engager une réflexion sur son comportement et d'interroger les enjeux psychiques qui peuvent y être liés. C'est également ce qui nous semble ressortir au deuxième temps de la recherche.

3. Discours après-stage

A ce deuxième temps, les analyses ALCESTE montrent la centration de Jonas sur la recherche de solutions pour ne plus commettre à nouveau les comportements violents qu'il a pu avoir. Il est le sujet représentatif de la classe que nous nommons « *quête de solutions* » dans notre analyse du corpus « après stage - AEA » et la classe que nous nommons « *subjectivation* » dans le corpus « après stage -postsentenciel ». En effet, à ce deuxième temps, Jonas se compare aux autres stagiaires et vient dire que le délai durant lequel il a attendu sa peine lui a permis de se sentir responsable par rapport aux autres stagiaires présents pour lesquels les faits sont récents : « *c'est vrai que c'était tout frais aussi pour certains y en a qui venaient de... d'avoir commis les faits deux-trois mois à l'av/ euh en arrière peut-être un peu, un peu avant c'était relativement frais moi c'était plus ancien donc peut-être qu'y avait aussi ce côté « j'ai compris je sais où sont mes fautes » et il m'a peut-être fallu du temps aussi pour euh... avoir ce raisonnement-là (vous pensez que si vous aviez fait le stage deux-trois mois après/) non, non-non moi non, non, non-non moi je non-non j'étais... en objectif coupable à cent pourcent je me regardais pas dans une glace nan-nan moi j'étais pas comme ça mais c'est pas pour autant que je n'essayais pas de m'auto-justifier* ». (p.499, l. 2449- 2461). Il dit se sentir davantage coupable et responsable que les autres stagiaires et apparait, à cet endroit, avoir longuement réfléchi aux enjeux qui peuvent être liés à ses agirs. Si, dans son discours, Jonas évoque davantage ce qu'il ressent et éprouve au moment du passage à l'acte en se centrant sur les affects, il semble petit-à-petit être en mesure d'identifier les sources et représentations qui y sont associées, par exemple les enfants : « *ça c'est pas évitable malheureusement quand ça touche par exemple les enfants (oui) euh... non ça je... je sais que j'y arriverais pas (rire) je, je, je pourrais pas trouver de solutions (...) y a que la fuite il faut que je m'en aille (rire) nan ou alors nan parce que j'essaie quand même de raisonner au début « nan mais arrête tu peux pas dire ça c'est pas possible » mais c'est si ça continue cet-cet-cet aspect-là répétitif, répétitif une fois on se dit « oh là mais qu'est-ce qu'il se passe » là on a le côté choc on se dit « nan mais attends t'as pas pu dire ça » deux fois mh trois fois quatre fois ah alors là, là ça commence à (souffle) et puis plus de raisonnement en face parce que elle est très énervée aussi ou moi je serais déjà très énervé donc y a plus de raisonnement y a plus de- d'argumentation possible y a plus rien que la fuite y a pas de d'autre solution si jamais ça en arrive à ce niveau-là*

pas d'autre solution que la fuite faut pas parler faut pas essayer de-de-de raisonner ça marche pas (rire) ça ne marche pas ça ne marche pas du tout il faut partir » (p.513, l.2904-2919). Ainsi, si les tentatives d'appropriation subjective, des enjeux qui concourent au passage à l'acte, semblent vives dans le discours de Jonas, ce dernier reste dans la crainte de la répétition et est, à cet effet, en recherche de solutions. Il note, à cet endroit, les limites du stage de ce point de vue. Cependant, le mouvement réflexif dans lequel il se trouve désormais a créé une demande d'accompagnement psychologique. A ce T2, Jonas nous évoque cette volonté et ce désir mais le manque de moyens financiers l'en empêcherait, il dit, cependant pour l'instant, se focaliser sur des lectures et davantage de communication avec sa partenaire. Jonas nous dit, par exemple, parler du stage avec Sybille et nous dit également que cette dernière aurait également souhaité y participer.

B. Deuxième vignette clinique : Frédéric

1. Rappel des données d'anamnèse

Frédéric est âgé de 53 ans, il est ingénieur dans le domaine de la mécanique. Il est actuellement en couple avec Chloé. Ils se sont rencontrés lors d'une sortie au restaurant, au lendemain d'une cure de désintoxication à l'alcool que Frédéric a réalisée juste après le décès de son ex-compagne Barbara, victime des violences conjugales. Frédéric et Barbara sont restés 9 ans ensemble, ils se sont rencontrés par l'entremise de la mère de Frédéric dont Barbara était l'aide-soignante. Frédéric nous explique que leur relation s'est dégradée au fil des années et évoque plusieurs raisons : la perte d'emploi de Barbara, le traitement qu'elle prenait pour sa santé mentale (psycholeptiques et opioïdes), sa propre addiction à l'alcool et les conflits qu'il pouvait avoir avec l'un des fils de Barbara. Dans son discours Frédéric évoque deux scènes violentes dans lesquelles les forces de l'ordre sont intervenues mais se centre sur un seul fait, celui qui lui vaut la condamnation au stage. Ce dernier se déroule lors d'une soirée en 2019, alors que Barbara était restée enfermée toute la journée dans la chambre conjugale et que lui s'était enfermé dans le bureau pour consommer de l'alcool. Barbara l'a retrouvé et l'a surpris en train de boire. Frédéric nous dit qu'elle ne supportait pas cette consommation au regard de son histoire familiale dans laquelle elle aurait souffert de cette même addiction

chez son père. Barbare s'est énervée, verbalement et physiquement, et Frédéric dit avoir voulu se défendre en la maintenant, il l'a prise par les poignets et l'a poussée au sol. Il a fini sa soirée en garde-à-vue et a été jugé pour ce fait. Sa peine se compose d'une amende de dédommagement et de l'obligation de participer à un stage. Il a commencé un premier stage mais n'a pu aller au bout de sa participation. Barbara est décédée à cette période, pendant son sommeil, dans le lit conjugal, des suites d'une asphyxie due à l'inhalation de vomissements après avoir ingéré une forte dose de médicaments. C'est à ce moment-là que Frédéric a réalisé sa cure de désintoxication durant laquelle il a bénéficié d'un suivi psychologique. Durant les entretiens, Frédéric nous livre des éléments sensibles de son histoire, notamment le décès de son fils unique, Antoine, par suicide en 2017. Ce fils, il l'a eu avec sa première compagne, Lucie, mais nous dira qu'il a ensuite découvert qu'il n'était pas son père biologique. Frédéric relate, sans donner de preuves concrètes de ce qu'il avance, qu'Antoine serait issu d'un viol commis par le frère de Lucie. Cela lui permet-il d'atténuer sa culpabilité parentale ? En effet, Frédéric se sent victime de son histoire et de l'acte violent. Il n'est pas responsable, ne faisait que se défendre et la peine est vécue comme une injustice.

2. Discours avant-stage

La synthèse des analyses ALCESTE nous permet de relever que Frédéric n'est représentatif d'aucune des classes qui ressortent des corpus « avant stage – ARSEA » et « avant stage – postsenciel » à ce T1. Autrement dit, par rapport aux autres participants, Frédéric ne se centre ni sur le contexte situationnel, ni sur la description des faits, ni sur son enfance et son histoire familiale à ce T1. En effet, il est le participant qui se centre plutôt sur l'ensemble de son histoire amoureuse pendant ce temps. Nous observons que la description des faits est sommaire et la responsabilité des violences attribuée à Barbara : *« en l'occurrence euh... l'incident qui a eu lieu (déglutition) euh... (pause) qui avait déjà... par le passé (...) c'est disons qu'il y a eu deux incidents euh... durant lesquels en fait le... les forces de l'ordre sont intervenues euh... suite à un appel euh du voisinage qui entendait des... des cris parce qu'elle avait pour euh ma femme se... était quand même assez euh (forte inspiration) dans ces situations euh... j'vais dire hystérique hein c'était des cris des... des hurlements euh... fin voilà ça... euh... donc il y avait eu un... un premier fait euh... où... euh... elle n'a, n'a pas été euh... violente euh... je sais c'est... en fait euh c'est... euh... c'est moi qui... ai subi euh des... mmh... enfin des, des*

griffures et autres hein j'ai... j'ai des photos de... la chose là où... j'étais quand même bien en sang (déglutition) euh... et la seconde fois euh nouvelle euh... nouvelle euh... nouveau problème euh... ce soir-là j'ai... j'ai souvenir être euh... encore dans... dans mon bureau euh... elle passait beaucoup de temps en fait isolée euh dans... dans la chambre euh... elle pouvait y rester euh quand, quand il y avait euh... un souci ou quoi que ce soit elle euh... elle y restait cloîtrée pendant mmh... plusieurs heures euh... même euh parfois des jours euh... voilà et... euh... ce soir-là je, j'étais dans le... dans le... dans le bureau euh... lorsqu'elle est... elle est venue et... m'a vu en train de... de boire et... c'est... elle a... elle s'est mise en fait à.... à.... avoir une crise de nerfs euh... absolue et euh commencé à vouloir me... me bousculer et... et autre et... euh... c'est en... en fait en... en évitant ses coups en... je... j'ai juste euh cherché à la maintenir euh... elle a eu des... des ecchymoses au niveau des bras mais en... en aucun cas je n'ai porté de coup euh... ou/ outre le... le fait que je l'ai plaquée au sol voilà pour euh... pour me défendre parce que j'étais euh... agressé véritablement agressé euh... donc voilà pour le... l'histoire de... de cet événement qui m'a conduit à être euh... puisque la police est intervenue » (p.170, l.102-123). Frédéric nie la violence qu'il a pu avoir et que Barbara a pu ressentir dans ces scènes. Il se centre plutôt sur les faits et gestes de Barbara dans la description de ces dernières que sur ceux qu'il a pu avoir : « ses cris étaient euh... mmh... perçants et... elle euh... oui elle cherchait la provocation oui elle... me bousculait euh... c'est ce qui, c'est ce qui m'a fait en fait la... la mettre au sol oui parce que... voilà j'ai... euh... elle, elle devenait euh... très agressive hein j'ai... j'ai été défiguré hein euh... par, par ses griffes » (p.174, l.265-268). Notons qu'ici, il n'emploie pas le terme de « griffures », mais de « griffes », comme s'il s'agissait d'une arme.

C'est également sous cet angle victimaire que Frédéric aborde la sanction : « la garde à vue je... ne pensais pas qu'elle allait durer ces, ces 24 heures quand, quand j'ai été mis là je pensais que ça... voilà que ça... après explications et cetera que... j'allais être aussitôt euh... libéré quoi parce que je me, je me sentais véritablement euh... euh... pas, pas en étant le fautif » (p.175, l.279-282). A cet effet, le stage n'est pas investi comme pouvant lui permettre d'interroger ces scènes et réfléchir aux enjeux psychiques qui peuvent y être liés : « je conserve en moi ce, ce, cette euh... cette part d'injustice dans, dans cette condamnation euh... je prends le... le stage comme étant une expérience y a des... des informations euh... intéressantes mmh... mais je dirais que de par mon éducation je... je n'ai pas... je n'ai pas ce, ce caractère violent ni, ni, ni quoi que ce soit

euh... j... on m'a... donné des... des bons principes de... de, de respect et de... fin oui j'ai, j'ai pas... de ce côté-là euh... mmh... je viens en... je viens écouter » (p.180, 1.455-460).

Aussi, nous voyons bien ici que malgré un procès et une condamnation, le sujet ne se sent pas responsable des violences. Là où nous pouvions, au contraire, imaginer que ces dernières pourraient permettre une meilleure reconnaissance des faits. De plus, le temps qui s'est écoulé depuis ces faits ne semble pas avoir permis ici au sujet d'interroger la part subjective qui est en jeu dans l'agir.

3. Discours après stage

Au T2, la synthèse des analyses ALCESTE nous permet de relever que Frédéric est représentatif d'une classe au sein du corpus « après stage – postsentenciel » que nous nommons « *subjectivation de l'histoire familiale* ». En effet, à ce deuxième temps, Frédéric revient longuement sur ses différentes relations amoureuses, son histoire familiale et, par là-même, sur l'histoire du couple de ses parents et le vécu qu'il a de ce dernier. A cet effet, Frédéric évoque les conflits qui pouvaient exister entre ses parents et fait un lien avec un élément qui nous semble important de la scène violente : les cris de Barbara : « *de l'âge de... 10 ou 11 ans euh... j'ai vécu oui des... des conflits euh... voir entre eux oui euh... essentiellement euh... euh... venant de ma maman euh qui... euh... qui a eu qui, qui avait des troubles euh... euh... psychologiques hein elle... elle était suivie par un... un psychiatre enfin euh... (pause) oui ça, ça m'a... oui peut-être marqué un petit peu oui, oui (pause) fin disons que ça... oui ça, ça a eu quand même euh... un effet sur euh... à l'époque sur euh... j'vais pas dire sur mon comportement mais euh... nécessairement sur euh... le ressenti euh... c'est pour ça que euh... je ne supporte plus les cris ou quoi que ce soit euh dans... dans un couple oui ça c'est... c'est peut-être euh... une, une des... des conséquences de ce... cette, cette situation » (p.178, 1.384-392).*

Cependant, si Frédéric revient longuement sur son histoire familiale et évoque, à cet endroit, un besoin et une demande psychologique pour élaborer ces éléments de vie, la responsabilité des violences reste attribuée à la femme, dans une sorte de répétition du couple parental et identification au père. Si l'ensemble des faits qui concernent la violence : acte violent, perte de la compagne, intervention des forces de

l'ordre, jugement, condamnation, semble avoir permis à Frédéric d'interroger son histoire familiale et les vécus traumatiques qui y sont associés. Il ne semble pas que ce soit le stage qui lui ait permis d'être dans ce mouvement. En effet, c'est comme si Frédéric découvrait que ce dernier était spécifiquement adressé aux auteurs de violences conjugales : « *on est tous différents on a tous notre personnalité mais euh... durant ce stage il y avait quand même un point commun entre nous tous euh... c'est... le fait qu'il puisse y avoir eu (déglutition) des... des... des... violences conjugales* » (p.233, 1.1945-1947). Aussi, son objectif au travers de la participation à notre recherche était de pouvoir nous apporter « *une autre vision* », « *une autre vue* » afin que nous sachions « *qu'il y a d'autres cas* ». A travers cette citation, nous pouvons entendre qu'une responsabilité semble émerger, mais elle reste minime. A cet effet, ce qui semble l'avoir surpris dans la comparaison avec les autres stagiaires, c'est le partage de son sentiment d'injustice, là où Frédéric pensait être le cas à part, victime de la violence de l'autre.

Ainsi le stage de responsabilisation nous semble avoir permis de faire émerger un léger sentiment de responsabilité, bien que vite atténué par le sentiment d'injustice, permettant à Frédéric d'interroger son vécu dans ses relations précédentes et dans son histoire infantile. Cependant Frédéric reste loin d'une appropriation subjective de ces dernières.

C. Troisième vignette clinique : Alban

1. Rappel des données d'anamnèse

Alban est âgé de trente-deux ans, il a une formation en boulangerie et pâtisserie mais exerce actuellement dans un grand magasin en tant qu'employé polyvalent de l'autre côté de la frontière Luxembourgeoise. Il dit ne pas apprécier ce travail mais profiter des avantages financiers que la frontière lui offre. Il est en couple avec Lexie qui a porté plainte contre lui « *pour un tout* ». Il nous décrit du harcèlement, des menaces, des insultes et évoque deux situations qui ont dégénéré en violences physiques, l'une où il s'en est pris à Lexie, Alban dira « *je m'étais pris sur elle* » (p.731, 1.515) et l'autre où il s'en est pris au frère de Lexie. Le couple s'est rencontré sur Internet en

2017, après sa longue convalescence en centre de rééducation liée à un accident de la voie publique pour Alban. Il nous dit que c'est sa première relation longue et sérieuse. Auparavant, il n'avait eu que de courtes relations mais, cette fois-ci, il investit différemment sa relation avec Lexie, il souhaite s'installer avec elle et acheter une maison. Cependant, Lexie n'a ni permis de conduire, ni travail et cela fait barrage pour Alban. Les disputes du couple sont fréquentes autour de ce motif, le couple est bloqué, sans perspective d'avenir à deux.

Du point de vue familial, point important dans le discours d'Alban, il est l'aîné d'une fratrie de trois garçons, Dorian âgé de trente ans le second et Geoffrey âgé de vingt-huit ans. Lorsqu'il avait douze ans, son père est décédé brutalement des suites d'une maladie. Sa mère, femme au foyer jusqu'alors, a pris un emploi pour subvenir à leurs besoins tandis qu'Alban a dû prendre un rôle de père auprès de ses frères. Ils ont grandi modestement en HLM et cette période semble avoir été très douloureuse pour Alban. Elle vient notamment justifier la valeur accordée au travail dans son discours.

2. Discours avant-stage

Au premier temps de la recherche, Alban reste vague et minimise les faits qui l'amènent à participer à un stage de responsabilisation : « *ça n'allait pas avec ma copine moi je n'ai pas voulu lâcher l'affaire j'ai essayé plusieurs fois de lui courir derrière harceler tout ça après à la fin j'étais arrivé à des insultes tout ça à la fin elle en a eu ras le bol elle est allée déposer plainte (...) après on a encore et encore essayé et bah... ça marche pas* » (p.717, 1.48-78). La synthèse des analyses ALCESTE nous permet d'observer qu'il est représentatif d'une classe qui renvoie aux « *vulnérabilités psychiques des partenaires* » dans le corpus avant-stage AEA.

En effet, c'est davantage sur ses difficultés et l'histoire de son couple qu'il se centre ainsi que la manière dont il l'a investi : « *après moi j'avais des attentes envers elle* » (p.718, 1.89-90). Il inscrit les difficultés du couple dans les attentes et objectifs de vie qu'il s'était fixé. A cet endroit, il semble davantage investir la relation fonctionnelle du lien, celle qui unit deux personnes qui collaborent dans le but d'obtenir quelque chose

qui se trouve en dehors de la relation en soi et passe alors une grande part de l'entretien à nous décrire ce qui ne va pas dans son couple comme la situation professionnelle de Lexie, son désir de devenir mère dans ce contexte, les différences dans l'éducation et la jalousie. Il dresse un tableau sombre de Lexie, nous la décrit comme étant dure, exigeante, au gros caractère, qui se braque, ne laisse pas de chance, a du répondant et est ferme dans ses décisions. Cependant s'il minimise ce qui vient de lui, il ne nous semble pas se déresponsabiliser pour autant, il interroge à plusieurs reprises son propre comportement et ses réactions. Il nous dira par exemple « *mais en fait je suis cru et j'étais méchant avec elle* » (p.719, l.117), « *en fait des fois je suis fatigué et... on va dire je m'énerve et des fois je me prends des fois c'est des fois c'est même pas elle le problème et je réfléchissais et dans ma tête je regrettais mais je lui ai jamais dit que je regrettais ou que je m'en voulais j'essayais de venir faire le gentil mais sans jamais lui dire vraiment les choses ça aussi* » (p.723, l.242-245). Il interroge notamment la répétition d'un schéma familial : « *je sais pas si je reproduis dans quel schéma j'ai grandi mon père il a jamais été facile avec moi* » (p.756, l.1359-1360). Mais, à cet endroit, les violences qu'il a subies apparaissent justifiées dans son discours « *mais c'était pour mon bien en fait c'est dur à comprendre mais c'est vrai c'est pour mon bien* » (p.756, l.1361-1362). Sa position dans son couple semble parfois le renvoyer à la position de père qu'il a dû prendre envers ses frères cadets, au décès de son père : « *un peu comme des parents voudraient du bien pour sa fille tous les parents voudraient que son enfant il ait le permis de conduire un travail une situation et qu'il soit heureux* » (p.771, l.1867-1868), « *quand je rentre t'assumer toi le gosse je vais assumer tout le monde c'est pas une vie pour moi* » (p.726, l.357-358).

Cependant, là encore, il ne nous semble pas que ce soit le stage de responsabilisation qui ait permis à Alban d'engager une réflexion sur son couple et les violences mais bien plutôt la persistance de leurs difficultés. Alban minimise sa responsabilité et envisage à cet effet le stage comme une preuve d'amour : « *la preuve je suis encore là je fais quand même des stages parce que j'ai pris une semaine de congés pour faire des stages j'ai déjà pas de repos j'ai dit je suis pas obligé de faire ça et au final ça, ça aboutit à rien ça aboutit à rien* » (p.728, l.434-437).

3. Discours après-stage

Au T2, Alban revient sur le stage de responsabilisation. A ses yeux, il est « *assez léger* » comparé à la détention qu'il a déjà vécue « *c'est cool hein* ». Il revient sur ce qui l'interpelle pendant le stage et nous notons que c'est, là encore, la comparaison à l'histoire des autres qui émerge. Ce qu'il note c'est que les autres participants sont engagés dans leur relation, ils ont des crédits, sont mariés, ont des enfants, et lui disent qu'ils auraient quitté la relation s'ils n'avaient pas tout cela. Il semble alors envisager que c'est autre chose qui le lie à Lexie : « *du coup ils sont tenus en fait et moi je me suis dit bah... c'est moi qui fais que ça arrange on est tenu par rien ensemble elle et moi je veux dire justement on n'a rien pas d'enfants pas de crédits rien en commun* » (p. 890, 1.5590-5599). Il évoque désormais une possible rupture, ce qui ne semblait pas envisageable au premier temps de la recherche. Alban a posé un ultimatum à Lexie, elle a jusqu'à septembre pour passer son permis : « *parce que j'espère que ça va changer j'espère je sais pas j'espère j'ai pas l'impression au final je perds espoir (...) ça m'a remis en question aussi (...) si-si ça m'a fait beaucoup réfléchir aussi je sais pas dans mon entourage ils comprennent pas après voilà (forte inspiration) on va dire c'est une énième chance encore on réessaye au moins là j'aurai vraiment tout essayé là je me dirais ce sera pas de ma faute au moins sans aller jusqu'à la violence ou les insultes cette fois-ci je me suis dit c'est moi ça y est si ça va pas je pars cette fois-ci ce sera... sans violence sans bavure sans... problème* » (p.898, 1.5858-5881). Cependant ce qu'il dit là nous laisse voir, que même si objectivement il n'est pas lié à Lexie, il n'interroge pas véritablement sa difficulté à s'en séparer, qui nous semble pourtant vive. Ainsi il évoque se désinvestir de plus en plus de la relation, par exemple en fréquentant à nouveau des amis qu'il avait perdus au début de sa relation, mais nous, nous entendons tout au long de son discours l'espoir que son couple tienne.

Du point de vue de l'appropriation subjective de la mesure, Alban semble avoir cheminé. Il nous dira par exemple : « *ah si j'ai bien compris j'ai bien compris hein moi de mon côté j'ai bien compris ce que je devais changer pour que mon couple fonctionne bah déjà ne plus m'énerver avec elle quand y a des histoires de mon côté donc que ce soit travail paris sportifs des problèmes de mon côté c'est pas à elle de payer pour moi donc*

quand je suis avec elle j'ai pas à m'en prendre à elle pour ça si ça va pas de notre côté nous deux elle et moi j'ai pas à la harceler, la harceler, la harceler, la harceler (pause) j'ai pas à lever la main sur elle j'ai pas à faire euh visage de force pour euh (pause) pour qu'elle reste avec moi les pressions en fait on va dire c'était presque de l'oppression je m'en suis rendu compte je m'en suis rendu compte hmm après je cherche pas à me décharger mais c'était pas une oppression pour moi en tout cas comme je le percevais c'était pas une oppression pour l'écraser ou pour l'enfermer ou pour lui faire peur » (p.917-918, 1.6514-6650). Il évoque de nouveaux faits de violence (dans sa relation, avec ses amis et au travail) qui précèdent le stage. Sa violence semble ici plus assumée. Alban observe également des changements dans son comportement : « en fait j'ai compris maintenant que même en laissant du temps... des fois ça suffira pour euh... voilà et au pire si ça va pas bah tant pis hein ça changera rien c'est pas en forçant les choses que ça va changer ça oui en fait ça m'aide à admettre en fait hein on va dire (rire) ouais on va dire comme ça » (p.894, 1.5735-5752). Cependant, l'appropriation subjective semble limitée, Alban a besoin de recourir, dans la réalité, au violentomètre pour savoir si oui ou non il se situe dans la violence : « ouais je l'ai gardé avec moi hein la case de la violence je me dis je suis dans la non-violence (rire) (je lui demande s'il se situe encore dans la case violence) ouais mais moins qu'avant ouais j'essaie de me calmer j'essaie des fois je me mets en question et tout mais même là avec les collègues même avec ma mère avec tout le monde en fait je suis en forme » (p.932, 1.7017-7035). Ainsi, là encore, si l'ensemble de l'histoire qui concerne la violence semble avoir ouvert la porte d'une réflexion quant à ses comportements, cette dernière reste très limitée.

D. Quatrième vignette clinique : Gaby

1. Rappel des données d'anamnèse

Gaby est âgée de 44 ans, elle est actuellement intérimaire, elle a deux enfants, une fille Anna, et un fils, Malo qui souffre d'un trouble du spectre autistique, issus de deux précédentes relations différentes. Elle est en couple avec Etienne, victime de ses violences, depuis cinq ans. Etienne a également une fille d'une précédente relation. Ils se sont rencontrés sur Internet et Gaby nous dit avoir tout quitté pour lui : son précédent compagnon, son emploi, son logement, ses amis et sa famille. Les conflits dans le couple commencent dès le début de la relation dans un contexte de grande vulnérabilité

psychique pour Gaby qui nous dit être tombée en dépression à ce moment-là. Par rapport aux autres participants précités, la violence de Gaby nous semble plus assumée, elle évoque plusieurs actes violents mais ne nous en donne cependant aucun détail descriptif. Si Gaby évoque plusieurs motifs de conflits, nous notons que c'est davantage son incapacité à sortir de cette relation liée à un important sentiment de dépendance qui la met le plus en difficulté. Etienne porte plainte contre elle, plusieurs mois après le dernier fait qu'évoque Gaby, elle a alors été convoquée par les forces de l'ordre mais n'a pas été placée en garde-à-vue. Elle est passée en composition pénale durant laquelle le stage de responsabilisation lui a été indiqué en tant qu'alternative aux poursuites.

2. Discours avant-stage

La synthèse des analyses ALCESTE nous permet de relever que Gaby est représentative d'une classe au sein du corpus « avant-stage présentiel » que nous nommons « *enfance* ». En effet, Gaby évoque des points sensibles de son histoire infantile tels que son vécu abandonnique lorsque ses parents l'ont laissée chez sa nourrice lorsqu'elle avait deux ans et qu'elle ne les voyait plus que les week-ends. Puis Gaby évoque des « *crises de nerfs* » qui ont débuté à la période adolescente lors de ses premières relations amoureuses.

Gaby nous semble être l'une des participantes les plus sensibles quant aux aspects psychopathologiques des violences conjugales. Elle est, d'ailleurs, celle qui entreprend le plus de suivis sur cet aspect, et ce, même avant la plainte. Elle participe à un groupe de régulation émotionnelle, elle s'est engagée dans une thérapie psychologique individuelle, le couple s'est engagé dans une thérapie de couple et familiale en présence de leurs enfants respectifs. Cependant, ce sont ces mêmes aspects psychopathologiques qui semblent sources de conflits au sein du couple. Elle nous dit par exemple : « *et faut que tu lises ça et faut qu'tu... machin* » moi ça c'est bon je pouvais plus quoi et donc au début c'était plus de l'énervement par rapport à mon/ euh... à mon changement géographique je pense que j'savais que... ça allait mal finir j'allais perdre beaucoup en... j'allais perdre beaucoup de, d'indépendance ça commençait comme ça donc là c'était moins justifié les coups j'veux dire c'était pas euh... c'était pas justifié de ma part donc là euh... mais après il m'énervait tellement tout le temps à rentrer dans... à... à rentrer dans ma vie psychologique parce que lui aussi il voit un psy hein il

est euh... il est suivi par un psy » (p.981-982, l.232-238). Aux yeux de son conjoint Gaby se sent malade, elle nous explique notamment qu'il lui a interdit de rencontrer ses amis au motif de sa maladie (elle a été diagnostiquée borderline).

C'est alors sa condition de femme dans son ensemble que Gaby interroge dans sa relation de couple. Ce dernier la renvoyant à une femme dépendante et faible là où elle se pensait indépendante et forte : *« je suis quelqu'un de très indépendante et puis euh bah du jour au lendemain bah toute cette indépendance-là elle s'est arrêtée pour moi »* (p.979, l.144-145).

3. Discours après-stage

C'est également sur cette position de femme qu'elle se centre au T2 de la recherche. Nous l'observons au travers de la synthèse des analyses ALCESTE que nous avons réalisées, elle est la participante la plus représentative de la classe que nous nommons *« Rapports homme-femme »* au sein du corpus *« après stage – présentiel »*. C'est notamment sa position de seule femme du groupe de stagiaires qui l'amène à interroger ces rapports genrés comme le montre, par exemple, la citation suivante : *« c'est un peu compliqué sur le fait que... on doit apprendre aux hommes que la femme n'est pas une... euh... n'est pas en dessous d'eux quoi on doit leur réapprendre que la femme n'est pas que faite pour aller au ménage euh... même si c'est entré dans les mœurs on voit qui y'a encore des hommes moi j'l'ai vu hein euh... voient la femme comme un objet à protéger euh... coûte que coûte parce qu'elle est pas capable que se... d'être indépendante en fait et ça, ça m'a super choquée quoi »* (p.1045, l.2109-2114).

Dans le stage, Gaby se positionne dans un rôle d'enseignante, elle considère que sa présence a mené les hommes du groupe à réfléchir sur leur représentations genrées : *« le fait de voir quelqu'un qui... a fait des violences conjugales bah ça parle euh ça parle quand même à quelqu'un... même si... ça fera réfléchir la personne et une femme pour les hommes ch 'pense que ça sera super utile ils pensent que les femmes bah ça reste que des êtres faibles alors que non on est capable euh... en France y'a plein de femmes en prison hein bon c'est sûr y'en a toujours moins que les hommes mais y'en a quand même euh... une femme peut voler, une femme peut euh... la femme peut être l'égal de l'homme dans le... aussi bien dans le pire que dans le meilleur donc euh... et*

ça je pense que ça pourrait leur faire un électro-choc très honnêtement et c'est pour ça que moi j'ai trouvé ça super intéressant c'est... moi qui aime bien tout ce qui est ethno sociale » (p.1059, 1.2577-2585). Là encore, nous percevons une forme de légitimité de ces actes.

Ainsi, il nous apparaît que la réflexion de Gaby, aussi essentielle soit-elle, sur les rapports hommes/femmes ne lui ait pas permis d'interroger plus précisément les enjeux psychiques qui sont associés à ses agirs. Gaby reste dans un mouvement de subjectivation important, mais ce dernier nous semble davantage lié aux différentes instances thérapeutiques qu'elle a investies. Là où le stage est plutôt venu poser les fondements de sa réflexion sur sa condition de femme. Ainsi, Gaby revient assez peu sur son histoire conjugale à ce deuxième temps de la recherche. Elle évoque des tentatives de changement, notamment une prise de distance physique, mais elle se sent toujours incapable de sortir de sa relation. Le stage l'a ainsi davantage renvoyée à sa dépendance, notamment financière, argument qu'elle met en avant comme impossibilité de quitter son compagnon.

E. Synthèse

Ainsi nous observons à partir de ces vignettes cliniques que le poids de la voie pénale d'entrée est résolument faible dans l'appropriation subjective des enjeux psychiques qui sous-tendent l'agir violent pour les sujets. Que le stage soit prononcé en présentiel, comme alternative aux poursuites, ou qu'il soit prononcé en postsentenciel, en tant que condamnation, les résultats en termes d'appropriation subjective des agirs et ce qui les sous-tend n'en sont que toujours faibles. Il en est de même concernant la reconnaissance des faits elle-même, l'histoire de Frédéric et les mouvements de victimisation et de déresponsabilisation dans lesquels il est pris, malgré un jugement et un recul temporel, en rendent bien compte. A l'inverse, l'histoire de Gaby, sa reconnaissance des faits voire sa part assumée de femme violente, viennent montrer que malgré l'alternative aux poursuites, les faits peuvent être davantage reconnus. Cependant, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une alternative aux poursuites que la responsabilité et la reconnaissance des faits en sont davantage assumés, en témoigne la position d'Alban qui minimise sa violence. Il en est de même concernant les modalités

du stage de responsabilisation (groupe de paroles ou formation). Les vignettes cliniques nous montrent que, dans ces deux cas, il est insuffisant pour engendrer un processus de changement profond des sujets. C'est bien plutôt la manière dont les sujets les investissent et les différents soutiens extérieurs qu'ils ont pu investir, qui nous semblent permettre un mouvement réflexif et une appropriation subjective de la part des sujets.

III. Synthèse générale

Revenons sur notre hypothèse secondaire, selon laquelle nous supposons que l'agir violent dans la relation de couple rend compte d'enjeux psychiques à l'œuvre dans le processus de subjectivation de l'auteur en particulier dans son rapport intersubjectif. Nous avons montré à partir de l'analyse du discours des douze sujets rencontrés, de leurs réponses au RSQ et de leurs représentations de relations aux outils projectifs, comment leurs agirs sont pris dans des éléments encore non symbolisés concernant leurs liens à l'autre et à soi-même en tant sujet du lien. En effet, l'analyse de leur discours nous a permis de relever les embarras des sujets dans leurs liens et l'agir. Concernant les liens primaires des sujets, nous avons observé qu'une grande majorité a grandi dans un climat familial disharmonieux au sein duquel la violence, l'insécurité et l'abandon étaient présents. A cet égard, l'imgo maternelle des sujets au Rorschach est apparu archaïque pour la totalité de notre échantillon, prenant parfois une dimension inquiétante, dangereuse voire mortifère et montrant des relations primaires perturbées et dépersonnalisées avec cette dernière. Cependant, les données obtenues au RSQ ont légèrement contrebalancé ces premiers résultats. En effet, nous avons observé que la globalité de notre échantillon présentait un style d'attachement sécure sauf dans les cas de Alban, Steven et Grégoire pour lesquels ce dernier semblait davantage insécure, à dominance « évitement » dans le cas de Grégoire et à dominance « anxieuse » dans le cas de Steven. Cela nous semble venir pondérer les fortes entraves observées dans les liens primaires précédemment évoquées. Cependant, c'est la qualité de ce test psychométrique qui nous semble être à interroger ici. Car si les comparaisons statistiques nous ont montré un style d'attachement sécure de la population de notre recherche, les analyses statistiques descriptives et les autres outils ont mis en exergue des résultats tout autres. En effet, l'analyse descriptive des réponses obtenues au RSQ a révélé toute

l'ambivalence des sujets, entre dépendance et indépendance, proximité et éloignement, dans leurs liens à l'autre.

C'est également ce que l'étude des représentations de relations aux outils projectifs a confirmé. En effet, l'étude de ces dernières au Rorschach, nous a permis de rendre compte de l'insuffisante individuation entre sujet et objet et à cet effet la menace toujours potentielle de se perdre dans l'autre pour ces sujets, qui n'ont pu accéder à une complète autonomie. L'étude des récits des sujets au TAT va en ce sens et nous a permis de relever les problématiques associées aux représentations de relations. Elle a permis d'identifier des problématiques d'ordre narcissique, anaclitique et symbiotique ainsi que les angoisses de perte (abandon, séparation voire dépersonnalisation) qui y sont associées. De la même manière, l'étude des génogrammes, bien que moins poussée dans le cadre de cette recherche, a permis de rendre compte des difficultés des sujets dans le rapport du semblable au dissemblable. Nous avons obtenu d'une part des génogrammes hyper-conventionnels, où prévalent la différence, l'isolation et le refoulement laissant dans l'ombre la part d'élaboration subjective permettant aux sujets de maintenir à distance leurs désirs, insuffisamment élaborés pour être intégrés dans leurs représentations. Nous avons obtenu d'autre part des génogrammes où il y avait bien mise en tension de semblable et dissemblable mais ces derniers semblaient à l'inverse être régis par les désirs des sujets, rendant compte d'une représentation fantasmatique du lien où le sujet semble éviter sa propre altérité dans le lien à l'autre. Enfin nous avons obtenu des génogrammes où dominant la ressemblance et la confusion rendant compte de représentations de liens familiaux primaires où persistent des énigmes. L'ensemble de ces résultats nous permet de valider notre hypothèse secondaire selon laquelle l'agir violent dans la relation de couple rend compte d'enjeux psychiques dans le processus de subjectivation de l'auteur en particulier dans son rapport intersubjectif.

Concernant notre hypothèse principale, selon laquelle nous supposons que le stage de responsabilisation permet à l'auteur de s'approprier subjectivement l'agir et les enjeux psychiques qui y sont associés, nous avons obtenu des résultats qui ne la confirment pas. En effet, nous avons dans un premier temps tenté de repérer les processus de changement des sujets en nous centrant sur leur discours à partir d'une méthodologie d'analyse

lexicale qualitative et quantitative (ALCESTE). Cependant ce que nous avons relevé, c'est une normalisation plus importante des violences, un fonctionnement opératoire plus intense, un évitement de perceptions internes plus important au profit d'un apprentissage de surface, concernant des grandes lignes générales et un modèle universel des violences conjugales. Ainsi ce qui est apparu dans le discours des sujets, c'est le manque de solutions d'application à leur histoire personnelle et subjective. Aussi dans les récits des sujets aux TAT, nous n'avons pas perçu de changement, ni dans leurs représentations de relations, ni dans leur rapport entre réalité interne et externe, ni dans le travail de liaison affects-représentations, ni dans le processus de symbolisation de l'acte, les sujets étant en difficulté sur ces points aux deux temps de mesure. Si ces résultats montrent la faiblesse du changement lié au stage de responsabilisation, notre méthodologie ici nous semble être une limite de notre recherche. En effet, la méthodologie en test-retest avec un intervalle de 6 à 12 semaines entre les deux nous semble avoir davantage rendu compte du fonctionnement psychique des sujets. Elle nous a permis d'alimenter les résultats obtenus au T1 plutôt que d'analyser les processus de changement. Mais cette limite nous apparaît au regard, justement, de la faiblesse du changement. Aussi, une des perspectives de notre recherche pourrait être de recontacter les sujets maintenant, deux ans après leur stage de responsabilisation, et de leur proposer à nouveau cet outil. Si une telle recherche devait être menée, nous y ajouterions idéalement une nouvelle passation de Rorschach au regard de la richesse des résultats que ce test nous a permis de révéler.

Enfin concernant nos sous-hypothèses comparatives, nous avons dans un premier temps interrogé l'évolution de la capacité des sujets à mentaliser dans les effets thérapeutiques, entendus subjectivants, du stage de responsabilisation. Au regard de la faiblesse des processus de changement observés au TAT, nous avons finalement décidé de nous centrer intégralement sur le discours des participants. Pour ce faire nous avons décidé de réutiliser la méthodologie d'analyse lexicale quantitative et qualitative au logiciel ALCESTE. Cette dernière nous a permis de comparer les discours des sujets des deux groupes distincts constitués « *mentalisation inférieure* » et « *mentalisation supérieure* » et de relever des différences dans ces derniers. En effet, à l'inverse de ce que nous supposions dans l'opérationnalisation de notre sous-hypothèse comparative : *les indicateurs des processus de changement susmentionnés au logiciel ALCESTE sont*

davantage perceptibles auprès des sujets ayant une capacité à mentaliser supérieure, au contraire des sujets ayant une capacité à mentaliser inférieure, nous observons que le processus de changement est davantage engagé auprès des sujets ayant une capacité à mentaliser inférieure. Cela nous semble dû à la faiblesse de ces changements. Car si les effets du stage sont faibles en termes d'appropriation subjective, il semblerait que ce soit auprès des sujets les plus démunis en capacité à symboliser que ces légers effets se ressentent. En effet, il semblerait que les sujets ayant de faibles capacités à symboliser soient ceux qui se sont présentés à nous sous un versant victimaire de non responsable de la violence commise. Le stage semble à cet endroit remplir son objectif de responsabilisation pour ces sujets. Il permet, à partir de la comparaison avec l'histoire des autres, d'enclencher un processus de changement des sujets concernant leur rapport à la responsabilité. Cependant nous restons tout de même éloignés d'un véritable processus d'appropriation subjective des enjeux psychiques associés à l'agir. A cet endroit se pose selon nous une autre limite de notre recherche. En effet la méthodologie ALCESTE, si elle est pertinente pour les corpus conséquents, nous semble vite atteindre des limites lorsqu'il s'agit de petits effectifs. Nous avons montré comment elle permet de révéler la centration d'un sujet sur un thème en comparaison aux thèmes communs qui ressortent au sein d'un groupe. Cependant elle ne permet pas de rendre compte de la complexité et la subjectivité d'un sujet tel que la méthodologie clinique l'envisage en abordant tous les thèmes de son discours. A cet effet nous avons pu passer à côté de processus de changement plus saillants. Il conviendrait, dans une recherche future, de réaliser des études de cas approfondies des situations individuelles rencontrées afin d'appréhender plus finement le poids de la capacité à mentaliser des sujets dans les potentiels effets subjectivant du stage.

Ainsi, pour notre seconde sous-hypothèse comparative concernant le poids de la voie pénale d'entrée et des modalités du stage de responsabilisation dans les potentiels effets subjectivant de ce dernier, nous avons décidé de synthétiser les analyses ALCESTE que nous avons prévues pour la mettre au travail et avons décidé de nous centrer sur quatre sujets sous la forme de vignettes cliniques. Cette méthodologie nous a semblé plus pertinente et a permis de rendre compte de l'absence d'influence de ces deux variables sur les effets du stage de responsabilisation, pas même concernant la reconnaissance des faits. En effet, ce qu'il est ressorti de cette analyse et de ces vignettes cliniques, c'est

l'aspect singulier et la manière dont le sujet se saisit de la mesure et des faits de violences qui enclenche un processus de changement. Il conviendrait tout de même, d'analyser plus finement le poids de ces variables en réalisant des études de cas approfondies des situations que nous avons obtenues. Car si les vignettes cliniques viennent éclairer les aspects singuliers à l'œuvre durant la prise en charge, nous n'avons pas réalisé ici d'étude de cas qui nous permettrait de les analyser davantage.

En effet, pour mettre au travail l'ensemble de nos hypothèses de recherche, nous avons privilégié un aspect quantitatif afin de rendre compte des tendances générales de notre corpus à travers l'ensemble des outils sélectionnés. Si cela nous a gêné à plusieurs endroits : restriction des dimensions à exploiter aux outils projectifs, restriction des analyses du discours, incomplète prise en compte de l'entièreté d'une situation, elle nous a permis de rendre compte des points communs existants dans cette population. Ceci était notre objectif premier, alimenter la littérature et la réflexion concernant les facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez les auteurs. Nous considérons cet objectif atteint au terme de notre recherche et nous nous gardons, pour de futurs projets de recherche, le loisir d'exploiter les données obtenues au travers d'études de cas approfondies qui viendront très certainement enrichir notre réflexion.

Conclusion

Notre recherche nous semble bien éclairer les facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez les auteurs de violences conjugales. Les résultats montrent qu'il s'agit de problématiques de type limite et narcissique au sein desquelles les liens aux autres sont appréhendés sous des versants symbiotique, anaclitique, narcissique et persécutive. Ces résultats amènent à interroger le processus d'individuation-séparation des sujets. La qualité des assises narcissiques de ces derniers ainsi que par-là, la menace toujours potentielle de l'autre s'il n'ont pu accéder à une complète autonomie. Le narcissisme insuffisamment stable ne garantirait pas la continuité de la subjectivation des sujets face aux discontinuités des objets. Ces résultats interrogent également quant à la qualité des liens aux premiers objets, étant au cœur du processus d'individuation-séparation. A cet égard, tous les sujets nous ont montré une imago maternelle archaïque, inquiétante voire dangereuse au travers du Rorschach. L'acte violent semble donc inscrit dans un conflit psychique de subjectivation identitaire que le lien de couple semble actualiser sans possibilité de traitement par la voie de la symbolisation.

A cet effet le stage peine à opérer un changement du fait, d'une part, de sa centration sur la responsabilisation et, d'autre part, de la profondeur des problématiques des sujets. Nous n'avons pas observé de changements en termes de réaménagements psychiques après la prise en charge, ni dans le rapport réalité interne/externe, ni dans la capacité des sujets à lier affects et représentations, ni dans la symbolisation de l'acte, à l'outil TAT. Nous pensons à cet endroit que la centration sur la responsabilisation n'est pas en adéquation avec la mise en acte des sujets, étant associé à un conflit psychique dans le processus de subjectivation pour lesquels les enjeux associés restent refoulés. Le risque en est une répétition de l'agir si les sujets ne peuvent élaborer ce qui sous-tend la mise en acte. A l'inverse, le stage nous semble étayer la pensée opératoire de ces sujets et vient à quelques endroits normaliser les violences au travers des identifications qui s'opèrent au sein du groupe.

Notons tout de même que le stage semble avoir permis à certains sujets, les plus démunis en termes de capacité à mentaliser, une meilleure reconnaissance de leur responsabilité et/ou davantage de mise en lien avec leurs vulnérabilités psychiques.

C'est alors la dimension groupale, en termes de groupalité psychique, qui nous semble avoir été efficiente. A cet égard, nous pensons qu'une des perspectives qui pourrait être envisagée, est le groupe de parole à plus long terme dans une approche psycho-dynamique tel qu'ils sont davantage pensés pour les auteurs d'agressions sexuelles, avec des médiations facilitatrices comme le photo langage. Ce dernier permettant d'atténuer la projection au profit de l'induction. Ce qui nous semble être de meilleure augure au regard de la problématique des auteurs de violences conjugales, cette dernière s'approchant à minima de celles des auteurs d'agressions sexuelles. Nous soutenons cependant, qu'elle devrait être étayée d'une prise en charge individuelle afin de permettre aux sujets de penser et d'élaborer leur histoire individuelle.

Table des auteurs

Anzieu, 80, 86
Arnault, 49
Assoun, 64
Atani-Torasso, 89, 172, 219
Aulagnier, 78
Bacqué, 242
Balier, 65, 184, 219
Bardin, 103
Bart, 106
Bartholomew et Horowitz, 95
Becar, 79
Bertrand, 8, 9, 15, 68
Binet et Thevenot, 19, 48
Bion, 76, 89
Birraux, 88
Bonneville-Baruchel, 79
Bouchard, 8
Bowlby, 80
Boy, 18
Brillet, 42
Brown et al, 24
Brusset, 74, 85
Cahn, 68
Carel, 68
Carraud et al, 81, 95, 218
Cassiers, 111, 117, 279
Cavalin et al, 16
Chabert, 113
Chabert et al, 98, 99, 100, 111, 119, 185
Chagnon, 98
Champagne et Leveillée, 113
Charazac, 78
Charpenel et Pavard, 8
Chevalier, 97
Chevalier et Grihom, 18
Ciavaldini, 66, 184, 219
Clulow, 81
Cousin et al, 16
Coutanceau, 31, 32, 119, 137
Daligand, 119
de Beauvoir, 11
De Butler, 157
De Tychev et al, 112, 281
Denis, 65
Dickinson et Pincus, 119
Doumas et al, 218
Dumenil, 10
Dupré La Tour, 78
Fain et Marty, 69
Fernandez et Pedinielli, 125
Ferraty-Giacardi et Delbreil, 81
Fonagy et Target, 70
Freud, 17, 56, 57, 58, 61, 62, 63, 78, 82, 83, 84, 88, 184
Gaudriault et Baroth, 111, 172, 173
Golse, 79, 80
Gorce, 42
Green, 58
Griffin et Bartholomew, 95
Grihom, 63, 65, 74, 77, 97, 98, 109, 110, 195, 208
Guédeney et al, 95, 96, 114, 209, 210, 214
Guillaumin, 111, 173
Harlow, 80
Harrati et Vavassori, 28, 98
Harrati, Coulanges et Vavassori, 172, 219
Hazan et Shaver, 95
Henrion, 31
Herman, 9, 10, 11, 13, 23
Houssier, 88
Husain, 238
Jacquot et al, 79
Jaspard, 23
Kaës, 76, 77, 85, 86
Klein, 88
Koechlin, 15
Kowal, 46
Lacan, 66
Lafontaine et Luissier, 95, 119
Laplanche, 78, 79
Laplanche et Pontalis, 56, 57, 61, 74, 84
Lazaratou et Golse, 79
Lefebvre et Léveillée, 185
Lieber et al, 6, 21
Lorenz, 80
Lux et al, 33
Marianne, 43, 172, 219
Marty, 70
Merceron et al, 238
Moulin, 184, 219
Nahoum, 17
Neau, 98
Oddone, 233
Oddone et Blouin, 49

Orr, 111, 173, 179
Ortigue et Ortigue, 78
Paquin, 185
Penot, 67
Perron-Borelli, 62
Phillips et Smith, 111, 173
Pizzey, 12
Raoult, 64
Rausch de Traubenberg, 111, 173, 177
Razon et Metz, 79
Reinert, 105
Revaz, 238
Richard et Wainrib, 67
Richelle et al, 177
Ricoeur, 75
Roman, 93, 98, 113, 235, 241
Roman et Lempen, 172
Roman et Melchiorre, 113, 115
Rorschach, 172
Rouselle et al, 238
Roussillon, 57, 58, 59, 60, 64, 67, 68, 98,
224
Ruffiot, 148
Sanahuja, 89
Sanahuja et al, 86
Savard et al, 79
Shentoub, 241
Spitz, 80
Thevenot, 172, 219
Tursz, 31, 32
Vellut, 15
Walker, 233
Welldon, 81
Winnicott, 79, 80

Table des tableaux

Tableau 1 : (reconstruit) Styles d'attachement de Bartholomew et Horowitz (1991)	114
Tableau 2 : Organisation du stage de responsabilisation à l'ARSEA.....	131
Tableau 3 : Les autres dispositifs proposés à l'ARSEA	133
Tableau 4 : Organisation du stage de responsabilisation à l'AEA.....	134
Tableau 5 : Orientations judiciaires vers l'ARSEA.....	140
Tableau 6 : Orientations judiciaires vers l'AEA.....	141
Tableau 7 : Liste des participants et modalités de participation.....	144
Tableau 8 : Données sociodémographiques des participants	160
Tableau 9 : Contenu latent des planches sélectionnées	186
Tableau 10 : Moyennes individuelles et collectives de l'échantillon à chaque modalité.	209
Tableau 11 : Moyennes obtenues par Guédénéy et al. en 2010.....	210
Tableau 12 : Z-score obtenu par chaque participant à chaque modalité.....	212
Tableau 13 : Résultats du t de Student (Statistica).....	213
Tableau 14 : Statistiques descriptives des réponses obtenues aux 30 items du RSQ	216
Tableau 15 : Cotation des TAT au T1	235
Tableau 16 : Présence d'affects dans les récits-TAT au T1	242
Tableau 17 : Analyse des liaisons affect-représentation au T1	248
Tableau 18 : Cotation des TAT au T2	253
Tableau 19 : Présence d'affects dans les récits-TAT au T2	265
Tableau 20 : Analyse des liaisons affect-représentation au T2	270

Table des images

Image 1 : "L'angoisse" proposée par Lacan, le séminaire livre X, séance du 14 novembre 1962, p.22.....	65
Image 2 : Paramétrages du logiciel ALCESTE	107
Image 3 : Génogramme de Steven.....	196
Image 4 : Génogramme de Thomas.....	198
Image 5 : Génogramme de Ali	199
Image 6 : Génogramme de Jonas.....	200
Image 7 : Génogramme de Frédéric	200
Image 8 : Génogramme de Alban	201
Image 9 : Génogramme de Gaby	202
Image 10 : Génogramme de Gabriel.....	203
Image 11 : Génogramme de Emeric	205
Image 12 : Génogramme de Léa	207
Image 13 : Génogramme de Ali	207

Table des acronymes

AEA : Association Est-Accompagnement

ALCESTE : Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte

ARSEA : Association Régionale Spécialisée d'action Sociale d'Éducation et d'Animation

CEDEF : Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes

CER : Comité d'Éthique pour la Recherche

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CNDF : Collectif National pour Droit des Femmes

CPCA : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPIP : Conseiller Pénitentiaire d'insertion et de probation

CRAVS : Centre de Ressources régional sur les Auteurs de Violences Sexuelles

ENVEFF : Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France

FNACAV : Fédération Nationale des Associations et des Centres de prise en charge d'auteurs de violences

FNSF : Fédération Nationale Solidarité Femmes

HCE : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

MDPH : Maison départementale pour les personnes handicapées

SASJ-ARSEA : Service d'accompagnement socio-judiciaire de l'ARSEA

SDRE : Soins sans consentement sur Décision d'un Représentant de l'État

SERP-ARSEA : Service Éducatif de Réparation Pénale de l'ARSEA

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SMPR : Service Médico-Psychologique Régional

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

VIRAGE : Violences et RAports de GENre

Bibliographie

- Anzieu, D. (1974). Le Moi-peau. *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 195-208.
- Anzieu, D. (1987). *Les Enveloppes psychiques*. Paris: Dunod.
- Arnault, P. (2009). Quelques réflexions à propos de groupes de paroles pour les hommes auteurs de violences conjugales. *Empan*, 90-97.
- ARSEA. (2021). *Centre de suivi et de prise en charge des auteur(e)s de violences conjugales : informations pratiques*. Strasbourg: La préfecture et les services de l'Etat en région Grand-Est.
- Assoun, P. (1985). De l'acte chez Freud. L'équivoque métapsychologique. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 145-172.
- Atani-Torasso, L. (2017). *Femme victime : subjectivation, lien-s et violences conjugales : effet des facteurs interculturels et intersubjectifs chez les femmes immigrées dans les couples endogames ou mixtes*. Thèse de doctorat: Université de Poitiers.
- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation* (éd. 1991). Paris: PUF.
- Bacqué, M.-F. (1992). Mentalisation de la dépression au Rorschach et au TAT. Comparaison dans le cadre d'une maladie somatique grave et d'un épisode dépressif majeur. *Bulletin de la Société Française du Rorschach et des Méthodes Projectives*, 36, 77-92.
- Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*. Paris: PUF.
- Balier, C. (1998). De l'acte et son récit à la réalité du sujet. *Revue française de psychanalyse*(62), 59.
- Balier, C. (2005). III-Une psychanalyse des agirs. Dans C. Balier, *La violence en Abyme* (pp. 63-74). Paris: Presses Universitaires de France.
- Bardin, L. (1995). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bart, D. (2011). L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE. *Recherches en didactiques*, 12, 173-184.
- Bartholomew, K., & Horowitz, L. (1991). Attachment styles among young adults : a test of a four-category model. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61(2), 226-244.
- Becar, F. (2009). Remaniement psychique du couple et répétition traumatique. Le passage de la fusion à l'altérité. *Le Divan familial*(2,23), 45-58.
- Bertrand, D. (2018). L'essor du féminisme en ligne. Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe? *Réseaux*, 208-209, 232-257.
- Bertrand, D. (2020). Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la reconnaissance : l'émergence d'une quatrième vague féministe en France. *Thèse de doctorat de science politique*. Université de Bordeaux.
- Bertrand, M. (2005). Qu'est-ce que la subjectivation ? *Le Carnet PSY*(96), 24-27.
- Binet, M., & Thevenot, A. (2022). XI. Les podcasts, une source contemporaine pour lever le silence sur les violences conjugales : apports croisés du contexte social et de l'écoute subjective. Dans L. Bodiou, *Les archives du féminicide* (pp. 213-228). Paris: Hermann.
- Binet, M., & Thevenot, A. (2023). Condamnés à participer à un stage de responsabilisation : parcours et paroles d'auteurs. *Colloque franco-brésilien "Le couple et sa violence"*. Université de Poitiers: RPsy.
- Bion, W. (1959). Attaque contre les liens. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n°25(Traduite en français en 1982), 285-298.
- Bion, W. (1962). *Aux sources de l'expérience* (éd. 2018). Paris: PUF.
- Birraux, A. (1997). Violence à l'adolescence et clivage du moi. Dans F. Marty, *L'illégitime violence* (pp. 131-144). Toulouse: Erès.
- Bouchard, G. (1991). Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain. *Philosophiques*, 18 (1), 119-167.
- Boy, D. (2010). Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ? *Revue française d'administration publique*, 313-324.

- Brillet, E. (2009). *Le programme de prévention de la récidive (PPR). Retour sur une innovation institutionnelle*. Paris: Ministère de la Justice.
- Brown, E., Debauche, A., Hamel, C., & Mazuy, M. (. (2021). *Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France*. Inéd édition: Collection Grandes Enquêtes.
- Brusset, B. (2007). Chapitre 6. Genèse des relations d'objet. Dans B. Brusset, *Psychanalyse du lien* (pp. 161-187). Paris: PUF.
- Cahn, R. (2002). *La fin du divan*. Paris: Odile Jacob.
- Carel, A. (2006). L'intersubjectualisation. Dans F. Richard, & S. Wainrib, *La subjectivation* (pp. 163-179). Paris: Dunod.
- Carraud, L., Jaffé, P.-D., & Sillitti-Dokic, F. (2008). Attachement amoureux, agressivité émotionnelle et intrusmentale chez des auteurs de violence conjugale. *Pratiques Psychologiques*, 14(4), 481-490.
- Cassiers, L. (1968). *Le psychopathe délinquant*. Bruxelles: Dessart.
- Cavalin, C., Da Silva, J., Delage, P., Despontin Lefèvre, I., Lacombe, D., & Pavard, B. (2022). *Les violences sexistes après #MeToo*. Paris: Presses des Mines.
- Chabert, C. (1990). Evaluation des processus de changement au cours du traitement d'adolescents psychotiques. *La psychiatrie de l'enfant*(33(1)), 189-285.
- Chabert, C., Louët, E., Azoulay, C., & Verdon, B. (2020). *Manuel du Rorschach et du TAT : Interprétation psychanalytique*. Paris: Dunod.
- Chagnon, J.-Y. (2015). Identité-Identifications et criminalité. Brève histoire de la psychocriminologie psychanalytique. *Le Carnet Psy*, 192, 24-28.
- Champagne, A., & Leveillé, S. (2011). Evaluation des enjeux narcissiques à partir du test de Rorschach au terme d'une psychothérapie. *Pratiques psychologiques*(18(4)), 385-399.
- Charazac, M. (2003). Transmission transgénérationnelle des traumatismes de violence auto et hétérodestructrice. La transmission dans la famille : secrets, fictions, idéaux. *Colloque à l'initiative du Réseau européen des instituts de la famille (REDIF)* (pp. 177-184). Lyon: L'Harmattan.
- Charpenel, M., & Pavard, B. (2013). Féminisme. Dans C. Achin, & L. Bereni, *Dictionnaire Genre et science politique* (pp. 263-273). Presses de Sciences Po "Références".
- Chevalier, C. (2016). La subjectivation des liens familiaux dans le cadre de l'injonction de soins : l'apport du génogramme. *Dialogue*, 1 (211), 55-68.
- Chevalier, C., & Grihom, M.-J. (2013). *Injonction de soins et populisme pénal. La tension entre mêmeté et altérité entre l'agresseur sexuel et sa victime*.
- Ciavaldini, A. (1999). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris: Masson.
- Ciavaldini, A. (2007). Le travail psychanalytique avec le sujet auteur de violence sexuelle. *L'information psychiatrique*(1(83)), 13-21.
- Conseil de l'Europe. (2011). *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe. (2011). *Rapport explicatif de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (N°210)*. Strasbourg.
- Conseil de l'Europe. (2015). Programmes destinés aux auteurs de violence domestique et sexuelle : article 16 de la Convention d'Istanbul. *Série de documents sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*.
- Cousin, O., Landour, J., Delage, P., Fortino, S., & Paoletti, M. (2019). #Me Too, #Travail ? *La nouvelle revue du travail*, 15.
- Coutanceau, R. (2006). *Auteurs de violences au sein du couple*. Paris: Ministère de la Cohésion sociale et de la Parité.

- Daligand, L. (2006). *Violences conjugales en guise d'amour*. Paris: Albin Michel.
- De Beauvoir, S. (1949). *Le Deuxième Sexe. Les faits et les mythes*. Paris: Gallimard.
- De Butler, A. (2008). *Le couple et l'épreuve du temps : l'Odysée du couple*. Toulouse: Erès.
- De Tychev, C., Diwo, R., & Dollander, M. (2000). La mentalisation : approche théorique et clinique projective à travers le test de Rorschach. *Bulletin de psychologie*, 53 (448), 469-480.
- Denis, P. (2019). *Les racines de la violence*. GREUPP.
- Dickinson, K., & Pincus, A. (2003). Interpersonal analysis of grandios and vulnerable narcissism. *Journal of Personal Disorders*, 17, 188-207.
- Direction de l'administration pénitentiaire. (2010). *Référentiel Programmes de Prévention de la Récidive*. Paris: Ministère de la Justice et des Libertés.
- Doumas, D., Pearson, C., Elgin, J., & Mc Kinley, L. (2008). Adult attachment as a risk factor for intimate partner violence : the "mispairing" of partners attachments styles. *Journal of Interpersonal Violence*(23(5)), 616-634.
- Dumenil, L.(dir.). (2012). *The Oxford encyclopedia of American social history*. Oxford: Oxford University Press.
- Dupré La Tour, M. (2005). Couple et traumatisme. *Dialogue*(168), 87-96.
- Fain, M., & Marty, P. (1964). Perspective psychosomatique sur la fonction des fantasmes. *Revue Française de Psychanalyse*, 609-622.
- Fernandez, L., & Pedinielli, J.-L. (2006). La recherche en psychologie clinique. *Recherche en soins infirmiers*, 84(1), 41-51.
- Fonagy, P., & Target, M. (2002). Early intervention and the development of self-regulation . *Psychoanalytic Inquiry*.
- Freud, S. (1895). *l'Esquisse d'une psychologie scientifique*. Allemagne: Amorrortu Editores.
- Freud, S. (1901). *Psychopathologie de la vie quotidienne* (éd. 2009). Paris: Payot.
- Freud, S. (1907). Actions compulsives et exercices religieux. *Névrose, psychose et perversion*, 138.
- Freud, S. (1912). *Contributions à la psychologie de la vie amoureuse*. PUF.
- Freud, S. (1912-1913). *Totem et tabou* (Vol. Quadrige 2015). Paris: PUF.
- Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. Dans *La vie sexuelle* (éd. 1969, pp. 81-105). PUF.
- Freud, S. (1914). *Remémoration, Répétition et Perlaboration* (Vol. Oeuvres complètes, XII). Paris: PUF, éd. 2005.
- Freud, S. (1915). *Métapsychologie* (éd. 2012). Paris: Flammarion.
- Freud, S. (1915). *Pulsions et destin des pulsions*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1919). *L'inquiétante étrangeté* (Vol. 2009). Paris: Interférences.
- Freud, S. (1920). *Au-delà du principe de plaisir* (éd. 1981). Paris: Payot.
- Freud, S. (1921). Psychologie des masses et analyse du moi. Dans *Le malaise dans la culture* (éd. 2010). PUF.
- Freud, S. (1938). *Abrégé de psychanalyse*. Paris: PUF.
- Gaudriault, P., & Baroth, J. (1990). La représentation d'objet dans le Rorschach. *13e Congrès International du Rorschach et des Méthodes Projectives* (pp. halshs-01672915). Paris: France.
- Golse, B. (2004). La pulsion d'attachement. Dans B. Golse, *La psychiatrie de l'enfant*. Paris: PUF.
- Golse, B. (2020). Le bébé dans l'adulte. Une histoire à double sens ? Dans D. Robin, *La vie de l'enfant* (pp. 71-86). Ramonville Saint-Agne: Erès.
- Gorce, I. (2015). *Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire*. . Paris: Direction de l'administration pénitentiaire.
- Green, A. (1990). *La folie privée*. Paris: Folio.

- GREVIO. (2019). *Rapport d'évaluation de référence : France, (GREVIO/Inf (2019/15))*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Griffin, D., & Bartholomew, K. (1994). Models of the self and other : fundamental dimensions underlying measures of adulte attachment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67, 430-445.
- Grihom, M. (2010). La passion : entre aliénation et création. *Revue française de psychanalyse*(74).
- Grihom, M.-J. (2002). *L'élaboration subjective des liens de parenté chez l'enfant*. Thèse de Doctorat: Université de Bordeaux 2.
- Grihom, M.-J. (2004). Un outil pour une clinique du sujet : le génogramme. *Psychologie & Éducation*, 23-31.
- Grihom, M.-J. (2013). *De la subjectivation des liens aux solutions subjectives. Subjectivation, lien et acte*. Note de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches: Université de Poitiers.
- Guédénéy, N., Fermanian, J., & Bifulco, A. (2010). La version française du Relationship Questionnaire de Bartholomew : étude de validation du construit. *L'encéphale*, 36 (1), 69-76.
- Guillaumin, J. (1977). *La dynamique de l'examen psychologique*. Paris: Dunod.
- Harlow, H. (1958). The nature of love. *American Psychologist*, 673-685.
- Harrati, S., & Vavassori, D. (2017). *Etude des dynamiques violentes conjugales et de la trajectoire de vie du couple auteur/victime de violence conjugale*. Toulouse: Mission de recherche droit et justice.
- Harrati, S., & Vavassori, D. (2020). Contributions des méthodes projectives à la lecture clinique de la violence sexuelle des femmes. *Psychologie clinique et projective*, 27, 129-152.
- Harrati, S., Coulanges, M., & Vavassori, D. (2018). Clinique de la dynamique violente conjugale et la répétition traumatique. *Le Divan familial*(40), 193-205.
- Hazan, C., & Shaver, P. (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of Personality and Social Psychology*.
- Henrion, R. (2001). *Les femmes victimes de violences conjugales, le rôle des professionnels de santé*. Paris: Ministère de la santé.
- Herman, E. (2012). Féminisme, travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales. *Thèse de doctorat de sociologie, EHESS*.
- Houssier, F. (2009). Métapsychologie de la violence. *Enfances et Psy*(45), 14-23.
- Husain-Zubair, O. (1992). *Essai sur la convergence des techniques dans l'examen psychologique*. Lausanne: Payot.
- Jaspard, M. (2011). *Les violences contre les femmes*. La Découverte.
- Kaës, R. (1984). Etayage et construction du psychisme. *Connexions*(44), 11-48.
- Kaës, R. (1993). *Le groupe et le sujet du group. Eléments pour une théorie psychanalytique des groupes*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (1993). *Le groupe et le sujet du groupe : éléments pour une théorie psychanalytique du groupe*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (1996). *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2000). *L'appareil psychique groupal*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2005). Groupes internes et groupalité psychique : genèse et enjeux d'un concept. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*(45), 9-30.
- Kaës, R. (2005). Pour inscrire la question du lien dans la psychanalyse. *Le divan familial*(2(15)), 61-78.
- Klein, M. (1968). *Envie et gratitude*. Gallimard.
- Koechlin, A. (2019). *La révolution féministe*. Amsterdam: Editions.

- Kowal, C. (2002). Le travail en groupe avec les auteurs de violences conjugales sous mandat judiciaire, extrait du dossier " Violences conjugales : le mâl(e) d'amour ? *L'observatoire*, 34.
- Lacan, J. (1962). *Le Séminaire livre X : L'angoisse* (éd. 2004). Paris: Seuil.
- Lafontaine, M., & Luissier, Y. (2003). Structure bidimensionnelle de l'attachement amoureux : anxiété face à l'abandon et l'évitement de l'intimité. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 35 (1), 56-60.
- Laplanche, J. (1987). *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris: PUF.
- Laplanche, J., & Pontalis, J. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. (é. 2007, Éd.) Paris: PUF.
- Laplanche, J., & Pontalis, J. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris: PUF.
- Lefebvre, J., & Léveillé, S. (2008). Fonctionnement intrapsychique d'hommes qui ont commis un homicide conjugal ou de la violence conjugale. *Revue québécoise de psychologie*(29(2)), 49-63.
- Lieber, M., & Roca i Escoda, M. (2015). Violences en famille : quelles réponses institutionnelles ? . *Enfances Familles Générations*, 1-13.
- Lorenz, K. (1935). The companion in bird's world. *Instinctive Behavior*, 83-128.
- Lux, M.-G., Horel, C., Ribeiro, M., Rostand, C., Mouchard, P., & Vienne, P. (2008). *Evaluation du plan global 2005-2007 de lutte contre les violences faites aux femmes - 10 mesures pour l'autonomie des femmes*. Inspection générale de l'administration, Inspection générale de la police nationale, Inspection générale des services judiciaires, Inspection générale des affaires sociales.
- Marianne, C. (2017). *Comprendre la répétition des hommes auteurs de violences dans le couple. Elements cliniques pour une analyse critique d'un problème de santé publique*. Thèse de doctorat: Université de Strasbourg.
- Marty, P. (1991). *Mentalisation et psychosomatique*. Paris.
- Marty, P. (1991). *Mentalisation et psychosomatique*. Paris: Editions Les Empêcheurs de tourner en rond.
- Merceron, C., Husain, O., & Rossel, F. (1985). Aménagement particulier des états-limites : les organisation perverses de la personnalité à travers le Rorschach. *Psychologie française*, 30 (2), 202-212.
- Merceron, C., Ponce, L., & Rossel, F. (1983). Aménagement particulier des états-limites : les troubles du comportement à caractère délictueux. *Psychologie française*, 28 (2), 156-163.
- Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes de la diversité et de l'égalité des chances. (2021). *Document de présentation des lignes directrices de l'appel à projet 2021. Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales*. Paris.
- Ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité. (2004). *Plan global de lutte contre les violences faites aux femmes 2005-2007. 10 mesures pour l'autonomie des femmes*. Paris.
- Ministère des Droits des Femmes. (2013). *4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016*. Paris.
- Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes. (2016a). Dossier de presse. Le sexisme tue aussi. 5ème plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2019.
- Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes. (2016b). *Le sexisme tue aussi. 5ème plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes 2017-2019*. Paris.
- Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. (2007). *Deuxième plan global triennal (2008-2010). Douze objectifs pour combattre les violences faites aux femmes*. Paris.

- Moulin, V. (2010). Evaluation des dysrégulations narcissiques et objectales et potentialités d'élaboration mentale chez les auteurs d'infractions sexuelles et violentes. *Psychologie clinique et projective*(16), 51-76.
- Nahoum-Grappe, V. (2018, Mai). #MeToo : Je, Elle, Nous. *Esprit*, 112-119.
- Neau, F. (2005). Masculin maniaque ? *Psychologie clinique projective*, 11, 35-78.
- Oddone, C. (2020). VII. Masculinités à l'épreuve de la loi : Changer (ou pas) dans le cadre des programmes de prise en charge pour auteurs de violences en France et en Italie. Dans L. Bodiou, *Les violences en famille : Histoire et actualités* (pp. 153-167). Paris: Hermann.
- Oddone, C., & Blouin, J. (2022). Prise en charge des auteurs de violences conjugales : normes internationales et limites françaises. *Empan*, 112-119.
- Organisation mondiale de la Santé. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève.
- Orr, M. (1958). Le test de Rorschach et l'imgo maternelle. *Psychologie clinique et projective*, H-S, 1-104.
- Ortigues, M.-C., & Ortigues, E. (1999). *Les répétitions que cherche l'enfant dans les psychothérapies*. Paris: Eres.
- Paquin, R. (2021). *Fonctionnement intrapsychique d'homme auteurs de violences conjugales*. Thèse de doctorat: Université du Québec Trois-Rivières.
- Penot, B. (2006). Travailler psychanalytiquement à plusieurs, la reprise d'une condition première de la subjectivation. Dans F. Richard, & S. Wainrib, *La subjectivation* (pp. 179-191). Paris: Dunod.
- Perron-Borelli, M. (2006). Les représentations d'actions. *Revue française de psychanalyse*, 70, 27-44.
- Phillips, L., & Smith, J. (1953). *Rorschach interprétations : Advanced technique*. New York: MacMillan.
- Pizzev, E. (1975). *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*. Paris: Des Femmes.
- Prefet du Bas-Rhin. (2019). *Grenelle contre les violences conjugales : consultations locales septembre-novembre 2018 : synthèse départementale du Bas-Rhin*. Strasbourg.
- Raoult, P. (2006). Clinique et psychopathologie du passage à l'acte. *Bulletin de psychologie*, 7-16.
- Raoult, P. (2008). Violence et passage à l'acte. *Le Journal des psychologues*, 18-22.
- Raush de Trautenberg, N. (1970). *La pratique du Rorschach*. Paris: PUF.
- Reinert, M. (1997). Les mondes lexicaux et leur logique à travers l'analyse statistique de divers corpus. *Lexicometrica*, en ligne <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/article/numero0/MRmondlex.html> (consulté le 8 mars 2022).
- Revaz, O. (2005). Un cas particulier de référence à la réalité : la critique. *Bulletin de psychologie*, 6 (480), 617-625.
- Richelle, J., Debroux, P., De Noose, L., Dejonghe, M., & Malenpré, M. (2009). *Manuel du test de Rorschach : approche formelle et psychodynamique*. Bruxelles: De Boeck.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil.
- Roman, P. (2014). La recherche en psychologie et psychanalyse. *Recherches en psychanalyse*, 17(1), 54-62.
- Roman, P. (2015a). Approche psychodynamique des violences sexuelles à l'adolescence : perspectives cliniques et psychopathologiques. *EMC Psychiatrie/pédopsychiatrie*, 1-9.
- Roman, P. (2015b). Les violences sexuelles à l'adolescence à l'épreuve du corps à corps : l'illusion d'une sexualité sans tabou ? *Cahiers de psychologie clinique*, 45, 225-236.
- Roman, P. (2021). Processus de changement chez les adolescents auteurs d'agirs violents sexuels : apport des épreuves projectives. *La psychiatrie de l'enfant*, 1 (64), 189-209.
- Roman, P., & Lempen, O. (2013). Traumatisme et restes à symboliser : une contrainte à créer ? Dans N. Dumet, *De la maladie à la création* (pp. 91-107). Toulouse: Erès.

- Roman, P., & Melchiorre, M. (2015). Contribution des épreuves projectives à l'évaluation des processus de changement chez les adolescents auteurs de violence sexuelle. *Psychologie clinique et projective*, 1(21), 195-217.
- Rorschach, H. (1921). *Psychodiagnostic* (éd. 1967). Paris: PUF.
- Rouselle Gay-Crosier, I., Dreyfus, A., & Husain, O. (1989). Le statut du réel et de la représentation chez le paranoïaque à travers le Rorschach et le TAT. *Psychologie médicale*, 21 (7), 887-890.
- Roussillon, R. (1991). *Paradoxes et situations limites ou la psychanalyse*. Paris: PUF.
- Roussillon, R. (1997). Activité "projective" et symbolisation. Dans P. Roman, *Projection et symbolisation chez l'enfant* (pp. 27-35). Lyon: Presse universitaires de Lyon.
- Roussillon, R. (2000). Symbolisation primaire et identité. Dans B. Chouvier, *Matière à symbolisation. Art, création et psychanalyse* (pp. 61-73). Paris: Delachaux et Niestlé.
- Roussillon, R. (2006). Pluralité de l'appropriation subjective. Dans F. Richard, & S. Wainrib, *La subjectivation* (pp. 59-80). Paris: Dunod.
- Roussillon, R. (2006). Pluralité de l'appropriation subjective. Dans F. Richard, & S. Wainrib, *La subjectivation* (pp. 59-80). Paris: Dunod.
- Roussillon, R. (2007). La représentance et l'actualisation pulsionnelle. *Revue française de psychanalyse*, 339-357.
- Roussillon, R. (2008). Chapitre 1. Corps et actes messagers. Dans B. Chouvier, *Corps, acte et symbolisation: Psychanalyse aux frontières* (pp. 23-37). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Ruffiot, A. (1981). *La thérapie familiale psychanalytique*. Paris: Dunod.
- Sanahuja, A., Bernard, A., & Naimi, M. (2020). Violence et défaut de rêverie dans le couple. *Le divan familial*(45), 193-206.
- Schiappa, M. (2018, Octobre 01). A la bonne heure. (E. M. (RTL), Intervieweur)
- Shentoub, V. (1973). Introduction théorique à la méthode du TAT. *Bulletin de psychologie*, 26 (305), 582-602.
- Spitz, R. (1947). *De la naissance à la parole*. Paris: PUF.
- SSMI. (2022). *Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2021*.
- Thevenot, A. (2020). IX. "Je suis dans un conflit mais auquel je ne participe pas quelque part" : Une vérité subjective à entendre. Dans L. Bodiou, *les violences en famille : Histoire et actualités* (pp. 307-321). Paris: Hermann.
- Tursz, A. (2005). *Violence et santé. Rapport préparatoire au plan national*. Paris: Ministère de la Santé et des Solidarités.
- Vellut, N. (2022). Me Too, un nom. *Champ lacanien*, 26, 143-150.
- Walker, L. (1979). *The Battered Woman*. New York: Harper & Row.
- Winnicott, D. (1960). *La théorie de la relation parent-nourrisson, De la pédiatrie à la psychanalyse* (Vol. 1969). Paris: Payot.
- Winnicott, D. W. (1971). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*. Paris: Gallimard.

Les violences conjugales : Étude des facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez les auteurs en vue d'une amélioration des perspectives de prise en charge

Résumé : La prise en charge des auteurs en France est récente et semble encore insuffisante pour réduire le phénomène des violences conjugales. L'objectif de notre thèse est d'appréhender les facteurs psychodynamiques à l'œuvre chez les auteurs dans le passage à l'acte violent afin d'interroger les effets du stage de responsabilisation sur ces derniers. Afin de répondre à notre problématique, nous avons rencontré 12 auteurs, hommes et femmes, et avons analysé leur discours, leur style d'attachement (RSQ) et leurs représentations de relations au travers de trois outils projectifs (Rorschach, TAT et Génogramme). Les résultats dévoilent que le passage à l'acte violent, dans le lien de couple, est sous-tendu par des enjeux psychiques dans le processus de subjectivation de l'auteur et plus particulièrement dans son rapport intersubjectif. Cependant, ils révèlent aussi que le stage de responsabilisation est insuffisant pour permettre aux sujets d'élaborer ces enjeux et de s'inscrire dans un processus de changement psychique.

Mots-clés : Stage de responsabilisation – Processus de changement – Enjeux psychiques
– Auteurs – Violence

Summary: The treatment of perpetrators in France is a recent development and still seems insufficient to reduce the phenomenon of domestic violence. The aim of our thesis is to understand the psychodynamic factors at work in perpetrators' violent acts, in order to examine the effects of the responsibility training course on them. To answer our question, we met 12 male and female perpetrators and analysed their discourse, attachment style (RSQ) and relationship representations using three projective tests (Rorschach, TAT and Genogram). The results reveal that the violent act, within the couple bond, is underpinned by psychic matters in the perpetrator's subjectivation process, and more particularly in his intersubject relationship. However, they also reveal that the responsibility training course is insufficient to allow the subjects to appropriate these issues and take part in a process of psychic change.

Keywords: Responsibility training course – Process of change – Psychic matters – Perpetrators - Violence